



HAL
open science

Henri Duveyrier. Un saint-simonien au désert

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. Henri Duveyrier. Un saint-simonien au désert. Ibis Press, 294 p., 2007. halshs-00138013

HAL Id: halshs-00138013

<https://shs.hal.science/halshs-00138013v1>

Submitted on 7 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Casajus

Henri Duveyrier
Un saint-simonien au désert

Ibis Press
Paris

ISBN : 9782910728-63-2
© Ibis Press Paris, 2007



Duveyrier vers 1856



Duveyrier vers 1890



Duveyrier vers 1862

Table des matières

Introduction	1
Note sur les transcriptions	13
Chapitre 1. L'enfance d'un explorateur	15
Ménilmontant	16
Le collégien de Lautrach	25
Le voyage à Laghouat	32
Chapitre 2. Les anathèmes du Père suprême	47
La lettre au Père	50
La nuit à Fontainebleau	62
Chapitre 3. L'observateur stationné	73
Le vieux chef et l'enfant	75
Cheikh 'Othmân et Sîdi Mohammed el-Bakkây	89
Mala	97
Chapitre 4. Qui a écrit <i>Les Touareg du Nord</i> ?	105
Travail d'écriture	110
Le livre et le journal	121
<i>Les Touareg du Nord</i> et le mythe kabyle	128
Chapitre 5. Naissance d'une obsession	137
Félicie ; suite	142
Charles Maunoir	148
Lettres à la presse	154
Chapitre 6. « L'Afrique nécrologique »	165
De la colonisation	171
Murmures	183
Chapitre 7. Le massacre de la mission Flatters	191
La Commission Supérieure du Transsaharien	192
Le massacre	200
Un projet avorté	210
Chapitre 8. La confrérie de Sîdi-Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsi	215
Un voyageur méfiant	216
Félicie ; suite et fin	224
Le pamphlet de 1884	228
L'islam malgré tout	240
Chapitre 9. Le dernier ami	247
Dernier voyage	247
Le vicomte de Foucauld	253
Épilogue	265
Bibliographie	271
Index	287

Introduction

Henri Duveyrier restera pour la postérité « l'explorateur du pays touareg » – c'est le titre qu'il porte sur la plaque que la Société de Géographie a apposée à la tombe discrète et grise où il repose au cimetière du Père Lachaise. Il avait 24 ans lorsqu'il publia, en 1864, *Les Touareg du Nord*. La notoriété fut immédiate. Une commission brillamment composée lui décerna – « d'une voix unanime¹ », précisait le rapporteur – la grande médaille d'or de la Société de Géographie de Paris et la lui fit remettre le 15 avril 1864 « au milieu des applaudissements de l'assemblée² ». Le grand explorateur Heinrich Barth fit aussitôt savoir qu'il approuvait « sincèrement³ » ce choix. Victor-Adolphe Malte-Brun, le secrétaire général de la Société, consacra au livre un compte rendu louangeur dans les *Annales des voyages*⁴. Sainte-Beuve l'accabla lui aussi d'éloges dans *Le Constitutionnel* du lundi 21 novembre 1864, lui faisant un mérite d'avoir publié non un « Journal suivi » mais un ouvrage composé selon « la méthode de Volney⁵ ». Je doute fort que Duveyrier ait lu à l'époque ce *Voyage en Syrie et en Égypte*⁶ que Volney avait publié au retour d'un périple de plus de deux ans (janvier 1783 – mars 1785) – un livre sobre et désenchanté dont les membres de l'expédition d'Égypte, Bonaparte en tête, avaient fait leur bréviaire, et qui tranchait avec le style d'ouvrage orientaliste alors en vogue. Mais, de fait, lui aussi décrivait successivement l'état physique et l'état politique des pays qu'il avait parcourus entre le 13 juin 1859 et le 2 septembre 1861. La géographie, la géologie, la météorologie, les productions minérales, la flore et la faune étaient d'abord traitées; l'auteur considérait ensuite les centres

1. Vivien de Saint-Martin 1864 : 353.

2. Actes de la Société. Extraits des procès-verbaux des séances, *Bulletin de la Société de Géographie*, 5^e série, VII, 1^{er} semestre 1864 : 375.

3. Actes de la Société. Extraits des procès-verbaux des séances, *Bulletin de la Société de Géographie*, 5^e série, VII, 1^{er} semestre 1864 : 467.

4. Malte-Brun 1865.

5. Sainte-Beuve 1884 : 116

6. Volney 1787.

commerciaux et religieux; enfin, il parlait des Touaregs septentrionaux, de leur origine supposée, de leur histoire, de leurs caractères distinctifs, de leur vie familiale et sociale. La similitude s'arrête là : Duveyrier n'a pas le regard désolé de son devancier de 1787. Son livre a la fraîcheur d'une première rencontre. Le voyageur n'avait que vingt ans, ses hôtes n'étaient pas encore assujettis.

Sur les quelque vingt-sept mois de son voyage, il en avait passé plus de sept parmi les Touaregs Kel-Azdjer, qui nomadisaient au sud-est du Grand Erg oriental, entre le Fezzan et les montagnes du Hoggar; territoire appelé Azdjer (ou Ajjer¹) où ils vivent encore aujourd'hui, de part et d'autre de la frontière algéro-libyenne. Ces Kel-Azdjer (ou Kel-Azgar, Kel-Azger, Kel-Ajjer) descendent sans doute des Azqar que Al-Idrîsi signale au XII^e siècle à dix-huit jours de marche de Ghadamès². Peut-être ont-ils également quelque parenté avec les Âjar auxquels Ibn Hawqal attribue deux siècles plus tôt une contrée mal identifiée qu'il appelle *Fazzân*³. Il paraît en revanche hasardeux de suivre ceux qui les rapprochent du peuple garamante⁴; on peut simplement dire, puisque Ghadamès et l'oasis fezzanienne de Djerma sont vraisemblablement la Cidamus et la Garama que Pline le Vieux citait comme ses capitales, que les Kel-Azdjer habitent à peu près là où les anciens le situaient.

Si d'autres Européens les avaient déjà approchés, aucun n'avait pénétré aussi profondément dans leurs terres de parcours et n'était demeuré si longtemps auprès d'eux. Friedrich Hornemann avait venant du Caire passé quatre mois au Fezzan en 1799, était remonté de là à Tripoli puis s'était dirigé vers le Noupé où il était probablement mort en 1801, ne laissant de son passage dans le Fezzan que quelques lettres envoyées de Tripoli⁵. Le capitaine Lyon avait à son tour parcouru le Fezzan en 1818 et en avait rapporté des croquis représentant l'armement et le costume des Touaregs⁶, mais il n'était guère allé au-delà de Mourzouk. En 1822, le docteur Oudney, le major Denham et le lieutenant de vaisseau Clapperton avaient reconnu l'oasis de Ghat, mais,

1. Voir à la fin du chapitre la notice sur la transcription des termes vernaculaires.

2. Cuoq 1985 : 153.

3. Thiry 1995 : 199.

4. Rodd 1926 : 354; Norris 1972 : 230.

5. Hornemann 1803.

6. Lyon 1821.

plus qu'au pays touareg, ils s'intéressaient aux liaisons caravanières avec le Bornou¹. Le major Gordon Laing avait séjourné à la fin de 1825 en pays kel-azdjer, où les hôtes de Duveyrier se souvenaient encore de lui; il avait été assassiné quelque part au nord de Tombouctou le 24 septembre 1826, et ses papiers ne furent, pour l'essentiel, jamais retrouvés². James Richardson avait atteint Ghat à la fin de 1845 ou au début de 1846, et lui aussi avait laissé quelques souvenirs aux hôtes de Duveyrier. Épuisé, il avait renoncé à poursuivre plus au sud comme il en avait eu d'abord l'intention et était revenu à Tripoli³. Heinrich Barth en 1850 n'avait fait que traverser leur pays⁴. Richardson s'était joint à lui, et ce second voyage lui fut fatal. En novembre 1856 enfin, à la demande du maréchal Randon alors gouverneur de l'Algérie, le capitaine de Bonnemain s'était mis en route pour Ghadamès; ce voyage n'était guère plus qu'une mission de reconnaissance, et son séjour à Ghadamès n'avait duré qu'une semaine⁵. Toujours à la demande du maréchal Randon, l'officier interprète Ismaël Boudierba avait atteint Ghat à la fin de septembre 1858. Il avait ouvert la voie à Duveyrier, mais là encore, on n'était pas allé au-delà de la mission exploratoire⁶. Quant aux brochures du général Daumas, de l'abbé Loyer, du baron Aucapitaine⁷, elles ne rapportaient que des témoignages de seconde main, hâtivement recueillis auprès de nomades rencontrés dans les oasis du nord du Sahara. Si l'on met à part Richardson dont je reparlerai, il s'agissait bien avec Duveyrier d'une première rencontre – ou du moins de la première rencontre relatée.

Souvent cité jusqu'à aujourd'hui, pillé plus souvent encore, le livre de Duveyrier occupe dans les études touarègues une place particulière, que le géographe Robert Capot-Rey a bien située⁸ :

Là où Duveyrier affirme le mieux sa maîtrise, c'est quand il nous peint la société targuie. Barth n'avait apporté sur ce sujet que des renseignements

1. Denham *et al.* 1826.

2. Voir Monod 1977.

3. Richardson 1848.

4. Barth 1857-1858.

5. Bonnemain 1859.

6. Boudierba 1859.

7. Daumas 1853; Aucapitaine 1861; Loyer 1863.

8. Capot-Rey 1948 : 222-223.

sommaires parce qu'il était pressé d'arriver dans l'Aïr¹. Duveyrier, lui, a vécu la vie des nomades, s'écartant des itinéraires directs, bavardant avec les vieux sous la tente, devisant avec les femmes au bord du puits, bref perdant libéralement son temps, ce qui est pour toutes les enquêtes qui touchent à l'homme la meilleure manière de travailler. Il avait appris l'arabe à l'Université et le tamacheq par la pratique ; mais plus encore que par ses connaissances linguistiques, il était servi par son caractère : sa prudence, sa pondération, et surtout par un don de sympathie qui projette sa chaleur sur des coins demeurés gelés par l'intelligence.

Le voyageur Francis Rennel Rodd avait eu, lui aussi, des mots très justes : « Son étude systématique de l'ethnologie des Touaregs, son travail géographique et ses recherches sur la faune, la flore et l'histoire ancienne des pays qu'il avait visités, furent livrés au public sous une forme que les Français ont considérée par la suite comme le modèle de ce que devait être un livre scientifique². » En réalité, on l'a vu, Duveyrier avait au moins un devancier sur ce point, mais il est un fait que *Les Touareg de l'Ouest, Six mois chez les Touareg du Ahaggar, Les Touareg du Sud-Est, Les Touareg Ajjer*, ou encore *Les Touaregs du Hoggar*³, semblent imités de son livre, sans en avoir la fraîcheur. Une fraîcheur dont Rodd a compris qu'il ne la retrouverait qu'en suivant un autre modèle. Son *People of the Veil* est un beau Journal suivi.

Homme aux curiosités universelles, Sainte-Beuve avait quelques bonnes raisons pour recenser *Les Touareg du Nord*, si jeune et inexpérimenté qu'en fût l'auteur. L'intérêt pour la littérature de voyage dont témoignaient déjà les deux *Lundis* qu'il a consacrés à Volney en février 1853 est l'une d'elles⁴. Je crois qu'il en avait d'autres, moins intellectuelles. Elles tenaient à un fait essentiel dans la vie de Duveyrier : le voyageur avait grandi dans le séraïl saint-simonien et même dans le proche entourage de ce Prosper Enfantin qu'on y appelait le Père suprême. Le saint-simonisme avait été, au début de la monarchie de Juillet, une de ces religions profanes⁵ comme l'âge romantique en produisit quel-

1. Aïr ou Ayr : massif montagneux s'étendant entre Agadez et le nord de l'actuel Niger, où habitent les Touaregs Kel-Ewey (ou Kel-Owi). On l'appelle aussi Azben ou Asben.

2. Traduit de Rodd 1926 : 9.

3. Bissuel 1888 ; Benhazera 1908 ; Jean 1909 ; Gardel 1961 (le livre a été écrit en 1913) ; Lhote 1944.

4. Sainte-Beuve s.d.

5. Selon le mot de Lepenies 2002 : 269.

ques-unes, où l'utopie sociale se mêlait à l'espérance eschatologique. À l'époque où Duveyrier fit son voyage, l'ère apostolique n'était plus guère qu'un souvenir, mais quelques-uns des premiers convertis, qui en conservaient la nostalgie, cultivèrent jusqu'à leur mort les affections nées en ces années de ferveur et d'exaltation. L'un d'eux s'appelait Charles Duveyrier. Henri était son fils. Or le jeune Sainte-Beuve lui-même n'avait pas été insensible à la prédication saint-simoniennes¹. Trop sceptique et trop désabusé pour ne pas prendre rapidement ses distances avec la secte, il resta en bons termes avec certains de ses membres; son nom apparaît à plusieurs reprises dans la correspondance de Charles Duveyrier, auquel il consacra d'ailleurs en 1865 un de ses *Lundis*². Sachant d'expérience comment les comptes rendus se rédigent, je soupçonne que c'est un peu par amitié pour le père que le critique a recensé l'ouvrage du fils. Cependant, même si le livre a peut-être été déposé sur sa table de travail par des mains amies, ses éloges paraissent sincères.

De plus, la méthode du critique – celle du moins que Proust lui attribue –, n'était pas si mal adaptée à ce genre d'ouvrage. Il est des livres que nous lisons sans nous soucier de ce que fut leur auteur, ce qu'il vécut, ce qu'il souffrit. Ils sont seulement pour nous des instruments de travail, que nous consultons et méditons avec la froideur qui sied à l'étude. Qui veut en faire la critique doit s'inspirer du *Contre Sainte-Beuve* plutôt que des *Lundis*. Ce n'est pas le cas de celui de Duveyrier, tant il est difficile d'oublier les douloureuses circonstances de sa composition. La fin du voyage avait été dramatique. Frappé après son retour à Alger d'une maladie qui le laissa plusieurs semaines sans mémoire et sans raison, Duveyrier n'eut pas la force d'empêcher son hôte, le docteur Auguste Warnier, d'accaparer ses notes de voyage et d'en commencer la synthèse. De sorte que, pour celui qui lit aujourd'hui *Les Touareg du Nord*, la même question revient à chaque page : qui parle ici ? Warnier ou Duveyrier ? Et Duveyrier lui-même a bien dû songer quelquefois, quand la mélancolie le portait à le feuilleter, à ce qu'il y aurait dit si on l'avait laissé parler de sa seule voix. Il est tout aussi difficile d'oublier le destin ultérieur de l'ouvrage : fêté en 1864, il serait moqué vingt ans plus tard par des publicistes qui reprocheraient au voyageur d'avoir

1. Voir Lepenies 2002, Bénichou 1977, 1992.

2. Sainte-Beuve 1886.

fait des Touaregs un portrait trompeusement irénique. Enfin, ceux qui savent dans quelles circonstances son auteur a mis fin à ses jours ne peuvent les ôter de leur esprit lorsqu'ils le lisent. Parler de l'homme, de ses misères, c'est donc encore parler de l'œuvre. Voilà pourquoi, parti il y a quelques années pour publier le commentaire d'un livre, j'en suis venu à m'intéresser aussi à son auteur.

Sur cette voie, j'avais un prédécesseur. En 1938, René Pottier a publié *Un prince saharien méconnu, Henri Duveyrier*, qui était à la fois une biographie de l'explorateur et une apologie de la colonisation. J'aurais mauvaise grâce à nier tout mérite à un travail qui a été conduit à une époque où quelques contemporains de Duveyrier étaient encore vivants. Mais il a aussi ses limites, qui tiennent à l'époque, justement. Sans se rendre compte que les clameurs triomphales où le colonialisme se complaisait encore n'étaient plus alors que le chant du cygne, son auteur lui faisait inaugurer la longue série d'ouvrages qu'il allait consacrer à quelques figures tutélaires de la conquête saharienne : *Le cardinal Lavignerie, apôtre et civilisateur* en 1947, *Laperrine, conquérant pacifique du Sahara* en 1948, *Flatters* en 1948 encore, et trois ou quatre ouvrages entre 1943 et 1950 sur un Charles de Foucauld qu'il tenait pour le « saint de la colonisation¹ ». D'où, dans son *Prince saharien* comme dans tous ses ouvrages ultérieurs, un ton insupportablement cocardier et une certaine cécité. Son aveuglement portait notamment sur une confrérie musulmane qui aura occupé une place de choix dans la fantasmagorie coloniale. Elle avait été fondée au cours des années 1830 par un homme né dans l'Ouest algérien à la fin du XVIII^e siècle, Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsi. Ses membres se retiraient dans des lieux infréquentés, attendant les événements qui devaient marquer la venue du prophète de la fin des temps. Les Européens ont peu à peu suscité autour de la confrérie senoussiste (la « Sanûsiyya ») ce que l'historien Jean-Louis Triaud a appelé une « légende noire », où elle prenait la figure d'une coterie décidée à saper par tous les moyens l'avancée de la colonisation. C'est qu'il fallait bien, au moment où l'impérialisme français vivait ses grandes heures, que « le nouvel esprit conquérant crée ses propres adversaires mythologiques² ». Or, si les Senoussistes n'avaient assurément aucune sympathie pour les Infidèles, ils étaient en

1. Massignon 1963 : 775.

2. Triaud 1995, 1 : 342.

réalité plutôt soucieux de les fuir que de les combattre. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que la confrérie, provoquée à la violence par les incessantes tracasseries des Français, devint une puissance militaire et conquérante. En agissant envers elle selon l'idée qu'ils s'en faisaient, les Européens auront obtenu que la réalité se conforme à une image qui n'était à l'origine qu'un fantôme. Je crains que l'Occident n'ait reproduit le même genre d'erreur dans un passé récent, avec les mêmes et tragiques résultats que l'on sait.

Le livre imposant dans lequel Jean-Louis Triaud a retracé par le menu toutes les étapes de ce processus s'attarde sur Duveyrier durant trois longs chapitres. L'explorateur a, en effet, été l'un des artisans, et non des moindres, de la légende noire. Il avait déjà consacré à la confrérie quelques pages inquiètes, peut-être inspirées par Warnier, dans *Les Touareg du Nord*. En 1884, il fut beaucoup plus péremptoire dans une brochure à laquelle il allait attacher une grande importance, plus grande encore qu'à son livre sur les Touaregs : *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsi et son domaine géographique, en l'année 1300 de l'hégire – 1883 de notre ère*. Ce pamphlet avait mûri en lui pendant près de quinze années, au cours desquelles il avait fini par s'effrayer lui-même du hideux visage que son imagination alarmée prêtait à la Sanûsiyya. Long et douloureux parcours que Pottier était incapable de relater lucidement, pour la bonne raison qu'il cultivait les mêmes hallucinations et les mêmes frayeurs. En revanche, parce qu'il s'est fait l'historien de ces hallucinations et de ces frayeurs, Jean-Louis Triaud a esquissé la première biographie sereine de l'explorateur. À la même époque, dans un mémoire de maîtrise d'une qualité bien supérieure à ce qu'on attend habituellement des travaux d'étudiants, Emmanuelle Mambéré apportait des informations nouvelles et précises sur le voyage et la maladie de Duveyrier¹. Un peu plus tard, Paul Pandolfi consacrait à l'explorateur plusieurs études qui faisaient apparaître combien nous lui sommes redevables de la fascination que les Touaregs exercent sur nous aujourd'hui encore². Il restait cependant à écrire un ouvrage qui évaluerait ce que Duveyrier doit à son ascendance saint-simonienne; qui détaillerait les circonstances de sa rencontre avec les Touaregs; qui surtout parlerait dans un même mouvement du voyageur de 1859-1861

1. Mambéré 1991-1992.

2. Pandolfi 2001, 2002, 2004.

et du pamphlétaire de 1884. Car le fait est là : bien qu'il ait par ailleurs publié un grand nombre d'articles et de mémoires, Duveyrier aura été pour l'essentiel l'homme de deux livres étrangement antinomiques, l'idyllique relation d'une rencontre, et vingt ans plus tard la transcription d'un cauchemar. Tel est l'ouvrage que j'ai voulu composer. J'y ai suivi Duveyrier dans son voyage parmi les Touaregs, dans l'écriture des *Touareg du Nord*, puis dans le triste cheminement qui l'a conduit de ce premier livre à *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsi*, et je l'ai accompagné encore jusqu'à ce 25 avril 1892 où il s'est livré à la nuit. Le lecteur pourra y voir, selon son gré, un essai biographique ou le commentaire d'une œuvre. Je l'ai écrit tantôt avec l'auteur des *Lundis*, tantôt avec l'auteur du *Contre Sainte-Beuve* : je dirais en paraphrasant le second que j'y ai parlé sans complètement les confondre des deux moi de Duveyrier, celui qui a produit ses livres et celui qu'il a manifesté dans son voyage et dans sa vie.

Cet homme, cette vie, cette œuvre, il fallait les situer si peu que ce fût dans leur contexte historique. Or, inexorable et dévastatrice, la conquête coloniale prenait alors son essor, entraînant à sa suite l'ininterminable cortège de ces souffrances qu'on infligea pendant plus d'un siècle avec une bonne conscience dont quelques nostalgiques ruissellent encore. Les Touaregs étaient encore épargnés quand Duveyrier leur rendit visite mais, quarante ans plus tard, leur assujettissement serait consommé. Quarante ans d'inquiétude puis de colère durant lesquelles ils virent peu à peu ceux qui s'étaient d'abord présentés en partenaires se muer en conquérants. J'ai donc dû parler de leur inquiétude, dans la mesure où ma documentation me permettait de l'entrevoir, de leur colère aussi, dont les Français eurent l'ingénuité de s'étonner. Les aurais-je tues que j'aurais reproduit les erreurs de Pottier, et le présent livre aurait été inutile.

Les sources utilisées sont de plusieurs sortes.

Il y a, tout d'abord, le fonds Duveyrier-Maunoir des Archives nationales (notées ici AN). J'ai trouvé dans le dépouillement de ces vingt-cinq cartons un guide précieux en la personne de madame Françoise Aujogue, chargée de mission au département des fonds privés. Elle était alors en train de le réorganiser, ce qui a été pour elle l'occasion de quelques précieuses découvertes dont elle m'a obligeamment fait part.

Ensuite, le fonds Prosper Enfantin de la Bibliothèque de l'Arsenal (noté ici Ars).

Enfin, pour les fonds publics, le Centre des Archives d'outre-mer (noté ici AOM), où se trouvent des pièces ignorées de Pottier mais déjà bien balisées par Emmanuelle Mambré; j'ai également utilisé quelques documents conservés au Service historique de l'armée de terre (SHAT), dans les archives de la Société de Géographie, et dans le fonds du ministère des Travaux publics des Archives nationales.

Restaient les fonds privés que Pottier mentionnait d'une façon tellement sibylline que je désespérai longtemps de jamais les retrouver. Il parle seulement de « l'abondante documentation épistolaire inédite » qu'il avait obtenue de « M^{me} Georges Martin, héritière de M. Maunoir – ancien secrétaire de la Société de Géographie et légataire universel de Duveyrier¹ ». « M^{me} Georges Martin », c'était une base de départ un peu exiguë pour retrouver d'éventuels descendants. Cette base s'élargit quand les archives de la Société de Géographie me livrèrent quatre lettres signées « Laure Martin ». Ces lettres étaient brèves, mais j'y apprenais tout de même que l'épistolière était la nièce de Charles Maunoir, qu'elle avait un frère nommé Charles Ledoux et un fils prénommé Edmond. Il n'est pas utile que je dise comment, *Google* aidant, ces quelques indications me mirent sur la voie d'un site genevois où apparaissait une Laure Ledoux ayant épousé un Georges Martin mort en 1912, dont l'un des cinq fils s'appelait Edmond. L'un de ses petits-enfants s'y appelait Denis Martin de Clausonne. Je n'eus pas de peine à trouver dans l'annuaire un Denis Martin de Clausonne dont j'avais tout lieu d'espérer qu'il était celui dont parlait mon site genevois. Je lui écrivis donc, en le priant de me pardonner l'indiscrétion fureteuse qui m'avait mis sur sa trace. La réponse vint peu après, courtoise et enjouée : « Vous avez bien frappé à la bonne porte car toutes vos suppositions sont justes et je suis bien le petit-fils de Laure Martin... » Mon correspondant proposait de me recevoir dès qu'il aurait eu le temps de retrouver ses papiers, rangés pour l'instant « dans le grenier d'un bâtiment annexe ». Il m'envoyait en attendant la photographie de la boussole d'Henri Duveyrier (qu'en ancien marin, il préférerait, me disait-il, appeler un compas de relèvements), ainsi que celle du livret militaire du voyageur. Il m'envoya par la suite la copie de plusieurs

1. Pottier 1938 : VIII.

lettres de Charles de Foucauld à Duveyrier – documents que Pottier avait abondamment cités sans préciser sa source, et dont je savais par mes recherches antérieures sur l'ermite de Tamanrasset, que tous les spécialistes les croyaient perdus.

Cet homme affable était le dernier héritier de Charles Maunoir, et par là d'Henri Duveyrier. Dès que la chose fut possible, lui et son épouse me firent dans leur jolie maison de Normandie un accueil charmant. Il avait disposé sur la grande table de sa salle à manger tous les documents qu'il possédait, s'offrant à scanner lui-même ceux dont je désirerais les copies. Tandis que je dépouillais l'un après l'autre les cartons qu'il m'avait préparés, lui s'activait dans l'atelier de reproduction qu'il s'était ménagé à l'étage; quand le moment de nous quitter approcha, il m'invita à mettre de côté les papiers dont les copies me manquaient encore, et, quelques jours plus tard, je reçus à Paris le CD-Rom auquel il avait travaillé après mon départ. Avec ce fonds et ce que m'avaient livré les centres d'archives publiques, j'avais retrouvé à peu près tous les papiers auxquels Pottier avait eu accès, plus quelques autres auxquels il n'avait pas pris garde.

J'avais entre-temps fait une autre découverte. Philippe Régnier, l'un des maîtres en France des études saint-simoniennes, m'avait fourni l'adresse de Jacques Canton-Débat, qui venait de consacrer une thèse remarquée au saint-simonien François Barthélemy Arlès-Dufour¹. Cette fois, j'étais mis en contact non avec un héritier, mais avec un parent par alliance d'Henri Duveyrier. L'épouse de Jacques Canton-Débat descendait en effet de la sœur de Duveyrier, laquelle avait été la bru d'Arlès-Dufour. Très documentée, la thèse faisait état de papiers privés appartenant à la famille de Lander. C'était se rapprocher encore de Duveyrier. Les Lander descendent en effet de Balthazar Duveyrier, un cousin au deuxième degré avec lequel Henri avait toujours eu des relations affectueuses. Par Jacques Canton-Débat, je fis la connaissance d'Henry de Lander, l'arrière-arrière-petit-fils de Balthazar Duveyrier. Il habite à Aix-en-Provence, lieu d'origine des Duveyrier, et occupe là-bas une maison ayant appartenu à son bisaïeul. Là encore, dans un salon qu'ornaient les portraits des oncles et des cousins de l'explorateur, cet arrière-arrière-petit-neveu d'Henri Duveyrier me fit avec son épouse un accueil empressé et mit à ma disposition de nombreux

1. Canton-Débat 2000.

papiers de famille dont il me fit des copies. Et surtout, il détenait un document dont aucun commentateur n'avait jusque-là connu l'existence : un ensemble de plusieurs centaines de lettres de Duveyrier à Maunoir avec pour quelques-unes la réponse de Maunoir. Il venait de confier au Centre des Archives d'outre-mer une copie de ce fonds épistolaire, laquelle était malheureusement égarée quand je m'y rendis. Avec obligeance, il me confia sa copie personnelle lors de mes deux séjours à Aix-en-Provence.

Quelque temps après avoir fait la connaissance d'Henry de Lander, je reçus un appel de son cousin Bruno de La Fournière, arrière-arrière-petit-fils de la cousine germaine d'Henri, Laure Van Der Vliet née Duveyrier-Mélesville. Bruno de La Fournière s'offrit de lui-même à me confier, jusqu'à ce que j'en aie fini le dépouillement, un document familial assez singulier qui s'avéra être le journal d'une figure centrale du saint-simonisme, Aglaé Saint-Hilaire. Elle avait été une proche amie de Charles Duveyrier et plus tard la tutrice de Marie Duveyrier. Henri Duveyrier faisait plusieurs apparitions dans son journal, à une période de sa vie sur laquelle on ne disposait jusque-là d'aucune information.

Les fonds privés qu'on mettait ainsi à ma disposition (je les appellerai par la suite « fonds Martin de Clausonne », « fonds Lander », « fonds La Fournière »), outre qu'ils complétaient utilement l'image de l'explorateur et du savant, m'apportaient des informations insoupçonnées sur le moi qu'il avait manifesté dans sa vie. Et surtout, mes obligeants informateurs me faisaient bénéficier de leur regard sur Duveyrier. Pour eux, c'était un parent, un oncle pas si lointain, il était présent non seulement dans les papiers qu'ils conservaient mais dans leurs traditions de famille. Mon passé d'ethnologue m'a certes appris à être précautionneux avec la tradition orale, mais ce qu'elle livre a une saveur différente de celle des archives. Ainsi, la grand-mère de Bruno de La Fournière lui avait transmis le souvenir d'une scène survenue lors d'un dîner du 24 avril 1892 à un moment où Duveyrier avait probablement pris sa décision fatale et où elle le voyait pour la dernière fois. L'homme dont je recevais ce souvenir à mon tour avait donc connu une femme qui fut la commensale de Duveyrier à la veille de sa mort. Entre l'explorateur et moi, la distance se raccourcissait, et je revenais aux archives – qui ont elles aussi leur saveur propre – avec un regard autre. J'avais fait déjà une expérience comparable dans mes recherches

antérieures sur Charles de Foucauld, avec la différence que, dans son cas, les tenants de la tradition orale sont en même temps les dépositaires d'une orthodoxie et les défenseurs d'une cause. Rien de tel ici. C'est pourquoi ma reconnaissance envers ceux qui m'ont transmis leurs souvenirs sur Duveyrier est sans mélange. Même si mon travail se fonde avant tout sur des sources écrites et si j'en porte seul la responsabilité, leurs paroles l'ont irrigué.

Note sur les transcriptions

Pour les noms de peuples, j'ai utilisé de préférence les graphies auxquelles Duveyrier a recouru dans *Les Touareg du Nord*. Je parle donc des Kel-Azdjer (et non, comme on écrit plutôt aujourd'hui, des Kel-Ajjer), des Oulâd Sîdi Cheikh, de la famille des Bakkây, etc.

J'ai cependant traité « touareg » comme le mot français qu'il est devenu, en lui donnant le féminin « touarègue » et le pluriel « touaregs » ou « touarègues ». Duveyrier a écrit le mot sous la forme *Touareg* dans le titre de son livre, sous la forme *touâreg* dans le corps du texte. Il écrivait, en marquant ou non les voyelles longues : un targui, une targuia, des targuiât, des touâreg.

De plus, Duveyrier lui-même a varié dans ses usages. Les notations qu'il a utilisées dans *La confrérie musulmane de Sîdi Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsî* sont parfois distinctes de celles des *Touareg du Nord*. Les Oulâd Sîdi Cheikh deviennent les Oulâd Sîdi Ech-Cheïkh, les Bakkây deviennent les Bakkâï, etc. J'ai bien sûr gardé sa graphie lorsque je l'ai cité.

Pour les noms de tribus touarègues, je m'en suis tenu dans le corps du texte à des transcription inspirées de celle de Charles de Foucauld (Orâghen, Imanghasâten), mais ai respecté dans les citations les transcriptions des auteurs cités.

Par ailleurs, les éditeurs de son journal de route semblent ne pas avoir toujours respecté les notations de son manuscrit. Ainsi, le chef touareg que Duveyrier appelle « Ikhenouïkhen » dans *Les Touareg du Nord* – et c'est la graphie qu'il utilise en général dans ses manuscrits, devient « Ikhenoukhen » dans la version publiée du journal. Là encore, j'ai respecté la graphie des passages cités. Le nom du chef touareg Ahitaghel est orthographié de toutes sortes de manières. J'ai respecté la graphie des passages cités, mais ai utilisé dans le corps du texte la seule graphie que j'estime correcte.

Pour les noms de lieux, j'ai respecté le choix des auteurs cités mais utilisé dans le corps du texte les graphies apparaissant sur les cartes les plus courantes. J'ai ainsi écrit « Ghadamès » et non « Ghadâmès » comme Duveyrier, « Ghat » et non « Rhat », « Rhât » ou « R'ât », « In-Salah » et non « In-Çalah », « Fès » et non « Fâs », « Tombouctou » et non « Timbouktou » ou « Tombouktou », etc. Cependant, j'ai transcrit « Azdjer » la région qu'il a visitée, et non « Ajjer » comme elle apparaît

aujourd'hui sur les cartes, car le mot apparaît trop souvent sous la première forme dans les citations pour que je recoure à la seconde.

Plusieurs auteurs transcrivent « à l'arabe » les noms touaregs, de sorte que le « ag », ou « agg » touareg (« fils de ») devient « ben » dans certaines citations.

Pour les confréries musulmanes dont il est beaucoup question dans le livre, il m'a fallu faire des choix. La transcription « Sanûsiyya » reprend celle qu'utilise Jean-Louis Triaud dans le titre de son livre, qui me paraît devoir faire autorité sur ce point. Cependant, au lieu de donner comme il le fait le nom de *Sanûsi* aux membres de cette confrérie, j'ai préféré utilisé le mot « senoussiste » que l'usage a répandu au point d'en faire un mot français (il apparaît par exemple dans les documents juridiques relatifs à l'actuel conflit frontalier entre la Libye et le Tchad). J'ai fait de même pour les autres confréries. Ainsi, je parle de la « Tijâniyya », mais je donne à ses membres le nom aujourd'hui très répandu de Tidjanes.

Quelques patronymes européens comme « Tinne » ou « Mélesville » sont transcrits incorrectement par certains des auteurs cités (« Tinné », « Melesville »). J'ai comme toujours respecté le texte cité.

Le résultat n'est pas d'une cohérence parfaite, mais j'y ai concilié comme je l'ai pu les deux exigences contradictoires de la simplicité typographique et du respect des sources. À l'occasion, quitte à répéter ce que dit déjà la présente notice, des notes infrapaginales commentent mes choix de transcription.

Par ailleurs, j'ai respecté, comme il se doit, la graphie des manuscrits que je cite. En particulier, j'ai conservé partout l'orthographe et la ponctuation du scripteur, fussent-elles défectueuses (le jeune Duveyrier, et Madame Guillaume n'ont qu'une connaissance très approximative de l'orthographe). Certaines fautes risquant de rendre la phrase incompréhensible, je les ai fait suivre de la tournure correcte entre crochets. Je n'ai pas fait suivre d'un *[sic]* les fautes d'orthographe, sauf là où le lecteur pourrait croire à une coquille. J'ai adopté le même usage pour les fautes apparaissant dans les textes imprimés.

I L'enfance d'un explorateur

« Nous sommes issus d'une ancienne famille noble du Languedoc ». Ainsi commence une note manuscrite que Duveyrier n'a pas datée mais qui doit être un peu postérieure à la fin de 1866¹. L'information a été reprise par son ami Charles Maunoir² – un homme dont j'aurai l'occasion de reparler – et par tous les commentateurs à sa suite. Or s'il avait lu plus attentivement les *Anecdotes historiques, par un témoin oculaire, le baron D. V.*, tirées à cent exemplaires, que son grand-père Honoré-Nicolas Marie Duveyrier publia en 1837 dans un anonymat qui ne trompa personne, Henri aurait été moins affirmatif. Mon père Gaspard, écrit l'auteur, « se croyait et se disait noble, issu d'une famille ancienne du Languedoc³ ». Des origines prétendument languedociennes de Gaspard, les *Anecdotes* ne disent rien, mais la documentation rassemblée par Henry de Lander montre que les Duveyrier (ou Veyrier) sont en réalité une vieille famille provençale, attachée à Pignans et Aix-en-Provence depuis au moins le début du XVII^e siècle. Elles sont plus disertes sur ses prétentions nobiliaires. Si Gaspard se démena tant qu'il finit effectivement par passer pour chevalier, je n'ai pas l'impression que son fils lui reconnaisse d'autre lettre d'anoblissement qu'un court billet où Louis XV transmet ses ordres au « sieur chevalier Duveyrier ». À quoi s'ajoutait, tout de même, une croix de Saint-Louis à peine mentionnée par les *Anecdotes*, qui lui valait une manière d'ennoblissement, personnel et non transmissible⁴. Son fils aîné Martial la reçut aussi. Le cadet Honoré-Nicolas ne reçut rien ; il fut en 1789 élu représentant du district de Saint-Étienne-du-Mont par l'assemblée des électeurs du Tiers. En 1790 puis 1791, l'Assemblée nationale le chargea de deux missions délicates, dont la seconde lui valut d'être arrêté pour quelques semaines par l'armée des Princes. En août 1792, une autre arrestation faillit lui être fatale : jeté à la prison de l'Abbaye sur

1. Fonds Lander.

2. Maunoir 1905 : ix.

3. Duveyrier, Baron Honoré 1907 : 3-4.

4. Voir Mazas 1860 : 277 & 417. (Cette source m'a été indiquée par Henry de Lander).

ordre de Robespierre, il n'en sortit, dans des circonstances mal éclaircies, qu'à la veille des massacres de septembre. En 1793, ayant quitté la France à la faveur d'une nouvelle mission, il préféra n'y revenir que sous le Directoire. Un émigré donc, mais membre de ce que madame de Staël a appelé la « bonne » émigration. Il siégea par la suite au Tribunat, où il se distingua par une courageuse insolence avant de compter parmi ceux qui réclamèrent l'établissement de l'Empire. Napoléon le fit baron, titre indiscutable et transmissible celui-là, que Charles X accepta de confirmer en 1825¹. Les *Anecdotes* donnent l'image d'un homme plein de la politesse du XVIII^e siècle, philosophe à sa manière, qui avait applaudi à 1789 et gémi de 1793.

Ménilmontant

À vrai dire, bien qu'il en excipe dans sa note manuscrite, les prétentions de son aïeul Gaspard n'ont pas beaucoup compté dans la vie du voyageur. C'est que son père Charles avait très jeune rejoint un milieu où elles n'étaient point reçues – un milieu qui, comme le dirait en 1858 un correspondant d'Henri, avait « reconnu et proclamé l'abolition de tous les privilèges de la naissance ». Né en 1803, Charles Duveyrier était un cadet. Son demi-frère Honoré-Joseph, né en 1787 d'un premier mariage d'Honoré-Nicolas Marie, devait s'illustrer dans le monde du théâtre sous le nom de Mélesville. Charles, dès 1829 ou peut-être même avant, se convertit au saint-simonisme.

Claude-Henri de Rouvroy de Saint-Simon (1760-1825), bien qu'il n'eût point cultivé les préjugés de son parent le mémorialiste, n'avait jamais douté d'être promis à un grand destin. Vérité ou légende, on raconte que, dans sa jeunesse, il avait chargé son domestique de le réveiller chaque matin en lui disant : « Souvenez-vous, monsieur le Comte, que vous avez de grandes choses à faire². » Ces grandes choses, il n'avait trouvé qu'à la veille de sa mort la voie par laquelle elles se réaliseraient. Il écrivit alors le *Nouveau christianisme*, opuscule inachevé qui clôturait une longue liste de libelles souvent extravagants, parfois inspirés. Il y adjurait ses semblables de revenir à l'essence d'un christianisme que tous les clergés en place avaient dévoyé. « Dans le nouveau

1. Le 7 juillet 1825, d'après les documents en possession de Henry de Lander.

2. Charlety 1931 : 8.

christianisme » dont il appelait l'avènement, « toute la morale sera[it] déduite directement de ce principe : les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres ; et ce principe, qui appartient au christianisme primitif, éprouvera une transfiguration d'après laquelle il sera présenté comme devant être aujourd'hui le but de tous les travaux religieux. Ce principe régénéré sera présenté de la manière suivante : la religion doit diriger la société vers le grand but de l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus pauvre¹. » Les progrès réalisés dans les sciences d'observation et l'art des « grandes combinaisons industrielles² » rendaient désormais possible l'accomplissement de cette sainte mission.

Groupés autour de l'homme qui avait reçu ses dernières paroles, un ancien répétiteur à l'École polytechnique nommé Olinde Rodrigues, quelques disciples avaient fondé un journal destiné à propager sa doctrine et à préciser les perspectives immenses que ses brochures n'avaient qu'esquissées. *Le Producteur* parut de 1825 à 1826. Ils y disaient leur foi dans les vertus pacificatrices de l'industrie, invitaient leurs contemporains à se détourner de l'individualisme des Lumières et à associer leurs efforts pour édifier un monde nouveau là où la Révolution n'avait fait que détruire le monde ancien. Le temps allait bientôt venir où le globe serait couvert « d'une innombrable et fraternelle population, n'ayant plus qu'un même intérêt et une même pensée, l'exploitation complète et méthodique de la planète³ ». Enthousiastes, ces premiers saint-simoniens n'avaient pas encore versé dans l'exaltation. La rédaction du *Producteur* comptait aussi à leurs côtés des collaborateurs qui, sans adhérer aux vaticinations du prophète défunt, partageaient leur souci d'organiser l'activité humaine sur des bases plus collectives. « Association », tel fut le maître mot du journal⁴. Une association dont les moyens devaient être les sociétés par actions et les établissements de crédit – à quoi s'ajoutait un instrument où le disciple Michel Chevalier verrait bientôt le symbole le plus parfait, dans l'ordre matériel, de l'association universelle : le chemin de fer⁵.

1. Saint-Simon 1966 : 117.

2. Saint-Simon 1966 : 154.

3. Charlety 1931 : 35.

4. Picon 2002 : 64 *sqq.*

5. Chevalier 1832b.

Après les prophètes, viennent ceux qui en leur nom fondent une nouvelle religion. Le personnage qui devait jouer ce rôle n'avait guère connu Saint-Simon de son vivant. C'était un ancien élève de l'École polytechnique né en 1796, Prosper Barthélemy Enfantin. Si l'on veut voir en Olinde Rodrigues une réplique de Jacques le Juste, Enfantin – bien qu'il ait plutôt eu tendance à se prendre pour Jésus-Christ – serait une version assez approchante de l'apôtre Paul, en plus insidieux mais en tout aussi prompt à l'anathème. Son charme, d'aucuns diraient plus tard son « magnétisme », allait lui donner la prééminence dans le cercle des fidèles et en faire le pape d'une Église dont la naissance peut être datée du 31 décembre 1829. Ce jour-là, sanctionnant de son autorité les décisions prises une semaine plus tôt par le collège des disciples les plus anciens, Olinde Rodrigues proclama la primauté spirituelle de Prosper Enfantin et de l'ancien *carbonaro* Saint-Amand Bazard. La scène se déroulait dans l'appartement de Charles Duveyrier. Dans le même temps, les fidèles prenaient le contrôle du journal *Le Globe* et en faisaient l'organe de diffusion de la doctrine. En avril 1832, quand Enfantin, devenu le seul Père suprême après que Bazard eut fait schisme, se retira avec quarante apôtres dans sa propriété de Ménilmontant, Charles était du nombre. Sur le gilet que les cénobites devaient marquer de leur nom, Enfantin écrivit : « Le Père ». Sur le sien, Duveyrier avait écrit : « Charles, poète de Dieu ». Poète, il avait du moins le désir de l'être. Dans un texte écrit cette année-là, « La Ville Nouvelle ou le Paris des Saint-Simoniens », il détaillait magnifiquement, ville de pierre, de fer et de verre, la nouvelle Jérusalem qui se dresserait sur l'emplacement de Paris après la venue des temps espérés par les quarante prosélytes¹. Ces hommes ardents et généreux que la clôture portait à l'exaltation ne doutaient pas que l'*eschaton* annoncé par Saint-Simon allait bientôt s'accomplir. Dans une série d'articles publiés par *Le Globe*, Michel Chevalier en avait, du reste, esquissé la figure dès avant que les portes du cloître ne se referment sur eux². Il y rêvait d'une Méditerranée devenue comme un vaste forum entouré d'or et de pourpre, orné de guirlandes et de fleurs, autour duquel communieraient les peuples aujourd'hui divisés. Les bateaux à vapeur y reliaient des golfes où le chemin de fer déverserait les produits de l'industrie. Cessant d'être le champ clos où l'Orient

1. Duveyrier, Charles 1832.

2. Chevalier 1832a et 1832b.

et l'Occident s'étaient livrés bataille depuis l'*Iliade*, elle serait leur lit nuptial, tandis que les poètes, las de chanter des épopées désormais sans objet, entonneraient leur épithalame. Cette nouvelle *Apocalypse*, qu'il avait intitulée « Système de la Méditerranée », allait inspirer par la suite toute la pensée coloniale des saint-simoniens.

Autant de rêveries que les disciples étendraient encore jusqu'à leur faire atteindre les dimensions du monde. Le jour allait venir où ils pareiraient la terre comme on pare le visage d'une déesse; ils uniraient la race noire à la race blanche, ils fertiliseraient les déserts, ils les perceraient de routes... Car, après la mer, le désert aurait sa place dans leurs visions, et certains d'entre eux iraient bientôt vers lui. L'épisode de Ménilmontant s'acheva, en effet, au bout de quelques mois sans que l'exaltation eschatologique ne quitte pour autant les proches du Père. La prédication ayant échoué en Occident, il leur fallait faire route vers l'Orient. En 1833, quelques missionnaires conduits par Barrault s'embarquèrent vers Constantinople, où devait se manifester l'orientale parèdre appelée à s'unir au Père en un couple messianique et régénérateur. Ces Compagnons de la Femme, comme ils se dénommaient, déchantèrent très vite : le sultan Mahmoud n'apparaissait pas très disposé à accueillir les apôtres du nouveau culte. En 1834, Enfantin lui-même et quelques compagnons allèrent à leur tour à Alexandrie avec des intentions plus terrestres : il s'agissait de convaincre Méhémet-Ali de faire creuser « le canal-des-deux-mers rêvé par Napoléon¹ » et avant lui par les ministres de Louis XVI².

La communauté saint-simonienne avait connu entre-temps des moments difficiles. En août 1832, plusieurs de ses membres comparurent devant la cour d'assises. Leurs idées sur le mariage étaient jugées immorales, et ils avaient contrevenu aux articles qui régissaient le droit de réunion. Michel Chevalier, Charles Duveyrier et Prosper Enfantin furent condamnés à un an de prison. Alfred de Musset qualifia ce châtimeur de « bien sévère », jugeant que les extravagances de la secte relevaient moins des tribunaux que « des tréteaux du vaudeville et des variétés³ ». Honoré-Nicolas Marie Duveyrier ne devait pas être loin de penser la même chose car c'est en plaidant la folie

1. Régnier 2000 : 250; voir aussi Régnier 1989.

2. Frémeaux 1991 : 33.

3. *Chronique de la quinzaine* du 30 août 1832.

qu'il implora pour son fils la clémence de Louis-Philippe : il demandait que Charles fût interné dans une maison de santé où sa famille pourrait le visiter et d'où seraient exclus les membres de la secte qui l'avaient égaré¹. Tout philosophe qu'il était, ou peut-être justement parce qu'il l'était, le vieux rescapé de la Terreur pardonnait au fils prodigue mais ne goûtait pas ses errements. Le roi l'écouta, Charles fut relâché. Ses deux compagnons le furent à leur tour un peu plus tard : à la réflexion, les autorités avaient trouvé elles aussi le jugement un peu sévère...

À l'époque où Henri préparait son voyage, les quarante de Ménilmontant étaient depuis longtemps rentrés dans le siècle, et pour la plupart revenus de leurs chimères. L'aventure égyptienne s'était achevée, Ferdinand de Lesseps réalisait à leur place le rêve de Napoléon. Mais beaucoup d'hommes distingués, qui ne gardaient de Saint-Simon que sa foi dans les promesses d'une industrialisation alors naissante, se réclamaient d'un saint-simonisme terrestre et pragmatique. Banquiers, industriels, publicistes, officiers des bureaux arabes, ils avaient la faveur de Napoléon III et leur influence dans les cercles du pouvoir était considérable. Michel Chevalier enseignait l'économie au Collège de France et dictait la politique économique du régime. Le Père avait eu plus de mal à retourner à l'état laïque; quand une décision royale du 18 août 1839 l'avait fait membre de la Commission chargée de recherches et d'explorations scientifiques en Algérie², il s'était trouvé à l'étroit dans le rôle qu'on lui confiait, simple commissaire parmi d'autres. Aussi avait-il publié sa contribution à part, sous le titre *La colonisation de l'Algérie*. Il y présentait la colonie algérienne comme le lieu où se produirait cette rencontre de l'Orient et de l'Occident dont les saint-simoniens n'avaient cessé de cultiver l'espérance. La France y apporterait l'association industrielle, la tribu arabe donnerait le modèle de l'association morale que notre individualisme nous rendait incapable de réaliser par nous-mêmes. En l'occurrence, la rencontre se faisait surtout entre un vainqueur et un vaincu, mais cela ne le dérangeait pas trop. Tout d'abord, le vainqueur était prié d'être généreux, et là Enfantin citait le mot fameux de Montesquieu : « C'est à un conquérant de réparer une partie des maux qu'il a faits. Je définis

1. Voir Tourneux 1907 : xxv.

2. Voir Nordman 1998.

ainsi le droit de conquête : un droit nécessaire, légitime et malheureux, qui laisse toujours à payer une dette immense, pour s'acquitter envers la nature humaine¹. » De plus, semblables rencontres avaient déjà eu lieu dans le passé, avec de merveilleux résultats : la Grèce conquise par Rome lui avait appris la poésie et les arts ; nos armées avaient rapporté d'Italie les germes de notre Renaissance². Dans cette veine, il devenait lyrique³ :

Homère inspira l'Italie, et Dante la France ; or l'Algérie possède le grand poème du *pasteur*, la poésie du plus ardent amant de la *nature*, du plus brillant peintre des richesses et des splendeurs de la terre. Chateaubriand et Lamartine, depuis longtemps, sont allés lire, en Orient, le grand livre qu'avant eux Napoléon avait ouvert pour finir le XVIII^e siècle et commencer le nouveau ; Hugo s'en est inspiré ; et tous les peuples d'Europe, écoutant la voix de ces grands prophètes, ont marché, les uns vers la Perse, d'autres vers la Syrie, nous vers l'Afrique, où nous nous sommes établis ; tous vers les peuples enfantés par un chef de *tribu*, par un *pasteur* ; et qui portent son nom, le nom de MAHOMET.

Tout cela ne manquait pas d'une certaine générosité, puisque, sur le plan moral au moins, le colonisé apparaissait comme supérieur au colonisateur. Certains passages pouvaient même passer, à condition d'être isolés de leur contexte, pour une condamnation de la colonisation. Mais la condamnation portait sur les modalités, non sur le principe. Pour le réformateur qu'il entendait être, la colonisation de l'Algérie était une trop bonne aubaine pour qu'il envisageât d'y renoncer. Persuadé depuis toujours de posséder la science des fins dernières, il n'avait jamais désespéré que ses contemporains ne consentent un jour à emprunter les chemins que sa sagesse leur désignait ; qu'ils pussent librement choisir leur voie, cela, il ne l'imaginait guère. En France, il n'avait pas pu se faire entendre d'un peuple décidément trop turbulent. En Égypte, c'est le pacha qui était resté rétif. En Algérie, par chance, il n'y avait pas de peuple à convaincre ; aux colons, il était assez facile d'imposer une discipline toute militaire, ce que le fameux régime dit du sabre leur imposait d'ailleurs déjà dans les zones d'administration militaire sans que les saint-simoniens y fussent pour rien ; quant aux colonisés, ils n'avaient pas à donner leur avis puisque vaincus. Certaines

1. *Esprit des Lois*, x, 4, cité in Enfantin 1843 : 33.

2. Enfantin 1843 : 149.

3. Enfantin 1843 : 150.

des dispositions qu'il leur prévoyait annonçaient même le sinistre code de l'indigénat¹ : Tout indigène trouvé de nuit, même sans armes, sur le territoire réservé aux colons sera condamné à dix journées de travail et ne pourra prétendre au port d'armes pendant cinq ans. Tout indigène trouvé en armes sur le territoire réservé aux colons sera, le jour, considéré comme voleur, et la nuit considéré comme assassin, et alors déporté à Cayenne ou dans une autre colonie française.

Évidemment, il lui fallait tout de même convaincre ceux qui avaient le pouvoir de décider et de contraindre. Malheureusement pour lui, tous ses efforts pour intéresser le gouvernement à ses idées furent vains. Tout au plus le duc d'Orléans, contacté par l'intermédiaire de l'industriel François Barthélemy Arlès-Dufour – un converti de la première heure qui s'était tenu à l'écart de l'épisode de Ménilmontant –, se montra-t-il « disposé à appuyer la demande que ferait M. Enfantin d'une sous-préfecture² ». Et puis, le temps passant, le Père suprême avait fini par se résigner à la banalité d'une vie de notable. Sans avoir renié les croyances dont il s'était voulu le prophète, il figurait désormais dans les conseils d'administration de plusieurs sociétés. C'est notamment à lui qu'on doit la fusion des compagnies de chemin de fer qui se partageaient alors le trajet de Paris à Marseille. Lui aussi était donc revenu au saint-simoniisme raisonnable du *Producteur*. Sur le Prosper Enfantin de ces années-là, je ne citerai qu'un témoignage, point trop bienveillant mais assez ressemblant – les portraits-charge le sont toujours :

Le père Enfantin a en quelque sorte abdiqué, il se contente d'inspirer Félicien David³, son vieux et fidèle disciple, et de lui soumettre la salle des Italiens par la puissance de son regard ; il se cache temporairement sous les apparences d'un ingénieur très instruit, et ce n'est que par quelques rares boutades qu'il trahit son premier état.

Dans la tournée scientifique qu'il a faite dernièrement en Algérie, la rencontre d'un crapaud particulièrement hideux, jusqu'à présent inconnu, lui arracha ces paroles significatives : « Voilà comme *votre* dieu travaille. » Et son sourire plein d'ironie semblait vouloir dire : Les crapauds de ma fabrique sont bien supérieurs.

1. Enfantin 1843 : 344-345.

2. Charlety 1931 : 222.

3. Compositeur connu notamment pour ses pièces orientalisantes. À Ménilmontant, il avait composé la musique des liturgies saint-simoniennes.

Une fois, pendant la splendeur du Saint-Simonisme, nous avons eu l'honneur de contempler au ciel de la rue Monsigny¹ la face resplendissante du père. – C'était une fort belle face. Il nous imposa les mains, et nous sentîmes, était-ce une illusion ou une réalité? des effluves brûlants nous parcourir les cheveux. Le fanatisme qu'il inspirait à ses adeptes était sans bornes, et, aujourd'hui, bien que l'école soit dispersée, le dieu déchu a conservé toute la vénération de ses dévots.

Le texte a paru dans *La Presse* du 29 juin 1845, et le portraitiste s'appelle Gérard de Nerval².

Quant à l'ancien poète de Dieu, il partageait son temps entre la littérature, le journalisme et des aventures financières où son désintéressement enrichissait les autres et le ruina. En 1845, il avait introduit en France le système de la petite annonce qui ferait la fortune d'Havas³. Avec quelques autres saint-simoniens, il allait bientôt échafauder un projet d'encyclopédie qui aurait été la dernière réalisation du saint-simonisme. Malgré l'appui du financier Isaac Pereire, autre vieux converti ayant suivi le même parcours qu'Arlès-Dufour, l'affaire fut un échec qui hâta peut-être sa fin⁴. C'était plutôt aux philosophes des Lumières que ses contemporains se plaisaient désormais à le comparer, pas toujours à son avantage. Sainte-Beuve le tenait pour un émule de Diderot, mais l'émule, comme on le voit, n'aura pas été très heureux. Arlès-Dufour en faisait le constat cruel dès avant que l'échec de l'entreprise eût été consommé, dans une lettre où il déplorait qu'Isaac Pereire mît « ce pauvre poète » au même rang qu'« un Dalambert [sic] ou un Diderot⁵ ». En 1869, un historien du Second Empire dirait le même genre de chose, la brusquerie en moins, dans un joli portrait du personnage⁶ :

Charles Duveyrier, ancien poète de Dieu, disciple bien-aimé du père Enfantin, auteur dramatique, journaliste, industriel, avait touché à toute chose, et dans toute chose il avait apporté un grand désintéressement;

1. Le local où les saint-simoniens dispensèrent leurs premières prédications se trouvait au 6, rue Monsigny.

2. Nerval 1978 : 1258

3. Voir, pour une étude récente, Mattelart 1997.

4. C'est du moins ce qu'Henri Duveyrier sous-entend dans une lettre à Maunoir du 16 septembre 1872 (fonds Lander).

5. Lettre à Prosper Enfantin du 25 décembre 1862 (Ars/7687/146).

6. Delord 1869-1870, I : 629.

esprit original, rempli d'idées, il en faisait naître chez les autres : son intelligence s'intéressait à tout comme celle de Voltaire, dont malheureusement elle n'avait pas la clarté.

Mais les mots les plus justes sur lui, c'est comme souvent la tendresse qui les a dictés. Le 10 novembre 1866, George Sand écrivait à Gustave Flaubert¹ :

En arrivant à Paris j'apprends une triste nouvelle. Hier soir pendant que nous causions – et je crois qu'avant-hier nous avons parlé de lui – mourait mon ami Charles Duveyrier, le plus tendre cœur et l'esprit le plus naïf. On l'enterre demain ! Il avait un an de plus que moi. Ma génération s'en va pièce à pièce. Lui survivrai-je ? Je ne le désire pas ardemment, surtout les jours de deuil et d'adieux. [...]. Littérairement ce n'était pas un homme de 1^{er} ordre, on l'aimait pour sa bonté et sa spontanéité. Moins occupé d'affaires et de philosophie, il eût eu un talent charmant.

Le 29 juin 1870, elle écrivait encore au même² :

Peu de temps avant sa mort, Duveyrier qui paraissait guéri me disait : « Lequel de nous partira le premier ? » Nous étions juste du même âge. Il se plaignait de ce que les premiers envolés ne pouvaient pas faire savoir à ceux qui restaient s'ils étaient heureux et s'ils se souvenaient de leurs amis. Je disais *Qui sait ?* Alors nous nous étions juré de nous apparaître l'un à l'autre, de tâcher au moins de nous parler, le premier mort au survivant. Il n'est pas venu, je l'attendais, il ne m'a rien dit. C'était un cœur des plus tendres et une sincère volonté. Il n'a pas pu ; cela n'est pas permis, ou bien moi je n'ai ni entendu ni compris.

Le poète de Dieu eût pu avoir du talent, et il savait se faire aimer...

Soucieux peut-être d'éviter à son fils ses propres déboires, Charles l'envoya en Allemagne à l'âge de quatorze ans pour lui faire suivre une formation commerciale. Émerit affirme qu'il voulait en faire le rénovateur saint-simonien du commerce, comme d'autres l'avaient été pour l'industrie, les transports et la banque³, mais je doute fort que la doctrine de Saint-Simon ait gouverné sa vie de façon si entière. Dans une notice autobiographique écrite vers 1864, Henri lui-même présente les choses plus simplement – et plus plausiblement : « Je suis né en 1840 ; j'ai fait mes classes jusqu'à la troisième, moment où mon père me

1. George Sand 1985 : 172.

2. George Sand 1987 : 105.

3. Émerit 1941 : 220

conduisit en Allemagne, pour diriger mon éducation dans une voie qui donnât l'indépendance et le gagne-pain plus rapidement que la filière universitaire tout en formant l'esprit¹. »

Le collégien de Lautrach

Ce séjour en Allemagne (plus précisément à Lautrach, en Bavière, puis à Leipzig) nous a valu le premier écrit que Duveyrier ait laissé. C'est un cahier d'une centaine de pages, couverte d'une petite écriture appliquée et régulière. On lit sur la page de garde² :

Journal
Depuis le 1^{er} août 1854³ jusqu'au 21 août 1855
Continué jusqu'au 1^{er} janvier 1857
Henri Duveyrier
Paris, Genève, Lautrach

Les pages intérieures portent la trace des annotations que Pottier s'est permis d'y crayonner lorsqu'il l'a consulté : certains passages sont soulignés d'un trait dans la marge, accompagnés parfois d'un mot de commentaire, et ce sont précisément les passages qu'il cite dans son livre avec les mêmes commentaires. Voilà qui nous informe au moins sur l'assurance épaisse et tranquille d'un biographe que le doute n'effleurait guère : Duveyrier lui appartient. Appliquant consciencieusement les lois du genre, il s'est attaché à relever les traits censés annoncer chez le jeune homme les qualités qu'il démontrerait à l'âge adulte. On y trouve, nous dit-il, « la preuve de la bonté de Duveyrier⁴ ». Il n'y a assurément pas une once de méchanceté chez cet adolescent grave et un peu triste, mais il ne faudrait pas oublier que le diariste n'écrit pas pour lui-même :

Je commence mon journal, lit-on à la première page, au moment où va se dérouler ma carrière d'homme, j'ai maintenant quatorze ans et demi, et mon père m'a envoyé en Allemagne pour y apprendre promptement

1. AN 47 AP 1, dossier 3.

2. AN 47 AP 2, dossier 1.

3. Comme il l'indique dans l'exorde citée plus loin, Duveyrier n'a commencé à rédiger son journal que quatre mois après cette date. Les événements survenus entre le 1^{er} août 1854 et le moment où il a effectivement commencé à rédiger son journal sont relatés après coup.

4. Pottier 1938 : 24.

l'allemand afin de me mettre a même de gagner ma vie de bonne heure. Mon frère Pierre a été conduit par mon oncle Denie¹ à Naples parce que sa santé ne pouvait pas supporter la rigueur des hivers de Paris; ce bon Pierre a fait un journal et il me l'écrira chaque mois et moi-même je le transcrirai sur un carnet a part pour en avoir une copie. C'est lui qui m'a donné l'idée de faire ce journal; heureusement que j'avais écrit mon voyage en Suisse² et quelques autres faits de sorte que je n'aurai aucune peine à écrire mon journal depuis 4 mois. Je le fais pour que quand je serai grand, je puisse relire les actions de ma jeunesse, je le fais aussi pour que mon père et mon frère puissent savoir ce que je fais et ce que je ne pourrais pas leur écrire.

Duveyrier vit donc dans ce journal sous le regard des siens, ce qui suffit à expliquer qu'il n'y montre que des sentiments avouables. En dehors, tout de même, de quelques emportements. Le docile enfant du poète de Dieu est intraitable sur ce qu'il estime lui revenir, et relate avec tous leurs détails les quelques incidents qui l'ont opposé à ses professeurs. Et, puis, là où Pottier voit de la bonté – elle est indiscutable – autre chose me frappe. Voici, datée d'août 1854, la première scène que rapporte le journal :

Il y avait déjà plus de deux mois que ma pauvre mère était malade d'un catharre de poitrine, dont je ne soupçonnai [sic] pas la gravité; lorsqu'un jour, mon frère qui était externe (à la pension de l'abbé Levêque) vint me trouver les larmes aux yeux et me dit que je n'avais plus de mère, je ne voulus point le croire, hélas! ce n'était que trop vrai. Monsieur Levêque qui se promenait en ce moment me demanda la cause de ma tristesse, je le lui dis, alors il me voulut tranquilliser avec sa bonté habituelle; mais mon oncle Edouard³ arriva nous dit la vérité, et nous emmena a Passy. Mon pauvre frère pleurait beaucoup, il me faisait pitié. Nous arrivons, notre père vient nous recevoir, nous nous jetons dans ses bras et pendant quelque temps nous ne pouvons que pleurer. Enfin, il nous mène au lit funèbre où était étendue la meilleure des mères, elle était étendue comme une statue d'ivoire, le sourire sur les lèvres, on l'aurait crue endormie. Je l'embrassai une dernière fois, et mon premier mouvement ensuite fut de me jeter à genoux et de prier Dieu de l'admettre au Paradis, mais insensiblement, je la priais de se souvenir de moi, elle n'avait pas besoin de mes prières, elle était au Paradis. Je descendis dans le salon, où était Mr [un blanc] qui me consola affectueusement. Le jour de l'enterrement, une foule d'amis arrivèrent de Paris, j'y remarquai notre bon ami Mr Adam, madame Leroy

1. La mère de Duveyrier était née Clare Denie.

2. L'excursion en Suisse a eu lieu à la fin d'août 1854, avant le départ pour l'Allemagne.

3. Edward Denie, frère de la défunte.

dont je me souviendrai toujours et madame derthal d'Arnoux [ou d'Arnaix] qui avait été brouillée avec ma mère mais qui comprenant sa faute pleurait beaucoup. Quand on descendit le cercueil en terre nous fondîmes en larmes, mon pauvre Pierre me disait en pleurant lui-même à chaudes larmes, « Henri, ne pleure pas. » Enfin pierre partit à Marly chez notre oncle Melesville¹, et moi à St Cloud avec mon oncle Edouard. Peu de jours après je rentrais en pension².

Admirable enfant, nous dit Pottier, qui malgré ses larmes se soucie moins de son propre chagrin que de celui de son frère cadet³. J'admire surtout la lucidité. Cet enfant de quatorze ans a déjà compris une chose que la vie nous a tous enseignée un jour ou l'autre : le plus amer dans nos deuils est que nous y souffrons d'abord de la souffrance des êtres aimés qu'ils frappent en même temps que nous. Il y a aussi une étrange égalité de ton, même dans cette scène douloureuse. Elle tient, je crois, à ce qu'il a adopté le point de vue que les narratologues appellent « externe » : les faits sont comme photographiés, ils sont rapportés non pas tellement tels qu'il les a ressentis mais plutôt tels qu'ils ont frappé son regard. Ces moments d'affliction ont quelque chose de poignant sous la plume de l'enfant, justement parce que ce sont des *scènes*, transcrites avec juste ce qu'il faut de détails pour que le lecteur puisse les visualiser ; à lire ce récit, on se représente sans peine, comme sur une succession de photographies, les protagonistes qui mêlent leurs larmes, montent ensuite dans la chambre mortuaire, puis redescendent dans le salon que les proches commencent d'emplir. On peut aussi se représenter le corps de la mère morte, dans cette apparence ambiguë que nous laissent à l'heure dernière ceux que nous avons aimés : encore là mais bientôt en allée, souriante comme une endormie mais déjà éburnéenne.

Pottier tient beaucoup à relever tout ce qui laisse entrevoir le futur explorateur, ce qui fait là aussi partie des lois du genre. Pour ma part, j'hésite un peu : un texte écrit pour les siens par un adolescent appliqué se doit de contenir quelques *descriptions*. Comme celle-ci, dans les premières pages du journal :

[25 août 1854] Genève, sur le lac qui porte son nom, me parut une belle ville. Elle est bien fortifiée et a des ponts levis aux portes. Le quai est

1. Duveyrier-Mélesville, demi-frère de Charles Duveyrier.

2. Son journal date l'arrivée à la pension de Lautrach du 26 septembre.

3. Pottier 1938 : 15.

magnifique il est propre entouré d'un parapet de pierre, et touche a un jardin public. Les batiments qui sont sur le lac consistent pour la plupart en tartanes, a larges ponts qui font le commerce. Il y a aussi des bateaux a vapeur assez beaux. Le lac est semblable a la mer, il était agité moutonnait et les vagues venaient se jeter sur le rivage avec un grand bruit. Le Rhône qui se jette dans ce lac du côté de la France en ressort a Genève il roulait des flots bleux qui me semblaient traîtres. Il passe sous une partie de la ville qui est batie sur pilotis. J'avais vu la nuit dernière l'endroit où le Rhône se perd près du fort de l'Écluse qui est bien fortifié.

Ce sont là des mots qu'il écrit pour son père, en s'efforçant à la bénignité. On retrouvera un peu de cette volonté de tout peindre au pastel dans les lettres qu'il lui écrira d'Afrique quatre ou cinq ans plus tard. Les adjectifs dont il adoucit ses phrases donnent à la scène l'aménité de ces paysages que les enfants dessinent pour les offrir à leurs parents : derrière les ponts-levis qui s'étaient un jour dressés comme des « cornes terribles¹ » face à un autre enfant sans mère, Genève lui a simplement paru « belle » et « bien fortifiée » ; des bateaux « assez beaux » y vont sur un lac où le Rhône jette des flots « bleus » qui n'ont de la trahison que le semblant. Son crayon n'est pas toujours aussi enfantin :

[26 septembre 1854] Lautrach est situé à 2 lieues de Mennigen et a 10 lieues d'Ulm ou passe le Danube. Une rivière assez considérable, l'Iller passe a Lautrach en outre la campagne est arrosée par une quantité de ruisseaux ou petites rivières entourées de saules et remplies de truites. Le village est entouré de forets de sapins très sombres dont la terre est couverte d'une mousse épaisse et verte. La situation de Lautrach est 48° de latitude N. et environ 8° de longitude à l'Orient de Paris. Les habitants ont encore les culottes courtes, et les femmes ont des chapeaux comme une couronne immense tissée d'or ou d'argent. Les églises ont le clocher comme le toit d'une mosquée Turke; elles sont très belles surtout celle de Steinbach qui est a une petite distance de Lautrach, il y a une statue miraculeuse de la Ste Vierge et une foule d'ex-voto. La population de Lautrach est très pieuse, et en Tyrol qui est voisin il y a une foule de croix et de statues pieuses répandues dans la campagne, et tous les vendredis on y tient une lumière allumée tout le jour. Les animaux les plus répandus à Lautrach sont, les chevaux qui sont fort beaux, et que les habitants soignent beaucoup, les bœufs et les vaches qui paissent par vingtaines dans les prés, les volailles et les chiens. [...] Les champs sont remplis de trous ou terriers unis entr'eux par des sentiers très longs, et forment des petites

1. Rousseau 1959a : 42.

villes souterraines de 10 a 100 trous, ils sont habités par de petits animaux grands comme des souris, mais qui ne leur ressemblent pas, et quand la neige a couvert la terre, ils rétablissent leurs sentiers dessous.

Étonnante mobilité d'un regard qui, des femmes couronnées d'or et d'argent, passe aux clochers à bulbe puis aux croix dont se peuple la campagne tyrolienne, parcourt des champs où paît un bétail bien soigné et devine sous la neige le trottement discret d'animaux inconnus. La piété des habitants a retenu son attention; il apprendra qu'elle a son revers :

[25 juillet 1855] Parmi ces villages [traversés lors d'une promenade], nous en remarquames deux, Illereichen et Kellnitz qui sont habités par des Juifs seulement. Ils y ont leur synagogue et leur école israelite. Nous vîmes ces villages qui ont un triste aspect; ils semblent sales, et mal entretenus, cependant quelques maisons étaient très belles, on remarquait parmi les plus belles, l'école et la synagogue, ainsi qu'à Illereichen, un édifice dont nous ignorons la destination. Les vieux Juifs sont réellement dégoûtants et vous soulèvent le cœur, je parle ici des plus pauvres (avares) ; mais j'ai vu des jeunes Juives, qui réellement sont les plus jolies personnes que j'aie vues en Allemagne (car à cause du travail les femmes sont ordinairement fort laides). Quant aux traits qui font distinguer les Juifs, il faut qu'ils soient bien marqués, puisque tous les allemands qui étaient dans la voiture pouvaient dire au premier coup d'œil : ceci est un Juif, celui-là pas. C'est étonnant comme les allemands portent une haine profonde pour ce pauvre peuple, ils les injurient, se moquent de leur culte, les persécutent pour ainsi dire, on voit bien que la malédiction du tout puissant est apesantie sur eux.

Passons pour l'instant sur la dernière phrase, dont je dirai un mot plus loin, et retenons ce qu'il dit de ces compagnons de route : «... tous les Allemands qui étaient dans la voiture pouvaient dire au premier coup d'œil : ceci est un Juif, celui-là pas. » Mobilité là encore du regard de Duveyrier, qui passe des villageois d'Illereichen et Kellnitz à ceux qui les regardent en même temps que lui. Comme toujours il ne juge pas, simplement il rapporte, et parfois s'étonne : qu'y a-t-il donc que mes compagnons de route voient et que moi je ne vois pas ? Le regard photographique de Duveyrier est trop candide pour voir ce qui n'est pas. Ce qui se voit ou s'entend, en revanche, il y est attentif, et sait le rapporter. Ainsi dans cette notation, datée du 29 août 1854 : « Les paysans sont très polis et vous disent bon jour ou bon soir selon l'heure qu'il est quand il vous rencontrent. » Toujours cette attention au détail, comme dans la scène funèbre qui ouvre le journal. Rien n'est

insignifiant pour le jeune Duveyrier, et c'est justement cela qui donne à sa voix ce ton monocorde. Plus tard, dans les textes hallucinés de la fin de sa vie, tout deviendra signifiant – ça n'est pas la même chose. Sur les traces d'une confrérie musulmane à laquelle il prêtera une puissance et une malveillance infinies, il scrutera les regards, interprétera les silences, s'alarmera de vétilles où il croira voir d'obscures menaces. Comme aujourd'hui pour ses compagnons d'excursion à Illereichen et Kellnitz, ce que des yeux candides ne savent pas voir lui deviendra visible, et les fantômes suscités par son imagination apeurée se mettront à danser sous ses yeux...

Alors, un futur explorateur? Disons qu'il démontre là des dispositions utiles à qui veut observer ses semblables. Il se serait fait romancier qu'elles lui auraient tout autant servi. Autre disposition qu'il a su mettre à profit dans ses voyages mais qui aurait aussi bien pu en faire un bon naturaliste : son intérêt pour l'histoire naturelle. On l'a vu quand il parlait des petits animaux qui fourmillent sous la neige. Il raconte ailleurs qu'il a ramassé des insectes dont il décide d'apprendre le nom allemand, ou qu'il a mis des fleurs dans son herbier.

Pottier parle des « souffrances qu'avait à endurer le jeune Français isolé dans un milieu cosmopolite où l'on trouvait, avec une majorité allemande, des représentants de presque toutes les nations européennes¹ ». Ça, c'est sa vision à lui, pas celle de Duveyrier. Notre biographe écrit après que deux guerres ont opposé la France à la Prusse et alors qu'une troisième s'annonce; de plus, je le soupçonne d'appartenir aux milieux pour qui le mot « cosmopolite » charriait alors des connotations péjoratives. Le collègue de Lautrach était effectivement cosmopolite, mais Duveyrier, dont la mère était anglaise et qui dans moins de trois ans sera fait membre de la Société orientale d'Allemagne, s'en accommode fort bien. Il a des relations très amicales avec un condisciple allemand qui, à sa joie, lui apprend de vieilles légendes bavaroises; il reçoit les confidences d'un Écossais; il est soucieux d'apprendre l'allemand, se réjouit de recueillir de vieux chants tudesques. Certes, sa qualité de Français lui est parfois rappelée d'une manière désagréable, mais ses professeurs, tout bavarois qu'ils soient, sont équitables dans la louange et le blâme, et il prend la chose moins au tragique que Pottier.

1. Pottier 1938 : 22.

Autre trait intéressant, et que Pottier n'a pas relevé, jugeant bien à tort qu'il allait de soi : l'enfant a reçu une éducation catholique. La toute dernière phrase du récit de sa promenade à Illereichen et Kellnitz témoignait incidemment d'un des préjugés que cette éducation charriait alors ; le « pauvre peuple » juif, dont il parle d'ailleurs sans haine et avec compassion, est pour lui un peuple maudit de Dieu. Il y a aussi une série d'autres notations plus précises : Henri va à confesse, il communie et fait ses Pâques, récite à l'occasion son chapelet, et « trouve que les protestants n'ont pas la bonne religion » – tout en étant, il est vrai, « loin de croire comme plusieurs que par cela même qu'on est protestant on est méchant ». Le zèle religieux de son saint-simonien de père n'était donc pas allé comme chez Enfantin et quelques-uns des apôtres jusqu'à l'hostilité envers les rites de l'Église romaine. À moins que Charles n'ait tout simplement fait à son épouse la concession de lui laisser élever leurs trois enfants dans la foi catholique. Ceci étant, je trouve à ce jeune catholique plus d'application que de ferveur. Les sacrements ne sont pour lui que des obligations dont on doit s'acquitter, pas très différentes en cela des obligations scolaires.

Disons tout de même que cet enfant si grave le plus souvent sait aussi jouer aux billes et batailler dans la neige. Ce n'est pas le seul trait qui tranche avec le sérieux dont il se départit si rarement. Malgré toutes ses bonnes résolutions de ne rien cacher aux siens, il a parfois tenté de se soustraire à leur regard. Je ne parle pas des notations mises dans un anglais approximatif que son père pouvait parfaitement déchiffrer, mais de véritables codes qu'il s'est forgés à l'occasion. Ainsi, le récit de sa dispute avec l'un de ses professeurs s'achève sur cette ligne : « al trapulp ed sem selpicsidnoc tno'm énnod nosiar. » Je laisse au lecteur le soin de faire les manipulations qui lui permettront de décoder en « la plupart de mes condisciples m'ont donné raison ». Voilà qui prouve au moins que le petit Français n'était pas si isolé que Pottier se laisse aller à le croire. Ailleurs, l'alphabet grec a servi à translittérer de l'anglais – moyennant quelques artifices : l'*h* est devenu un esprit rude, le *y* un *upsilon* et le *u* un *upsilon* avec un point souscrit, tandis que le *w* a été conservé tel quel (il faut croire que le collégien ne connaissait pas le *digamma*). Le passage ainsi crypté est la relation passablement confuse de ce qui semble avoir été un incident entre un enseignant et un autre élève. Ailleurs encore, il s'est composé un alphabet où des caractères de son invention se mêlent à des lettres grecques dont il a pour certaines changé la valeur. L'*epsilon*, le *lambda*, le *mu*, le *nu*, le *pi* et le *rho*

y ont gardé leur valeur, ce sur quoi j'ai pu m'appuyer pour déchiffrer le passage. Il y est question, une fois de plus, d'un différend avec un enseignant. L'habitude ne se perdra pas. Nous allons le voir recourir à ce genre de procédé dans le document que j'examine dans la deuxième partie du chapitre; et, dans le journal de son voyage en pays touareg, l'arabe et l'allemand lui serviront à cacher des secrets autrement plus délicats que ces cachotteries d'écolier.

Le journal bavarois ne couvre que la première des deux années qu'il a passées en Allemagne. Il s'arrête à la date du 22 août 1855, peu après cette phrase, datée du 5 août, où le sérieux a les accents de l'enfance qu'il va bientôt quitter : « J'ai lu aujourd'hui *Atala* par Chateaubriand, qui m'a semblé très bien écrit et qui est assez amusant. »

Je ne crois pas qu'il ait beaucoup appris en matière de commerce durant ces deux années allemandes car ses aspirations le poussaient ailleurs. La notice autobiographique citée plus haut se poursuit ainsi : « Je passai un an à Lautrach près du Tyrol, puis un an à Leipzig (Saxe), où tout en suivant les cours de l'école de commerce, je prenais des leçons d'arabe du célèbre orientaliste Fleischer, professeur de langues orientales à l'Université. Déjà alors, âgé de 16 ans, j'avais conçu le projet d'explorer quelque partie inconnue du continent africain. »

Le voyage à Laghouat

Son père s'inclina et lui fournit même les ressources nécessaires pour entreprendre en 1857 un voyage d'essai jusqu'aux lisières du Sahara : guidé par le saint-simonien Oscar Mac Carthy qui plus tard aiderait Charles de Foucauld à préparer son exploration du Maroc, Henri atteignit Laghouat le 24 mars et y passa une semaine. Il marchait là, apparemment sans le savoir, sur les traces d'un autre voyageur : en juin et juillet 1853, Eugène Fromentin avait visité Laghouat que les Français venaient d'investir au prix d'un horrible carnage, et y écrivit à Armand du Mesnil des lettres qui portent le deuil d'une « ville à moitié morte et de mort violente¹ ». Contrairement au journal bavarois, le texte que

1. Fromentin 1857 : 114. Ces lettres ont été rassemblées dans *Un été au Sahara*, que je cite d'après l'édition de 1857, la première sous forme de livre. Elles avaient d'abord paru en 1856 dans *La Revue de Paris* (voir Fromentin 1912 : 86). Rien dans les papiers de Duveyrier n'indique qu'il en ait eu connaissance avant son voyage.

Duveyrier a tiré de son voyage a été publié, ou du moins imprimé¹. En 1900, Charles Maunoir en a fait tirer cent cinquante exemplaires hors commerce, pour les offrir « en hommage intime, en souvenir de cœur aux personnes qui ont aimé Henri Duveyrier, qui l'ont aidé ou suivi dans sa carrière de voyageur ; qui, ayant eu des relations avec lui, ont pu apprécier la conscience de son savoir, la sincérité de son caractère² ». Ce n'est pas encore le récit d'une exploration, mais déjà celui d'un voyage, et cette fois il n'est pas illégitime d'y chercher, comme dit le préfacier, « les premières empreintes des traits qui constituèrent l'individualité très nette de notre grand explorateur³ ». Le livre s'orne en frontispice d'un portrait de Duveyrier « vers l'âge de 16 ans » ; son regard sombre, ses sourcils tendus, ses cheveux trop bien peignés, sa mâchoire butée lui en donnent presque le double, ce qui contraste singulièrement avec la juvénilité de son allure sur une autre photographie prise une trentaine d'années plus tard. Portrait sans sourire et sans joie, où l'écolier revêche qui se cabrait à Lautrach devant ses professeurs, l'adolescent qui ne voulait pas de la vie à laquelle on le destinait, et peut-être aussi l'enfant tôt mûri par le deuil, semblent être venus superposer leur image.

Le titre que l'éditeur a donné à l'ouvrage (*Journal d'un voyage dans la province d'Alger*) est trompeur, et le nom de « relation » que Duveyrier lui donne dans sa dédicace lui conviendrait mieux. Il l'a, en effet, rédigé après son retour d'Algérie, aux premiers mois d'un long séjour que son père lui fit faire en Angleterre pour qu'il y perfectionne son anglais. Le voyageur avait bien tenu un journal : trente-six feuillets qui sont parvenus jusqu'à nous⁴. Le premier porte l'en-tête :

Voyage en Afrique

Journal d'Henri Duveyrier

Le 10 mars, alors qu'il s'apprêtait à quitter Médéa pour s'enfoncer vers le Sud, il a ajouté au bas du feuillet en cours : « Voici mon cher père ce que je puis t'envoyer aujourd'hui comme suite à mon premier envoi. Je crois que maintenant tu resteras quelque temps sans avoir de

1. Cet ouvrage vient d'être réédité sous le même titre (voir Duveyrier 2006). Le présent chapitre reprend pour partie l'introduction que j'ai rédigée pour cette réédition.

2. Maunoir 1900 : v (voir Duveyrier 2006 : 43).

3. Maunoir 1900 : v (voir Duveyrier 2006 : 43).

4. AN, 47 AP 3, dossier 2.

mes nouvelles, mais sois assuré que je ne laisserai passer aucune occasion. » Ces lignes expliquent les traces de découpage qu'on discerne sur le bord gauche de tous les feuillets; il découpait les pages de son carnet de route et les envoyait à son père au fur et à mesure qu'il en avait rempli un certain nombre. Il pensait probablement dès ce moment à les récupérer à son retour pour en tirer un récit plus élaboré car on lit au verso du dernier feuillet, daté « les 10, 11 et 12 avril 1857 » :

Titre
Voyage dans le Mar'ebel
Et le S'ah'ra
(province d'Alger)...

Toutes suppositions que confirme une lettre à son père datée à Alger du 6 mars 1857 : « Je t'envoie par ce courrier mon journal tel que je l'ai tenu jusqu'à présent et quand je trouverai l'occasion je t'en enverrai la suite. Il se compose jusqu'à présent de 9 feuilles que je te prie de me conserver¹. »

Trois manuscrits conservés par le Centre des Archives nationales permettent de suivre le travail d'écriture qui l'a fait passer de ce journal à la relation publiée par Maunoir. Les deux premiers portent sur la page de garde la signature « Henri Duveyrier. Membre de la Société orientale d'Allemagne », ainsi que la mention « Londres. 27 juin 1857 » pour l'un, « Londres. Juillet 1857 » pour l'autre². Le manuscrit de juillet correspond à peu près au texte publié; des indications typographiques ajoutées au crayon attestent même qu'il s'agit précisément du document utilisé par l'imprimeur. Duveyrier y suit grosso modo le texte du journal, auquel il a retranché quelques passages et ajouté de nouveaux développements. Le manuscrit de juin représente dans cette évolution un degré intermédiaire, déjà très proche de l'état final; il comporte de plus en annexe le brouillon, rédigé en allemand, d'une notice linguistique que Duveyrier a publiée en 1858 dans une revue orientaliste de Berlin³. Le troisième manuscrit est un cahier dont à peu près une page sur deux est utilisée; on y trouve une copie du texte de juin, qu'Henri a fait précéder d'une note indiquant qu'elle a été effectuée par son frère

1. AN, 47 AP 3, dossier 1.

2. AN, 47 AP 3, dossier 2.

3. Il s'agit d'une note sur quatre dialectes berbères : voir Duveyrier 1858.

Pierre. Il y a fait quelques ajouts après coup sur les pages restées libres. Nous sommes donc en présence de quatre documents :

- a) le journal proprement dit
- b) le manuscrit de juin
- c) la copie faite par Pierre du manuscrit de juin
- d) le manuscrit de juillet (\approx^1 le texte imprimé)

Je vais surtout m'intéresser ici au texte de juillet, en le confrontant au besoin aux textes antérieurs.

Davantage encore que dans le journal bavarois, ce récit de voyage mêle la jeunesse à la maturité, la candeur à l'assurance. Et ce dès la longue dédicace placée en exergue de la brochure imprimée par Maunoir. Elle vaut la peine d'être citée quoique, ne l'ayant trouvée dans aucun des trois manuscrits, je ne puis la dater² :

Mon cher père,

Permetts-moi de te dédier cette relation de mon premier voyage, comme témoignage de la sincère reconnaissance que j'ai de ce que tu m'as donné les moyens de l'exécuter, et de la confiance en moi dont tu as fait preuve en me permettant de voyager seul dans un pays comme l'Algérie, à un âge où tous les fils ne jouissent pas de la confiance que tu as montrée à mon égard.

J'espère avoir profité de ce voyage autant que cela m'était possible. J'y ai beaucoup appris, tant en ce qui regarde l'étude de la nature, la géographie, l'histoire, la langue arabe, qu'en ce qui concerne la connaissance des hommes, en général. Si je n'ai pas mieux fait, c'est faute de notions générales sur le pays, que j'aurais dû posséder avant d'aller en Algérie, et dont j'ai bientôt senti la nécessité. Comme j'avais tout à apprendre, je n'ai pas pu entrer dans les détails autant que je l'aurais fait si j'avais eu, en arrivant, quelques notions vraies du pays et de ses habitants.

S'il m'est donné de faire un autre voyage en Algérie ou dans quelque autre partie du nord de l'Afrique, je ne serai plus tout à fait novice. J'ai perdu les préjugés qui courent en Europe sur le climat, la nature et les habitants de ces contrées, et je crois m'être formé, à cet égard, une opinion qui n'est pas éloignée de la vérité.

Ton fils affectionné et reconnaissant.

1. Légalité n'est qu'approximative. L'éditeur a crayonné sur le manuscrit un certain nombre de modifications, qu'on retrouve dans le texte imprimé. À très peu d'exceptions près (on en verra plus loin un exemple), il ne s'agit que d'infimes corrections stylistiques.

2. Duveyrier 1900, page non numérotée (voir Duveyrier 2006 : 47).

Si le fils est déférent, le voyageur sait qu'il a accédé au cercle très restreint de ceux qui se sont dépris des préjugés « qui courent en Europe ». En 1861, le retour de son voyage en pays touareg serait bien moins radieux. Cette dédicace montre en tout cas que le texte de juillet était, comme le journal proprement dit, destiné à être lu par son père. Au contraire de ce qu'il avait fait à Lautrach, il n'a pas cherché à se cacher de lui sous quelque code de son invention. Par contre, considérant en bon aîné qu'il y a des choses qu'on ne doit pas raconter aux enfants, il a mis deux passages hors de portée de son cadet (alors âgé de 14 ans). Le premier évoque les « mœurs faciles » des femmes de Bokhâri, auxquelles le journal faisait cette brève allusion :

[Bokhari, 13 mars] Les femmes de Bokhari ne se voilent pas; elles portent leurs cheveux en bandeaux tressés étalés en avant, à peu près comme on représente les sphinx égyptiens. Elles ont une réputation d'être de mœurs faciles. J'ai passé dans une rue où il y avait trois ou quatre jeunes femmes dont une ou deux étaient assez jolies et qui m'invitèrent à entrer chez elles, mais comme je me doutais à leur manière d'inviter que ce n'étaient pas autre chose que des filles publiques, je passai outre sans faire semblant de les voir.

Dans le manuscrit de juin, le développement beaucoup plus ample auquel l'épisode donne lieu a été rédigé en allemand. Pierre ne l'a pas recopié mais, sur la page laissée libre en regard de celle où l'on aurait pu s'attendre à le trouver, Henri en a inséré une traduction qu'il introduit par cet avertissement : « Je traduis dans mon journal [= de mon journal] le passage suivant, que je n'ai pas voulu que mon frère copiât, et que je réintègre à sa place. » Cette traduction est reprise sous une forme voisine dans la version finale, que voici¹ :

Les femmes de Bokhâri ne se voilent pas; cette mode, du reste, est inconnue aux Sahariennes. Elles se vêtissent de h'aik blancs ou rouges qui traînent par derrière. Leur coiffure consiste en un énorme turban derrière lequel est attaché le h'aik qui tombe. Elles tressent leurs cheveux en larges nattes qu'elles portent de chaque côté du visage en forme de bandeaux. Il est un peu difficile de l'expliquer par des paroles; mais les sphinx égyptiens peuvent donner une idée de cette manière d'arranger leurs cheveux.

Ces dames ont la réputation d'être légères et d'avoir des mœurs trop faciles, ce que je me garderai bien de nier. Comme je passais dans une des rues du K's'ar, quatre jolies filles vinrent à moi et m'invitèrent par des sourires et par des gestes à entrer dans leur maison. Je compris immédiatement ce que cela

1. Duveyrier 1900 : 36 (voir Duveyrier 2006 : 97).

signifiait, mais, comme j'avais résolu d'être très retenu dans mes rapports avec les personnes du sexe, je me vis forcé de ne pas faire une plus ample connaissance avec ces beautés arabes; cela avait l'air trop dangereux¹.

Il paraît que chez les Oueled Naïl, lorsqu'un chef de tente se trouve à la gêne, il envoie ses filles à Bokhâri ou dans quelque autre K's'ar où elles puissent mettre leurs charmes à profit. Lorsqu'elles ont amassé assez de douros, elles rentrent dans leur tribu et se marient.

L'autre passage, également rédigé en allemand dans le manuscrit de juin, ne figure sous aucune forme dans le cahier de Pierre et n'apparaît en français que dans une marge du manuscrit de juillet. Il fait suite à une notation que Henri n'a pas cachée à son frère et qui figurait dans le journal sous cette forme, reprise à peu près telle quelle en juin :

[Sidi-Makhelouf, 23 mars] J'ai vu dans ce poste une jeune fille de 12 ans environ, qui est vraiment fort jolie, et qui a des yeux d'un brillant extraordinaire. C'est jusqu'à présent la bédouine la plus jolie que j'aie vue.

En juillet, l'ensemble est devenu ceci² :

Je vis dans ce poste une jeune fille de douze ans environ, qui est fort jolie, elle a les yeux d'un brillant remarquable et c'est certainement la plus jolie bédouine que j'eus l'occasion de voir. Si je retourne ici, comme je l'espère, ce sera avec un bien grand plaisir que je passerai une huitaine chez mon libéral ami Ah'med-ben-bel-Abbas, pour puiser un peu de son érudition et celle de ses frères, voir ses manuscrits et jouir de la compagnie de sa jolie parente.

Duveyrier avait débarqué à Alger le 26 février 1857, deux jours avant d'atteindre son dix-septième anniversaire. Premiers instants de son premier voyage, voici ce qu'en dit le manuscrit de juillet, peu différent ici de celui de juin³ :

J'arrivai à Alger avec bien du contentement. Du bateau qui venait d'arriver dans la rade, je promenais mes regards avides sur cette ville dont j'avais tant entendu parler, et vers laquelle depuis quelque temps mes plus chers désirs s'étaient dirigés. Cette terre d'Afrique, que je voyais alors pour la première fois, avait pour moi quantité d'attraits; j'allais y voir des Arabes, et être

1. C'est du moins là ce qu'on lit dans le manuscrit de juillet. Mais l'éditeur (Maunoir?) a raturé au crayon la dernière phrase et l'a remplacée par celle-ci, qu'on retrouve dans l'ouvrage imprimé : « Je compris immédiatement ce que cela signifiait, mais je ne répondis point à leurs avances. »

2. Duveyrier 1900 : 46-47 (voir Duveyrier 2006 : 110).

3. Duveyrier 1900 : 1-2 (voir Duveyrier 2006 : 51).

en contact avec ce peuple que j'affectionnais déjà sans le connaître; j'allais voir une nature nouvelle et fouler ce continent mystérieux et si peu connu; enfin, j'étais alors tellement secoué par la mer, que je désirais sentir autre chose qu'un navire sous mes pieds. J'employais les quelques instants qu'il fallut attendre à bord le permis de débarquement, à contempler attentivement le spectacle de la ville, des jardins et des campagnes qui l'entourent, et enfin vers la gauche l'aspect imposant des hautes montagnes de la Kabylie indépendante¹, dont les cimes neigeuses s'élevaient à l'horizon. – Alger, bâti en amphithéâtre sur une colline, a la figure d'un cône blanchâtre, dont la ville française forme la base, et la ville mauresque couronnée par la K'as'ba, le sommet. Cette teinte blanche répandue sur Alger a frappé tous les voyageurs, et les Arabes mêmes ont sur Alger un joli dicton qui commence par : Eldjézâier (Alger), Keldjéïer (blanc) comme la chaux.

Promeneur, le regard grave et triste du collégien de Lautrach l'était déjà, mais je ne crois pas qu'on aurait pu le qualifier d'avide, tant la joie dont frémissent ces lignes était absente du journal bavarois. Une joie qui se double d'espérance. Le voyageur qui contemple la blancheur d'Alger se réjouit autant de ce qu'il verra bientôt que de ce qu'il a sous les yeux : « j'allais y voir des Arabes », « j'allais voir une nature nouvelle ». N'oublions pas cependant que tout cela n'a pas été écrit sur le moment. Ce narrateur avide, joyeux et plein d'espoir est la création d'un Duveyrier qui met en scène des souvenirs vieux alors de plusieurs mois. Le diariste n'avait pas été si disert :

J'ai eu une fort mauvaise traversée qui m'a fait souffrir du mal de mer d'une manière abrutissante. – Arrivé à Alger j'ai trouvé Mr Mac Carthy et Mr Clerck². Je ne parlerai pas maintenant de l'impression que m'a faite la vue de cette ville ni celle que j'ai éprouvée à l'aspect des maures et autres peuples de ce pays-ci. Je garde cela pour plus tard.

La joie qu'à Londres il prête à son narrateur est-elle le souvenir de celle, « gardée pour plus tard », qu'il avait éprouvée en février? Ou bien ne serait-ce pas plutôt parce qu'il est joyeux au moment où il écrit que Duveyrier rapporte ses souvenirs avec tant d'allégresse? Joyeux bien sûr de savoir alors que ses espérances se sont réalisées. C'est impossible à dire :

1. La Kabylie, longtemps indépendante, est déjà largement occupé par les Français à l'époque et l'occupation va être totale avant la fin de l'année 1857.

2. Il semble qu'il s'agisse du saint-simonien Alfred Clerc, alors interprète militaire à Alger.

nous ne savons pas démêler si la joie que nous apporte un souvenir est le souvenir d'une joie ancienne ou la joie que nous éprouvons à le solliciter.

De fait, ses espérances auront été comblées au-delà même de ce qu'il pouvait attendre. Si, à l'en croire, il affectionnait les Arabes avant même de les connaître, et si son récit évoque les relations amicales qu'il noua avec quelques-uns d'entre eux, la rencontre qui l'aura le plus marqué semble avoir été celle d'un Touareg de son âge. Cette rencontre, écrit-il en juin comme en juillet, fut une « chance » qu'il n'avait « pas même osé espérer¹ ». Moh'ammed Ah'med² – car tel était son nom – avait fait le voyage de Ghat à Laghouat où Duveyrier le rencontra le 25 mars. Ikhenoukhen, le chef dont l'explorateur du pays touareg serait l'hôte trois ans plus tard, lui avait donné pour mission de « voir si les Touareg ne pourraient pas diriger leurs caravanes sur les oasis du sud de l'Algérie, au lieu de les faire aboutir à R'dâmès où les Turcs avaient déjà une douane, et à R'ât' où ils avaient l'intention d'en établir une³ » ; il allait en cela au-devant des souhaits de l'administration française et, en 1860, Duveyrier serait chargé de discuter de ces questions avec lui. Tout ce qui touche à Moh'ammed Ah'med a été beaucoup récrit après le retour. À commencer par son nom, qui n'est pas mentionné une seule fois dans le journal, où il n'est jamais que « le Targui ». Le 25 mars, Duveyrier avait écrit :

Le Targui est noir, sa voix est douce comme celle d'une femme; quand il parle avec enthousiasme, il fait claquer ses doigts; et il rit beaucoup à toutes les questions qu'on lui fait.

Ce qui devient en juin :

Sa voix est douce comme celle d'une femme ce qui fait contraste avec le timbre grossier des arabes nomades; quand il parle avec enthousiasme il fait claquer ses doigts, et en général il rit beaucoup à toutes les questions que je lui pose.

1. Duveyrier 1900 : 52 (voir Duveyrier 2006 : 117).

2. Je reprends ici les transcriptions de Duveyrier. Ce *h'* est la pharyngale arabe qu'on note plutôt aujourd'hui par un *h* avec un point souscrit. En réalité, Moh'ammed Ah'med ne prononçait pas son nom ainsi. Dans la déformation que les Touaregs font subir aux consonnes empruntées à l'arabe (voir plus loin), la pharyngale devient une vélaire très proche de la *jota* espagnole, qu'on note aujourd'hui *kh*, *ħ* ou *x*.

3. Duveyrier 1900 : 56 (voir Duveyrier 2006 : 122). Cette information, présente dès juin, est absente dans le journal. « R'dâmès » et « R'ât' » sont les villes dont les noms se transcrivent plutôt aujourd'hui « Ghat » et « Ghadamès ».

Pour finir en juillet par¹ :

Sa voix était douce comme celle d'une femme, ce qui faisait un singulier contraste avec les timbres grossiers des Arabes. Quand il parlait avec animation, il faisait claquer ses doigts, et il riait beaucoup à chaque question que je lui faisais.

Moh'ammed Ah'med cesse en juin d'être noir, et sa voix lui vaut d'être avantageusement comparé aux Arabes nomades, qui en juillet deviennent les Arabes en général. La comparaison entre Touaregs et Arabes, toujours à la défaveur des seconds, est un thème absent du journal mais qui réapparaîtra dans les écrits ultérieurs de Duveyrier. Elle s'applique ici à un détail curieux, quoique pas totalement surprenant pour qui a déjà entendu des Touaregs. Cette impression de douceur pourrait, en effet, provenir de la manière assez particulière dont ils déforment les mots empruntés à l'arabe. Comme ils articulent plus en avant que ne le ferait un Arabe, les pharyngales deviennent dans leurs bouches des vélaïres, et tous les phonèmes postérieurs de l'arabe tendent à prendre un timbre un peu plus aigu. Quant aux consonnes antérieures, ils donnent l'impression de les prononcer du bout des lèvres, comme s'ils minaudent, une particularité perceptible encore quand ils parlent leur propre langue (elle était si accusée chez certains de mes interlocuteurs touaregs que même leurs compagnons d'âge s'amusaient parfois à les imiter pour en rire). Une telle prononciation aura frappé Duveyrier, d'autant plus que les deux jeunes gens ont conversé en arabe. J'ignore par contre pourquoi il trouve grossières les pharyngales dont l'arabe est si prodigue et que, exception faite du *h*, le touareg ignore. Mais il semble que, au moins dans la région de Tombouctou, les Touaregs pensaient un peu comme lui puisqu'un voyageur a rapporté quelques décennies plus tard qu'ils donnaient à leurs voisins arabes le sobriquet de *takhamakham*² – idéophone qui désigne aujourd'hui le sourd roucoulement dont les danseurs accompagnent le son du tambour. Appréciation dont les habitants du Mزاب leur rendaient la pareille puisqu'ils comparaient la langue touarègue, étrange et gutturale pour eux, à celle des soldats allemands servant en Algérie dans la Légion étrangère³.

1. Duveyrier 1900 : 53 (voir Duveyrier 2006 : 118).

2. Hourst 1898 : 219.

3. Grévoz 1989 : 19.

Le portrait du jeune Touareg que nous livre le texte de juillet ne se réduit pas à ce détail. D'une précision presque photographique (ce qui ne nous surprend pas), il rappelle assez les gravures qu'on trouve dans l'ouvrage de Lyon¹ :

L'habillement de ce Targui se composait de pantalons d'un bleu foncé dans la forme de ceux que portaient les anciens Gaulois, et d'une veste de même couleur ornée de galons blancs et bleus; il avait aussi sur le côté droit une cocarde de liseré rouge bordée de blanc. Par-dessus sa veste il portait un vêtement de laine blanche nommé « h'aouli » en arabe et « abro² » en targui. Ce vêtement ressemble un peu à un grand h'aik, et ça en est un en effet. Il portait un turban blanc élevé et sa figure était voilée par un « lethâm » blanc. Les pieds étaient chaussés de sandales par un appui entre l'orteil et le second doigt. Il portait au bras droit un anneau de pierre noire.

La seule différence avec le journal, en dehors de quelques améliorations rédactionnelles, est la comparaison avec les anciens Gaulois, introduite dès juin. Différent des Arabes, le Touareg est proche de nous, ou du moins de ce que nous fûmes. C'est là aussi un thème que Duveyrier reprendra dans ses écrits futurs.

Le 29 mars, les deux jeunes gens échangèrent des cadeaux et des promesses. Je donne de l'épisode la version de juillet, pratiquement identique à celle de juin³ :

Moh'mamed Ah'med promet que lorsqu'il serait de retour dans son pays, il m'enverrait un livre en targui, et comme je voulais lui faire un cadeau capable de cimenter notre amitié, je crus n'avoir rien de mieux à faire que de lui donner mes pistolets et ma poire à poudre, ce que je fis immédiatement. Ce cadeau de ma part le rendit tout confus et il dit à M. le commandant [le commandant Margueritte⁴, commandant la place de Laghouat] : « Ce jeune homme est si bon pour moi, il m'a donné du sucre, du tabac, des foulards; il me donne maintenant ses pistolets, je ne sais comment le lui rendre; je vais faire chercher mon "méh'ari" et le lui donner. » Nous eûmes beaucoup de peine à lui faire comprendre que je ne voulais pas le priver de son chameau, qui allait lui devenir nécessaire pour retourner à R'ât', et que, du reste, je serais fort embarrassé pour l'emmener dans mon pays, que je le remerciais beaucoup de son offre, et que j'en étais aussi content que si le

1. Duveyrier 1900 : 52-53 (voir Duveyrier 2006 : 117).

2. Le mot touareg est en fait *abrogh*, mais la vélaire constrictive *gh* est souvent peu audible.

3. Duveyrier 1900 : 56-57 (voir Duveyrier 2006 : 122).

4. Sur Jean-Auguste Margueritte, voir Frémeaux 1991 : 67 *sqq.*

meh'ari était devenu ma propriété. Il demanda alors à M. le commandant s'il n'y avait pas moyen de m'emmener avec lui dans son pays. On lui répondit, pour l'éprouver, qu'il n'aurait pas assez soin de moi ; mais le Targui prit cette inquiétude au sérieux, et se mit à expliquer avec chaleur que chez lui c'était un devoir de prendre soin de son ami, et que, sous sa protection, il ne m'arriverait aucun mal. Je lui dis alors qu'un jour peut-être j'irais le voir. « In ch' Allah », s'il plaît à Dieu, répondit-il, et il se retira satisfait...

Il plut à Dieu qu'Henri aille un jour dans le pays de Moh'ammed Ah'med mais j'ignore s'il l'y a revu. Le Touareg ne réapparaît pas dans ses écrits ultérieurs¹, si bien que nous ne saurons pas à quoi pouvait ressembler le livre qu'il se promettait de lui donner. Duveyrier recevra effectivement sinon un livre, du moins des feuilles recouvertes d'écritures en touareg, mais ce n'est pas un garçon qui les lui donnera...

Il y a un peu de condescendance dans la façon dont il parle de Moh'ammed Ah'med et de ses naïvetés. Sans doute parce qu'il épouse le point de vue des adultes qui l'accompagnaient, son guide Mac Carthy et son hôte Margueritte. Dans presque tous les passages où apparaît le jeune Touareg, le narrateur des manuscrits londoniens s'exprime, en effet, à la première personne du pluriel, signe que Duveyrier s'inclut dans un trio qu'il fait parler d'une seule voix. Les choses n'étaient pas si nettes dans le journal, où l'épisode du cadeau refusé se présente ainsi (mes italiques) :

Après le déjeuner, Mr le commandant fit venir le Targui dans le salon et nous parlâmes avec nous [= lui]. Il promit de m'envoyer un livre en Targui. Alors j'allai chercher mes pistolets et ma poire à poudre et je les lui offris. Il était tout confus et se confondait en remerciements. Je sortis du salon pour chercher un peu de papier et un crayon qu'ils réclamaient ; et pendant ce temps il dit au commandant : « Ce Monsieur est si bon pour moi, que j'en suis tout confus ; je vais faire chercher mon mehari (chameau de course), pour le lui donner. » *Il fallut tous les efforts de M. le commandant et de M. Mac Carthy ainsi que les miens à mon retour pour l'en détourner.* Du reste il est évident que je lui plais, par mon assiduité à venir le voir et à causer avec lui tous les matins et ma sociabilité avec les différentes nations, car il a demandé à M. le commandant supérieur de m'envoyer avec lui.

1. Dans l'article allemand de Duveyrier, Moh'ammed Ah'med est dit être un fils d'Ikhenoukhen (1958 : 178). Je suis surpris qu'il n'apparaisse jamais dans ce qui nous reste du journal de voyage en pays touareg, même dans des passages où il est longuement question de son supposé père. Mais, en pays touareg, un homme appelle « fils » (*arraw*) certains de ses neveux.

Le commandant lui a répondu pour rire qu'il n'aurait pas soin de moi en route, alors mon Targui s'est fâché tout rouge.

Ici, les trois acteurs que les deux textes de Londres subsument sous un même « nous » étaient encore individualisés et parlaient chacun à leur tour; lorsque Duveyrier se remémore la scène après son retour en Europe, il y forme avec ses compatriotes un tout indistinct confronté à un indigène plein d'une touchante ingénuité. La même manière de disposer les acteurs se retrouve dans la scène des adieux, totalement absente du journal et très proche en juillet de ce qu'elle était déjà en juin¹ :

[30 mars] Ce matin, le Targui est venu prendre congé de nous parce qu'il partait en pèlerinage pour Aïn-Madhi [tombeau d'un saint situé à proximité de Laghouat] et qu'à son retour nous ne serons plus ici. Il avait avec lui une boîte renfermant plusieurs emplettes qu'il avait faites et qui nous firent bien rire. C'étaient des poupées pour montrer à ses compatriotes comment les Français et les Françaises sont habillés, du savon, des odeurs, des allumettes, des bougies, etc.

Remarquons en passant combien, entre Touaregs et Européens, la fascination est mutuelle. Duveyrier rapportera chez lui des pages où l'habillement de Moh'ammed Ah'med est décrit par le menu; près de trente ans plus tôt, Lyon avait rapporté en Angleterre des dessins dont ses compatriotes s'émerveillèrent; et aujourd'hui quelques photographes font commerce de livres au papier glacé où des hommes voilés d'indigo se raidissent pour le chaland dans des poses hiératiques et stipendiées. Moh'ammed Ah'med, lui, rapporte un article promis parmi les siens à un succès durable, si j'en crois ce que, de retour à Tamanrasset après un séjour en France, Charles de Foucauld écrivait à sa cousine le 14 juin 1909 : « J'ai retrouvé mon ermitage en bon état, et j'ai revu mes voisins touareg! [...] Vos poupées ont eu un résultat inattendu. Avant que je les donne, elles ont soulevé une telle admiration que je les conserve pendant quelque temps pour les montrer aux visiteurs. Il n'en est pas un, grand ou petit, qui ne demande à les voir : de sorte que me voici montreur de poupées². »

La dernière entrevue de Duveyrier avec son ami touareg se poursuit ainsi : « Nous nous dîmes adieu, et j'espère qu'un jour les circonstances permettront que j'accomplisse ma promesse d'aller le voir dans

1. Duveyrier 1900 : 57-58 (voir Duveyrier 2006 : 124).

2. Foucauld 1966 : 183.

son pays “In ch’Allah!”¹. » Duveyrier est passé du « nous » au « je ». Il faisait chœur avec ses deux mentors quand il riait des emplettes de Moh’ammed Ah’med; quand il parle du voyage qu’il espère faire un jour – en adulte –, il s’exprime en son seul nom.

Si la rencontre avec Moh’ammed Ah’med occupe en juillet l’essentiel des pages consacrées à Laghouat, Duveyrier y a aussi mis au net quelques évocations de l’oasis esquissées dès le journal² :

[24 mars] J’avais déjà joui de l’aspect de l’oasis vue dans le lointain, maintenant j’avais sous les yeux des jardins fleuris, qui, grâce au toit protecteur des palmiers, résistent aux intempéries des saisons. [...] Des parfums délicieux émanant des jardins parvenaient jusqu’à moi, et je ne savais si je devais en croire mes sens tant j’étais transporté par la beauté du spectacle. Je ne me reconnaissais plus, moi qui, jusque-là, avais été presque insensible aux beautés de la nature; je n’avais jamais éprouvé ce sentiment d’extase. Les jardins étaient couverts d’abricotiers, de pêchers et de grenadiers en fleurs, et le silence solennel de la nuit n’était troublé que par le chant mélancolique de la chouette qui volait d’arbre en arbre.

Fromentin lui aussi avait parlé de ces jardins, disant sa surprise « d’y trouver beaucoup des essences d’Europe, pêchers, poiriers, pommiers, abricotiers, figuiers, grenadiers, puis des vignes, et dans de petits carrés cultivés, la plus grande partie des légumes de France, surtout des oignons³ ». Mais pour le reste, quelle différence de ton entre le peintre-écrivain et l’apprenti voyageur. Fromentin allait dans une ville que la soldatesque avait ravagée l’hiver précédent, la jonchant de cadavres en nombre si grand qu’une nuée de vautours et de corbeaux l’avait survolée un mois durant, et qu’il lui arriva encore de voir des restes humains saillir sous le sable. Tout cela, Duveyrier l’ignorait sans doute, Moh’ammed Ah’med aussi.

Le texte de juillet contient par ailleurs l’un des rares passages où le narrateur, cessant de promener sur ce qui l’entoure le regard tranquille que nous lui connaissons depuis Lautrach, ferme les yeux et se prend à rêver. La scène se passe le 1^{er} mars, alors que Duveyrier ne s’est pas encore mis en route vers le Sud. Le saint-simonien Auguste Warnier, qu’il retrouvera cinq ans plus tard en de bien tristes circonstances, l’a

1. Duveyrier 1900 : 58 (voir Duveyrier 2006 : 124).

2. Duveyrier 1900 : 51 (voir Duveyrier 2006 : 116).

3. Fromentin 1857 : 216.

accueilli pour quelques jours dans sa propriété de Kandouri, près de Tipasa. Une promenade l'a conduit au pied d'un monument connu alentour comme le *qbur er-rûmiya* (« tombeau romain », c'est-à-dire « tombeau chrétien ») – une expression dont les Français du cru ont tiré au prix d'une faute de traduction le nom de « tombeau de la Chrétienne », sous lequel il est célèbre aujourd'hui encore¹ :

Un épais brouillard venant de la mer s'avancait vers nous et avait déjà enveloppé le monument, de sorte que nous ne pûmes savoir que nous étions arrivés que lorsque nous n'en fûmes plus qu'à quelques pas. [...] je m'assis sur une pierre pour me recueillir un instant devant ce vestige des temps passés. J'étais devant la sépulture des rois de Mauritanie [l'interprétation lui a peut-être été suggérée par Mac Carthy, qui, avec Adrien Berbrugger allait bientôt fouiller le monument] ; j'avais devant les yeux un monument qui avait été témoin de bien des révolutions, depuis les luttes des races autochtones de l'Afrique contre la domination romaine, jusqu'à la conquête du pays par les armées françaises. Sous cet amas de pierres, aujourd'hui presque abandonné, presque ignoré des Européens, reposaient les restes de plusieurs rois puissants qui avaient régné sur des peuples berbères ; et maintenant, les descendants de leurs sujets croupissaient dans une telle ignorance de leur passé, qu'ils prenaient le tombeau de leurs rois pour la coubba d'un marabout chrétien ! Telles furent les réflexions qui se présentèrent d'abord à mon esprit. – Je restais environ une demi-heure dans la même position, plongé dans d'agréables rêveries, me plaisant dans l'idée de mon isolement au milieu d'un peuple barbare. Je me demandais ce que faisaient mon père, mon frère et ma sœur, tandis que moi, venu en pèlerinage au pied du tombeau des anciens rois du pays, je reportais avec bonheur mes pensées vers le foyer paternel. C'était un dimanche, et il était déjà tard ; probablement mes parents étaient réunis à table et parlaient de moi, et cette communion d'esprit me rendait heureux.

Rien dans le journal n'annonce ce passage, qui a déjà sa forme à peu près définitive dès le manuscrit de juin. Duveyrier se contentait d'y livrer une brève description du mausolée, que les manuscrits de Londres n'ont pas retenue, et dont l'article allemand de 1858 reprend une version abrégée. Le narrateur est bien loin de ce qu'il dit avoir sous les yeux. Loin dans le temps d'abord. Les humbles habitants de la campagne environnante ne sont plus qu'un peuple barbare dont l'isole ce que lui sait et qu'eux ne savent pas. Dans ces lignes apparemment innocentes et au demeurant fort belles, on retrouve comme un condensé de l'état d'esprit

1. Duveyrier 1900 : 16-17 (voir Duveyrier 2006 : 71).

des Français qui, Oscar Mac Carthy et André Berbrugger en tête, commençaient alors à mettre au jour les antiques vestiges dont l'Algérie était si riche. Les siècles de présence arabe qui les séparaient de l'objet de leur quête n'étaient pour eux qu'une parenthèse à refermer. Il en serait bientôt de même pour M^{sr} Lavigerie, archevêque d'Alger à partir de 1867, qui caresserait l'extravagant espoir de ressusciter l'ancienne gloire de l'Église d'Afrique. Duveyrier lui-même, dans *Les Touareg du Nord*, lorsque son regard parcourra la suite des siècles, se portera directement, par-delà un millénaire d'islam, sur les temps antiques dont il croira avoir trouvé quelques souvenirs parmi les Touaregs. À nouveau, ce sont les adultes dont il est entouré qui parlent dans son texte; et, cette fois tout simplement parce qu'il a oublié de regarder. Parce qu'il a fermé les yeux.

Puis, de la gloire abolie des royaumes engloutis, ses pensées se tournent vers sa famille, lointaine elle aussi, mais seulement dans l'espace, et le ton se fait alors tout autre. Lui qu'*Atala* avait « amusé » deux ans plus tôt se sera souvenu ici de ces monuments évoqués par Chactas, « dont on ignore l'origine, et qui sont l'ouvrage d'un peuple maintenant inconnu¹ ». Mais le tableau familial dont il s'enchantait ensuite est à mille lieues des lugubres soupers de Combourg. Il faut dire que, insoucieux des rangs et des états, dépensier, industriel et doux, Charles Duveyrier s'opposait en tout point à celui que le mémorialiste d'outre-tombe appelle « Monsieur mon père ». Faut-il croire au bonheur que le narrateur dit éprouver à cette communion? Le journal de Lautrach s'ouvrait sur la mort de la mère; on la retrouve ici, ou du moins on sent son absence, dans ce foyer *paternel* à la chaleur duquel le fils éloigné vient en pensée se réchauffer. La scène invite aux mêmes questions que celle de l'arrivée à Alger : souvenir d'une émotion ou émotion du souvenir? Pays natal de la mère défunte, l'Angleterre où il écrit ces lignes est sans doute aussi brumeuse que l'était Tipasa quand il y contemplait le tombeau de la Chrétienne, et comme à Tipasa Duveyrier y est loin du foyer paternel. À Londres aussi, ses yeux se ferment et peut-être s'embuent.

1. Chateaubriand 1964 : 91.

II Les anathèmes du Père suprême

Petite excursion à vrai dire que ce voyage à Laghouat, faite sous la direction d'un mentor, et où on l'a vu entouré d'adultes dont les voix ne se distinguaient pas toujours de la sienne. Dans l'esprit de Charles Duveyrier, cette escapade de six semaines était seulement destinée à satisfaire un caprice qu'il espérait passer. Une fois la chose faite, il s'empressa de refermer cette parenthèse africaine et d'envoyer son fils en Angleterre. Une lettre d'Henri qu'on citera plus loin montre de surcroît que ce projet de séjour anglais était déjà arrêté avant le départ pour Laghouat. Seulement voilà, l'adolescent avait du caractère. Il avait posé ses jalons dès son arrivée à Alger, si j'en crois la lettre du 6 mars 1857 où il dit à son père son intention de devenir interprète arabe-français « et d'entrer dans cette carrière pour quelques années, puis ensuite d'être consul ou employé dans les consulats¹ ». Il avait d'ailleurs arraché à son père plus que celui-ci n'était disposé à lui céder au départ. Dans ce qu'il lui écrivait de Boghar le 17 mars, l'insolence perce sous la déférence² :

Je t'écris encore une fois de cette redoute pour que tu puisses avoir une idée de l'embarras où je me trouve. Tu m'avais donné le 8 avril comme maximum de temps que tu accordais à mon voyage; mais maintenant je vois très clairement que je ne pourrai pas être à Paris à cette époque. [Il explique ensuite que le général qui devait leur fournir des chevaux a refusé et qu'ils feront route avec des mulets.] Mr Mac Carthy qui sait combien je suis pressé m'a dit, vous ne pouvez même pas dire à votre père que vous reviendrez tel ou tel jour, dites-lui seulement que nous reviendrons le plus vite possible. Tu vois qu'il n'y a pas de mauvaise volonté de ma part là dedans, et que si tu t'en fâchais ce serait sans fruit.

Le 25 mars, tout de même, après lui avoir annoncé qu'il serait de retour à Alger le 7 ou le 8 avril, c'est-à-dire plus tard que permis, il posait au fils soumis; mais le père avait entre-temps été mis devant le

1. AN, 47 AP 3, dossier 1.

2. AN, 47 AP 3, dossier 1.

fait accompli : « Mais enfin puisqu'on ne peut rien changer à cela, je tâcherai de te faire oublier l'embarras que tu pourras avoir à cause de mon retard par les efforts que je ferai pour te satisfaire en Angleterre¹. »

Le problème est qu'il ne lui fallait pas seulement convaincre son père. L'impécunieux poète de Dieu s'était vu offrir pour l'éducation de son aîné l'aide matérielle d'Arlès-Dufour. Il le rappellerait à Prosper Enfantin dans une lettre du 11 août 1861² :

Il est certain pour moi qu'Arlès a eu à un moment donné, quand il a cru que Henri emboîterait le pas commercial, l'intention de faire de ce cher et digne enfant, un de ses enfants. Il avait vu la maman en rêve. Il me disait : J'en fais mon affaire ! Il est à moi ! Ne vous inquiétez plus de lui !...

Présence de la mère absente, une fois de plus... Elle au moins n'a pas refusé au vieil ami de la famille la visitation posthume dont Charles priverait George Sand. À moins que la châtelaine de Nohant n'ait été aveugle là où l'industriel avait su voir. Le 30 avril 1857, Arlès-Dufour lui-même relatait à Enfantin cette manière d'adoption, ainsi que les apparitions de la mère défunte³ :

Moi j'ai adopté Henri Duveyrier qui, j'en suis sûr, ne sera pas celui de mes enfants qui me donnera le moins de satisfactions. C'est une charmante nature qui, chose singulière, tient peu de la mère et nullement du père. Le soir où Charles me l'a amené à Manchester⁴ je me suis couché préoccupé de cet enfant et à chacun de mes réveils bon gré, malgré [sic] j'ai vu sa mère devant moi. Cela m'explique les visions de Jeanne d'Arc.

On voit que rien parmi les saint-simoniens ne se passait sans qu'on en avisât le Père suprême, lequel en retour administrait ses bénédictions⁵ :

[Enfantin à Arlès-Dufour, Paris, le 3 octobre 1857] Il [Charles Duveyrier] m'avait dit sa joie de l'adoption toute paternelle que vous avez faite d'Henri. Je vous adresse de mon côté mes compliments. Vous êtes dans votre rôle. [...] C'est à vous à aider nos enfants à devenir des hommes qui nous fassent honneur, quelle que soit leur naissance. Je crois comme vous

1. AN, 47 AP 3, dossier 1.

2. ARS, 7720/123.

3. ARS, 7686/44.

4. L'épisode a donc eu lieu au cours du séjour anglais de Duveyrier. La lettre d'Arlès-Dufour est d'ailleurs postée d'Angleterre, où l'industriel avait apparemment une résidence.

5. ARS, 7665 (bis)/136.

qu'il y a l'étoffe dans Henri que je connais à peine directement mais dont j'ai lu quelques textes et dont j'ai parlé souvent avec son père. Pierre me paraît devoir être très gentil aussi.

Tout décidément devait venir sous les yeux de Prosper Enfantin : j'imagine que les « textes » d'Henri qu'il dit avoir lus sont le récit de son voyage à Laghouat et peut-être le brouillon de son article à paraître en Allemagne, et j'espère seulement qu'on n'est pas allé lui montrer aussi le journal bavarois.

Une lettre d'Arlès-Dufour du 21 octobre 1857 laisse penser qu'à cette date encore, Henri était destiné au commerce et que les voyages ne devaient être pour lui qu'une activité de dilettante. Rien ne t'empêchera, y écrit-il à son protégé, « quand tu auras fini ton apprentissage », de « cultiver la science », « tout en gagnant ta vie en travaillant¹ ». L'industriel finit cependant par se résigner à admettre que la vocation d'Henri ne le poussait pas vers le commerce² :

[Lettre d'Arlès-Dufour à Henri Duveyrier du 22 mars 1858] Si décidément tes aptitudes ne se plient aux Études commerciales que par violence et avec répugnance, il serait irrégulier à ton père et à moi d'abuser de ton obéissance pour te les faire poursuivre, et il faudrait y renoncer franchement pour te vouer sans réserves aux études auxquelles te pousse évidemment ta vocation, c'est-à-dire ta nature.

Dieu est très avare de ces vocations évidentes qui ne permettent aucun doute et c'est un devoir sacré de les respecter, et les favoriser même quand on le peut.

Si tu savais, mon enfant, combien d'existences manquées, de perdues pour la société par suite de vocations méconnues et faussées.

L'héritage est la grosse, l'énorme pierre d'achoppement des classements selon la vocation, tu vois qu'il se passera bien des années, bien des siècles, avant que ce grand principe d'ordre, de conservation, de progrès, de bonheur individuel et social soit écrit et dans les lois et dans les mœurs.

Bénis Dieu de ce qu'il t'a fait naître dans un milieu qui a reconnu et proclamé l'abolition de tous les privilèges de la naissance, qui permettrait d'appliquer le principe divin du classement selon la vocation et de la rétribution, ici-bas, selon les œuvres. [...] Que Dieu te garde, mon bon garçon, et qu'il te guide comme pour ton père et ses frères en St-Simon.

1. Fonds Lander.

2. Fonds Lander.

La lettre au Père

Henri n'avait pas attendu cette lettre pour préparer un nouveau voyage. La note autobiographique citée au chapitre précédent se poursuit ainsi¹ :

En 1857 je fis en Algérie un voyage de trois mois [six semaines en fait], jusqu'aux premières oasis du désert. À mon retour en Europe, je publiai en allemand dans le Journal de la Société orientale d'Allemagne une petite notice sur quatre peuples berbères que j'avais visités, avec un vocabulaire des dialectes parlés par elles².

Je passai ensuite une année en Angleterre (ma mère était anglaise), me perfectionnant dans l'anglais. Là je fis la connaissance du grand explorateur de la Nigritie Heinrich Barth³, dont je devins l'élève et l'ami, ce que je suis resté jusqu'à sa mort. Je n'oublierai jamais la part qui revient au docteur Barth dans le succès de mon exploration du Sahara. Il y a contribué par ses conseils, ses enseignements, ses encouragements et une circulaire arabe qu'il rédigea à l'adresse de tous ses amis africains, près desquels je pouvais me trouver pendant le cours de mon voyage. [...]

En 1858, je complétois à Paris mon éducation en suivant des cours particuliers de botanique, de taxidermie, de minéralogie, au Muséum; de météorologie auprès de M. Renou⁴ président de la société météorologique de France; d'astronomie sous la direction de Yvon Villarceau⁵, à l'Observatoire.

Et, en mai 1859, il se remit en route pour un grand voyage qui cette fois serait le sien. Totalement le sien? Marcel Émerit et Jean-Louis Triaud ne sont pas de cet avis. Pour le premier, le voyage de Duveyrier fut une mission à lui confiée par la Famille saint-simonienne⁶, tandis que le second y voit « un sous-produit de l'activité du mouvement [saint-simonien] en Algérie⁷ ». C'est là une vue qu'il faut sans doute nuancer. Il est un fait que cette mission fut, au début du moins, financée par Arlès-Dufour et Pereire. Les saint-simoniens attachaient toujours un grand prix à l'exploration d'un désert où l'on se rappelle que plusieurs

1. AN 47 AP 1, dossier 3.

2. Il s'agit de Duveyrier 1858.

3. Bien qu'Allemand, H. Barth avait effectué son voyage pour le compte de l'Angleterre.

4. L'astronome Émilien Renou fut l'un des fondateurs en 1852 de la Société météorologique de France.

5. Il s'agit du saint-simonien Antoine Joseph François Yvon Villarceau (1813-1883), ingénieur et astronome.

6. Émerit 1941 : 219 *sqq.*

7. Triaud 1995, 1 : 106.

d'entre eux s'étaient aventurés dès 1834. Même si les années écoulées et les déconvenues accumulées avaient engourdi en eux l'exaltation des premiers temps, leur aspiration à franchir cette barrière de sable et à rapprocher les peuples qu'elle séparait ne les avait pas quittés. Dès 1838, Charles Lambert, un ancien de Ménilmontant que nous retrouverons, remontait le cours du Nil pour le compte du pacha Méhémet-Ali; en 1844, Ernest Carette, un officier du génie qu'Enfantin avait attiré au saint-simonisme vers 1840 alors que tous deux participaient aux travaux de la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie, publiait un opuscule qui fut la meilleure source de renseignements sur le Sahara jusqu'à la publication des *Touareg du Nord*; en 1848, Jean Prax, un polytechnicien qui avait comme Lambert été de l'équipée égyptienne et s'était converti à l'islam, atteignait Touggourt et Biskra; dans *La Colonisation de l'Algérie*, Enfantin lui-même dressait en 1843 une liste de questions auxquelles il lui paraissait urgent d'apporter des réponses : «... où commence le Grand-Désert, s'il y a un désert, ce que c'est que le désert, s'il est partout inhabité, s'il y a des eaux, des lacs, une mer peut-être; si, [...] sur la limite septentrionale de ce désert, il y a des Touariks, comme il y en a au Sud, à l'Est, à l'Ouest [...] quelles sont les relations du Maroc avec Tombouktou, et si nous pouvons en profiter¹... »

Mais les saint-simoniens n'étaient pas les seuls à s'intéresser alors à l'exploration du Sahara. Après tout, Heinrich Barth, le seul homme que Duveyrier ait jamais considéré comme son maître en ce domaine, n'était pas des leurs. Son voyage avait été financé par une association fondée en 1788, l'Association for the promoting of the discovery of the interior parts of Africa (ou African Association), qui s'était donné pour mission d'encourager l'exploration de l'Afrique intérieure et de réduire les principaux foyers d'esclavage. Tous les voyageurs anglais qui avaient précédé Duveyrier dans la région où il allait s'aventurer y étaient eux aussi parvenus grâce à la générosité de cette association. Plus tard, la Société de Géographie de Paris avait institué un prix destiné au premier voyageur qui atteindrait Tombouktou et en rapporterait une description. René Caillé l'obtint en 1828, non sans avoir dû au préalable vaincre le scepticisme de ceux qui le tenaient pour un imposteur². Tout cela, on le voit, est bien antérieur au saint-simonisme et ne lui doit rien.

1. Enfantin 1843 : 419.

2. Voir Quella-Villéger 1999.

De plus, les aspirations des saint-simoniens rejoignaient celles du maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie de 1852 à 1858, qui donna à l'exploration du Sahara algérien une impulsion dont les effets se firent sentir bien après qu'il eut quitté ses fonctions¹. Fondant de grands espoirs sur le commerce transsaharien, il souhaitait attirer en Algérie les caravanes qui, parties du Soudan, se rendaient au Maroc ou dans la régence de Tripoli. On a vu que ce souhait était partagé par le chef Touareg qui avait envoyé à Laghouat le jeune homme rencontré par Duveyrier. C'est précisément dans cette perspective que le capitaine de Bonnemain avait été envoyé à Ghadamès en 1856 et Ismaël Boudërba à Ghat en 1858². Les Français venaient sur ce terrain concurrencer des Anglais jusque-là en situation de monopole, et qui, par la Guinée, la Sénégambie, le Maroc, Tripoli et l'Égypte, répandaient leurs produits jusqu'au centre de l'Afrique. En particulier, les négociants anglais installés à Tripoli étaient associés à des marchands de Ghadamès qui venaient prendre à crédit chez eux toutes sortes de marchandises³.

Disons qu'après avoir d'abord pris au dépourvu son père et Arlès-Dufour, la vocation de Duveyrier ne pouvait être vue qu'avec faveur par son entourage saint-simonien. De sorte que son voyage est à situer au confluent de trois influences : un vieil intérêt saint-simonien pour le désert, inséparable d'une certaine fascination pour l'Orient ; le souci plus prosaïque qu'avaient les autorités algériennes d'établir à travers le Sahara des relations avec le Soudan ; et plus lointainement, une tradition de voyage dans laquelle l'African Association avait précédé les Français.

La bibliothèque de l'Arsenal conserve une note où Duveyrier a soigneusement détaillé son projet peu avant de quitter Paris. Datée du 8 avril 1859 et intitulée *Note sur un projet d'exploration du Sahara et du Touat*, elle est citée par Émerit comme une lettre à Enfantin⁴. En réalité, elle ne porte aucune mention de son destinataire, et tout ce qu'on peut dire est qu'elle figure effectivement dans le fonds Enfantin au côté de plusieurs lettres réexpédiées au Père suprême. Peut-être lui a-t-elle été remise par son destinataire premier, sans doute Charles Duveyrier ou l'un des deux bienfaiteurs d'Henri. Après une année passée dans le

1. Bernard & Lacroix 1993, chapitre 2 ; voir aussi Marçot 2003.

2. Bonnemain 1859 ; Boudërba 1859.

3. Boudërba 1859 : 304.

4. Émerit 1941 : 221.

Mzab pour s'acclimater et parfaire sa connaissance de l'arabe, le voyageur projette de visiter deux régions : le Touat, centre de production agricole et voie de passage pour les marchandises qui s'échangent entre le Soudan et la Méditerranée (ce sont là des renseignements qu'il doit sans doute à Prax¹) ; le massif de l'Ahaggar (le Hoggar des Arabes), où les Touaregs Kel-Ahaggar vivent de l'élevage et « n'ont pas coutume, comme leurs frères les Touareg Azgar, d'aller piller les caravanes ». Il a une idée fort claire de la tâche qui l'attend dans ce Sahara algérien déjà « traversé en divers sens par des colonnes, et même par des voyageurs isolés, mais jamais encore étudié par un observateur stationné² » :

Selon moi un explorateur doit s'appliquer à embrasser le plus de faits possible ; il doit être à même de dépeindre les contrées qu'il a visitées sous leurs différents aspects, en faire connaître la géographie, les variations de température, les minéraux, les végétaux et les animaux, les mœurs des habitants, leurs affinités de races, leurs religions, leurs langues et leur histoire, leur industrie, leurs relations commerciales et leur état politique.

C'est à peu près le sommaire des *Touareg du Nord*, sauf que le livre ne traitera ni du Touat ni des Kel-Ahaggar. Un seul détail dans cette note pourrait à la rigueur être d'inspiration saint-simonienne. L'auteur observe que l'ouverture d'une route caravanière à travers le Sahara permettrait d'importer du Sénégal la main-d'œuvre dont l'Algérie a besoin – préoccupation absente de ses textes ultérieurs, alors qu'on la retrouve dans une lettre adressée à Enfantin par Gustave d'Eichthal, un autre ancien de Ménilmontant³. S'est-il senti obligé de se mettre, au moins sur ce point, en conformité avec les vues de ceux qui finançaient son voyage ? Je ne peux que poser la question. Quoiqu'il en soit, une fois en route, il prit ses distances avec cette pesante tutelle. Deux lettres en témoignent. La première, datée du 18 août 1859 à Ghardaïa, est adressée à Charles Lambert⁴ :

Monsieur et cher maître

Vous me trouvez peut-être bien négligent de ne pas vous avoir écrit jusqu'à ce moment. Mais il y a une chose qui m'a retenu et qui me retiendra encore vis-à-vis de vous, c'est que je sais que les détails que je pourrais vous donner seraient sans intérêt direct à vos yeux [...].

1. Voir Prax 1850.

2. ARS, 7720/239.

3. Émerit 1941 : 209. La lettre n'est pas datée.

4. ARS, 7720/238

J'ai mis de côté pour le moment tout espoir de recherches sur les sujets religieux, j'avoue franchement que je risquerais à y perdre la tête, et j'ai lieu de souhaiter que pareille chose n'arrive ni au propre ni au figuré. Pour le présent, je me contente d'une incrédulité sans bornes pour tout ce qui est hors des choses et des phénomènes de ce monde, et je n'en suis pas malheureux contrairement à ce que j'aurais cru. Je mange avec autant d'appétit, mon blé, ma viande et mes citrouilles bouillies, car tel est mon ordinaire invariable...

Disons pour situer le destinataire de cette lettre que ce polytechnicien talentueux et profondément généreux était demeuré en Égypte bien après que la lassitude ou le changement d'humeur en eurent fait revenir ses compagnons, y avait dirigé une école où se forma une génération d'ingénieurs égyptiens¹, et vivait, depuis son retour en France auprès d'Enfantin, « tendre comme un enfant, silencieux dans son calme respect, comme un Oriental² ». Jusqu'à sa mort, il ne varia jamais dans sa fidélité à celui dont chaque parole était pour lui « parole du Père³ ». Son adhésion au saint-simonisme, restée de nature religieuse, lui inspira des spéculations publiées par *La Revue philosophique et religieuse* qu'il dirigeait. Maxime Du Camp, qui le rencontra au Caire en 1850 lors du voyage qu'il y fit en compagnie de Flaubert, a laissé sur son compte des lignes louangeuses⁴ : « Jamais, chez aucun homme, je n'ai rencontré un si ample cerveau, une indulgence plus profonde, une telle compréhension des sentiments d'autrui, une clarté d'enseignement plus extraordinaire, une aspiration vers le bien si constante. » Ce n'est apparemment pas la perception qu'en avait Duveyrier. Voici ce qu'il en écrit à son père, de Biskra, le 9 juin 1859⁵ :

J'ai écrit déjà à Mr Arlès de Constantine, parce que Mr Arlès est celui de tes amis que j'aime le mieux, j'ai pour lui une véritable affection, et une grande admiration. Quant à Mr Pereire et Mlle Desjobert j'avais l'intention de leur écrire, mais seulement lorsque je serais arrivé aux confins de l'Algérie, je ne change pas mon plan, car je veux avant tout que mes premières lettres à ces deux personnes qui ont tant participé à mon expédition soient datées d'un endroit qui prouve que je n'ai pas perdu mon temps en

1. Voir Fakkar 1987; Alleaume 1987 & 2002.

2. Charlety 1931 : 259

3. Charlety 1964 : 266.

4. Du Camp 1892, 1 : 344.

5. AN, 47 AP 4, dossier 2.

chemin et que j'ai au contraire mis en jeu toute l'énergie que je me faisais fort de posséder pour atteindre au plus tôt le terme de mon voyage, malgré les fortes chaleurs dans lesquelles nous venons d'entrer. J'écrirai aussi à Mr John Simon, à Mr Deichthal, au Baron Taylor, à Mr Renou, à Mr Duméril et à mon oncle Melesville. Quant à Mr Lambert, si je lui écris ça serait à contre-cœur et seulement pour te faire plaisir. Lorsque je suivais ses leçons dans le commencement je l'aimais et le respectais autant qu'il est possible et je lui montrais combien je me trouvais honoré de la peine qu'il voulait bien prendre. Mais depuis que je le connais un peu mieux, je me suis promis de l'éviter; non pas qu'il m'ait jamais rien fait mais parce qu'il a pu en faire à mes amis. Je suis loin de croire qu'il est aussi bon homme qu'il en a l'air. Je te dis cela seulement pour toi.¹

De quelles « leçons » veut-il parler? Leçons de mathématiques ou d'astronomie sans doute, disciplines dans lesquelles l'ancien major de l'École polytechnique était fort expert; peut-être aussi leçons de philosophie ou de religion saint-simonienne.

La seconde lettre, datée du 9 novembre 1859 à Laghouat, est adressée à Enfantin. On doit la citer intégralement² :

Père

Vous avez été très bon pour moi, et je crains que vous n'ayez pris pour une marque d'oubli le long silence que j'ai tenu à votre égard. Il est assez temps que je me justifie, et je vais vous écrire aujourd'hui, quelque bête que doive vous paraître ma lettre. Je pense souvent à vous, Père, et la raison pour laquelle j'ai si longtemps hésité à vous donner directement de mes nouvelles, la voici : je me trouvais très embarrassé pour trouver quelque chose qui vous convînt, dans mon idée. J'ai beaucoup de raisons pour ne pas vouloir être Saint Simonien. Et je me croyais obligé à vous exposer mes motifs dans ma première lettre, ce qui aurait pu vous paraître très outrecuidant. Somme toute je préfère que vous me croyiez un enfant capricieux.

Il me semble que si je vous parlais des choses que je raconte à mon père et à mes amis, je vous ferais un tort, et lorsque je suis sur le point de prendre le

1. « Arlès » est Arlès-Dufour. « Deichthal » est Gustave d'Eichthal. M^{lle} Desjobert semble être une amie des Duveyrier; elle est fréquemment mentionnée dans leurs lettres. Le baron Taylor, voyageur et un philanthrope, a dirigé le Théâtre Français durant quelques années; son fils Félix était un ami d'Henri. Rappelons que Mélesville est le demi-frère de Charles Duveyrier. Nous avons déjà rencontré Renou. Le zoologiste Auguste Duméril a donné des leçons à Duveyrier.

2. ARS, 7720/236.

ton philosophique, je me souviens de ce que j'étais le frère de Bébé¹, donc un marmot qui doit encore se taire, et devant vous plus que devant tout autre. Vous me permettrez donc de me taire, et d'écouter, parce que, quoique je ne veuille pas être Saint Simonien, j'ai un faible pour la philosophie. Je suis en cela comme les vieilles bonnes femmes qui préfèrent lire la messe en latin, quitte à ne rien comprendre. Il faut espérer que le bon Dieu leur en saura gré; soyez alors indulgent pour moi.

Je regrette beaucoup d'avoir à vous annoncer que le beau poignard que vous m'aviez donné m'a été volé, je le regrette d'autant plus que je n'avais pas encore commis un seul petit crime avec cette arme.

Adieu, Père, je souhaite pour Pierre qu'il soit un bon Saint Simonien, et que vous soyez aussi bon pour lui que vous l'avez été pour son frère. Je suis sûr en tout cas qu'il vous aimera plus que ma triste figure. – je n'oublierai ni votre bienveillance ni vos bons enseignements, mais je ne puis pas m'empêcher de vous en vouloir. Je vous souhaite de tout cœur une parfaite santé. Votre petit-fils dévoué. Henry² Duveyrier.

Les commentateurs ne se sont guère attardés sur ces deux lettres, quand ils ne les ont pas tout simplement ignorées. Elles sont pourtant révélatrices. Voilà un jeune homme de dix-neuf ans qui depuis le 13 mai, jour où il a quitté Biskra, marche dans un désert dont il a atteint la zone encore insoumise. Un de ses serviteurs a tenté de l'empoisonner, des nomades ont voulu lui interdire leur puits, les Mozabites lui ont d'abord refusé l'accès à leurs livres saints, les Cha'anba l'ont expulsé d'El-Goléa qu'aucun Européen n'avait jamais approché³; et lui, dans les lettres qu'il envoie à son père, sourit de ces périls comme d'autant de jeux proposés à l'enfant qu'il n'a pas vraiment cessé d'être. Une angoisse pourtant le tourmente, ancienne sans doute, dont il ne dit rien à son père. Il songe à ce qu'il s'est résolu d'avouer à deux vieillards qu'il connaît depuis toujours : « Je ne suis pas saint-simonien. » Autrement dit : je n'ai que faire des croyances qui ont guidé votre vie, dont votre jeunesse a alimenté ses folies et que vous tenez tant à me faire partager. Confession si difficile qu'il a dû mettre l'Erg et la mer entre eux et lui pour s'en donner la force. Il écrit d'abord au doux Lambert puis attend trois mois avant d'oser faire

1. Peut-être veut-il parler de Pierre, son frère cadet, dont il est question plus loin.

2. Duveyrier et ses correspondants écrivent tantôt « Henri », tantôt « Henry », parfois sans majuscules.

3. Sur les mésaventures de Duveyrier, voir AN, 47 AP 5, carnet n° 6, p. 93 *sqq.*; AN, 47 AP 5, carnet n° 4, p. 20; Lettre à son père du 20 juin 1859, AN, 47 AP 4, dossier 2; Duveyrier 1859 : 230; Duveyrier 1861 : 190 *sqq.*

de même avec Enfantin, assortissant ses lettres de quelques plaisanteries et d'un peu d'insolence pour raffermir son cœur. Dans la lettre à Enfantin, il glisse juste avant les déférentes clauses un reproche dont je suis sûr qu'il compte plus encore à ses yeux que l'aveu d'incroyance : *je ne puis m'empêcher de vous en vouloir*. Un reproche qu'il ose à peine se donner le droit de formuler. Tout cela surprend un peu quand on a lu la lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour du 3 octobre 1857, qui paraissait plutôt bienveillante. Mais, bienveillant ou pas, le vieux prophète était là, massif, olympien, vénéré, et tout ce qui touchait Henri lui était rapporté. C'est la même chose pour le bon Lambert, qui pouvait paraître un excellent homme aux yeux d'un Maxime Du Camp qu'il avait attiré au saint-simonisme, mais pas aux yeux d'un garçon qui n'avait pas choisi de naître dans sa proximité. Étouffantes et graves, ces tutélaires présences ont pesé bien lourd sur l'enfance du voyageur. Car c'est de cela (et aussi d'autre chose, comme nous allons bientôt le voir) qu'il s'agit, et non du saint-simonisme en soi ; il n'est pour s'en persuader que de comparer le ton de ces lettres à celle qu'il a écrite à Ismaïl Urbain, un autre saint-simonien pourtant. Là, l'affection et la reconnaissance se disent sans réserves, et il est assez en confiance pour laisser deviner son appréhension¹ :

[7 juin, Biskra] Vous voyez combien vos recommandations m'ont été précieuses. L'expérience m'a appris que sans elles je n'aurais rien pu faire du tout, tandis que me voilà à la veille de quitter le dernier poste français, pour aller à l'oued Mezab par une route qu'aucun Européen n'a encore suivie, et de commencer la partie de mon voyage où mon appréciation seule décidera des pas que j'aurai à faire.

Ismaïl Urbain est une figure atypique du saint-simonisme, l'une des plus attachantes aussi². Fils d'un créole et d'une quarteronne d'origine servile, il était né à Cayenne en 1812. Venu à Ménilmontant peu avant la dispersion des cénobites, il avait suivi Enfantin en Égypte. Là, il avait appris l'arabe et s'était converti à l'islam, moins par conviction religieuse que par désir de se rapprocher des Arabes³ :

J'avais pensé, écrirait-il en 1871, qu'en donnant aux musulmans un si grand témoignage de sympathie pour leurs croyances, je les disposerais à m'accueillir

1. ARS, 13739/153.

2. Pour cette évocation d'Ismaïl Urbain, on s'est inspiré de Levallois 1989 et Levallois 2001.

3. Cité dans Levallois 1989 : 60.

avec plus de confiance, à m'écouter et à apaiser leur aversion pour les idées de l'Occident. Mais je n'ai fait et je ne pouvais faire sous l'emprise des idées saint-simoniennes aucun acte d'abjuration de la foi du christianisme. Je n'avais pas à renier le christianisme pour le concilier avec l'islamisme. À mon baptême, j'ai voulu ajouter la circoncision, afin de travailler avec plus d'efficacité au rapprochement et à l'association des deux croyances.

Installé en Algérie à partir de 1837, il y avait servi de longues années comme interprète militaire¹ :

Pour moi, dirait-il dans une autobiographie écrite en 1883, un an avant sa mort, c'était la continuation de ma mission en Orient. Je repris le costume arabe d'Égypte et je mis en relief le prénom d'Ismaïl que j'avais adopté en me faisant circoncire ; j'allais travailler sous une forme pratique et directe à l'union de l'Orient et de l'Occident, des musulmans et des chrétiens, de la société musulmane du nord de l'Afrique avec la civilisation française.

En 1840, il avait épousé une Algérienne de la bonne société constantinoise qui lui donna une fille. Il était devenu l'interprète personnel du duc d'Aumale, qu'avaient séduit son intelligence et sa connaissance du milieu arabe, et il avait assisté à ce titre à la prise de la smala d'Abd el-Kader – l'épée au fourreau, rappellerait-il chaque fois qu'il relaterait l'épisode. Le 13 décembre 1860, il serait nommé conseiller-rapporteur au conseil du Gouvernement de l'Algérie. Ses incessants plaidoyers en faveur des Algériens avaient déjà commencé à lui valoir de la part des colons une haine qui ne ferait que croître. Deux brochures publiées en 1860 puis 1862², *L'Algérie pour les Algériens* et *L'Algérie française* attireraient sur lui l'attention de Napoléon III et inspireraient la politique dite du Royaume arabe. Une politique qui aurait pu avoir des effets heureux, ou qui du moins aurait épargné bien des souffrances aux Algériens si l'empereur avait été moins velléitaire et si la chute de l'Empire n'y avait mis fin sans retour.

Urbain avait réalisé en sa personne l'idéal saint-simonien de l'union de l'Orient et de l'Occident, mais – et là aura été son drame – en un temps où l'Occident allait vers l'Orient les armes à la main. Dans sa sympathie pour les Musulmans, il allait jusqu'à affirmer que l'islam s'était souvent montré plus tolérant que le christianisme³. Avec pour résultat qu'aux diatribes d'un colonat plutôt anticlérical, vinrent

1. Cité dans Levallois 2001 : 42.

2. Urbain 2000 & 2002.

3. Urbain 1992.

se mêler les clameurs de prélats qui refusaient de l'appeler autrement que « le renégat ». Ce que M^{sr} Lavigerie écrivait peu après être arrivé à Alger en 1867 donnera une idée des anathèmes en vogue à son endroit, et nous éclairera par la même occasion sur ce que l'archevêque pensait de l'activité saint-simonienne en Algérie¹ :

L'Algérie devint l'asile pratique des utopies malsaines dont les Saint-Simoniens se faisaient en France les promoteurs. La situation de la société arabe, celle de la femme arabe en particulier, l'espèce de communisme qui règne entre les indigènes, et, avec cela, le respect des traditions patriarcales et d'une foi religieuse aveugle, mais généralement sincère, séduisirent jusque dans les sommités de notre armée, des esprits égarés par des préjugés anti-chrétiens qu'ils rapportaient de la France de 1830 et en particulier de ses hautes écoles militaires. Même des généraux illustres, tombant dans cette étrange aberration, allèrent jusqu'à se faire musulmans dans leur for intérieur, disant hautement que seule la honte d'abandonner la religion de leurs pères les empêchait de se faire circonci. Encore cette barrière ne les arrêta-t-elle pas tous et nous avons vu tel de ces renégats hautement protégé parvenir aux premiers emplois de la colonie.

Il faut dire que le fondateur de l'ordre des Pères blancs nourrissait une sollicitude toute spéciale envers les Algériens : « Il faut relever ce peuple, clamerait-il en 1868. Il faut cesser de le parquer dans son Coran, comme on l'a fait trop longtemps, par tous les moyens possibles. Il faut lui inspirer, dans ses enfants du moins, d'autres sentiments, d'autres principes. Il faut que la France lui donne, je me trompe, lui laisse donner l'Évangile, ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé². »

Dans tout cela, l'angélisme aura plutôt été du côté d'Urbain, qui croyait sincèrement que la France pourrait s'attacher les Musulmans dont le sort des armes avait fait ses sujets. Ils deviendraient un jour nos « concitoyens égaux et honorés³ », sans pour autant cesser d'être eux-mêmes : « Nous ne cherchons pas une conversion religieuse qui froisse les consciences et provoque des convulsions sociales, écrivait-il en 1862; nous demandons aux Indigènes de se rallier à notre civilisation, qui les environnera et les tentera par les bienfaits de toutes sortes. Nous respectons la conscience, la famille, la propriété; nous ne voulons pas restreindre l'existence des Algériens, mais

1. Cité par Baunard 1912, 1 : 168-169.

2. Baunard 1912, 1 : 229. Extrait d'une lettre publique à l'œuvre des Écoles d'Orient, du 6 avril 1868.

3. Urbain 1992 : 41.

l'améliorer et l'agrandir¹. » Ces idées rappellent par certains côtés celles qu'Enfantin avançait dans *La colonisation de l'Algérie*, avec toutefois de notables différences. Tout d'abord, Urbain souhaitait que le nombre des colons européens fût limité, ce qui suffit à brouiller durablement les deux hommes². Si la France avait des droits sur les Algériens pris collectivement, du moins tant qu'ils ne seraient pas devenus citoyens français à part entière, il ne lui en reconnaissait aucun sur les individus. Il en reconnaissait encore moins aux colons, qui n'étaient pas fondés à les considérer comme des subalternes. De plus, au contraire d'Enfantin, il ne voulait pas qu'on contraigne, mais seulement qu'on convainque, qu'on séduise, qu'on conquière les cœurs à force de bienveillance et de sollicitude. Peut-on séduire des hommes vers lesquels on est venu les armes à la main? L'Histoire a répondu que non. Des intellectuels algériens parlent aujourd'hui d'Ismaïl Urbain avec estime et affection, songeant à ce qui aurait pu être et n'a pas été. Mais c'est qu'en Algérie, les armes françaises se sont tuées depuis quarante ans. C'est aussi que, même avec ses illusions, la bienveillance d'Urbain en fait un homme rare en son siècle. Rare et solitaire. *La prise de la smala d'Abd el-Kader* d'Horace Vernet montre à merveille cette inévitable solitude. Au centre du tableau, on voit le duc d'Aumale, à qui revient la gloire d'une victoire qui n'a jamais été remportée que contre des civils, femmes et enfants pour la plupart. Un cavalier à sa gauche désigne à sa miséricorde un groupe de femmes qui tendent vers lui des bras suppliants; il est sans armes, au contraire de tous les militaires qui viennent de déferler sur les tentes éparses et dévastées. C'est Ismaïl Urbain.

Urbain reçoit la lettre de Duveyrier à Paris, où ses fonctions de chef de bureau au ministère de l'Algérie et des colonies l'ont amené à résider pour quelque temps. Il a recommandé le voyageur à des notables algériens et à des militaires connus à Constantine, recommandations qui se sont effectivement avérées précieuses. À un saint-simonien comme celui-là, trop rebelle lui-même pour verser dans le prosélytisme, Duveyrier n'avait aucune raison d'en vouloir.

La réponse d'Enfantin ne tarda pas. Elle est datée du 29 novembre, ce qui, vu les délais d'acheminement du courrier, laisse supposer qu'elle a été rédigée dès réception de la lettre de Duveyrier³ :

1. Urbain 2002 : 125.

2. Levallois 2001 : 306.

3. ARS, 7769/11.

Mon cher Henri

Ta petite lettre vaut infiniment moins que ton silence.

Tant que tu sentiras m'en vouloir et avoir beaucoup de raisons de ne pas être saint-simonien et te tenir en dehors des croyances de ton père, d'Arlès, de moi, non seulement tu feras bien de ne pas me le dire mais je te prierai, à regret, de t'abstenir de toute relation avec moi.

Tu ne comprendras pas mieux cette leçon de convenances envers moi que celles que je t'ai déjà données et fait donner à Paris et qui sont la cause de ton mauvais vouloir à mon égard.

Voilà pourquoi je t'avais recommandé pour ton voyage d'emporter et de lire la lettre où Arlès te félicitait d'avoir trouvé sur ta route d'enfant un homme comme moi.

Tu ne me parais pas l'avoir lue.

J'en suis fâché pour toi et je souhaite que tu y songes.

Enfantin

Paris 29 novembre 1859

Charles Duveyrier s'était déjà fait réprimander ainsi près de trente ans plus tôt. En 1832, ayant eu l'imprudence d'annoncer à Enfantin une « simple lettre », il avait eu cette réponse¹ : « Une simple lettre ! Elle ne *me* sera pas adressée. Lorsque vous saurez parler à Moïse, à Jésus, à Saint-Simon, Bazard et moi recevrons vos paroles. Avez-vous bien songé que nous n'avons, Bazard et moi, personne au-dessus de nous, personne que celui qui est toujours calme, parce qu'il est l'éternel amour ? » En 1859, je pense qu'aucun de ses fils en Saint-Simon n'aurait accepté un tel langage de la part du Père suprême. Les lettres de Charles Duveyrier de cette période, toujours respectueuses, étaient devenues familières. Mais le vieillard aimait encore à prendre la pose du prophète avec les jeunes gens de son entourage, petits-fils qui ne jouissaient sans doute pas à son égard des libertés que leurs aînés s'étaient octroyées. Et Henri moins qu'aucun autre : on n'est pas impunément le fils du poète de Dieu. Puisqu'il doutait, il devait jusqu'au repentir être rejeté là où sont les pleurs et les grincements de dents. Ce lointain anathème dut cependant lui paraître bien dérisoire au milieu des périls qu'il traversait. Plus tard, dans des circonstances dramatiques dont j'aurai à parler, la culpabilité reviendrait.

Plus encore que celles de Duveyrier, cette lettre assez odieuse est passée inaperçue. Il faut dire que, comme seul le prénom de Duveyrier y figure,

1. Charlety 1931 : 63-64.

le catalogue de l' Arsenal laisse croire qu'elle a été envoyée à un saint-simonien nommé Henri. Émerit, qui est le seul à la mentionner, avait déjà identifié son véritable destinataire mais il ne l'a lu que distraitemment : il la présente comme non datée, alors que la date figure au verso¹. Elle oblige à corriger le portrait d'Enfantin en vieillard bonhomme que nous proposons Charlety dans son *Histoire du saint-simonisme* ou D'Allemagne dans son *Prosper Enfantin*. À supposer que le voyage de Duveyrier ait été patronné par la Famille, il ne le commençait pas avec la bénédiction du Père. Celui-ci n'a pas un mot de conseil ou d'encouragement, au contraire d'Urbain et, on peut le penser, de Lambert. Absorbé dans la contemplation de lui-même, l'entreprise de Duveyrier lui est indifférente. Un détail montre d'ailleurs jusqu'où pouvait aller son égocentrisme. La lettre d'Ar-lès-Dufour à laquelle il fait allusion est probablement celle que l'industriel lyonnais avait envoyée à Henri le 22 mars 1858. Il y demandait à son correspondant de bénir Dieu de ce qu'il l'eût fait naître « dans un milieu qui a reconnu et proclamé l'abolition des privilèges de la naissance ». Il n'y est pas question d'Enfantin. Mais le Père considérait évidemment le saint-simonisme comme une émanation de sa personne.

La nuit à Fontainebleau

Et encore, il ne sait pas tout. Car s'il peut soupçonner certaines des raisons pour lesquelles le jeune homme lui en veut, il en est une autre qu'il ne connaît pas, et ça vaut beaucoup mieux pour lui. L'affaire est délicate et son exposé demande quelques détours. Henri avait reçu plusieurs lettres où son père lui demandait de témoigner son respect à Prosper Enfantin. Deux pères, ça fait beaucoup, répond-il en substance, de Constantine le 15 décembre 1859² :

Mon bien cher père, je trouve qu'un seul père me suffit, et je crois qu'il est bien rare d'en trouver un second. Je te conjure de croire une chose que je ne te dis pas souvent parce que mon naturel est froid ; je t'aime beaucoup, je te respecte autant que tu mérites de l'être, et je n'ai pour premier désir en ce monde que de te voir heureux, toi Pierre et Marie [son frère et sa sœur]. Ce que je te dis là bien sincèrement est un indice que je ne suis pas aussi égoïste que je parais l'être. Quoique je pense souvent et beaucoup à ce que je pourrai faire plus tard, aux services que je pourrai rendre à la

1. Émerit 1941 : 224.

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

science et pour [ou « par », le mot est surchargé] lesquels je crois devoir acquérir un nom, et une position modeste, j'estime beaucoup moins ma propre vie que la tienne [et] que celle de mon frère ou de ma sœur. Je ne pense pas faire là une exception en Europe mais je prétends que je n'ai pas un mauvais cœur. Pardonne-moi lorsque je suis assez faible pour manquer à un devoir, car sois sûr que je ne le fais jamais que par légèreté ou parce qu'un enchaînement de circonstances me place dans une fausse position. À Paris et en Afrique, tu m'as reproché de me renfermer trop en moi-même de ne pas avoir pour toi la confiance qu'un fils doit avoir vis-à-vis de son père, j'ai souffert de ce reproche qui n'est que trop juste, et j'en ai souffert d'autant plus qu'au fond je sentais le besoin d'être ce que tu désirais me voir. Cependant, il fallait que j'eusse une raison pour oublier ma personnalité et accepter une souffrance passive. Tu m'as vu hésiter un peu pour écrire à Mr Lambert, hésiter beaucoup pour écrire au Père, et il y a une raison pour que je veuille bien paraître un ingrat, tandis qu'en moi-même, je reconnais très bien tout ce qu'ont fait tes amis pour moi, et que j'aie assez de chagrin de ne pas pouvoir faire autrement. – Je t'obéirai, je tâcherai de te découvrir le plus tôt possible ce qui t'empêche de voir avec mes yeux ce que tu vois aujourd'hui avec les tiens. Je l'aurais fait depuis longtemps si ce secret n'eût été que le mien, je n'aurais pas cru le découvrir en te le confiant. J'y ai pensé bien avant que tu ne t'en doutasses. – Seulement je te prie d'avoir encore un peu de patience, et surtout de ne pas chercher à savoir par une autre voie ce qu'il convient que je te dise moi-même. Je te dois une explication sur ma conduite envers le Père et je te la donnerai.

Henri reconnaît donc n'avoir pas eu pour Charles la confiance « qu'un fils doit avoir vis-à-vis de son père ». Quant à sa longue hésitation à écrire à Enfantin, la cause en est un secret qu'il eût révélé à son père « s'il n'eût été que le [s]ien ». Les deux choses sont liées, et pour le comprendre il faut revenir en arrière, au tout début de son voyage. Henri a quitté Paris le 1^{er} mai 1859. Ses adieux à son père et à sa jeune sœur Marie ont été ceux d'un bon fils et d'un bon frère¹ :

Je suis parti de Paris à 8^h 40^m, accompagné jusqu'à la gare par mon fidèle compagnon Félix Taylor. Il pleut.

Pauvre petite Marie pleurait en m'embrassant, mon père et moi nous nous sommes longuement embrassés, mais quoique j'ai eu le cœur bien gros, je n'ai pas versé de larmes.

Je lis en waggon [sic] une dernière lettre que mon père m'a remise en partant.

1. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, p. 1.

Mais le fils a menti. Il était censé se rendre directement à Oullins pour passer quelques jours auprès de son bienfaiteur Arlès-Dufour avant de rejoindre Marseille. En réalité, il a fait étape à Fontainebleau et n'a atteint Oullins que le 2 mai, pour y apprendre qu'Arlès-Dufour venait de prendre le train pour Paris. Et là, celui-ci n'a pas manqué de rencontrer les Duveyrier, qui ont ainsi pu apprendre que le voyageur n'était pas arrivé à Oullins le 1^{er} mai comme il avait fait mine de le projeter. Dès le 5 mai, Henri reçoit à Oullins une lettre interrogatrice de son frère¹ :

J'ai reçu une lettre de mon frère qui naturellement ne peut s'expliquer comment j'ai pu me croiser avec Mr Arlès; mais ce n'est pas moi qui lui donnerai des éclaircissements là-dessus. Tout ce que je puis faire est de lui dire franchement que je ne puis que garder le silence au sujet de mon retard.

Son père à son tour lui demanda des explications sur ce mystérieux retard, dans une lettre assez insistante datée du 17 mai² :

Mon cher Henri,

[...] Je t'ai demandé à Lyon par quelle circonstance tu avais pu croiser Arlès, qui était parti je crois le lundi soir ou le mardi matin. Ton silence à ce sujet est-il un oubli? s'il en est ainsi, je te renouvelle ma question et tu me feras le plaisir d'y répondre.

Tu ne me dis rien de la lettre que je t'ai écrite pour la lire après ton départ, fais-moi encore le plaisir de me dire pourquoi. Tu as une nature assez tranchée. Je t'ai assez prouvé que je le respecte pour que tu n'imagines jamais que j'ai l'intention de la modifier, mais cette nature est obligée de compter avec celle des autres et c'est là seulement ce que je veux te rappeler. Il y a de certains procédés, de certains égards auxquels personne ne doit se soustraire. Après avoir lu la lettre que je t'ai remise, tu avais quelque chose à m'écrire, ne fusse [sic] que pour me témoigner que tu l'avais lue. Et si par hasard tu l'avais égarée, tu devrais me le dire. Réponds-moi si mon observation te paraît juste ou non. Réponds-moi librement, franchement. Je t'écris d'homme à homme, non pas pour avoir une marque de déférence de ta part, mais pour te rendre meilleur que tu n'es.

Henri lui répondit de Biskra le 26 mai³ :

Si je n'ai plus parlé du retard que j'ai eu en allant à Lyon, c'est parce que j'espérais que tu ne m'en parlerais plus toi-même et voici pourquoi [:] il n'est

1. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, p. 7

2. Fonds Lander.

3. AN, 47 AP 4, dossier 2.

pas en mon pouvoir de te donner des éclaircissements à ce sujet, et je ne puis faire qu'une chose, c'est de te donner ma parole, que je ne donne pas souvent, que ce retard de vingt-quatre heures n'a eu qu'une cause honorable. Tu ne dois pas t'inquiéter de cela pour le moment, et à mon retour je te le dirai.

J'imagine que c'est ce silence obstiné qui a valu à Henri les reproches dont il se défend dans sa lettre du 15 décembre. Or le secret qu'il évoque dans la même lettre est précisément ce que devait protéger ce silence. Je ne sais s'il l'a jamais révélé à son père mais il l'avait confié à son journal dès le 2 mai, non sans prendre la précaution de rédiger sa confidence partie en arabe, partie en allemand. Plus d'un siècle après sa mort, je ne commettrai pas un sacrilège en la traduisant¹ :

[Texte arabe] Félicia (*Falisiyya*) est venue dans cette ville et nous sommes partis ensemble dans une auberge pour manger et après nous avons marché dans la forêt. Jour chanceux ! Jour effrayant !

[Texte allemand] Jamais dans ma vie, malgré le début moins chanceux de ma jeunesse [allusion vraisemblable à la mort de sa mère, survenue cinq ans plus tôt], je n'ai vécu un jour aussi bouleversant. C'étaient les derniers instants avec une amie aimée, au début d'un long et difficile voyage où je pourrai peut-être succomber. Après le dîner, lorsque l'obscurité commença à gagner, j'étais à ses pieds, et je [lui] prodiguais des caresses qui venaient du fond du cœur. Mais mon désir n'était pas comblé, il manquait le dernier sceau à notre amour. Là, je tirai le rideau de la fenêtre, et je lui suggérai que nous devions maintenant aller au lit. Mon cœur est infiniment douloureux et doux en même temps quand je pense à cet instant. Après être restée un moment muette et honteuse, l'amie bien-aimée eut la sincérité de m'avouer, la tête posée sur ma poitrine, que si nous faisions cela alors elle ne pourrait plus me quitter. Nous sommes restés longtemps ensemble, moi à ses pieds, les embrassant, demandant grâce, elle dans un terrible combat entre l'amour, le plaisir et la sage raison, tremblante et son visage implorant avec une infinie souffrance. Elle me bouleversa tant que j'oubliai ma propre douleur, et la consolai. Qu'elle fut douce, qu'elle fut vraiment aimante quand elle me dit : « Je te remercie, tu es bon et je t'aime maintenant encore plus si c'est possible, mais, quand je serai avec toi dans ta tente, tu feras tout ce que tu souhaites. » J'ai eu le courage de la conduire au chemin de fer [pour qu'elle rentre à Paris]. Je suis heureux de pouvoir aimer et d'être aimé.

La discrète étape à Fontainebleau avait donc été consacrée aux adieux à une femme aimée. Je ne pense pas que ce soit les adieux eux-

1. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, pp. 1-2. La traduction de l'arabe est de Corinne Fortier.

mêmes qu'Henri voulait cacher. Après tout, Charles aurait sans doute admis qu'à dix-neuf ans son fils ait un attachement féminin. Mais pas avec cette femme-là, et c'est d'elle qu'il faut maintenant parler. Duveyrier l'évoque sept fois dans ce qui nous reste de ses notes de voyage, où elle est appelée tantôt « Félicie » tantôt simplement « F. »

[Oullins, 3 mai 1859] Arrivé à Lyon par le train express; j'apprends que Mr Arlès est parti pour Paris le soir précédent, par conséquent, il a dû se trouver dans le convoi que F. a pris pour retourner de Fontainebleau. Pourvu qu'ils ne se soient pas rencontrés à Paris! Mais je suis vexé de ce contretemps, qui peut-être va me priver de voir Mr Arlès avant mon départ pour l'Afrique, et qui va faire que l'on saura à Paris que je n'ai pas été directement à Lyon. Mon caractère franc souffre bien de la contrainte où je suis de garder un silence absolu sur ce retard. – Je vais à Oullins; accueil aimable de Madame Arlès; je vois le pauvre Alphonse qui est bien malade, mais qui a une bien charmante femme; donc il y a compensation complète. – J'accepterais volontiers ses affreux maux, pour le bonheur d'avoir F... à mes côtés. Peut-être aurais-je tort?¹

[Oullins, 4 mai 1859.] Monsieur Arlès, à mon grand désespoir, écrit qu'il ne reviendra pas avant samedi; je me vois donc obligé de partir demain soir sans l'avoir vu. Je reste toute la journée à Oullins; il pleut sans arrêter jusqu'au soir. J'ai écrit une lettre à F... et je la mettrai demain à la poste.²

[Oullins, 5 mai 1859.] Je vais partir ce soir pour Marseille. C'est la dernière soirée que je passe en Europe. Ma pensée la plus douce et la plus aimante est pour toi F. en ce moment, et le sera toujours, jusqu'au jour heureux où tu me rejoindras en Afrique. – Que se passera-t-il d'ici-là?³

[Philippeville, 9 mai 1859.] Je termine ma lettre n° 3 à Félicie et je passe la matinée à arranger tout pour mon départ pour ce soir par la diligence de Constantine.⁴

[Constantine, 22 mai 1859.] Toute la journée j'ai été dans des dispositions sentimentales, comme le prouve ma lettre à Félicie.⁵

[environs de Batna, 29 mai 1859.] Je donnerais beaucoup pour faire une promenade solitaire avec Félicie dans ces jolis bois, et en admirant leur beauté, je ne puis que penser toujours à elle.⁶

1. Duveyrier donne par erreur la date du 5 mai. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, p. 3.

2. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, p. 4.

3. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, p. 8.

4. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, p. 12.

5. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, p. 50.

6. AN, 47 AP 5, carnet n° 1, p. 72.

[Pays mozabite, 27 août 1859.] Enfin, ce soir, je vois mon départ arrêté d'une manière curieuse avec deux hommes des Cha'anba El-Mahdi. Je remets mon sort entre les mains du bon hazard [sic], le même qui m'a fait aimer F. et qui a fait qu'elle m'aime.¹

Pottier a cité quelques-unes de ces petites notes, nous donnant la touchante image d'un amoureux transi dans le chaste souvenir de celle qu'il vient de quitter. S'il avait accordé plus d'attention aux passages que de loin en loin le voyageur rédigeait en allemand, le tableau eût été plus complexe. Duveyrier avait beau être épris, la chair a eu ses exigences. Voici ce qu'il écrit quelque part en pays mozabite à la date du 2 juillet 1859² :

Fatma a promis de venir me voir
C'est un amusement coûteux mais je vois que j'en ai besoin, et je m'y laisse aller, malgré l'amour, le hautement sentimental et doux amour réciproque avec Félicie ; ce qui ne m'a tout de même pas coûté à cause du bien que ses seins [mot illisible : ont fait à ?] mon cœur.

Nous verrons au chapitre suivant qu'il aurait moins de problèmes de conscience quelques semaines plus tard. Il n'est plus question de Félicie dans les notes ultérieures, mais il faut dire que, le 23 juin 1859, Duveyrier a décidé d'en modifier la disposition : à partir de cette date, réservant désormais les petits carnets qu'il leur consacrait jusque-là à de brèves indications prises au crayon sur la route, il a rédigé son journal proprement dit sur des feuilles de plus grand format qu'il n'utilisait qu'à l'étape. Une mention portée sur la première de ces feuilles nous a gardé la trace de cette décision³ :

Je dois donc me contenter de copier, pour ainsi dire, les notes volantes que je prends en route au crayon et qui pourraient facilement s'effacer et, sous le titre de journal de voyage, je donne un résumé sec et entrecoupé de tout ce qui m'a frappé au cours de la journée, soit comme paysage ou géographie physique, soit comme études de mœurs des hommes ou des animaux.

Les petits carnets, au nombre de quarante, sont conservés dans le fonds Duveyrier-Maunoir des Archives nationales, mais seules les

1. AN, 47 AP 5, carnet n° 5, p. 82.

2. AN, 47 AP 5, carnet n° 3, p. 53.

3. AN, 47 AP 7, dossier 1.

premières pages du journal nous sont parvenues¹. Charles Maunoir et Henri Schirmer l'ont eu en main puisqu'ils ont publié en 1905 ce qui couvre la période allant du 13 janvier au 14 septembre 1860, non sans en avoir retiré les « détails personnels, sans intérêt pour la géographie² » – c'est-à-dire, entre autres, ce qui aurait pu concerner Félicie. Elle est cependant restée présente aux côtés du voyageur, une présence secrète, indirecte, et pour dire vrai tout à fait hypothétique. Si l'on en croit Conrad Kilian³, en effet, le nom arabe dont Duveyrier se faisait appeler pourrait avoir été un souvenir de celui de l'aimée : *Sa'ad* signifie « heureux », comme *felix* en latin.

En tout cas, une chose est sûre, Félicie n'a pas rejoint Henri en Afrique. Y pensait-elle sérieusement quand elle lui en fit la promesse dans la nuit du 1^{er} mai 1859 ? J'en doute, car la raison qui la retenait de se donner à l'homme qu'elle aimait l'interdisait plus impérieusement encore de quitter la France : elle était la compagne du Père suprême.

Et ce, depuis 1857. Le 6 octobre de cette année-là, Enfantin écrivait à Arthur, fils né de la longue et tumultueuse liaison qu'il avait eue avec Adèle Morlane⁴ :

... je tiens à te prévenir, vu les prétentions assez excentriques de la phase de vie que je commence, que je ne serai pas seul dans mon logement de la rue Chaptal. J'y aurai les soins affectueux et le concours d'une amie que tu ne connais pas encore, qui était enfant lors de Ménilmontant, qui a des enfants de 18 ans et que j'ai retrouvée à Paris il y a douze ans. [...] Je désire vivement que malgré l'étrangeté de cette nouvelle et les douleurs rétrospectives qu'elle te fera éprouver, tu considères avant tout ma résolution comme répondant à une phase importante et peut-être dernière de la mission que Dieu m'a donnée et que ta mère n'a jamais voulu ou pu comprendre...

L'« amie » que le Père suprême installait rue Chaptal, et que les fidèles connaîtraient bientôt sous le nom de « Madame Guillaume », a beaucoup embarrassé les historiographes du saint-simonisme. Dans le chapitre que son beau livre consacre à Enfantin intime, Henry-

1. Ces pages, conservées dans le carton 47 AP 7, dossier 1, des Archives nationales, sont d'un format plus grand que celles des carnets, conservés dans le carton 47 AP 5, ce pourquoi je parle à leur sujet de « cahiers ».

2. Schirmer 1905 : vi.

3. Kilian : v.

4. ARS, 7668/2.

René D'Allemagne croit pouvoir affirmer que son véritable nom était Eugénie Froliger et qu'un premier mariage lui avait donné deux enfants âgés de 16 et 18 ans en 1857¹; chez Jean-Pierre Alem, qui démarque D'Allemagne sans le citer et en le lisant de travers, elle devient « Eugénie Froglier »². En réalité, les documents que j'ai pu retrouver, et notamment le testament de l'intéressée³, nous apprennent qu'elle était pour l'état-civil « Mademoiselle Hortense Félicité Cassé (connue sous le nom de M^{me} Félicie Guillaume) ». Et si ses deux enfants, Émile et Auguste Guillaume, avaient été reconnus par leur père, ils étaient, comme on disait à l'époque, des enfants naturels; l'âge que leur donne D'Allemagne semble en revanche correspondre à la réalité⁴.

Arlès-Dufour s'offusqua beaucoup de cet ultime caprice, en lequel il ne pouvait se résoudre à voir l'accomplissement d'une mission divine : Enfantin avait alors 62 ans, sa santé était mauvaise, il souffrait de tremblements chroniques, des attaques avaient déjà failli l'emporter, et voilà qu'il se liait à une femme de vingt ans sa cadette. Tout ça n'était pas digne du prophète que l'industriel voyait encore en lui. D'où des remontrances que le disciple réitérait de lettre en lettre. Ainsi dans celle-ci, datée du 19 mai 1858⁵ :

... Si sur leurs vieux jours, mes amis Brosset, Dufour Holstein ou Duveyrier prenaient fantaisie de faire des excentricités qui les rendissent ridicules, j'en souffrirais certainement, mais j'en prendrais mon parti, parce qu'ils ne sont que mes amis, mes pairs et de simples mortels comme moi.

Lorsqu'on est simple soldat ou même simple officier, on peut baisser ou détourner la tête pour éviter une balle; on peut même f...re le camp avec les autres.

Mais, cher Maître, noblesse oblige, et lorsqu'on est colonel, général, Empereur et surtout Drapeau, c'est autre chose; tout en ayant parfois bien envie de suivre les autres, on reste au poste, on lève la tête encore plus haut, on souffre mais on est fier et ferme.

Que vous le vouliez ou non, vous n'êtes plus un simple mortel, vous êtes le Drapeau, le Père d'une révélation sociale, religieuse et politique. – Ce

1. D'Allemagne 1935 : 215.

2. Alem 1963 : 194.

3. Conservé dans le fonds Martin de Clausonne.

4. Le seul auteur à avoir entrevu le lien entre « Madame Guillaume » et la Félicie aimée par Duveyrier est Lionel de Lander, le père d'Henry de Lander (Lander 1989).

5. ARS, 7686/119

que vous faites rejaillit sur tous ceux qui croient comme vous et avec vous, et contribue à accélérer ou à retarder la propagation ou la réalisation des idées nouvelles; votre vie est bien plus que la nôtre du domaine public et ceux qui l'aiment et la comprennent doivent la désirer grande, belle et non bourgeoise comme celle des 999/1000 des chrétiens.

C'est pour cela, c'est pour toutes ces raisons que j'ai moralement le droit, mais encore le devoir de vous embêter, et que je vous embête religieusement.

Je vous avoue, et vous devez le comprendre, que pour ma satisfaction personnelle, j'aime mieux, quand je vous visite, vous trouver en compagnie, en association, en puissance de Marion que de Xantipe [sic]. Mais je n'aime pas et je souffre quand vous voulez vous parer de Marion, la faire mousser, la produire, l'imposer, la vanter et même vanter ses moutards à ceux même qui ignorent leur existence, je n'aime pas cela parce que [...] cela sent le vieillard bourgeois. – non, je me trompe, le grand seigneur, le vieux révoqueur de l'Édit de Nantes. C'est plus que ridicule, c'est triste.

Vous attachez une telle importance à énumérer les hommes et surtout les femmes qui viennent chez vous depuis le changement à vue de votre existence que je suis obligé de vous dire que si, par théorie, ou même par caprice ou erreur il vous convenait demain d'ouvrir un salon au b...l ou à Clichy ou dans l'atelier de Barrin, et de dire que vous y recevez tous les samedi, tous les samedi le salon serait plein, fût-il tenu par vous seul ou par Xantique [sic], Maintenon, Lisette ou Marion. [...]

À l'empressement à la hâte que vous mettez à jouir de votre nouvelle existence, on croirait que vous ne croyez plus à la vie éternelle. [...]

Moi, cher ami, je le répète en terminant, si je ne craignais pas pour vôtre, ou plutôt pour la dignité du Père, du Drapeau, je n'attacherais qu'un intérêt égoïste à des actes ou à une vie qui doit accélérer votre transformation et ce qui est pire, votre déclin.

Amen – Amen – Amen

Qu'on ne s'étonne pas, avec ce genre de lettre, que, même dans ses lubies de vieillard, le Père suprême se laissât encore aller à poser au prophète. Les disciples ont leurs jalousies... et leur misogynie : Xant[h]ip[p]e, c'est évidemment Adèle Morlane, personnage au caractère notoirement exécrationnel; quant à Félicie, si sa liaison avec un vieillard glorieux et déclinant l'apparentait peut-être à madame de Maintenon, je ne pense pas qu'on la tenait pour une Marion ou une Lisette dans le milieu artiste dont elle provenait et où le Père lui savait gré de l'avoir introduit : Alexandre Dumas fils, qui s'y connaissait pourtant en misogynie, lui a voué une durable et affectueuse amitié.

On n'est pas sûr, en fait, que Félicie ait été la maîtresse du Père. Mais elle passait pour telle, et l'on voit dans les lettres conservées à l'Arsenal que les correspondants du Père, qui n'étaient pas tous des grognons comme Arlès-Dufour, ne manquent pas de lui demander « d'embrasser Félicie » pour eux, de transmettre leurs tendresses à « Madame Guillaume ».

Duveyrier retrouvera Félicie à son retour en France, et nous aurons l'occasion de reparler d'elle. Mais revenons au voyageur qui vient de rompre insolemment avec les aînés de la Famille. Ses échanges avec eux sont à rapprocher de ce qu'il écrit à Ghardaïa sur la première page déjà citée de son journal de route, le 23 juin 1859¹ :

Avant de commencer le récit du premier voyage que j'entreprends par amour pour la science et pour satisfaire une grande passion pour les découvertes de contrées lointaines, je veux résumer en peu de mots mes intentions, afin que l'on n'aille pas chercher dans mes travaux ce que je n'ai jamais promis de faire.

Depuis l'âge où les idées commencent à prendre une tournure raisonnable, un attrait invincible m'a attiré vers le continent africain ; en 1857, lorsque je visitai la province d'Alger, et que je fis connaissance avec le désert auprès de l'oasis de Laghouat, je me promis bien d'y revenir, et, maintenant, je mets à exécution les projets que j'avais formés, presque sans y faire de modifications. Toutes les fatigues et les privations qui m'attendent sur la route pénible que je me suis tracée, tous les risques que je vais courir, seront amplement récompensés si je puis concourir en quelque chose au progrès de la connaissance du continent qui, depuis les dernières découvertes dans le centre de l'Australie, est encore celui qui est le moins connu.

Par quelles promesses non faites craint-il qu'on le tienne pour lié ? Et à qui dénie-t-il par avance le droit de les chercher dans ses travaux ? Aux destinataires de sa *Note* d'avril ? Il paraît en tout cas prendre le contre-pied de ce qu'il y écrivait. Il évoquait la perspective d'un Sahara ouvert aux routes caravanières, montrant ainsi que son voyage pourrait rendre des services, alors qu'il le présente aujourd'hui comme une entreprise désintéressée, animée par le seul souci de la connaissance. Et surtout il rappelle qu'il en a formé le projet bien avant l'écriture de la *Note*, et qu'il a même commencé à y penser dès l'enfance. À cette page écrite pour lui-même, il confie ce qu'il n'a sans doute pas osé dire à ses bienfaiteurs : quelque

1. AN, 47 AP 7, dossier 1

gré que je vous sache de votre aide, ne prétendez pas m'avoir inspiré ce que j'entreprends aujourd'hui. En réalité, on ne doit pas exclure que des conversations entendues dans son enfance aient influencé sa vocation, mais il avait besoin pour la réaliser de se persuader d'abord du contraire.

Rien ne se passa comme il l'avait prévu. Les subsides d'Arlès-Dufour et de Pereire ayant eu tôt fait de s'épuiser, des crédits gouvernementaux prirent la relève, obtenus grâce à l'entregent des amis saint-simoniens de son père. En contrepartie, il devait recueillir tous les renseignements pouvant servir à l'établissement de relations commerciales entre le Soudan et la colonie algérienne, et disposer les esprits à cette perspective. On lui demandait donc de poursuivre la tâche entamée par le capitaine de Bonnemain et Ismaël Boudërba. Son voyage prenait dès lors une allure plus officielle et perdait de sa gratuité. D'explorateur, il devenait presque un diplomate. On le laissait néanmoins libre de choisir ses itinéraires et de conduire parallèlement des investigations personnelles. Même sur ce point, il ne réalisa pourtant rien de ses projets. Le Touat ayant été mis en effervescence par les mouvements d'une colonne française sur ses confins septentrionaux, il ne put s'en approcher. Il n'alla pas non plus chez les Kel-Ahaggar, mais séjourna chez leurs voisins kel-azdjer, ces Azgar que sa *Note* d'avril 1859 peignait en pilleurs de caravanes. Il ne cessa d'envisager de nouveaux itinéraires, auxquels les obstacles qui surgissaient lui faisaient à chaque fois renoncer. Après avoir abandonné l'idée de visiter le Touat et le Hoggar, il songea à rejoindre le Bornou par le Fezzan, pour atteindre ensuite le pays haoussa. Il s'imagina même que les autorités françaises pourraient envoyer un aviso à sa rencontre dans l'embouchure du Niger. Au bout du compte, il ne dépassa pas Ghat, dont les portes se fermèrent devant lui, et revint épuisé à Tripoli¹. Son livre aura été le sous-produit d'une entreprise qui garderait pour lui le goût de l'inachevé. *Les Touareg du Nord* devait être suivi d'un ouvrage sur le commerce saharien, qu'il n'écrivit pas, et d'un voyage au Soudan, qu'il ne fit pas. Mais les lenteurs, les obstacles invaincus, l'hostilité des Touatiens et des Ghatiens l'auront contraint à rester sept mois durant l'« observateur stationné » des Kel-Azdjer. Cet objectif-là, il l'a réalisé, et le reste aujourd'hui n'a plus vraiment d'importance.

1. Voir Mambré 1991-1992.

III L'observateur stationné

Une lettre de Duveyrier à son père du 13 février 1861, adolescente et grave comme toutes celles qu'il lui écrivait, donne une idée de ce en quoi consista son observation stationnée. Il est alors dans le campement d'Ikhenoukhen¹, le chef des Kel-Azdjer, qui lui a offert sa protection et a promis de le conduire à Ghat (Rhât dans le texte)² :

... Tu voudras bien sûr connaître quelle est la vie dans le pays des Touâreg. Le matin je suis réveillé par les cris des petits chameaux qui voient traire leurs mères juste au moment où ils voudraient déjeuner. Ikhenoukhen m'envoie une jatte de ce lait de chamelle qui n'est pas très agréable au goût, mais très nourrissant et fortifiant. C'est en ce moment la seule nourriture même des seigneurs des Touâreg.

La matinée se passe soit à causer sur les sujets qui m'intéressent, soit à écrire. Quand nous changeons de campement nous ne partons que tard, et nous nous arrêtons toujours avant la fin du jour. Ce serait désespérant si j'étais pressé d'atteindre mon but, mais par bonheur l'habitude des Touâreg coïncide avec mes besoins. Je n'ai aucun intérêt d'atteindre Rhât si tôt, puisqu'on y est mal disposé envers moi. [...]

Je passe ma journée dans ma tente ou sous un arbre ; ce n'est que rarement que je me promène ; l'influence du climat a déjà produit son action sur moi. Le temps aussi s'est considérablement tiédi, la chaleur atteint quelquefois à l'ombre 36° et un peu plus. Le printemps dans cette région est plus précoce que chez nous, et aussi les divisions de l'année des indigènes ne coïncident-elles pas avec les nôtres. – Nous ne sommes plus qu'à 2^{1/2} degrés du Tropique.

Je fais deux repas par jour, et ils se composent invariablement d'un peu de kouskousi avec ou sans viande selon les circonstances. Je n'ai d'autre

1. Nous adoptons pour ce nom l'orthographe que Duveyrier utilise dans sa correspondance et dans *Les Touareg du Nord*. Les éditeurs de son journal de route l'ont transcrit sous la forme « Ikhenoukhen », ce qui n'était probablement pas conforme au manuscrit de Duveyrier. Le nom apparaîtra donc ici tantôt sous la forme « Ikhenoukhen », tantôt sous la forme « Ikhenoukhen », selon le document cité. Richardson note pour sa part « Khanouhen ».

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

délicatesse qu'un peu de café noir sans sucre. Ikhenoukhen ayant appris que j'avais épuisé jusqu'à mon café m'en a envoyé du sien. Je mange peu à cause du manque de variété de ma nourriture. Une fois arrivé à Rhât j'aurai les moyens d'améliorer beaucoup mon ordinaire.

En somme, je suis assez content de mes guides maintenant. Ikhenoukhen a des attentions qu'il n'avait pas au commencement. Il est vrai qu'il fallait le temps de le connaître. On parle de partir demain, et je sais qu'une fois démarré de cette vallée, nous n'aurons plus d'arrêt qu'à Rhât qui n'est plus loin.

Mais je dois te dire pourquoi nous n'avons pas été dans la montagne suivre les lacs où vit le crocodile. – Le lendemain du jour où nous avons campé sous la montagne, la vallée se remplit tout à coup et forma une rivière qui boucha le passage. Il nous fallut renoncer pour tous à mon projet, et la chose est remise à mon retour. C'est la seconde fois cet hiver que la vallée a été inondée, ce qui promet d'excellents pâturages pour le printemps. Je crois qu'il y avait 8 ou 9 ans de sécheresse dans le pays. Les Arabes ne manqueraient pas de me dire « Djouetek khodrâ », l'empreinte de tes pas est verte.

Les couleurs sont douces, comme chaque fois qu'il écrit à son père. Il en était ainsi dans les journaux de jeunesse qu'il lui destinait, on s'en souvient. Le fils veut rassurer le père, bien sûr, le convaincre de ne pas s'inquiéter de cette vocation qu'un Charles Duveyrier doit juger bien fantasque. Je crois aussi que le moment où il écrit cette lettre a pour lui la douceur de l'idylle, heure paisible qu'il sait fugace et qu'il goûte. Les premiers contacts avec Ikhenoukhen ont été difficiles, il a des raisons de s'inquiéter de l'accueil qu'il peut attendre à Ghat, mais là, le temps s'écoule lentement, paisible et férié. Son voyage lui a déjà ménagé quelques autres moments de légèreté, de suspens, et il n'en connaîtra plus guère après Ghat. Nous le saisissons ici dans l'un des courts bonheurs de sa vie.

De là ces lignes si semblables à celles que bien des ethnologues ont par la suite confiées à leur journal. Après tout, qu'est-ce qu'un ethnologue sinon un observateur stationné et, paraît-il, quelquefois participant ? Il est vrai qu'il ne se contenta pas d'observer puisqu'il fut aussi, comme je l'ai dit, une manière de diplomate ; vrai aussi qu'il ne se donna jamais le titre d'ethnologue – le seul label académique qu'il se soit jamais accordé ayant été celui, amplement mérité, de géographe¹. Mais tous ces mots n'avaient pas alors le sens qu'ils ont pris par la suite. L'ethnologue dont Malinowski

1. Broc 1987.

allait forger plus tard la figure idéale n'existait pas encore. Des objets d'étude que la Société ethnologique de Paris s'était proposés lors de sa fondation en 1839 – « l'organisation physique, le caractère intellectuel et moral, les langues et les traditions historiques » –, seuls les deux derniers peuvent à la rigueur être qualifiés aujourd'hui d'« ethnologiques ». Alors que c'est le premier, l'organisation physique, c'est-à-dire la « race », qui intéressait au premier chef son fondateur William Frédéric Edwards. Et le saint-simonien Gustave d'Eichthal, qui fut dès l'origine un de ses membres les plus actifs, partageait des préoccupations comparables, lui qui assignait à la « race noire » et à la « race blanche » des destins historiques irrémédiablement différents¹. En revanche, tout géographe qu'il se soit dit, le saint-simonien Carette a tiré de ses séjours en pays kabyle des pages aujourd'hui oubliées dont certaines préfigurent étonnamment, en 1853, ce que le grand ethnologue Evans-Pritchard dirait des Nuer, près d'un siècle plus tard². Et l'on sait que Edme François Jomard, qui avait participé à l'expédition de Bonaparte en Égypte et fut en 1821 l'un des fondateurs de la Société de Géographie de Paris, se voulait le promoteur d'une science nouvelle qu'il appelait la géo-ethnographie³. Rien d'étonnant donc à ce que le géographe Duveyrier ait parfois ressemblé à ce qu'on a plus tard appelé un ethnologue.

Le vieux chef et l'enfant

L'homme qui l'avait accueilli dans son campement était un personnage éminent parmi les siens, mais dont l'autorité était loin d'être absolue. Respectés plutôt qu'obéis, tels ont toujours été les chefs en ces arides royaumes où aucune autorité ne pouvait s'exercer sans partage. Comme toutes les unités politiques qui constituaient alors le monde touareg, la confédération des Kel-Azdjer rassemblait plusieurs tribus, entités dont chacune groupait de quelques dizaines à quelques centaines d'individus nomadisant sur les mêmes terres. Trois de ces tribus étaient tenues pour nobles : les Imanân, dont les membres passaient pour descendre du Prophète, les Orâghen, et les Imanghasâten. Selon les traditions recueillies par Duveyrier, il fut une époque où l'ensemble des Touaregs de la région, Kel-Azdjer et Kel-Ahaggar confondus,

1. Voir Lemaire 1991-1992 & 2002.

2. Voir Carette 1853.

3. Voir Dias 1998.

reconnaissaient la suzeraineté des Imanân. Au milieu du XVII^e siècle, avec l'aide d'un lignage apparenté qu'une migration récente avait conduit du Sahel dans l'Azdjer, les Orâghen s'imposèrent comme les nouveaux maîtres du pays kel-azdjer. À la suite de ces événements, Kel-Ahaggar et Kel-Azdjer se séparèrent pour constituer progressivement deux ensembles politiques distincts et, à l'époque de Duveyrier, hostiles l'un à l'autre. Ikhenoukhen était, de fait sinon de droit, le chef (*amghâr*) des Orâghen. Cela en faisait en principe le chef de la confédération kel-azdjer, mais ni les Imanân qui bien que réduits à quelques familles n'avaient pas oublié leur puissance de jadis, ni les Imanghasâten qui cultivaient comme eux le regret du passé, ne s'étaient vraiment résignés à l'hégémonie Orâghen. Quinze ans après le séjour parmi eux de Duveyrier, la guerre longue et difficile qui opposerait les Kel-Azdjer aux Kel-Ahaggar serait une guerre intestine autant qu'une guerre extérieure, puisque les Imanân et les Imanghasâten se joindraient à l'ennemi.

Limitée, la souveraineté d'Ikhenoukhen n'était de surcroît qu'une souveraineté de fait. Appelé à hériter de la chefferie à la mort de son oncle Châffao, il avait dédaigné au profit de son parent Mokhammed ag Khatita ce titre qui lui aurait imposé la sédentarité ; mais nul ne lui contesta jamais la réalité d'un pouvoir dont il n'avait cédé là que l'apparence. Je ne sais pas à quand remontent ces faits car les indications rapportées par Duveyrier sont inexactes. En 1864, il datait la mort de Châffao d'« il y a environ quarante ans¹ ». Or Châffao vivait encore quand Barth et ses compagnons traversèrent le pays Azdjer en 1850. Les voyageurs n'avaient pu alors le rencontrer, mais Richardson avait eu plusieurs fois affaire à lui lors de son premier voyage. Il semble que Châffao commençait à s'effacer derrière son héritier présomptif, ce qui explique peut-être l'erreur de Duveyrier. Richardson en parle cependant comme d'un gentilhomme empreint sous des dehors misérables d'une extrême distinction² :

Shafou [Châffao] était vêtu très simplement et très salement ; et pourtant tout dans ce vieillard (il avait bien soixante-dix ans) exprimait la plus vénérable dignité. Son Excellence (*His Highness*) allait sans chaussures, jambes nues ; ses pieds étaient à demi enterrés dans le sable. Il parlait très bas,

1. Duveyrier 1864 : 350.

2. Traduit de Richardson 1848, II : 59-60.

d'une voix atone, à peine audible, et par moments sa parole était interrompue par le silence de la mort. Par toute sa contenance, il apparaissait comme le sultan de ces solitudes ; et il avait pleinement conscience de son pouvoir. Les génies du désert faisaient cercle autour de lui. Le vieux Sultan est profondément respecté par tous ; et Louis-Philippe est un souverain de pain d'épice (*gingerbread sovereign*) comparé à Shafou du Grand Désert.

Lignes qui seraient publiées l'année même où l'émeute populaire chasserait du trône celui qui, selon un Tocqueville assez d'accord au fond avec le voyageur anglais, possédait « la plupart des qualités et des défauts qui appartiennent plus particulièrement aux rangs subalternes de la société¹ »...

Richardson avait aussi rencontré Ikhenoukhen. Le 29 décembre 1845, grand seigneur, celui-ci lui avait dit en substance² : « Je n'attends pas de présents d'un voyageur venu de si loin pour quémander ma protection car l'homme qui doit succéder à Shafou peut bien être généreux sans qu'on le paye pour cela. » Estimant malgré ces paroles qu'un présent s'imposait, l'Anglais alla trois jours plus tard offrir un pain de sucre à l'épouse de son noble interlocuteur. Le lendemain, son pain de sucre lui fut retourné. Encore terrifié par la colère dont il venait d'être le témoin, le brave homme qu'on avait chargé de la commission lui expliqua qu'Ikhenoukhen avait jugé ce présent indigne de lui. « Donne-lui davantage, crut-il bon de conseiller, ne serait-ce que pour l'apaiser. Il est vraiment furieux que tu lui aies envoyé un présent aussi misérable, et que tu l'aies remis à sa femme. Pourquoi diantre l'avoir remis à sa femme ? » Richardson fit donc savoir au chef touareg qu'il était disposé à lui offrir de l'argent, et garda sa mauvaise humeur pour lui et son journal³ : « Alors voilà la grande bravade de Khanouhen, lui qui ne voulait pas souiller ses doigts en acceptant des présents. À ce compte-là, j'aurai tôt fait d'être dépouillé. » Ikhenoukhen accepta finalement quelques dollars, mais il n'aurait sans doute rien réclamé si le voyageur s'était abstenu de faire ce présent saugrenu, et surtout d'aller le remettre à sa femme. Richardson ne s'était apparemment pas rendu compte qu'il avait fait une faute de ton.

1. Tocqueville 1942 : 27.

2. Richardson 1848, II : 72.

3. Traduit de Richardson 1848, II : 84.

Bouderba, qui l'avait rencontré à Ghat, a lui aussi laissé un portrait d'Ikhenoukhen¹ :

Quoique Mokhammed-ben-Hatita soit reconnu pour le chef des Azeguer, le pouvoir est de fait entre les mains d'Ikhenoukhen qui, par son courage, sa prudence, sa fortune et surtout sa famille qui est très-nombreuse, a su se créer une grande influence. C'est un homme de haute taille, à figure énergique, encore très-robuste quoiqu'il ait plus de 60 ans; peut-être s'étonnera-t-on que j'aie pu voir ses traits puisque d'après leurs usages les Touaregs sont toujours voilés; mais, indépendamment de ceux qui étaient venus avec moi, et avaient gardé le visage découvert pendant toute la route, j'ai remarqué que ceux qui entraient dans ma tente oubliaient souvent de relever leurs voiles lorsqu'ils venaient à tomber et me laissaient ainsi voir leur figure. Dans un pèlerinage qu'il a fait à la Mecque, Ikhenoukhen a eu l'occasion de visiter l'Égypte, ce qui lui a donné des idées plus avancées que celles de ses compatriotes. Il possède à un haut degré le défaut principal des Touaregs, la cupidité; malgré cela, c'est un homme sur la parole de qui on peut compter. Il verrait avec grand plaisir nos relations s'établir avec le centre de l'Afrique pour la simple raison que ses bénéfices augmenteraient en raison du nombre des caravanes qui s'avanceront dans le pays.

Quand Duveyrier vit pour la première fois Ikhenoukhen, c'était le 22 août 1860 à Ghadamès. Il avait été conduit jusqu'à lui par un homme dont nous reparlerons, et qu'il désigne habituellement sous le nom arabe de 'Othmân (ou 'Othman, ou Othman), souvent précédé du titre honorifique *Si* ou *Cheikh*. Sa lettre à son père du 28 août est enthousiaste² :

Ikhenoukhen est venu, c'est un vieux géant à barbe blanche auquel on donnerait 40 ans si son voile noir ne laissait pas de temps en temps apercevoir une ride. Je n'ai jamais vu autant de force majestueuse. Ikhenoukhen est bien disposé envers nous; je suis très satisfait de mon entrevue avec lui. Le premier résultat de cette entrevue est qu'il m'a promis de me mener à Rhât en sûreté envers et contre tous. [...] Je suis donc bien avec les Azgâr, et j'ai commencé d'apprendre leur langue, cela n'ira naturellement que très doucement.

Son journal est plus nuancé³ :

[Ghadamès, 22 août 1860] Othman vient me prendre dans la matinée et me mène chez Ikhenoukhen. Le sultan des Azgar est campé au loin,

1. Bouderba 1859 : 284-285.

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

3. Duveyrier 1905 : 173.

hors des plantations, tant il craint la petite vérole qui règne à Ghadâmès, quoiqu'elle ait beaucoup diminué. Je trouve Ikhenoukhen entouré de quelques Touareg, de deux Ouled Hamed, et de deux Ghadâmsia. Il me fait asseoir d'un geste imperceptible et, sans se mouvoir, me fait, ainsi qu'à Othman, les questions de politesse targuie : « Mattoullid? Mani ouinneq? » – Comment vous portez-vous par cette chaleur? Grâce à Dieu vous êtes venu ici, et les circonstances m'y ont aussi amené, etc., etc.

Ensuite, Othman fait lire les lettres adressées au cheikh Ikhenoukhen lui-même, et les firmans de Tripoli et de Tunis que j'ai. On est obligé de traduire les passages importants, car Ikhenoukhen comprend à peine l'arabe et ne le parle pas. Après cette cérémonie, Ikhenoukhen, qui a montré tout le temps la plus grande réserve, me souhaite froidement la bienvenue, puis nous prenons congé de lui. Othman trouve que l'accueil qu'il m'a fait est bon, quoique j'aie presque été tenté d'abord de penser le contraire. Il me dit que l'habitude touarègue est de paraître fuir d'abord une nouvelle connaissance, mais que les autres Touareg qui assistent à notre entrevue ont certainement dit en eux-mêmes : Ikhenoukhen se réjouit déjà du cadeau qu'il obtiendra de ce français.

Ce que Duveyrier prend pour de la froideur, les Touaregs l'appellent *assbak*, la retenue¹. Rare dans ses gestes et réservé dans sa parole, Ikhenoukhen se conforme irréprochablement à ce que la bienséance a toujours exigé des Touaregs bien nés. Aujourd'hui encore, ils se désignent comme *kel-awal*, « les gens de la parole », voulant dire par là qu'ils se soucient de leur parole et veillent à n'en user qu'avec discernement. C'est sans doute à cela que pensaient les marchands de Ghat lorsqu'ils le peignaient à Richardson comme un *radjul al-kalâma*², ce qui est au singulier l'équivalent arabe de *kel-awal*. Bien que décontenancé, Duveyrier a au moins rapporté l'entrevue avec l'équanimité qu'on lui retrouve dans tout son journal. Je trouve en plus qu'il a plutôt une bonne oreille. *Mattoullid* et *Mani ouinneq* sont une transcription très acceptable de *ma t toulid* et *ma n ewin nek* : Comment vas-tu? Qu'en est-il de ton bien-être? Seul signe malgré tout d'une légère impatience, deux « etc » viennent abrégé une longue série de salutations dont le peu qu'il en dit rend du reste fort bien ce qui a dû en être l'esprit. L'impatience de Boudierba dans des circonstances semblables avait été bien plus grande et son oreille beaucoup moins fine³ :

1. Sur l'*assbak*, voir Casajus 2000a, chapitre 2.

2. Richardson 1848, II : 73.

3. Boudierba, *op. cit.* : 281-282.

[Ghat, 26 septembre 1858] Bientôt un chuchotement général dans la foule m'annonça l'arrivée d'Ikhenoukhen accompagné des principaux chefs touaregs.

Tous vêtus de leurs costumes de parade, portaient le poignard au bras, dans la main une lance et un javelot. Aussitôt arrivés près de ma tente, ils plantèrent leurs armes et s'assirent en cercle sans prononcer un seul mot. Les voiles qui couvraient leur figure ne me permettaient même pas de deviner leurs pensées. Le silence fut enfin rompu par ces mots qu'ils nous adressèrent.

Matoulan ? Ouanon, ouanek.

(Comment allez-vous ? Comment vous portez-vous ?)

Khbir r'as (très-bien), fut notre réponse.

Un nouveau *matoulan ouanon ouanek* de notre part, un *khbir r'as* de la leur, tel fut pendant une demi-heure le thème invariable de notre conversation. C'était le nec-plus-ultra [sic] de la monotonie. Du reste, mon khebir [guide] m'avait prévenu que la première entrevue se passait toujours ainsi en salutations et que jamais on n'y parlait d'affaires.

Khbir r'as est le *alkher ghas* (« la paix seulement ») que vous répondez habituellement aux questions sur votre santé. *Matoulan* est en fait *ma t toulām*, pluriel de *ma t toulid*. *Ouanon* et *ouanek* sont sans doute supposés transcrire *wa n newān* et *wa n nek* (« celui de vous », « celui de toi »), et pourraient signifier : qu'en est-il de vous (de toi) ? À moins que ce qu'il a cru entendre ait été en réalité *ma n ewin newān* et *ma n ewin nek*. Bref, pour se faire une idée de la politesse touarègue, mieux vaut s'en rapporter à Duveyrier qu'à Boudierba.

Deux jours plus tard, l'hôte de Duveyrier fut plus chaleureux¹ :

[Ghadamès, 24 août 1860] Dans la soirée, je vais voir Ikhenoukhen. [...] Il me salue, cette fois comme une vieille connaissance, et commence, en bon Targui, par des questions de politesse. « Comment allez-vous ? Comment trouvez-vous le temps ? Supportez-vous bien cette chaleur ? Etes-vous bien rétabli de votre voyage dans l'Erg ? C'est là que nous voyions du merveilleux lorsque nous allions sur nos méhara piller les Chaamba et les Souâfa, etc. Puis, après avoir rendu ces politesses, je commençai à parler ; Si Othman traduisait mes paroles en Temahaght. [...]

Je lui expliquais nos intentions de commerce avec le Soudan, et notre désir de le voir l'intermédiaire entre nous et les noirs.

1. Duveyrier 1905 : 175.

Suit, entre le vieil homme et son visiteur, une longue conversation sur les affaires du monde. Ikhenoukhen questionne, avec une politesse un peu perfide. Peux-tu me dire pourquoi les voyageurs français sont si mal accueillis partout où ils vont en Afrique, alors que les Anglais sont les bienvenus où qu'ils aillent? Comment expliques-tu, si les relations de la France avec la Porte sont aussi bonnes que tu l'affirmes, que Français et Anglais viennent d'envoyer un corps expéditionnaire en Syrie? Et cette entreprise du canal de Suez, à quoi rime-t-elle? Tout cela, à l'évidence, moins pour s'informer que pour jauger un visiteur qu'il trouve bien jeune. Lequel ne s'en tire pas trop mal. Sa suggestion que les Anglais auraient la partie moins facile s'ils avaient eux aussi des intérêts politiques en Afrique du Nord lui vaut un sonore *haqq* (« [tu as] raison ») d'un Ikhenoukhen qui décidément se comporte surtout en examinateur. Pour les affaires de Syrie, il esquive en arguant qu'il manque de nouvelles récentes. Et s'il n'a pas rapporté ce qu'il a trouvé à dire du canal de Suez, je serais fort étonné qu'un fils de saint-simonien soit resté sans voix sur le sujet. Seul problème, en bon Européen il va vite en besogne. Lorsqu'il dit son désir d'aller voir le marché de Ghat puis de remonter vers le Nord par In-Salah, son interlocuteur fait observer que sa puissance ne s'étend pas jusqu'à In-Salah; et même pour Ghat, il prend ses précautions : que le voyageur obtienne d'abord du pacha de Tripoli un firman plus explicite que celui qu'il a produit l'avant-veille. Non que le chef touareg se soucie beaucoup des Turcs – propos qu'il illustre en prenant quelques pierres qu'il lance sur le côté avec ces mots : « Les Turcs, voilà le cas que nous en faisons... » Mais, explique-t-il, les Ghatiens, eux, s'en soucient, et il sera bien aise de pouvoir leur montrer un firman.

Bien pressé décidément, Duveyrier demande ensuite à son interlocuteur s'il consentira à échanger avec la France un traité d'amitié. Là, le vieil homme se récrie qu'il n'y a rien d'urgent. À la fin de l'entrevue, lorsque Duveyrier lui fait dire qu'il lui destine cent douros et une bague, on croit assister à une réédition de l'aventure de Richardson¹ :

[Ikhenoukhen] répondit que le profit n'était rien pour lui et qu'il agissait ainsi envers moi parce qu'il le trouvait bon (je compris plus tard que la somme offerte lui paraissait peut-être un peu faible en comparaison des présents anglais), que du reste rien ne pressait et que ce que je remettrais à Othman lui parviendrait.

1. Duveyrier 1905 : 177-178.

Duveyrier n'a pas entièrement tort dans ses supputations. Lors de son second voyage, Richardson a été plus généreux que la première fois, si bien qu'on sait désormais dans la région à quelles largesses les Européens sont prêts. Avec ses cent douros, le voilà presque aussi ridicule qu'on pouvait l'être en 1845 avec un pain de sucre. Or il va bientôt comprendre que la mesquinerie sied mal au négociateur qu'il entend être. Le 7 septembre, ce que lui rapporte Ahmed, le serviteur qu'il a envoyé remettre à Ikhenoukhen les cent douros promis, est dur à entendre¹ :

[Ghadamès, 7 septembre 1860] Ikhenoukhen n'accepte pas cette somme ; elle ne lui suffit pas, prétend-il, à nourrir sa jument un mois. Il est ici, à Ghadamès, mal vu par tout le monde, mal vu par les Turcs, mal vu par ses frères les Touareg, et tout cela à cause de sa prédilection pour les Français [...]. Pourquoi les Anglais sont-ils préférés ? C'est parce qu'ils jettent les douros à droite et à gauche. Ils lui ont donné à lui et à ses frères 900 douros [...] et des effets (expédition de Richardson, etc.). Partout où les Anglais ont passé, ils ont rempli le ventre du monde. Ce n'est qu'en les imitant que nous pourrions nous faire un parti. Lui, doit m'accompagner à Rhât avec tous ses parents et ses amis ; il faut avancer en forces et la somme que je lui donne ne suffit pas de loin à cette expédition. Enfin ses compagnons sont tous venus lui demander leur part de mon présent et il ne lui restera rien. Si nous étions venus pour avancer avec de tels moyens, nous n'avions qu'à nous en retourner en paix ; il nous donnerait une ou deux fois autant que cela.

C'est la demande de présents plus généreux, mais aussi une leçon de politique : si vous, Français, voulez concurrencer les Anglais, alors soyez à leur hauteur ; et si vous voulez que je vous y aide, donnez-m'en les moyens. En d'autres mots : tenez votre rang, je saurai tenir le mien. Or tenir son rang, pour un chef touareg, c'est être généreux envers ses gens, ce qui impose parfois d'être pingre avec les étrangers. Car Ikhenoukhen ne ment certainement pas quand il dit que ses compagnons sont déjà venus demander leur part de son présent ; un chef touareg ne peut compter sur la fidélité des siens que s'il en fait ses obligés. Le 15 septembre 1977, lorsqu'en visite chez le chef suprême des Kel-Ferwan, je déposai devant lui le thé, le tabac et le pain de sucre (eh oui !) dont je lui faisais présent, il s'empressa de demander à sa femme de cacher tout ça dans leur tente, de peur, m'expliqua-t-il, que

1. Duveyrier 1905 : 196.

ses gens n'accourent pour réclamer leur part. Ikhenoukhen a administré sa leçon avec brutalité; mais, comme en son temps le malheureux chargé de rendre à Richardson son pain de sucre, le messenger l'a rapportée avec ses mots à lui, qui ne sont pas ceux d'Ikhenoukhen. Un aristocrate touareg n'a pu, en effet, s'exprimer de cette façon. Duveyrier va le savoir le surlendemain¹ :

[Ghadamès, 9 septembre 1860] Othman vient de très bonne heure, je l'envoie à Ikhenoukhen lui demander quelle est la somme qu'il juge nécessaire que je lui donne. Ikhenoukhen se refuse à parler dans ce sens et me fait prier de me rendre auprès de lui dans la soirée. [...] Le soir, je vais au camp du chef des Azgar. [...] Je vois qu'Ahmed a exagéré la valeur du discours d'Ikhenoukhen hier; ce chef est fâché de l'impression que j'ai reçue. Il me dit que la somme que je lui ai donnée ne compte pour rien chez lui, que de tels cadeaux sont ceux qu'il peut faire, lui. Tous ses compagnons vont lui demander leur part du présent que je lui ai fait et il ne lui en restera plus rien. Je lui répondis que, s'il en était ainsi, je préférerais ne rien décider de moi-même, et demander avis au général gouverneur : qu'une occasion se présentait aujourd'hui tout à propos. Ikhenoukhen approuva cette décision; il me demanda de faire connaître au général l'état des choses et les services qu'il était disposé à nous rendre, ajoutant que la réponse, quelle qu'elle soit, serait la bienvenue. Quant à moi, il me demanda de cesser de me tracasser, d'aller tranquillement à Tripoli et qu'à mon retour, je le trouverais ici, et que j'atteindrais mon but de toutes façons, même sans présent. Il insista pour me faire bien sentir que la chose qu'il craindrait le plus au monde serait d'entendre dire qu'il eût imposé des conditions de force à son hôte.

Je quittai Ikhenoukhen, réconcilié avec lui, et même impressionné par la noble tournure avec laquelle il envisageait l'affaire.

Noble tournure, c'est le mot. Ikhenoukhen n'est assurément pas désintéressé; puisqu'on est venu lui proposer une négociation, il entend la mener au mieux de ses intérêts. Mais un homme de son rang ne s'abaisse pas à des comptes de boutiquier. Et puis, ce voyageur de vingt ans est si candide, si désarmant d'impétuosité, que le vieil homme en tempère un peu son intransigeance. Même bourrue, il y a de la bonhomie dans ce qu'il lui dit : il s'excuse presque de sa rudesse, l'exhorte paternellement à la patience, le rassure pour l'avenir.

1. Duveyrier 1905 : 197-198.

Quant à Duveyrier, il s'est plutôt bien débrouillé de la partie difficile qu'on lui demande de jouer; la lettre qu'il écrit à son père le 10 septembre montre qu'il est tout à fait capable de se mettre à la place de son interlocuteur¹ :

Avant-hier, j'avais fixé mon départ pour Tripoli au jour suivant, et j'envoyai à Ikhenoukhen par Si 'Othmân et Ahmed [son serviteur] les 500 francs que je lui destinai, pour cadeau, ainsi que 250 frs. pour son frère 'Omar el-Hadj. Les Touareg font de longs discours, aussi je ne te dirai pas toute la rhétorique d'Ikhenoukhen, le principal est qu'il trouve le cadeau indigne de ma mission et bien au-dessous des services qu'il allait me rendre. Je ne puis pas m'empêcher de partager son opinion.

Hier, je me suis rendu auprès de lui; il me dit qu'il craignait que je me tracasse de ses remarques d'hier, que de toutes façons j'atteindrais mon but. Cependant il me fit remarquer que de tels présents n'étaient rien pour lui, et que si je le voulais il me rendrait ce que je lui avais donné et y ajouterait encore autant. Je lui répondis que puisqu'il en était ainsi je m'abstiendrais de rien décider moi-même, que je profiterais de ce que je suis encore à portée d'Alger, pour demander avis au Gouverneur. Cela lui convient ainsi qu'à moi.

J'ai donc écrit au général de Martimprey pour lui exposer ma position, et je lui ai franchement déclaré que les fonds qui m'avaient été accordés étaient tout à fait insuffisants et indignes de la mission dont je suis chargé, que si le gouvernement tenait à ce que je continuasse les négociations et les travaux qu'il m'a fait l'honneur de me confier, je le ferais avec tout le zèle et toute l'application désirable, mais qu'il fallait mettre à ma disposition des fonds suffisants et en rapport avec le caractère dont je suis revêtu. J'attendrai la réponse du Général avant d'aller à Rhât, et j'emploierai [sic] le long délai que je me trouve avoir devant moi à faire une visite à Tripoli et à explorer les montagnes qui forment la partie la plus fertile de la régence. Je partirai dans peu de jours. J'ai aussi besoin de voir le nouveau pacha, et d'obtenir un nouveau firman avec l'aide du consul.

Pour te donner une idée des services qu'Ikhenoukhen va me rendre et de l'importance qu'il y a à le contenter, je te dirais que les habitants de Rhat ont juré que ni moi ni un autre français n'entrerait chez eux. Ikhenoukhen veut m'imposer de force à Rhat, et m'y mener avec tous ses parents et amis pour être prêt à tout. C'est ce chef qui tient Rhat dans sa main, et Rhat est la clef du Soudân. Il est bien disposé pour nous, et très mal vu en cachette des autres Touareg, des habitants de Ghadâmès, des turcs mêmes, par cette seule raison qu'il nous est dévoué.

1. AN, 47 AP 4, dossier 2.

Ce sont les Anglais qui ont gâté les Touâreg. Richardson, qui commandait alors l'expédition de Barth donna en passant à Rhat à Ikhenoukhen et à ses deux frères 900 douros et des effets. Les Touâreg se sont accoutumés à de telles largesses et ont de plus écouté les machinations des agents anglais de Ghadâmès et de Mourzouk de sorte qu'ils nous aiment peu. Mais ce sont les gens de Rhat qui sont le plus montés, le correspondant du consul anglais à Mourzouk y prêcha la guerre sainte pour l'amour de Dieu, et veut nous expulser d'Alger. – Si j'étais sûr que quelque machination fût sourdie [sic] pour me créer des difficultés, par les Anglais, j'écrirais au directeur du *Times*. – Dans mes négociations avec Ikhenoukhen, je lui fais bien ressortir que ce que nous désirons, nous ne voulons que le partager avec les Anglais, et non pas les frustrer d'un marché dont ils ont aujourd'hui le monopole. Le noble sauvage au contraire, lui, voudrait que nous usions de représailles. Nous discutons petit à petit les différents points du traité d'amitié.

Mon voyage à Tripoli durera environ un mois; je laisse ici presque tout mon bagage. Et Ikhenoukhen lui-même doit attendre mon retour.

Le 14 septembre 1860, Duveyrier vient prendre congé d'Ikhenoukhen avant d'aller quérir un firman à Tripoli. « [J]'apprends que j'ai maigri depuis mon arrivée, note-t-il dans son journal. C'est le chef des Azgar qui me fait cette remarque¹. » Et il ajoute : « Ikhenoukhen me dit que tout sera facile, faisant allusion probablement à mon voyage à Rhat. » C'est dire qu'on le traite maintenant en protégé plus qu'en plénipotentiaire venu parler affaires. À son retour de Tripoli, il se met en route vers Ghat avec Ikhenoukhen et ses gens. Il aura encore quelques raisons de se plaindre de son hôte. Le 6 août 1861, alors qu'il a pris le chemin du retour, il écrira à son père : « Ikhenoukhen [...] a contribué pour une bonne part à la consommation de mes provisions...² » Tout en ajoutant aussitôt : « pour être juste il faut savoir aussi que quand je me suis trouvé tout à fait à sec il m'a un peu aidé à vivre. » Car dans l'attitude d'Ikhenoukhen, la bienveillance qu'on sentait naître dans l'entrevue du 9 septembre 1860 aura prévalu. L'homme certes avait ses rudesses, mais c'est que le désert est rude. Et la lettre du 13 février 1861 par laquelle j'ai ouvert ce chapitre donne ce qui aura finalement été pour le voyageur la note dominante : on y sent le frémissement qui gagne les campements lorsque les pluies ont répandu sur un sol assoiffé la promesse de prochaines reverdies; le lait de chamelle a dans son

1. Duveyrier 1905 : 204.

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

âpreté la douceur d'une nourriture de seigneurs; le café même amer a le goût de l'hospitalité reçue...

La suite du voyage allait en faire de façon imprévue l'allié d'Ikhenoukhen; ou plus exactement les deux hommes se découvrirent les mêmes ennemis. Le jeune homme ne put entrer dans Ghat, où la rumeur avait couru qu'il n'avait été à Tripoli que pour négocier avec le pacha la cession de la ville aux Français. De plus, les bruits de bottes qui lui avaient déjà fermé la route du Touat¹ étaient parvenus jusque-là, et les Ghatiens étaient persuadés que ce voyageur solitaire et désarmé serait suivi de soldats qui assujettiraient la région comme, à ce qu'on croyait, ils l'avaient déjà fait pour le Touat. Rumeurs auxquelles semble s'être encore ajoutée la prédication hostile d'un Senoussiste présent sur place. C'était un échec pour lui, et pour son protecteur une humiliation dont il fait part à son père dans une lettre du 13 avril 1861 : « Ikhenoukhen [...] a été profondément blessé de voir que les Rhâtia, dont l'existence dépend en grande partie de la sécurité que lui-même s'efforce de maintenir sur les routes des caravanes, n'ont pas fait la part de la reconnaissance ni modifié à cause de lui, et pour son ami, la malveillance qu'ils portent aux Français en général². » Un chef touareg, on le voit, a vraiment bien peu de pouvoir même sur ceux qu'il oblige. Ikhenoukhen eut une autre occasion de s'en apercevoir. Alors qu'il campait devant Ghat, des Arabes du Touat vinrent lui réclamer la restitution de chameaux razzés par ses vassaux. Il offrit ses bons offices mais les auteurs de la razzia refusèrent d'obtempérer et allèrent trouver refuge en territoire ottoman. D'autres vassaux avaient razzé des Arabes de Tombouctou dont je reparlerai, et il ne put là non plus obtenir la restitution du butin. Excédé, il commença par tenir un discours surprenant, dont Duveyrier restitue la teneur dans la suite de sa lettre du 13 avril³ :

Dans l'espoir de voir le temps amener un retour vers la raison chez les habitants de Rhât, j'ai patienté jusqu'à voir mon hôte (moi) réduit à manger des herbes dont je ne voudrais pas moi-même, et je n'ai obtenu pour résultat que de voir des hommes, qui passent pour mes amis aider en secret ceux qui veulent la perte du pays. J'ai fait mon possible pour maintenir la paix, et des troupes de maraudeurs sont sorties du sein même de ceux

1. Voir la fin du chapitre précédent.

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

3. AN, 47 AP 4, dossier 2.

dont le devoir serait de faire la police des routes. On n'a pas écouté mon conseil, il ne me reste plus aujourd'hui qu'à abandonner le pays à la ruine vers laquelle il court.

Si Ikhenoukhen n'exécuta finalement pas cette menace de démission, il quitta les siens pour quelque temps. Son protégé ayant devant la tournure des événements décidé de prendre le chemin du retour, le vieux chef offrit de l'accompagner jusqu'à Mourzouk. Il avait à cela deux raisons, que Duveyrier rapporte dans une lettre à son père du 5 mai : « D'abord, profitant de mon désir de me rendre à Mourzouk, il s'est décidé à m'y accompagner pour tâcher d'obtenir du Pacha qu'il ne permette pas aux voleurs d'entrer dans ses états pour échapper ainsi à son action propre. Je crois aussi qu'il est bien aise de voir de ses yeux quelles sont les relations qui existent entre les Turcs et nous¹. » Après un mouvement de colère, Ikhenoukhen était donc redevenu un grand politique. Puisque les Ghatiens et ses vassaux rebelles comptaient sur la protection des Turcs, eh bien ! il fallait les en priver. Et puisqu'il était déterminé à ouvrir son pays au commerce avec les Français, mieux valait s'assurer que son puissant voisin n'en prendrait pas ombrage. Voilà donc Duveyrier et Ikhenoukhen en route vers Mourzouk, compagnons de route et aussi d'infortune. Le voyageur français a échoué dans sa mission puisqu'il n'a pu ni prendre langue avec les commerçants de Ghat ni se rendre au Touat à cause de l'effervescence qui y règne. Le chef touareg en est réduit à solliciter l'appui d'une administration ottomane qu'il affectait de mépriser. La colère d'Ikhenoukhen contre les Ghatiens ne s'apaisa pas de sitôt. Alors qu'il était déjà en route pour Mourzouk avec Duveyrier, survint un incident que le jeune homme a rapporté à son père dans une lettre du 25 mai² :

Nous étions encore à Serdelès, Ikhenoukhen et moi, lorsque le chef reçut une lettre que lui adressaient les gens de Rhât pour le prier de ne pas partir, et de ne pas laisser le pays dans un état inquiétant. Ikhenoukhen était entouré d'un grand nombre de Touâreg lorsque le messenger se présenta. Il prit la lettre, la déchira et la jeta au feu devant tous, et dit au messenger qu'il ne comprenait pas que les Rhâtia, après avoir traité son hôte de telle façon qu'il ne pouvait pas même acheter des poules chez eux, osassent encore s'adresser à lui, et qu'il n'entendait pas avoir de rapports avec eux à l'avenir. Le malheureux s'en alla en pleurant.

1. AN, 47 AP 4, dossier 2.

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

Le 31 juillet 1861, à Mourzouk, Duveyrier faisait ces adieux à cet hôte rudoyeur qu'il n'évoquerait plus qu'avec une affectueuse déférence et qui, dit-on, resta jusqu'à sa mort fidèle au souvenir de son protégé¹. Dans une longue lettre à son père datée de ce jour-là, il rapporta les propos tenus sur son compte par le chef touareg, qu'il estimait donc assez pour se soucier de l'impression qu'il lui avait faite² :

La première impression que je fis sur le vieil Ikhenoukhen, est que j'étais un bien jeune homme pour venir parler avec lui de choses aussi graves que la politique, et il en fit la remarque à un homme du Souf. – Plus tard il changea d'avis et disait souvent cette louange très outrée, qu'il n'avait jamais vu quelqu'un d'aussi intelligent que moi. – Chez les Touâreg quiconque n'a pas la barbe blanche n'a pas la parole dans le conseil. Ils disent : « Vous parlez comme des jeunes gens » quand ils veulent insinuer que votre parole ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête. On est un jeune homme à 45-50 ans pourvu qu'on ait l'avantage de conserver une barbe noire, et alors on a le désavantage de ne pouvoir dire que des bêtises.

Ce à quoi il ajoutait : « J'ai eu l'avantage qu'aucun voyageur n'a eu, d'avoir Ikhenoukhen pour compagnon constant. J'ai pu, n'étant pas limité par le temps amener une grande lenteur à tout ce que je faisais, et me conformer en cela à la coutume des Touâreg. » Le jeune Européen impétueux a appris la lenteur, l'observateur stationné s'est mis à l'unisson de l'observé...

Duveyrier ne devait pas revoir Ikhenoukhen bien qu'il en ait eu l'intention quelque vingt ans plus tard, dans des circonstances dramatiques dont j'aurai à parler. Le vieux chef touareg est mort en 1886, presque centenaire. Son autorité sur les Azdjer s'était encore émoussée. Son peuple était ressorti très affaibli d'une longue guerre qui l'avait opposé à ses voisins Kel-Ahaggar durant les années 1870. Contraint de s'allier aux Turcs contre l'ennemi kel-ahaggar, il avait dû les laisser s'emparer de Ghat en 1875. Le traité commercial que Duveyrier était chargé de négocier avec lui avait été signé en 1862, mais ni lui ni son jeune visiteur n'y prirent aucune part, et il resta sans grands effets. Quelques années après sa mort, les Français s'établiraient dans la région. Avait-il prévu cela ? Peut-être, mais il ne l'avait pas souhaité. S'il jugeait favorable aux intérêts des siens de nouer des relations commerciales avec les Infidèles, il lui aurait sans

1. Gardel 1961 : 170.

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

doute été douloureux d'imaginer que, de partenaires commerciaux, ceux-ci se transformeraient en envahisseurs. Quant à Duveyrier, nous verrons combien il souffrirait de voir que son gouvernement n'envisageait plus avec les Touaregs d'autres relations que militaires. Entre lui et leur chef, l'amitié avait été réelle, mais ceux qui l'avaient envoyé vers eux voudraient bientôt en faire des sujets, pas des amis.

Cheikh 'Othmân et Sîdi Mohammed el-Bakkây

Deux autres hommes ont compté pour Duveyrier lors ce son voyage. Tout d'abord, le cheikh 'Othmân, en compagnie de qui il avait fait la route jusqu'à Ghadamès et qui l'avait introduit auprès d'Ikhe-noûkhen. 'Othmân est un mot arabe; le nom proprement touareg de ce personnage devait être Ghosman ou Ghotman. Mais, comme les rejetons de certains lignages maraboutiques encore aujourd'hui, il était bilingue et de culture largement arabe. La tribu des Ifôghas à laquelle il appartenait était dispersée à travers tout le Sahara et même le Sahel, où ses membres exerçaient auprès des grandes familles de la noblesse les fonctions de clercs et de conseillers. Duveyrier donne dans *Les Touareg du Nord* son « nom complet », c'est-à-dire sa généalogie en ligne paternelle¹ : « 'Othmân-ben-el-Hâdj-el-Bekrî-ben-el-Hâdj-el-Faqqî-ben-Mohammed-Bouya-ben-Si-Mohammed-ben-si-Ahmed-es-Souki-ben-Mahmoûd. » L'ethnique de son quadrisaïeul révèle que 'Othmân était lointainement originaire d'Es-Souk, dans l'actuel Adrar malien. C'était certainement un sujet de fierté pour sa famille car la ville d'Es-Souk passait pour avoir été édifiée sur les ruines de l'antique Tadamakkat, qui fut un foyer de rayonnement religieux jusqu'à sa destruction au XV^e siècle par le Songhaï Sonni Ali Ber. On remarque également que son père et son grand-père avaient fait le pèlerinage de La Mecque (ils portent le titre de *hâdj*), signe à la fois d'aisance et de piété. Duveyrier rapporte que Hâdj-el-Bekrî avait fait construire des puits sur les principales routes du pays, et était mort entouré de la vénération publique à l'âge de cent huit ans. Il ajoute que 'Othmân lui-même s'était signalé très jeune par sa perspicacité. À l'époque des guerres de l'Empire, alors qu'on apprenait à Ghadamès que les hostilités un moment interrompues venaient de reprendre en Europe, un vieux marchand se réjouissait devant lui à l'idée que les

1. Duveyrier 1864 : 365.

Infidèles allaient à nouveau s'entretuer. 'Othmân étonna l'assistance en faisant observer que c'était là au contraire un motif de désolation car le commerce n'allait pas manquer d'en souffrir. Peu de temps après, une caravane venue à Tripoli pour écouler des produits soudanais et acheter des marchandises d'Europe n'y trouva ni acheteur ni vendeur. On se souvint longtemps à Ghadamès de la prédiction du jeune homme¹.

Logique avec lui-même, 'Othmân eut à cœur par la suite de favoriser les rapports entre Européens et habitants du Sahara. À la fin de 1825, il avait conduit Gordon Laing de Ghadamès à In-Salah et l'avait protégé là-bas de l'hostilité des habitants. Quand plus tard Laing fut assassiné au nord de Tombouctou, il se mit à la recherche de ses papiers et fit parvenir au consul anglais de Tripoli le peu qu'il put en retrouver. Il se souvenait encore en 1860 des quelques mots anglais qu'il avait appris du malheureux voyageur. En 1854, il s'était rendu à Alger pour y rencontrer le maréchal Randon. C'était l'époque où les Français travaillaient à établir des liaisons commerciales à travers le Sahara. Ils venaient d'investir plusieurs oasis et les avaient confiées en manière de fief à un homme qu'ils avaient décidé d'intéresser à leur politique d'expansion saharienne : Sîdi Hamza, le maître de la puissante confédération maraboutique des Oulâd Sîdi Cheikh. C'est lui qui avait convaincu 'Othmân de faire le voyage à Alger, en quoi il agissait conformément au rôle que les Français souhaitaient lui voir jouer; dans le même esprit, il fournirait plus tard à Duveyrier une lettre de recommandation pour les notables d'El-Goléa, ce qui, il est vrai, n'empêcherait pas le jeune homme d'être expulsé de la ville. À Alger, 'Othmân fit part à Randon des bonnes dispositions d'Ikhenoukhen à l'égard des projets commerciaux de l'administration française. En 1856, il conduisit d'Ouargla à Ghat une caravane montée par des commerçants algériens. Et en 1858, il servit de guide à Ismaël Boudierba. C'est donc tout naturellement qu'il offrit ses services à Duveyrier lorsque celui-ci le rencontra à Touggourt le 1^{er} juillet 1860². Il le fit d'autant plus volontiers que le voyageur venait d'être intronisé dans une confrérie religieuse à laquelle lui-même appartenait : l'ordre de la Tijâniyya. Les Tidjanes étaient depuis 1830 en bons termes avec les Français. On racontait même qu'ils avaient favorisé la

1. Duveyrier 1864 : 363.

2. Duveyrier 1905 : 132.

prise d'Alger pour se venger d'une vieille querelle avec les Turcs¹. Les persécutions que leur firent subir leurs rivaux de la Qâdiriyya, dont la plus haute autorité en Algérie n'était autre que l'émir Abd el-Kader, les avaient encore rapprochés des nouveaux maîtres du pays. Le général Desvaux avait recommandé Duveyrier à un haut dignitaire de l'ordre, Sîdi Mohammed el-'Aïd². Le saint homme avait reçu le voyageur dans sa zaouïa³ de Temâssin, près de Touggourt, et lui avait remis à son tour des lettres de recommandation pour Si 'Othmân et Ikhenoukhen. Le 19 juin 1860, il l'avait même accueilli au sein de l'ordre⁴. Bien que cette admission fût sans doute assez formelle, le nouveau confrère en garda toujours une grande fierté et ne se défit jamais du chapelet qui la matérialisait. Il prit tout de même soin d'assurer à son père qu'elle ne supposait pas de sa part une conversion à l'islam⁵ :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier. 4 août 1860]. Pour en revenir à ma prise de chapelet, cet acte a eu pour motif de pouvoir montrer au besoin un gage de considération et d'amitié venant de la part d'un des marabouts les plus connus dans le Sahara. J'ai simplement exprimé à Si Mohammed el 'Aïd mon désir de porter le chapelet de son ordre, sans faire aucun commentaire sur mes sentiments envers l'islamisme, à plus forte raison sans faire de profession de foi. Je tiens pour principe maintenant comme autrefois, que la meilleure ligne de conduite pour un voyageur est de rester ce qu'il est aux yeux des musulmans. Ils me prennent pour Chrétien, et je ne fais pas d'objection à ce titre puisque Voltaire et Mr Lambert ne sont pas autre chose à leurs yeux.

Dans la même lettre, il décrivait Si 'Othmân comme un homme ayant « une renommée saharienne de sagesse et de bon sens ». Le 14 août, alors qu'il marchait avec lui vers Ghadamès, une lettre à son père rapporta ses sentiments, emmêlés⁶ :

1. Duveyrier 1864 : 309.

2. C'est ce que Duveyrier indique dans une lettre à son père datée du 26 février 1860 à Touggourt (AN, 47 AP 4, dossier 2) et dans Duveyrier 1864 : 309.

3. Le *Trésor de la langue française* a donné droit de cité à ce terme d'origine arabe, qui désigne un établissement religieux et scolaire pouvant héberger étudiants et voyageurs. Duveyrier utilise parfois l'orthographe « zaouia » ou « zaouiya ».

4. Duveyrier 1905 : 126.

5. AN, 47 AP 4, dossier 2.

6. AN, 47 AP 4, dossier 2.

... J'ai beaucoup appris en route de mon compagnon le Cheikh 'Othmân et de ses Touâreg, et je ne pouvais pas m'empêcher d'admirer ces chevaliers des temps modernes, montés sur leurs dociles et légers dromadaires marchant silencieux, et immobiles sur leurs selles comme des fantômes. J'admire aussi les qualités de cœur et l'intelligence de Cheikh 'Othmân. Il me racontait les projets de sa vieillesse et me disait : « Si Dieu m'avait donné des enfants, je les aurais élevés et instruits et j'aurais laissé ainsi un souvenir de moi à la postérité ; mais Dieu ne m'en a pas donné, et je ne veux pas cependant mourir sans avoir fait quelque chose d'utile ; je creuserai des puits dans les déserts les plus difficiles à traverser, et principalement sur la route du pèlerinage. » Le bon cheikh verra peut-être un jour que ce qu'il fait aujourd'hui en se mettant intermédiaire entre les Français et les Touâreg et en travaillant à les rapprocher, sert bien plus à la postérité que les quelques puits qu'il projette et que personne ne creusera mieux que nous. – Mais ce trait te fera connaître un peu le caractère de l'homme auquel je me suis associé.

À une admiration qui s'exprime ici avec une juvénile spontanéité, se mêle tout ce que les Français éprouveront après lui pour les Touaregs : fascination rêveuse pour une apparence assurément singulière et, il faut bien le dire, condescendance de l'Européen. Au moins, il se garde de réduire les Touaregs à cette prestance qui le fascine et, en bon fils de saint-simonien, il ne songe qu'à les rapprocher de ses compatriotes. Mais la condescendance allait bientôt nourrir chez ceux-ci la volonté d'assujettissement, et le rêve qui n'est ici qu'une esquisse habillée de souvenirs d'écolier les hanterait jusqu'à la fin du siècle suivant. Assujettis, les Touaregs devraient encore jouer, dans le théâtre d'ombres dont leurs nouveaux maîtres se seraient faits les régisseurs, tous les rôles que leur assignait leur spectrale apparence : ils seraient tour à tour les descendants égarés des compagnons de saint Louis, un lointain chirurgien de l'arbre celtique, les survivants d'une île engloutie au-delà des colonnes d'Hercule¹. Divagations dont un autre peuple berbérophone était déjà l'objet à cette époque, comme nous le verrons.

'Othmân le confia à Ikhenoukhen puis le quitta, pris par ses affaires, avant de le retrouver en avril 1861. Lui aussi se montra paternel avec le voyageur ; on le voit dans cette lettre où Duveyrier rapporte à son père les bruits inquiétants qui parviennent du Touat² :

1. Sur ce point, voir Pandolfi 2001, Galand 1994.

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

[13 avril 1861] Dans de telles conjonctures, il est devenu impossible pour moi de penser à aller au Touât cette année, et Si 'Othmân me dit en arrivant dans son langage figuré : « Si je savais que tu voulusses partir, je te retiendrais par ton vêtement. »

Le sage vieillard et le jeune homme s'attachèrent l'un à l'autre, comme le montre cette lettre écrite de Saint-Eugène (près d'Alger) après la fin du voyage. 'Othmân venait d'atteindre Alger à l'invitation des autorités françaises et devait se rendre en France où il rencontrerait l'empereur¹ :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier, 10 mai 1862] Si 'Othmân est arrivé ici hier avec deux Touâreg. Le Commandant de Mircher et le Capitaine de Polignac avaient été à sa rencontre sur le bateau, et je me rencontraï avec eux dans la rue au moment où je courais de tous côtés pour tâcher de les trouver. Nous avons été ensemble à la maison destinée à Si 'Othmân, nous nous embrassâmes. Le chef targui était aussi heureux de revoir son protégé, que moi de mon côté j'étais heureux de le voir arrivé à bon port.

'Othmân est mort une dizaine d'années plus tard. Duveyrier lui avait conservé son affection. « Si 'Othmân est mort, écrivait-il le 10 septembre 1873 à son ami Maunoir. Cette nouvelle m'a causé un véritable chagrin. Il est mort à La Mekke, où il désirait tant aller avant de mourir. Il y a deux ans de cela, et j'ignorais ce malheur. » Le vieil homme avait lui aussi gardé un souvenir attendri de son jeune compagnon de voyage. Il n'avait trouvé, raconta-t-il plus tard, « qu'une chose à reprendre en lui, son extrême courage ». « Nous ne savions, ajoutait-il, comment faire pour le retenir². »

Le 26 novembre 1862, 'Othmân serait à Ghadamès l'un des deux signataires touaregs du traité dont Duveyrier et Ikhenoukhen avaient préparé la voie, l'autre signataire étant le frère d'Ikhenoukhen. Bien que ce document soit resté dans la littérature coloniale comme le « Traité de Ghadamès », le *Recueil des traités de la France* pour 1860-1862 le qualifie simplement de convention commerciale, ce qui est plus conforme à la modestie de son contenu. Le maréchal Pélissier de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie, en avait fait rédiger les quatre articles avant même que les plénipotentiaires français ne quittent Alger, à charge

1. AN, 47 AP 7, dossier 1.

2. Ces propos sont rapportés par Émile Masqueray (Masqueray 1892 : 18), qui dit les avoir découverts dans une lettre de Si 'Othmân.

pour eux d'ajouter les propositions de la partie touarègue sous forme d'articles additionnels. L'essentiel est contenu dans les articles 2 et 3¹ :

Art. 2. Les Touaregs pourront venir commercer librement des différentes denrées et produits du Soudan et de leur pays sur tous les marchés de l'Algérie, sans autre condition que d'acquitter sur ces marchés les droits de vente que payent les produits semblables du territoire français.

Art. 3. Les Touaregs s'engagent à faciliter et à protéger à travers leur pays, et jusqu'au Soudan, le passage, tant à l'aller qu'au retour, des négociants français ou indigènes algériens et de leurs marchandises, sous la seule charge par ces négociants d'acquitter entre les mains des chefs politiques les droits dits coutumiers, ceux de location de chameaux et autres.

Au nombre de quatre également, les articles « additionnels » ne font que préciser ce qui précède. C'était une convention commerciale, en effet, mais à laquelle l'article 1 donnait l'allure d'un traité entre deux États : « Il y aura amitié et échange mutuel de bons offices entre les autorités françaises et indigènes de l'Algérie, ou leurs représentants, et les chefs des différentes fractions de la nation touarègue. » On retrouvait la même grandiloquence dans la mention précédant la signature des plénipotentiaires français : « Le présent traité a été solennellement accepté au nom de toutes les tribus Azguers et du cheikh Ikhenoukhen par les cheikhs Ameur El-Hadji et Othman El-Hadji Bechir, délégués à cet effet et qui, en notre présence, ont apposé leur signature au bas du texte arabe en garantie de cette acceptation. » On comprend sans peine ce que les Français espéraient de cette convention : détourner au profit de l'Algérie un marché qui jusque-là ne se faisait qu'avec Tripoli et le Maroc. Mais je ne saurais dire avec qui ils avaient le sentiment de la passer. Avec la nation touarègue ? Je ne le pense pas, car ils savaient bien que les différents groupes composant le monde touareg ne formaient pas une entité politique susceptible de passer une convention avec eux. Avec les Kel-Azdjer ? Alors ils auraient dû savoir qu'Ikhenoukhen n'était pas en mesure de répondre de ses gens.

Ikhenoukhen et 'Othmân ont droit dans *Les Touareg du Nord* à une mention louangeuse où le ton n'est plus celui des lettres de Duveyrier à son père. L'auteur est un peu condescendant, quoique encore admiratif, à l'égard d'Ikhenoukhen, maladroit et presque puéril quand il parle

1. Clercq 1880 : 314.

de 'Othmân. Cela tient peut-être aux circonstances particulières de la rédaction de l'ouvrage, dont il sera question au chapitre suivant¹ :

D'après ses contribules, Ikhenoukhen est arrivé au degré de puissance qu'il a atteint parce qu'il est de tous les Touâreg celui qui manie le plus habilement le glaive et le bouclier. Ainsi doivent raisonner des hommes pour qui la force matérielle est tout. Quant à moi, qui, pendant près de sept mois, ai vécu avec Ikhenoukhen, l'observant attentivement, je suis convaincu que les qualités de son cœur et de son esprit, la générosité et la droiture de son caractère, ont autant contribué à son élévation que son habileté à manier les armes. Ikhenoukhen a aujourd'hui soixante-seize ans, mais il supporte encore les fatigues de la vie nomade comme le plus jeune de ses fils. Tout, dans ses allures, dans sa voix, dans sa manière de commander, révèle l'homme d'une civilisation encore barbare, mais, au milieu des défauts inhérents à sa race, on ne tarde pas à reconnaître en lui une grande solidité de principes, un dévouement sans bornes à ce qu'il croit son devoir, et un respect inaltérable pour la foi jurée.

En tout lieu, le Cheikh-'Othmân serait un homme remarquable par son instruction, par la douceur de ses mœurs, par sa bonté et sa franchise ; mais quand on rencontre un tel ensemble de qualités chez un enfant du désert, on ne peut se défendre d'un certain étonnement.

J'aime le Cheikh-'Othmân, par reconnaissance des services qu'il m'a rendus pendant son voyage, mais je l'aime surtout parce qu'il sait se faire aimer.

Le troisième homme à avoir compté pour Duveyrier fut le propre gendre d'Ikhenoukhen, l'Arabe kounta Sidi Mohammed el-Bakkây (qu'il appelle aussi Sîd el-Bakkây²). Prestigieuse et respectée, la famille maraboutique des Bakkây exerçait une sorte de suprématie morale et spirituelle sur les Oulâd Sidi Mohammed El-Kounti, et ses membres jouaient auprès des Arabes ou des Touaregs des alentours de Tombouctou le rôle de clercs et de conseillers que les Ifôghas jouaient plus à l'est. Ils avaient protégé Gordon Laing lors de son séjour à Tombouctou et n'avaient jamais pardonné à ceux qui l'avaient ensuite assassiné. Ils avaient aussi protégé Heinrich Barth quand il avait à son tour atteint la

1. Duveyrier 1864 : 352 & 365.

2. C'est-à-dire le « le révérend Mohammed Bakkây » ou « le révérend Bakkây ». Alors que, dans *Les Touareg du Nord*, il marque la longueur des voyelles (Sidi, Bakkây), les éditeurs du *Journal de route* ne l'ont pas fait (Sidi, Bakkay). Aux traits d'union près, j'ai suivi dans le corps du texte la graphie des *Touareg du Nord*, tout en respectant la graphie des éditeurs dans les citations du *Journal*.

ville. Le voyageur allemand avait d'ailleurs confié à Duveyrier une lettre de recommandation à l'intention de Sîdi Ahmed, le chef de la famille et son protecteur à Tombouctou. Sîdi Mohammed el-Bakkây était venu demander à Ikhenoukhen d'intercéder pour que des troupeaux raziés aux siens leur soient restitués; c'est l'une des missions de bons offices dans lesquelles, on l'a vu, Ikhenoukhen devait échouer. Dans *Les Touareg du nord*, Duveyrier consacre à Sîdi Mohammed et à sa famille des pages chaleureuses qu'il achève par ces mots¹ : « Sîdi-Mohammed [...] a été pour moi plus qu'un protecteur, un véritable ami. » Il avait fait sa connaissance à Ghadamès le 7 septembre 1860. L'homme lui avait fait aussitôt une impression favorable² :

Je vais voir Sid el Bakkay, le parent de Sidi Ahmed de Tombouctou [qui avait rencontré Barth] ; je lui fais présent d'un haouli de fabrique et d'une tabatière d'argent, deux des objets que j'ai reçus du gouvernement pour faire des présents. Je trouve un homme civilisé, qui cause de Barth (dont je lui montre le billet [la lettre de recommandation pour Sidi Ahmed]) et qui m'invite à aller à Tombouctou, m'assurant que Sidi Ahmed me préserverait du mal comme il en avait défendu mon ami [Barth] ; il est très intelligent et très convenable.

La suite le confirma dans cette première impression³ :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier, 11 janvier 1861] Sid el-Bakkây, ce marabout de Timbouktou qui visita à Tripoli le consul anglais est notre compagnon de route. J'admire beaucoup sa conduite au milieu des désagrèments qui m'assaillent. Non seulement il me protège ouvertement et fait des leçons journalières aux ignorants et fanatiques qui nous environnent leur expliquant les principes de tolérance de l'islamisme ; mais même il me console et me donne du courage, et il m'a promis de me donner son appui pour aller au Touât. C'est un homme d'une grande franchise et d'un cœur excellent.

Notations qu'il reprend dans sa lettre déjà citée du 31 juillet 1861⁴ :

Le peu que je sais de ces sujets [de science coranique] m'a beaucoup servi, peut-être que cela m'a dû en partie l'amitié de Sîd el-Bakkây, le seul homme que j'aie rencontré qui fût assez érudit pour n'avoir pas besoin de

1. Duveyrier 1864 : 312.

2. Duveyrier 1905 : 195.

3. AN, 47 AP 4, dossier 2.

4. AN, 47 AP 4, dossier 2.

cuirasser son savoir de pédantisme. Cela ne devait pas peu impressionner les Touâreg que de leur entendre dire de la bouche de cet homme révéral : « Vous dites que Saâd [le nom dont Duveyrier se faisait appeler] est un infidèle, mais cela vous convient-il, à vous qui n'observez pas la loi? C'est plutôt mon affaire, et moi je vous dis que Saâd vaut mieux que vous, il connaît ses livres et sa loi, il connaît de plus les vôtres, et vous, vous ignorez jusqu'à votre propre religion. »

Sîd el-Bakkây avait coutume de dire, lui qui voulait ma conversion sans me l'avoir jamais demandé et qui était honteux des exemples que je voyais chez ses coreligionnaires Touâreg « Les Touâreg sont des monnafiqîn¹ », « des rebelles à la loi », et c'est la pire espèce des positions religieuses. »

Duveyrier tiendra toujours Sîdi Mohammed el-Bakkây pour l'exemple du Musulman tolérant et éclairé, et nous verrons qu'il en parlera encore avec faveur quand tout se sera assombri pour lui.

Mala

Il faut aussi parler de ses relations avec les Touarègues. Il en a dit un mot à son père² :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier, 31 juillet 1861] Les femmes des hommes influents venaient me voir souvent. C'était à Tikhammâlt. Plus tard Si 'Othmân passa dans la tribu, et fut fort amusé par le souvenir que les grandes dames avaient conservé de moi. J'ai eu le bonheur de ne pas leur déplaire. Elles lui dirent qu'elles avaient bien vite vu que j'étais de bonne maison, parce que malgré les petits larcins qui avaient été commis par des nègres esclaves sur mes provisions de bouche, je n'avais jamais consenti à les rentrer et garder dans ma tente. Les Touâreg sont aristocrates, leur république est une république aristocratique. – Les dames Touâreg dirent encore à Si 'Othmân qu'elles étaient souvent venues me voir parce qu'elles me voyaient triste et désolé, et qu'elles avaient pitié de moi.

Il s'agit là des grandes dames de l'entourage d'Ikhenouïkhen. Son journal en évoque aussi quelques autres, connues à Ghadamès; et, de celles-là, je ne crois pas qu'il ait beaucoup parlé à son père³ :

[18 août 1860 à Ghadamès] Quelque temps après, je reçois la visite bienvenue de trois dames targuies, l'une d'elles est jeune, assez grande

1. Terme arabe désignant ceux dont la piété n'est qu'extérieure.

2. AN, 47 AP 4, dossier 2.

3. Duveyrier 1905 : 167.

et d'une blancheur rare; elle est de plus très bien peignée. Sa coiffure est, sur le devant, identique à nos bandeaux plats d'Europe, mais ces derniers se terminent derrière les oreilles par deux nattes courtes et épaisses. Les ornements de ces Targuiât sont sobres; la belle porte trois légers bracelets à chaque bras; le tout est de bon goût et serait bien vu en Europe. Ainsi ce ne sont plus les ornements grossiers des Arabes.

La conversation roule sur très peu de choses parce que ces dames me font la malice de prétendre ne pas comprendre l'arabe, de sorte que je suis à m'éreinter à chercher de rares expressions dans le cinquième volume du Dr Barth. – Elles partent d'un éclat de rire formidable quand je parviens à leur désigner « ulhi » [le cœur] et « teraouen » [les poumons] comme étant le siège primitif de la maladie du jeune Targui qui est le frère de l'une d'elles [on lui a amené un enfant de 12 ans atteint d'un œdème]. Lorsque nous étions ainsi aux prises, arrive Si Othman qui, en voyant les Targuiât, s'écrie : « Bism Illah er Rahman er Rahim » [Au nom du Dieu clément et miséricordieux], expression que les Touareg emploient lorsqu'ils sont affectés d'une surprise pénible. Nous parlons de nos affaires et, pendant ce temps, les Targuiât veulent s'en aller; l'une d'elles retrouve son arabe pour me demander du tabac. Je leur dis que je n'en ai pas, mais que, si elles veulent bien revenir, j'espère être plus riche.

Ainsi donc, les touarègues seraient plus proches de leurs sœurs européennes que de leurs voisines arabes. L'affirmation réapparaîtra dans *Les Touareg du Nord* avant de devenir, appliquée parfois aux femmes berbères en général, un leitmotiv de la prose coloniale ultérieure; et nous verrons qu'elle a des précédents dans la littérature de voyage. Elle en a aussi un dans le journal de Duveyrier – discret, presque clandestin, confié à la demi-obscurité de l'allemand un peu scolaire dont il gazait ses aveux les plus personnels¹ :

[Dimanche 14 août 1859, près de Ghardaïa] J'ai passé une délicieuse nuit d'amour. 'Aïscha est venue le soir et n'est repartie qu'au matin. C'est une très belle jeune femme, avec une peau blanche et de beaux seins. Elle a une manière tout à fait française de caresser (*ein ganz französisch Art zu liebkosen*).

Le voyageur séjournait alors dans le Mzab berbérophone... Mais revenons à la scène de Ghadamès. Ikhenoukhen et 'Othmân savent que la présence parmi eux de ce gamin annonce pour leur monde des changements qu'ils pressentent terribles; c'est pourquoi ils l'entretiennent

1. AN, 47 AP 5, carnet n° 5, p. 35.

avec gravité, si jeune qu'ils le trouvent. Tandis que ces filles conduites vers lui par leur seule curiosité ne voient qu'un adolescent à taquiner. Et lui entre dans leur jeu, s'expose à leurs rires, ne repousse pas leurs demandes, lui si sourcilieux d'ordinaire sur les égards qu'il s'estime dus (il n'a pas changé depuis l'époque où il se rebellait contre ses professeurs de Lautrach), si prompt à se croire grugé, si agacé par les requêtes incessantes. Il s'est emporté quelques jours plus tôt contre la morgue d'un fonctionnaire turc, ses relations avec son logeur sont si mauvaises qu'il va bientôt fondre deux balles pour son revolver, mais pour un instant tout cela est mis en suspens.

Ces moments d'abandon, Richardson en avait vécu d'étonnamment semblables le 14 décembre 1845¹ :

Reçu la visite d'un groupe de femmes touarègues, de toutes complexions, tous âges et tous tempéraments. Après m'avoir dévisagé quelque temps avec une curiosité amusée et silencieuse, elles commencèrent à s'agiter. Ne sachant quoi faire avec elles, je pris un pain de sucre, le brisai et leur en distribuai les morceaux. La scène changea aussitôt, les yeux s'éclairèrent et les langues se délièrent. Elles me demandèrent « si j'étais marié, si les femmes chrétiennes étaient jolies, si elles l'étaient davantage qu'elles, et si, pour le cas où je ne serais pas marié, j'accepterais d'épouser l'une d'entre elles ». Toutes questions qui reçurent de ma part la ferme réponse qui convenait : « Je n'étais pas marié, les femmes chrétiennes étaient jolies, mais elles, les femmes touarègues, étaient encore plus jolies; et enfin j'aviserais si j'épouserais l'une d'elles à mon retour du Soudan. » Ces réponses furent jugées tout à fait satisfaisantes. Mais une question plus embarrassante allait suivre : « Quelle était la plus jolies d'entre elles! ». Je dévisageai l'une, puis l'autre, avec le plus grand sérieux, et l'air le plus effronté. Elles, pendant ce temps, gloussaient et faisaient des mines; et quelques-unes ouvrirent les barracans (sortes de châle) qui couvraient leurs épaules, découvrant leur corsage dans une geste digne d'une salle de bal. Finalement, je rejetai ma tête en arrière, fermai les yeux, couvrai mon front de la main comme si je réfléchissais profondément, et m'écriai dans un langoureux soupir : « Ah! c'est impossible à dire, vous êtes toutes si jolies! » Cela provoqua une explosion de gaieté, et, quelques-unes parmi les plus sagaces me firent comprendre du regard qu'elles appréciaient l'habileté avec laquelle je m'étais tiré de ce piège.

1. Traduit de Richardson 1848, II : 14-15.

Décidément, les Touarègues s'y entendent pour mettre leurs visiteurs à l'épreuve. Celui-ci, en tout cas, aura bien mérité leur silencieuse approbation ; il s'est fort bien tiré du mauvais pas où on l'a mis. En plus, il s'est même permis quelques espiègleries au moment des adieux¹ :

Au moment de nous séparer, je fis don de quelques épingles à ces dames. Comme elle ne savaient pas comment les utiliser (car les épingles sont inconnues au désert, alors que les aiguilles y sont importées par milliers), je leur fis une petite démonstration en attachant deux d'entre elles par leurs tuniques. Inutile de dire qu'après cette espièglerie, la gaité de cette joyeuse compagnie de dames touarègues fut à son comble.

Il faut dire que notre voyageur comparaisait là devant un aréopage qu'un peu de sucre suffisait à prévenir en sa faveur. Il apprendrait quinze jours plus tard qu'un pain de sucre n'est pas un viatique universel. Mais il n'en est pas encore là et, pour l'instant, ses commentaires annoncent assez ceux de Duveyrier² :

Il convient de mentionner que la femme touarègue n'est pas comme la femme maure ni comme la femme musulmane en général. Elle jouit d'une grande liberté, va sans voile, et prend une part active à toutes les affaires [...] c'est l'absence de cette jalousie musulmane, ou *orientale*, qui distingue les Touaregs des autres Mahométans de l'Afrique du Nord, et qui fait ressembler leur vie sociale à celle des Européens. [...] Ce fut une vraie joie pour moi de pouvoir voyager dans un pays où je pouvais rire et bavarder avec les femmes, et les *regarder* sans exciter l'intolérable jalousie des hommes. Je pense qu'il n'est rien de plus détestable qu'un mari jaloux. Parmi les Maures, un voyageur ne sait jamais s'il peut s'aventurer à parler à une femme mariée, ou lui faire ne serait-ce qu'un petit présent pour la remercier du repas qu'elle lui a offert.

N'ignorant pas que d'autres voyageurs avant lui s'étaient déjà émerveillés de la liberté d'allure des femmes de ces contrées, il fait suivre son récit de la citation de deux de ses devanciers. Oudney tout d'abord, qui l'avait précédé de quelques années dans la région ; lui aussi avait trouvé aux Touarègues des manières en contraste frappant (*striking contrast*) avec celles des autres Musulmanes. Ibn Battouta ensuite, ce qui nous fait remonter au milieu du XIV^e siècle. Le voyageur arabe a rapporté de son séjour parmi les Masûfa d'Iwâlâtan des pages célèbres, que je

1. Traduit de Richardson 1848, II : 16.

2. Traduit de Richardson 1848, II : 15-16.

crois utile de citer plus longuement que ne le fait Richardson. Bien sûr, il n'y aurait pas grand sens à se demander si ces Masûfa sont ou non des Touaregs car les voyageurs d'alors nous ont laissé du Sahara une image trop floue pour que nous puissions rapprocher les peuples qu'ils mentionnent de tels ou tels de ses habitants actuels. Mais à partir du XV^e ou du XVI^e siècle, lorsque les ancêtres probables des Touaregs commencent à apparaître dans les chroniques locales, des Imusufan (ou Inusufan) vraisemblablement apparentés aux Masûfa sont du nombre. Et il faut bien dire que les dames d'Iwâlâtan ressemblent beaucoup aux Touarègues, celles du XIX^e siècle comme celles d'aujourd'hui¹ :

Les femmes de ce pays ont des amis et des compagnons parmi les étrangers. De même, les hommes ont des compagnes parmi les étrangères. Si l'un d'entre eux en rentrant chez lui, trouve sa femme avec son compagnon, il ne désapprouve point cela.

Nous verrons que Duveyrier a rapporté une information à peu près identique. Mais à la différence de ses émules européens, ce qu'a vu le voyageur arabe l'a scandalisé. Les femmes des Masûfa, s'écrie-t-il pour introduire son propos, « n'ont aucune pudeur; devant les hommes, elles ne se voilent point, bien qu'elles soient assidues à la prière². ». Et de rapporter par le menu les preuves de cette impudeur³ :

J'entraî un jour chez le cadî d'Iwâlâtan après qu'il m'ait donné la permission (d'avancer). Je trouvai auprès de lui une femme jeune et admirablement belle. À sa vue, j'hésitai et voulus retourner sur mes pas. Elle rit de moi effrontément. Le cadî me dit : « Ne t'en retourne pas. C'est ma compagne. » Je m'étonnais de leur comportement. Cet homme était pourtant l'un des faqîh et des pèlerins. [...]

J'entraî un jour chez Abû Muhammad Yandakân, le Massûfi en compagnie duquel nous étions arrivés (à Iwâlâtan). [...] Au milieu de la maison il y avait un lit, surmonté d'un dais; sur ce lit, une femme était en conversation avec un homme assis. Je dis à (Abû Muhammad) : « Qui est donc cette femme? » Il me répondit : « C'est mon épouse. » Je lui dis alors : « Qu'est pour elle l'homme qui est avec elle? ». Il répondit : « C'est son compagnon ». Je lui dis : « Agrées-tu cela, toi qui as habité notre pays et as été instruit dans les prescriptions de la loi? » Il me répliqua : « La

1. Cuoq 1985 : 296.

2. Cuoq 1985 : 295.

3. Cuoq 1985 : 296.

fréquentation des femmes et des hommes chez nous se passe en tout bien et tout honneur. Elle ne donne lieu à aucun soupçon. (Nos femmes) ne sont pas celles de votre pays. ». Je fus surpris de ce manque d'énergie et je me retirai de chez lui. Je n'y suis plus retourné depuis. Il m'invita plusieurs fois depuis, mais je ne lui répondis point.

Au fond, qu'ils s'en réjouissent ou qu'ils le déplorent, tous ces voyageurs sont d'accord pour trouver que les Sahariens sont de drôles de Musulmans; et ces Musulmans ont des femmes dont tous parlent avec des frémissements dans la voix. Dans le cas du pieux et bégueule Ibn Battouta, ce sont, n'en doutons pas, des frémissements d'indignation. Et c'est seulement par souci d'édifier son lecteur qu'il ne lui épargne aucun détail de ces scènes, qu'il n'omet surtout pas de mentionner la jeunesse, la beauté, l'effronterie de telle de leurs protagonistes. Bien sûr. Mais les aurait-il retenus avec autant de précision si elles n'avaient affecté que son sens moral? Son émotion est d'un autre ordre, d'autant plus vive qu'il ne peut se l'avouer et qu'il la réprouverait certainement s'il en avait une claire conscience. Ses émules européens l'ont éprouvée eux aussi, et n'en ont pas fait mystère. Elle se teinte d'une aimable ironie chez Richardson, qui l'exprime avec toute la distance et l'urbanité d'un gentleman ayant l'expérience du monde; le Sahara a pour lui le charme d'un pays où l'on peut impunément complimenter son hôtesse. Duveyrier parle en enfant qui s'amuse qu'on s'amuse de lui.

On voit donc qu'il s'inscrit dans une vieille tradition. À la différence cependant de ses prédécesseurs, lui va mettre un nom sur ces sourires féminins. Car d'autres filles vont lui rendre visite, toujours taquines, toujours coquettes¹ :

[2 septembre 1860] Je reçois la visite de deux Targuiât, dont l'une est Tekiddout qui doit être ma maîtresse de Tefinagh². Elle emporte le papier et viendra demain me donner ma première leçon. Ces deux dames sont très dégourdies et je suis de plus en plus frappé des rapports qu'il y a entre l'esprit des Targuiât, leurs relations avec les hommes, leurs idées de convenance et celles qu'ont mes concitoyennes. Tekiddout ramène si habilement son voile (haïk) sur sa figure que je ne puis voir ses traits, j'ai beau user de tous les moyens possibles, je ne puis l'amener à se découvrir. Elle donne pour prétexte que je suis jeune et beau!

1. Duveyrier 1905 : 188.

2. Il s'agit de l'alphabet touareg. On transcrirait plutôt aujourd'hui *tifinagh*.

Ces leçons d'écriture touarègue n'excluront pas quelque espièglerie¹ :

[7 septembre 1860] Je reçois dans la gaila des visites de Tekiddout et de sa sœur Chaddy [...]. Tekiddout m'écrit sur une feuille de papier ses pensées qui n'étaient pas tout à fait orthodoxes; nous restons un bon moment à blaguer, tout à fait en petit comité.

Le fonds Duveyrier-Maunoir des Archives nationales contient une feuille qui semble bien être celle où, ce 7 septembre 1860, Tekiddout écrivit ses malicieuses pensées². Je l'ai trouvée dans une liasse de feuilles toutes recouvertes d'écritures en tifinagh – ce qui, après le latin, le grec, l'arabe et les signes qu'il s'était bricolés à Lautrach, n'est jamais que le cinquième alphabet que nous rencontrons dans ses papiers. Indiscret comme se doit de l'être un biographe, j'ai tenté de la déchiffrer, mais les petits secrets de Tekiddout m'ont résisté. Exclusivement consonantique (si l'on excepte le *a*, qui est parfois noté à la finale d'un mot), l'alphabet touareg est d'une lecture difficile pour les Touaregs eux-mêmes; et peut-être n'avais-je pas vraiment envie de tout savoir. La première ligne commence par la séquence WNK TKDWT TNT qui se déchiffre sans ambiguïté comme *aWa Nāk TeKiDduWT TeNnāT* : « Ceci moi, Tekiddout, disant. » C'est l'incipit habituel des textes en tifinagh, qu'il s'agisse de lettres, d'inscriptions sur la roche ou de tout autre écrit. On lit au milieu de la feuille cette phrase en français, de la main de Duveyrier : « Tekiddout et Chadi [sic] sont deux belles femmes. » J'imagine que les deux jeunes filles lui ont demandé d'écrire dans sa langue et son alphabet une phrase qui fasse pendant aux « pensées » de Tekiddout. Tout cela nous permet au moins de savoir qui était présent ce jour-là et qui est l'auteur des phrases en tifinagh. Pour revenir au texte touareg, l'incipit est suivi d'une suite de lettres où, comme c'est parfois le cas, les lexèmes sont isolés par des barres verticales : WMLN/MXMD/TZNK/TKRWRWNK/DL : les trois groupes de lettres centraux se déchiffrent comme : MoXaMmaD TeZ-NāK TiKeReWReWiN-NāK : « Mokhammad, ton anus, tes testicules. » La suite m'est plus obscure, et je ne crois pas intéressant de m'attarder ici sur les quelques autres mots que j'ai pu déchiffrer (« les vergetures de la vieille femme, etc. »). Ils ne feraient que confirmer ce qui semble suggérer la première ligne : ces jeunes gens se sont bien amusés. Plus

1. Duveyrier 1905 : 195.

2. AN, 47 AP 14, dossier 1.

innocemment, mais non moins délicieusement peut-être que lors des moments que Duveyrier n'a relatés qu'en allemand.

Une autre institutrice prendra la suite de Tekiddout¹ :

[14 septembre 1860] Aujourd'hui, je ne fais pas de promenade; j'ai une longue leçon de tefinagh avec Mala et Ihemma. Mala est toute jeune, sans méchanceté ni préventions et très jolie. Pendant la leçon, je m'amuse avec son petit pied et, après la leçon, quand Ihemma s'en va, j'échange plusieurs baisers avec elle. Nous sommes donc très bons amis. Elle m'a promis de revenir ici à mon retour et de me jouer ici de la rebazâ.

Ce que Duveyrier a écrit dans son journal après cette date n'est pas parvenu jusqu'à nous². Nous ne saurons pas si la gentille Mala a joué de la vièle pour le voyageur, ni même si celui-ci l'a revue après son retour de Tripoli. Elle restera pour nous aussi fuyante que sa presque homonyme, la « petite indienne de quatorze ans, nommée Mila, très-jolie », qui, en d'autres temps et sous un autre climat, « chanta quelque chose de fort agréable » pour un autre voyageur, bien jeune lui aussi. Le chant de l'Indienne fut pour Chateaubriand un moment de grâce avant que ne lui viennent de France les sombres nouvelles qui précipitèrent son retour³. Quand il se livre aux taquineries des jolies touarègues de Ghadamès, Duveyrier ne sait pas lui non plus que le malheur va le frapper à son retour.

1. Duveyrier 1905 : 204.

2. Rappelons, comme je l'ai dit au chapitre précédent, que la partie publiée du journal s'arrête précisément le 14 septembre 1861.

3. Sur l'épisode de Mila, voir Chateaubriand 1997, I : 449 (livre VII, ch. 9 de l'édition Penaud).

IV

Qui a écrit *Les Touareg du Nord* ?

Après avoir quitté Ikhenoukhen à Mourzouk, Duveyrier parvient à Tripoli le 2 septembre 1861. Un vapeur le ramène à Alger à la mi-novembre. Le 5 décembre, il est obligé de prendre le lit pour plusieurs semaines. Sur l'un des carnets utilisés durant son voyage et pour certains après son retour, il a porté ces mots presque légers, vraisemblablement vers le milieu de l'année 1862¹ :

Ma maladie à Alger et à Saint-Eugène
En arrivant à Alger j'ai été 3 semaines couci couça
Vers le 9 ou le 12 Décembre je tombe malade
Vers le 9 ou le 12 Janvier je me lève
Mon père est arrivé à la fin de Décembre
Il part à la fin de Janvier

Je ne sais si, à l'heure où il écrit ces lignes, il est inconscient encore de la gravité du mal dont il commence à se relever, ou s'il veut par elles conjurer le souvenir d'une maladie qu'il sait avoir été cruelle et dégradante. Auguste Warnier, dont il avait déjà été l'hôte en 1857, et qui cette fois l'a hébergé à Saint-Eugène, près d'Alger, tout le temps de sa maladie, en a décrit les symptômes dans plusieurs lettres à Prosper Enfantin. Car tout dans ce milieu continue à se passer sous le regard d'un Père suprême auquel on rend compte de tout jusqu'au plus sordide. Henri est d'abord affecté de graves ennuis intestinaux dont c'est miracle qu'il leur ait survécu. Comme c'est miracle qu'il ait survécu aux énergiques médications dont cette lettre de Warnier donne un aperçu qui fait frémir² :

[Warnier à Enfantin, Alger, 27 décembre]
Henry a été très malade; il [...] a ressenti les premières atteintes de sa maladie au Fezzan et, jusqu'au moment où il s'est mis au lit à Alger, il a lutté contre le mal au moyen de toniques : vins, alcools, aliments surexcitants. À son arrivée, je l'ai tenu chez moi pendant huit jours au bouillon

1. AN, 47 AP 5, carnet 4x.

2. ARS, 7792/93.

de veau, mais les nécessités sociales, l'obligation de travailler l'ont éloigné de ma surveillance hygiénique.

Il est tombé sérieusement malade chez le général de Martimprey à Mustapha, où il avait été déjeuner mais où il ne put desserrer les dents. On le ramena en ville et depuis lors vingt maladies différentes sont venues l'assaillir.

Au début, fièvre nerveuse continue, qui a duré 8 jours, pendant lesquels on n'a pu lui administrer aucun médicament ni par en haut ni par en bas. Absence absolue de sommeil.

La fièvre nerveuse s'est bientôt compliquée d'une fièvre muqueuse, frisant la fièvre typhoïde dont quelques symptômes ont apparu dans le cours de la maladie, mais sans être franchement typhoïde.

Vers le 9^e jour sont survenus des accès de fièvre pernicieuse; heureusement l'inflammation générale du tube digestif avait été combattue et les médicaments furent tolérés.

Le sulfate de quinine donné à haute dose amena une pneumonie congestionnaire, ou hypostatique, qu'il fallut combattre énergiquement. L'émétique donné à haute dose deux jours de suite détermina, au moment où la pneumonie cédait, une hémorragie intestinale des plus graves et qu'il fallut combattre énergiquement, sans quoi le malade allait perdre toutes ses forces avec son sang.

Les lavements d'eau froide avec le vinaigre, l'administration d'eau froide avec du tanin à l'intérieur a conjuré ce dernier accident. [...]

Aujourd'hui, l'hémorragie a disparu, sans retour, je l'espère; la pneumonie se dissipe lentement; mais, de ce côté, il ne semble pas y avoir de danger. Il y a eu un petit accès de fièvre cette nuit, mais le sulfate de quinine déjà administré en préviendra le retour.

Malgré toutes ces complications, tous ces accidents survenus les uns après les autres, je n'ai jamais eu personnellement d'inquiétude sérieuse. Je ne me suis jamais dissimulé la gravité du mal, mais j'ai toujours cru à la guérison et j'y crois toujours.

Les mots rassurants qui concluent la lettre ne sont guère en harmonie avec le sombre tableau qui vient d'être dressé. En réalité, la maladie d'Henri a été si grave que Warnier a demandé à son père d'accourir à son chevet. Arrivé à la fin de décembre, celui-ci a aussitôt fait part de son désarroi à Enfantin, dont personne ne peut décidément se passer¹ :

[Charles Duveyrier à Enfantin, 26 décembre 1861] Cher bon père, Henri est bien mal. Je suis dans la désolation. Je vous tiendrai à chaque courrier au courant de tous les incidents nouveaux heureux ou malheureux. Depuis

1. ARS, 7720/137, microfilm R 120 673.

24 heures, il y a un changement, que le médecin espère pouvoir tourner à bien. Il rend un sang noir par les intestins, mais jusqu'à présent au lieu d'augmenter la fièvre et de l'affaiblir, cela l'a plutôt calmé. Il a dormi en deux fois 4 heures cette nuit. Il a eu il est vrai le délire de 10 à 2h l'heure à laquelle il a commencé à s'endormir. Mais la sœur qui le veille n'est pas effrayée de cela. Elle trouve que c'est la meilleure nuit encore qu'il ait passée depuis 21 jours. Car la maladie, dont on ne me disait rien parce qu'on croyait toujours qu'il allait se remettre et qu'elle a procédé au début comme une simple inflammation assez forte dont le repos et la diète paraissaient devoir se rendre maître, sa maladie en est réellement au 22^e jour. C'est une complication de symptômes qui ont menacé presque tous les organes et qui ont sous plusieurs rapports le caractère typhoïdique. Je suis bien tourmenté mais c'est une grande consolation cependant de le voir entouré de soins comme il l'est. Warnier est une vraie maman pour lui. Et je vous déclare que je le trouve aussi un grand médecin. Quoiqu'il s'efface et laisse agir MM Léonard et Dru, qui sont ses amis intimes du reste, c'est lui Warnier qui voit le plus clair; il prévoit tout, on dirait qu'il voit de ses yeux ce qui se passe dans l'intestin qui est en ce moment l'organe attaqué.

Quand cette première phase de la maladie s'achève et qu'on peut croire Henri tiré d'affaire, on doit se rendre à une triste évidence : il a perdu la mémoire et ses facultés sont gravement altérées. Le tableau que dressent les lettres de Warnier du 7 et du 12 janvier 1862 est si navrant que, lorsque j'avais publié sous forme d'article une première ébauche de ce chapitre, je n'en avais cité qu'un court fragment, n'osant livrer au public le naufrage qu'elles révélaient. Mais je ne puis dans cet essai cacher des moments dont je sais, hélas! qu'ils ont pesé sur toute l'existence ultérieure de Duveyrier¹ :

[Warnier à Enfantin, Alger, 7 janvier 1862] En ce moment, Henry dort, boit et mange comme s'il n'avait été qu'indisposé, mais il divague souvent, il rêve éveillé et son attention ne peut être sérieusement appelée que sur les choses les plus matérielles de la vie : le manger, le jeu et le sommeil.

La mémoire des choses vulgaires a disparu; ainsi Henry nie souvent qu'il a été malade, il ignore où il est, oublie même qu'il a mangé et ce qu'il vient de manger, mais qu'on lui présente une fleur, il en donne le nom botanique, qu'on lui demande un renseignement sérieux, il le donne.

Henry qui n'a jamais joué, joue comme un enfant sage, depuis le matin jusqu'au soir et avec les jeux de l'enfance et il faut près de lui une bonne pour l'amuser comme un enfant...

1. ARS, 7792/92.

La lettre du 12 janvier n'est guère plus rassurante¹ :

Les facultés intellectuelles commencent à se remettre, depuis quatre jours, la progression est d'une année au moins par jour. Ainsi, au départ de ma dernière lettre, il avait trois ans, aujourd'hui il a 15 au moins.

Il faut vous dire que, la maladie vaincue, Henry est rentré dans la vie par un état voisin de la première enfance. Lui qui, même dans le plus grand délire de la fièvre pernicieuse, n'avait jamais sali son lit, laissait tout aller sous lui, dans la veille comme dans le sommeil, sans se douter de ce qu'il faisait, sans s'apercevoir même qu'il était dans la fange.

À cet état, a succédé la période des poupées, des polichinelles, avec lesquels il jouait comme un enfant de trois ans.

Le jeu des dominos, des dames, du loto et la musique d'accordéon n'ont pas tardé à prendre la place des joujoux.

Enfin, il a demandé des livres, des images. Il a débuté par Robinson Suisse et aujourd'hui il ne lui faut plus que les livres sérieux : il lit en ce moment un traité de zoologie.

La mémoire est ce qu'il y a de plus en retard. Henry ignore encore qu'il est à Alger, qu'il est malade ou qu'il l'a été, que son père est ici ; aussi depuis 48 heures, il ne s'est pas aperçu qu'il était absent. Cependant, dans certains moments de lueur, on voit que la mémoire revient, surtout quand il vient de lire, ainsi il me donne l'analyse de sa lecture, et compare les travaux des autres aux siens.

Ce mode de renaissance de la vie intellectuelle offre à l'observation des particularités bien remarquables : la lutte des instincts naturels contre les facultés [mot illisible] de l'homme. Ainsi Henri qui ne sait s'il est en 1862 ou en 1842, qui se révolte quand on lui dit que nous sommes en janvier prétendant toujours être en juillet (date où il a commencé à être malade), n'oublie jamais de remonter son chronomètre, de le consulter chaque quart d'heure et de demander sa pitance quand l'aiguille marque la minute de son repas.

Charles espère qu'Henry, sans rien perdre des qualités qui le distinguaient, en acquerra de nouvelles dans sa renaissance : en effet, Henry est déjà beaucoup plus affectueux, et moins personnel que par le passé. Il est d'une bonté, d'une délicatesse et d'une pudeur tout à fait exceptionnelles.

Le 22 janvier, une lettre à son père, où Henri ânonne et se répète comme un enfant, montre qu'il est loin d'avoir retrouvé ses esprits² :

1. ARS, 7720/140, microfilm R 120 673.

2. AN, 47 AP 7, dossier 1.

Mon cher Père

Je t'écris aujourd'hui un petit mot pour t'annoncer que grâce aux bons soins que j'ai reçus de Mr Warnier, je me trouve enfin sur mes jambes, mais toujours un peu à l'état de convalescent.

Aujourd'hui je me suis levé pour la première fois, et j'ai beaucoup pensé à toi tous ces jours, je me console de ton départ en pensant que je pourrai aller bientôt te voir à Paris.

Je me suis levé aujourd'hui pour la première fois, et Mr Warnier me dit que c'est assez. – J'embrasse bien Pierre et Marie et je leur souhaite bonne santé.

Bien des choses à l'oncle Melesville et à tous mes cousins et cousines et j'embrasse Pierre de tout mon cœur ainsi que Marie; j'espère qu'ils m'écriront, et j'espère aussi aller bientôt à Paris vous voir tous si tu me le permets.

Monsieur Warnier se porte bien, il est pour moi bien bon et m'a guéri de ma maladie. Aujourd'hui j'ai pu aller à Alger en voiture. Me voilà guéri; aujourd'hui je me suis levé. Monsieur Warnier est bien bon pour moi.

Je voudrais bien, si tu as un instant pour m'écrire avoir des nouvelles des parents et amis.

Quand il fera beau temps à Paris, Monsieur Warnier m'a dit que nous y irons; je souhaite que vous ayez un hiver court.

Bien des amitiés à l'oncle Melesville, au cousin Honoré et au cousin Wandervliet ainsi qu'à ma cousine Laure¹.

A Dieu mon cher père, je finis ma lettre par ordre du Dr Warnier. Dès que je serai bien guéri nous irons à Paris. Quel bonheur j'aurai à te revoir.

Mr Warnier qui est ici à côté de moi me dit de t'écrire que je vais beaucoup mieux.

Embrasse bien Marie pour moi je serai bien content de la revoir bientôt.

Adieu mon cher père, je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que Marie. Bien des choses amicales à l'oncle Melesville et aux cousins et cousines que j'espère revoir bientôt. Un bon baiser à Pierre et Marie, dis-leur bien que je pense souvent à eux. Je t'embrasse de tout mon cœur et je te souhaite bonne santé. J'espère bientôt revenir à la famille avec Mr Warnier qui m'a dit que c'était convenu.

Adieu mon cher père, je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que Pierre et je vous souhaite à tous bonne santé et bonheur.

ton fils qui t'aime

Henry Duveyrier.

Tout cela, dont il finit par se remettre – mais lentement, si lentement – ne serait rien encore si le docteur Warnier, craignant que sa maladie ne se prolonge, n'avait commencé à classer ses notes et à rédiger le rapport

1. Duveyrier-Mélesville (« l'oncle Melesville ») a deux enfants, Honoré et Laure, laquelle a épousé monsieur Van der Vliet (le « cousin Wandervliet »).

commandé par le Gouvernement général de l'Algérie. Ce rapport est devenu *Les Touareg du Nord*. La question se pose donc de savoir ce qui est vraiment de Duveyrier dans le livre qui a fait sa gloire. Il faudrait disposer du journal de route pour pouvoir la trancher mais, comme je l'ai dit plus haut, il a pour l'essentiel disparu. Les quarante petits carnets qui nous restent, et dont on a vu qu'à partir du 23 juin 1859, il les distingue du journal proprement dit, ne portent plus après cette date que des notes succinctes, presque illisibles, réduites pour l'essentiel à des indications topographiques. Sa correspondance nous livre cependant des informations sur le travail d'écriture accompli au cours de l'année 1862. En s'appuyant sur elle et sur la partie publiée du journal, on peut proposer quelques hypothèses.

Travail d'écriture

Considérons tout d'abord ce que nous apprennent ses lettres. Le beau travail d'Emmanuelle Mambré en a déjà tiré des éléments précieux¹, qu'il est possible d'enrichir encore. Citons pour commencer, après elle et d'autres commentateurs, ces lignes de Warnier, écrites le 18 février 1862, en post-scriptum d'une lettre d'Henry à son père² :

Henry va toujours bien. Sa mémoire commence à attaquer des deux bouts ce qu'elle a à combler. Je m'en aperçois tous les jours par les renseignements qu'il me donne et les questions qu'il me fait.

J'ai peu le temps de vous écrire, pressé que je suis de terminer le grand travail que j'ai commencé.

Voici le plan que je poursuis :

Sans toucher au domaine scientifique de la mission d'Henry, je trouve dans ses notes, avec les compléments qu'elles exigent, la matière d'un volume de 3 à 400 pages.

Prévoyant qu'Henry sortant d'une longue maladie et d'une longue convalescence, d'ailleurs inexpérimenté dans l'art d'écrire, ne pourra avant un nouveau voyage faire un travail digne de lui et considérant qu'il importe à son avenir de justifier, sans trop de retard, de la confiance qu'on a eue en lui, je fais un volume qui pourra faire attendre les plus impatients aussi longtemps que les circonstances l'exigeront.

Le volume sera bien d'Henry, mais fait et digéré par un homme qui sait où commence et où finit ce que le public désire d'abord savoir.

1. Mambré 1991-1992 : 70 *sqq.*

2. AN, 47 AP 7, dossier 1.

Le livre sera très curieux, plus qu'intéressant puisque, avec les éléments qu'Henry rapporte, avec ce qu'une expérience de 20 années d'étude et de publicité algérienne m'a donné, beaucoup de questions douteuses recevront une solution.

Il faut dire un mot de l'« expérience » de Warnier. Le personnage est une figure connue de la colonisation. Quand en 1837 le traité de la Tafna fit d'Abd el-Kader un éphémère allié des Français, il fut, avec Daumas, leur représentant auprès de l'émir. Après la prise de la Smala en 1843, on le détacha comme médecin auprès des captifs. Il prit part¹ à la rédaction de *Marabouts et Khouan* : signé de Neveu, cet ouvrage publié en 1845 fut le premier travail français consacré aux confréries musulmanes². Comme Carette, Enfantin l'a converti au saint-simonisme à l'époque de la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie. Il n'a pas envers le Père l'attitude filiale que la plupart des vieux fidèles lui ont conservée, ceux du moins qui n'ont pas rompu avec lui. Il va bientôt mobiliser ses ressources de publiciste contre la politique arabophile que Napoléon III a décidé de mettre en œuvre après son voyage à Alger de septembre 1860. Il sera jusqu'à sa mort un porte-parole véhément des colons, et nous verrons qu'il fera voter en 1873 une loi, connue depuis sous le nom de « loi Warnier », qui consacrera définitivement la spoliation des Musulmans à leur profit. Tel est l'homme qui, en décembre 1861 ou peu après, met la main sur les notes de Duveyrier. Il est plein de bonnes intentions, croit bien faire, ne veut que du bien à son protégé (il s'est par exemple démené pour lui faire obtenir la croix de la Légion d'honneur), mais que sa main est lourde!

Dans une lettre à son père du 6 mars, Duveyrier décrit « Monsieur Warnier » comme « très occupé toujours à [s]es notes », ce qui laisse entendre qu'il n'en a pas encore à cette date repris possession. Il ne semble pas en être trop affecté, à en juger par l'enjouement de la lettre du 24 mars³ :

Tu me dis de ne pas travailler trop, mais je ne travaille pas du tout; je suis devenu le Félix Taylor II⁴, sauf l'esprit et les belles manières de mon ami.

1. Une grande part, si l'on se fie à ce que Duveyrier écrit à Maunoir le 11 février 1885 (fonds Lander) : « Je sais que le livre de Neveu *Les Khouan* avait été rédigé par Warnier. » Voir aussi Triaud 1995, I : 16 *sqq.*

2. Voir Triaud 1995, I : 16 *sqq.*

3. AN, 47 AP 7, dossier 1.

4. Il s'agit du fils du Baron Isidore Taylor, déjà mentionné au chapitre 2.

Dans une lettre non datée, mais dont la place dans la liasse où elle est conservée laisse supposer qu'elle est un peu postérieure, on lit¹ :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier] Il nous manque ici quelques petits cahiers de notes comme ceux que tu as renvoyés. Monsieur Warnier en aurait besoin, et tu me ferais bien plaisir en me les envoyant si tu sais où ils sont. Il manque onze cahiers probablement c'est là tout un envoi. Je voudrais bien que ces cahiers ne soient pas perdus, maintenant que je sais ce que mon voyage m'a coûté.

Le « nous » de la première phrase pourrait signifier qu'il participe maintenant au dépouillement de ses notes, mais c'est apparemment toujours Warnier qui dirige le travail. La dernière phrase porte la marque d'une blessure : le convalescent commence à comprendre que son mal a été grave, et sa lucidité recouvrée lui fait aussi percevoir qu'il était jusque-là trop hébété pour en avoir conscience. Un point est par ailleurs d'interprétation difficile : pourquoi le père d'Henri, qui était venu passer quelques semaines à son chevet, a-t-il emporté une partie de ses notes quand il a regagné Paris ? Pour les montrer à Enfantin ? Et de quelles notes s'agit-il ? Des cahiers sur lesquels Duveyrier a écrit le journal proprement dit, ou des petits carnets sur lesquels il portait ses notes volantes ? On ne sait.

Le 8 avril, il écrit à un instituteur dont il a fait la connaissance à Biskra en 1859, et qui dans sa correspondance n'apparaît jamais autrement que comme « Monsieur Colombo »² :

Dès que mon rapport va être imprimé je vous l'enverrai. Grâce à l'expérience [« à l'expérience » est rajouté] et au travail de Mr le Dr Warnier qui le rédige, il contiendra ~~des détails~~ et des vues générales dont j'avais rapporté les éléments, mais que je n'aurais pas été capable de déduire de mes notes éparses.

Warnier est ici le rédacteur du texte que Duveyrier appelle « mon rapport », et il l'a apparemment convaincu de son inexpérience.

Le 24 avril, le ton change un peu³ :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier] D'un autre côté nous savons que le Cheikh Othmân doit arriver ici incessamment, et il est bien important

1. AN, 47 AP 7, dossier 1.

2. AN, 47 AP 7, dossier 1.

3. AN, 47 AP 7, dossier 1.

que je sois là surtout pour arranger avec lui mon prochain voyage, que plusieurs personnes se sont offertes à ce qu'il paraît pour faire à ma place. Ensuite Si Othmân sera plus à son aise avec moi qu'avec tout autre pour dire ce qu'il voudra et je pourrai moi-même donner des explications qui feraient comprendre s'il le fallait des détails politiques ou commerciaux spéciaux au pays des Touâreg.

Pleinement réveillé de l'engourdissement où l'avait plongé une maladie dont il mesure maintenant combien elle l'a affaibli, l'enfant qu'il était redevenu se soucie pour la première fois de projets qu'il semblait avoir oubliés, et se prend à craindre qu'on le juge inapte à les réaliser. Ces sentiments se précisent dans sa lettre du 7 mai¹ :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier] Si 'Othmân le marabout touâreg qui a été mon guide jusqu'à Ghadâmès, va bientôt arriver. [...] Le Maréchal a décidé qu'il fallait emmener Si 'Othmân à Paris, et je suis chargé de lui faire accepter ce voyage. Je crois que j'y parviendrai en lui faisant comprendre l'intérêt qu'il y a et en lui promettant toutes les facilités possibles pour son pèlerinage à La Mekke après sa visite à l'Empereur. Je suis très heureux de cet arrangement parce cela me fait voir qu'on me trouve encore bon à quelque chose. J'aurais encore par là l'occasion de voir notre Sultan, et cela me facilitera beaucoup l'accomplissement de ce que je voudrais encore faire.

Le voilà qui parle à nouveau de ce qu'il voudrait faire, avec une assurance qu'on ne lui connaissait plus. Le rétablissement de ses facultés est désormais un fait connu puisque les collaborateurs du maréchal Pélissier de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie, comptent sur lui pour amener 'Othmân à leurs vues. Mais il sait n'être qu'un instrument dans les mains d'hommes qui décident pour lui, le trouvant tout au plus « encore bon à quelque chose » – bon à leur permettre de tirer parti de l'amitié qu'un indigène a pour lui. Et le post-scriptum que Warnier a ajouté à la lettre montre bien que le docteur a toujours les commandes : « Reste à décider Othman et on compte beaucoup sur Henry pour cela et Henry est convaincu qu'il viendra². » D'autant plus qu'il poursuit : « En route, j'aurai mieux l'occasion de demander à Si 'Othman ce qui me manque qu'à Alger où il va être absorbé par tout le monde. » C'est donc Warnier qui demandera à 'Othmân les informations qui *lui* manquent. Duveyrier utilisait un « nous » inclusif, lui ne parle qu'au singulier.

1. AN, 47 AP 7, dossier 1.

2. AN, 47 AP 7, dossier 1.

'Othmân arriva à Alger le 10 mai¹. Le 19, il débarquait à Marseille avec sa suite, à laquelle Duveyrier et Warnier s'étaient joints. Malade encore, Duveyrier dut « se borner à des relations d'amitié avec les chefs Touareg » et ne fut « invité à aucune des réceptions officielles² ». Tout ce qu'on lui demandait était de convaincre 'Othmân de venir en France ; cette tâche accomplie, on n'avait plus besoin de lui.

Le travail d'écriture se poursuivit en France. Si Warnier a, de toute évidence, dépouillé les notes du voyageur, il semble que celui-ci a tout de même pris une certaine part à la rédaction finale du rapport. Comme premier indice en ce sens, on peut citer ces lignes dont il accompagne un brouillon envoyé au docteur³ :

Je poursuis mon travail qui se complète mais, jusqu'à présent, plus j'avance, plus je vois le terrain s'élargir... J'ai recueilli un nombre de faits relatifs aux chapitres précédents qu'il sera facile de compléter.

Pottier cite aussi plusieurs lettres de Warnier, aujourd'hui disparues, qui laissent penser que le docteur annotait et corrigeait la copie que lui envoyait Duveyrier⁴. Emmanuelle Mambré avance deux autres témoignages. Tout d'abord une lettre de Duveyrier au général de Martimprey, datée du 6 novembre 1862⁵ : « On travaille aux cartes tandis que je mets la dernière main à la rédaction des deux volumes. » Cette phrase n'a cependant pas une valeur de preuve absolue – ce dont l'auteure convient – car rien n'exclut que Duveyrier ait simplement voulu apparaître aux yeux de ce collaborateur du gouverneur général comme ayant effectivement rédigé le rapport commandé par l'administration. On est également troublé par le fait qu'il parle de deux volumes, dont l'un va devenir *Les Touareg du Nord* et dont l'autre, qui devait porter sur le commerce saharien, n'a pas été publié et n'a même laissé aucune

1. On a cité au chapitre précédent la lettre où Henri conte à son père ses retrouvailles avec 'Othmân.

2. Ces lignes se trouvent dans la notice autobiographique citée au chapitre 1 (AN 47 AP 1, dossier 3).

3. Pottier 1938 : 86. Pottier cite ces lignes sans donner la date.

4. Pottier 1938 : 86 *sqq.*

5. Mambré 1991-1992 : 87.

trace dans les archives¹. Le second témoignage, plus probant, est ce que les éditeurs du *Journal de route* écrivent à propos de Warnier² :

Mentor systématique et autoritaire parfois, et qui n'abdiqua pas lors de la rédaction des *Touareg du Nord*, dont le brouillon renferme plus d'une page entièrement raturée et modifiée de sa main.

Voilà qui n'a pu être écrit que par des hommes ayant eu sous les yeux le brouillon dont ils parlent (et qui a, tout comme le journal, disparu). Nous sommes donc au moins sûrs qu'il a existé un manuscrit de la main de Duveyrier, sûrs aussi que Warnier est intervenu sur ce manuscrit.

Que Duveyrier ait retrouvé dès avant la fin de 1862 ses capacités d'écriture est attesté par le fait que, le 19 décembre, il a prononcé devant les membres de la Société de Géographie une conférence où s'ébauchaient les principaux thèmes des *Touareg du Nord*. S'il n'est pas de pure rhétorique, le prologue où, se sentant encore mal remis de son mal, il demande l'indulgence de son auditoire, pourrait indiquer que ce texte est bien de lui³. Une lettre du 2 avril 1863 montre néanmoins que Warnier est resté jusqu'au bout un superviseur pressant⁴ :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier] Mes cartes avancent, j'y travaille maintenant de manière à finir les dernières d'ici à peu de temps. Quel débaras quand tout sera terminé ! J'aurai délivré Monsieur Warnier de ce travail, et mon ouvrage aura paru. Je te quitte pour reprendre mes itinéraires.

« J'aurai délivré Monsieur Warnier de son travail ». On imagine l'impérieux docteur, le pressant de hâter un travail dont lui-même est incapable, pour pouvoir le joindre à un ensemble qu'il se réserve de coordonner. Citons enfin cette lettre du 4 avril 1863⁵ :

[Henri Duveyrier à Charles Duveyrier] Depuis ton départ j'ai travaillé pas mal, et ce que tu me dis dans ta lettre est un coup d'éperon qui augmente

1. Dans une lettre du 18 juillet 1879 au ministre des Travaux publics (AN, F 14/ 12438), Duveyrier parle du volume qu'il a projeté d'écrire « sur le commerce entre la Berbérie et la Nigritie » mais dont il n'a, dit-il, publié que « quelques résultats » dans les *Annales du commerce extérieur*. En fait, il parle là de notes envoyées de Ghadamès le 25 août 1860 et qui avaient été publiées une première fois en 1860 (Duveyrier 1860). J'imagine que c'est à partir de notes de ce genre qu'il comptait élaborer son second volume.

2. Duveyrier 1905 : 181, note 1.

3. Duveyrier 1863.

4. AN, 47 AP 7, dossier 1.

5. AN, 47 AP 7, dossier 1.

mon zèle. Je ne crois pas que tu me trouves entièrement débarrassé de mes cartes à ton retour, mais comme je crois te l'avoir déjà écrit, ce n'est plus qu'une question de peu de jours. Tu pourras voir par toi-même en rentrant si j'ai été paresseux, car je laisse les cartes faites dans mon portefeuille. [...] Ce sera un vrai bonheur pour moi, quand installés dans le nouvel appartement, tu reprendras les travaux de l'Encyclopédie, et j'y porterai le plus vif intérêt. D'autant plus que je pourrai mieux voir ce qui se fera. Tu m'honoreras beaucoup et tu me rendras un grand service, si tu veux bien me confier quelque travail dans la partie des explorateurs. Je t'en serai bien reconnaissant, comme pour la meilleure chose que tu auras faite pour moi. En effet, après un travail comme celui-là, j'aurai des droits pour continuer ma carrière de voyageur.

Si tu le veux bien, après la publication de mon ouvrage, j'y travaillerai. Et pour faire ce travail avec plus de fruit, je me reposerai de temps en temps en rédigeant les autres parties de mon voyage, ce qui ne sera pas fatiguant, puisque les cartes seront toutes faites. Mais nous recauserons de cela et j'écouterai les conseils que tu voudras bien me donner à ce sujet. – Ma santé est bonne maintenant et je me sens heureux.

Il travaille à nouveau avec ardeur, songe avec allégresse à la poursuite de sa « carrière de voyageur ». Point d'allusion à un Warnier jusque-là omniprésent mais dont nous allons voir qu'il ne disparaîtra pas de sitôt. Occupé à la confection des cartes qui doivent illustrer son livre, il parle aussi de la rédaction des « autres parties de son voyage ». Que veut-il dire par là ? Qu'il en est encore à la rédaction des *Touareg du Nord* ? Qu'il songe maintenant au second volume ? On peut hésiter, mais comme une lettre que je vais citer plus loin semble établir que la rédaction (finalement abandonnée) de ce second volume a été beaucoup plus tardive, il faut penser qu'il parle bien ici des *Touareg du Nord* ; ce qui serait donc une preuve supplémentaire qu'il a pris part à la rédaction de son livre.

Une fois de plus, rien ne se passera comme il le prévoit. L'encyclopédie dont son père et quelques autres saint-simoniens élaborent le projet ne se fera pas. Quant au bonheur qu'il croit avoir retrouvé, des événements encore à venir le feront fuir. Et quelque chose s'est brisé en lui. Cette lettre est optimiste, mais c'est la lettre d'un enfant qui s'éveille d'un long cauchemar. D'autres signes encore montrent que son intrépidité l'a quitté, qu'il n'est plus le jeune homme qui défiait le Père suprême de la Famille saint-simonienne. En décembre 1861, alors que la fièvre le faisait délirer par intermittence, il s'était souvenu avec crainte et remords de son insolence de novembre 1859. Dans la lettre déjà citée du

26 décembre 1861, son père, qui apparemment ne savait rien de l'affaire, écrivait à Prosper Enfantin : « Parmi les préoccupations d'Henri était celle de savoir si à son arrivée à Paris, vous le recevriez bien. Je lui ai dit que j'ignorais ce qui pouvait le faire douter de cela. Mais que je pouvais lui répondre de l'intérêt le plus affectueux que vous n'aviez cessé de prendre à lui, jusqu'à parler à Chasseloup-Laubat¹. » L'enfant fautif craignait le châtement et avait hâte de dire sa contrition. Ce que Warnier écrivait à Enfantin dans sa lettre également citée du 12 janvier 1862 laisse soupçonner les mêmes inquiétudes : « Avant de terminer, trouvant Henry dans une bonne disposition d'esprit [...], je lui ai fait lire votre lettre du 1^{er} janvier. [...] il voulait prendre une plume et vous écrire de suite pour vous remercier de l'intérêt que vous lui portiez; je lui ai fait comprendre qu'il valait mieux attendre quelques jours qu'il ait pris le grand air². » Le 20 août 1862, de Saint-Valéry-sur-Somme où il se reposait, il avait lui-même écrit à Enfantin : « Depuis mon retour en France, j'ai été bien touché de votre bonté pour moi. Cela m'a fait beaucoup de bien de penser que vous m'aimiez un peu, et je veux faire tout mon possible pour mériter cette bonté de votre part. [...] J'espère vous revoir bientôt, et je réclame votre indulgence pour un de vos plus mauvais enfants³. »

Le fils rebelle, brisé par la maladie, est donc venu à résipiscence. Il forme des projets pour l'avenir, mais, du moins dans l'immédiat, il ne les situe pas ailleurs qu'au côté de son père, et liés à une entreprise qui restera comme l'ultime chimère du saint-simonisme. Sa déréliction est presque palpable sur une gravure datant à peu près de cette époque. Exécutée d'après photographie, elle figure en frontispice des *Touareg du Nord*. C'est le portrait le plus connu de Duveyrier, et on n'y prête plus attention. Mais il faut la regarder de près. Ce n'est plus l'enfant aux joues pleines du *Voyage dans la province d'Alger*, il est sorti de l'adolescence et la maladie a durci ses traits. Sa maigreur est plus frappante encore sur une autre photographie de la même époque. Mais sur la gravure, ce sont surtout les yeux qui retiennent l'attention : ils sont immenses dans leur mélancolique immobilité, comme s'ils ouvraient sur un abîme. Abîme de détresse, à n'en pas douter.

1. ARS, 7720/137. Ministre de la Marine au moment où cette lettre a été écrite, le comte de Chasseloup-Laubat avait précédé le maréchal Pélissier au Gouvernement général de l'Algérie.

2. AN, 47 AP 7, dossier 1.

3. ARS, 7720/237.

De plus, il n'est pas le seul dans cette affaire à éprouver du remords. À Saint-Valéry-sur-Somme, il était en compagnie de Félicie. D'une façon qui n'avait rien de clandestin puisque sa lettre ajoute en post-scriptum : « Madame Guillaume se porte bien aujourd'hui, quoiqu'elle ait été un peu indisposée il y a deux jours. L'air de la mer m'a fait grand bien, et je ne me sens plus le même que quand je suis parti de Paris. » Après tout, Félicie était une vieille amie des Duveyrier et elle pouvait en toute innocence être en villégiature avec le fils aîné de la famille. Preuve supplémentaire que ce voyage n'était pas clandestin, une lettre d'Henri à son père datée du même jour et du même endroit nous apprend qu'Alexandre Dumas fils était lui aussi du voyage¹. Du coup, si sincères que fussent ses paroles de repentir (elles font trop fidèlement écho à celles transmises par Warnier et Charles Duveyrier pour ne pas l'être), je pense qu'il les a écrites à la demande d'une Félicie dont la conscience n'était pas tranquille et qui était bien placée pour savoir combien l'insolente lettre de Laghouat avait affecté le vieil homme.

En bon chef d'Église, le Père suprême possédait donc l'art d'inspirer le repentir à ceux que l'apostasie avait tentés, même l'espace d'une nuit. Et le remords probable de Félicie pourrait expliquer un épisode assez énigmatique qui prend place à ce moment de sa vie. Les historiographes du saint-simonisme rapportent, en effet, qu'en 1863 ou peut-être un peu avant, elle laissa courir le bruit qu'elle était la fille d'Enfantin. À nouveau Arlès-Dufour s'inquiéta de cette rumeur et demanda à plusieurs reprises au Père soit de la démentir soit de dire la vérité sur ses liens avec Félicie². Les lettres d'Enfantin à Arlès-Dufour de cette période ne nous sont pas parvenues, mais il semble que le Père n'a jamais donné de réponse claire aux insistantes questions de son vieil ami et disciple.

Se dire la fille d'un homme dont on passe depuis six ans pour la maîtresse, voilà qui est bien étrange. D'Allemagne ne consacre que quelques lignes à l'affaire³. Alem l'explique très rondement. Pour lui, Félicie Guillaume était frappée de folie, comme l'avaient été avant elles toutes celles qui avaient successivement (et parfois simultanément) partagé la vie du Père suprême : on ne devient pas impunément la compagne d'un

1. AN, 47 AP 7, dossier 1.

2. Voir notamment les lettres du 14 février et du 28 avril 1863 (ARS, 7786/150 & ARS, 7786/165).

3. D'Allemagne 1935 : 217

prophète¹. Aucune source n'étant citée là encore, j'ai l'impression que l'auteur s'est une fois de plus contenté de broder sur la brève notice de D'Allemagne. Que Félicie ait été un être fragile, on verra plus tard que j'ai quelque raison de le croire; mais ce que j'ai appris de ses relations avec Henri me suggère une autre interprétation. Félicie Guillaume n'avait pas osé abandonner le vieillard malade dont elle partageait la vie et qu'elle se reprochait d'avoir trahi ne serait-ce qu'en pensée, mais, lasse de passer pour la maîtresse qu'elle n'était probablement plus si elle l'avait jamais été, elle laissa courir des bruits qui, bien qu'extravagants, s'accordaient mieux aux sentiments qu'elle lui conservait malgré tout. À ces dispositions déjà bien difficiles à concilier entre elles, s'ajoutait encore l'affection dont son cœur était désormais occupé. Car elle n'avait pas oublié ses serments de mai 1859 au jeune voyageur qui la quittait pour sillonner le Grand Désert. En même temps qu'elle donnait à celui qui allait bientôt mourir dans ses bras les soins filiaux qu'elle estimait lui devoir, elle semble avoir entouré de soins tout aussi attentionnés un Henri Duveyrier revenu d'Afrique malade et durablement diminué : bien plus tard, celui-ci dirait d'elle qu'il lui devait « certainement d'avoir recouvré la santé au retour de [s]on voyage de 1859-1861 ».

Enfantin ne connaissait pas toutes les fautes de Duveyrier, il ignorait sans doute celles de Félicie. Mais qu'importe, les deux rebelles s'étaient châtiés eux-mêmes dans le secret de leur cœur. Autour du Père suprême, l'ordre s'était rétabli. Mais l'Église saint-simonienne en est à son crépuscule. Le prophète aux pieds duquel Duveyrier vient se repentir mourra le 31 août 1864. L'année 1864 aura été à la fois celle où parut un livre dont l'écriture lui avait été en partie volée et celle où mourut l'homme qui l'avait anathématisé tandis qu'il parcourait le désert.

En plus du remords, la maladie a de toute façon laissé en lui des traces durables. Une lettre de Warnier datée du 23 août 1866 donne à penser que même à cette époque tardive, Henri n'était pas redevenu celui qu'il était avant son voyage²; elle est adressée à Charles Duveyrier, qui l'a consulté sur les emplois auxquels Henri pourrait prétendre en Algérie. La carrière d'interprète militaire, répond le docteur, est celle pour laquelle Henri a le plus d'aptitudes, « dans l'état de ses facultés actuelles ». Mais, poursuit-il, comme elle n'est guère brillante, ou bien Henri « continuera

1. Alem 1963 : 214

2. ARS, 13739/152.

à se ressentir de ses fatigues prématurées et alors il poursuivra cette carrière modeste en vivant sur son passé; ou il reviendra [sic] l'homme qu'il promettait d'être et alors, il fera comme tant d'autres, il l'abandonnera à la première occasion pour entrer dans les consulats et l'administration ». Le regard est clinique, comme au temps où Henri était son hôte et son malade. Et ce que Charles écrit à Urbain le 24 août quand il lui fait suivre cette lettre nous apprend par ailleurs que son fils était alors occupé à la rédaction du second volume, toujours sous la direction de l'inévitable docteur¹ : « Henri a terminé tous les travaux de son second volume et les a remis à Warnier qui, comme tu le sais sans-doute coordonne tout cela, coupe, rogne, et donne le dernier coup de brosse. »

Une lettre de Duveyrier lui-même, datée du 21 février 1870 et adressée à Charles Maunoir confirme qu'il a traîné les séquelles de sa maladie jusqu'en 1866 au moins² :

Merci de votre amicale épître, mon cher Maunoir. Vous avez des raisons fort séduisantes, et qui me prouvent l'intérêt que vous me portez, mais non, je ne suis pas des vôtres au banquet, et si vous aimez à en connaître le motif, le voici.

Je suis resté longtemps sans travailler par suite d'un état de santé que peu de personnes sont à même de comprendre, et qui fut la conséquence de la grosse maladie qui m'assaillit au sortir de Sahara. D'autre part, la perte d'un père que j'aimais tendrement, m'a désorienté, abattu. – Enfin, j'ai surmonté tout cela. Je suis redevenu moi-même, aussi vaillant qu'en 1859. Je suis heureux de travailler. La vie est semée de tant d'incidents qui détournent chacun de ses travaux, et contre lesquels on lutte vainement, que, malgré le désir que j'ai de suivre votre bon avis, je ne puis me résoudre à faire le sacrifice d'une longue soirée de pioche.

Celui qui écrit est un homme anxieux de rattraper le temps perdu. Il a traversé une période de langueur qui semble n'avoir pas connu d'interruption entre son retour d'Afrique et la date sans doute assez récente où il est enfin redevenu « aussi vaillant qu'en 1859 ». Son père est mort le 1^{er} novembre 1866. Après cette date, le chagrin suffit à expliquer son abattement, mais il faut supposer que les effets de sa maladie se sont fait sentir au moins jusque-là. Ce qui nous fait cinq longues années, prolongées encore par un deuil qui, vu l'attachement pour son père

1. ARS, 13739/152.

2. Fonds Lander.

dont témoignent ses lettres, a dû être bien cruel. Nous verrons que d'autres souffrances suivront. Et là nous retrouverons Félicie.

Le livre et le journal

Venons-en maintenant à la comparaison entre le contenu du livre et ce que Duveyrier a écrit au cours de son voyage. Jean-Louis Triaud l'a entreprise, et fait apparaître ce qu'il estime être la griffe de Warnier dans le traitement réservé à la Sanûsiyya. En effet, le livre en dresse un portrait assez sombre, conforme aux clichés qui circulaient déjà depuis une bonne vingtaine d'années. Or la lettre plusieurs fois citée que Duveyrier écrivit à son père le 31 juillet 1861 en donne une image assez idyllique et bien plus proche de la réalité d'alors. Jean-Louis Triaud suggère que Warnier, utilisant de façon tendancieuse les données factuelles contenues dans cette lettre, a écrit ou inspiré les pages où le livre traite de la confrérie¹. La démonstration est impeccable et je ne vois que deux objections à lui opposer. Tout d'abord, il faudrait être sûr que Warnier a eu en main la lettre du 31 juillet 1861, ce qui n'est pas acquis. De plus, Pottier mentionne dans sa biographie de Duveyrier une autre lettre, écrite le même jour, et où le jeune homme fait également le bilan de son voyage. Envoyée au général de Martimprey, elle disait « l'impression favorable produite par lui sur les Arabes, les Touareg et les Targuiat, l'hommage que Si el Bakkay avait rendu à ses connaissances de la religion, de la langue et des mœurs, le rôle néfaste du senoussisme² ». Faut-il penser que Duveyrier a produit deux descriptions de la confrérie, en réservant à son père la plus bénigne ? Le ton en général assez idyllique de ses lettres à son père autorise une telle hypothèse, encore qu'on puisse aussi penser que Pottier, lui-même adepte et zélé tardif de la légende noire, a lu avec des yeux prévenus un texte en réalité semblable à celui reçu par Charles Duveyrier. Seule la redécouverte de la lettre à Martimprey, qui a pour l'instant résisté à mes recherches, permettrait de trancher. Si les deux lettres s'avéraient divergentes, il faudrait modifier légèrement la thèse du grand historien, et penser que Warnier, ayant à choisir entre deux images de la confrérie, a retenu la plus conforme à ses préjugés.

1. On résume ici à grands traits Triaud 1995, I : 99-118.

2. Pottier 1938 : 76.

Je propose maintenant de prolonger la tentative de Jean-Louis Triaud, en mettant en regard un passage des *Touareg du Nord* et les fragments du *Journal de route* qui en sont à l'évidence la source.

La grande proximité entre les deux textes ainsi disposés en parallèle fait regretter que le journal soit perdu pour l'essentiel, car *Les Touareg du Nord* ne faisait probablement que le démarquer. Du journal au livre, la différence est plus de ton que de contenu, ce que Jean-Louis Triaud avait déjà remarqué dans l'analyse résumée plus haut.

Touareg du Nord, p. 429 sqq.

La femme mariée jouit d'autant plus de considération qu'elle compte plus d'amis parmi les hommes, mais, pour conserver sa réputation, elle ne doit en préférer aucun. Une femme qui n'aurait qu'un ami ou qui témoignerait plus d'affection pour l'un de ses adorateurs serait considérée comme pervertie et montrée au doigt.

Les mœurs permettent, entre hommes et femmes, en dehors de l'époux et de l'épouse, des rapports qui rappellent la chevalerie du moyen âge : ainsi la femme pourra broder sur le voile ou écrire sur le bouclier de son chevalier des vers à sa louange, des souhaits de prospérité; le chevalier pourra graver sur les rochers le nom de sa belle, chanter ses vertus, et personne n'y voit rien de mal. « L'ami et l'amie, disent les Touâreg, sont pour les yeux, pour le cœur, et non pour le lit seulement, comme chez les Arabes. »

Presque tous les soirs, les femmes chantent en s'accompagnant de la rebâza; elles improvisent généralement leurs chants, à la façon des anciens trouvères. Les hommes font cercle, accroupis autour des chanteuses, et, pour honorer la réunion, ils revêtent leurs plus beaux habits.

Au milieu de ces mœurs patriarcales, la femme demanderait immédiatement le divorce, si elle avait une rivale, et l'homme

Journal de route, p. 183 sqq.

Il paraît que chez les Touareg une femme, pour être « comme il faut », doit avoir beaucoup d'amis et n'en préférer aucun. (31 août)

Si une femme n'a qu'un ami, on se moque d'elle et on lui dit que c'est son mari et qu'elle est pervertie. (31 août)

Elle leur donne des témoignages d'amitié comme, par exemple, d'écrire sur leurs voiles rouges en broderie ou sur leurs boucliers et anneaux de bras des inscriptions Tefinagh. (31 août)

Les Touareg ont presque tous leur amie. Ils la prônent comme les chevaliers prônaient leur dame, et ils inscrivent sur les rochers ou sur les murs à Ghadâmès des louanges à leur adresse en Tefinaghen. Si je dois les croire, l'amie n'est que pour les yeux et non pas pour le lit, comme chez les Arabes. (29 août)

Ils se vêtissent de leur mieux et vont causer avec elle et là se bornent leurs relations. La nuit les Touareg veillent longtemps; j'entends toujours un son semblable au violon, et j'apprends que ce sont les Targuiât qui jouent du rebâb en s'accompagnant de la voix; lorsqu'une femme chante, les hommes s'accroupissent en cercle autour d'elle et écoutent. Presque tous et toutes savent improviser. (29 août)

De son côté, une femme ne peut pas supporter de rivale, et elle divorce, car elle a ce droit, quand elle apprend que son mari

aurait le droit de tuer sa femme, sans avoir à rendre compte de sa vie à sa famille, si elle commettait une infidélité. [...]

en courtise une autre. (31 août)

Cependant les maris sont jaloux de la préférence et ils tueraient leur femme si celle-ci leur disait : « Un tel est mieux que toi », à plus forte raison s'ils apprenaient qu'elle commet des infidélités. (31 août)

Quoique la femme donne souvent son avis et ses conseils, dans le ménage le mari est tout à fait le maître et il peut tuer sa femme, si elle le mérite, sans que ses parents lui demandent compte de son action. (31 août)

Les Touâreg mangent en compagnie de leurs épouses : ce qui est contraire à l'usage des autres musulmans ; la meilleure part du repas leur est donnée. Toutefois, il est, dans les aliments, des parties exclusivement réservées à l'un ou à l'autre : le cœur, les intestins des animaux, ne sont mangés que par l'homme : le foie et les rognons reviennent aux femmes. Le café et le thé ne peuvent être bus que par les hommes.

Les Ghadâmsia ne mangent pas devant leurs femmes. Celles-ci font la cuisine, leur apprêtent la viande et la leur servent. Les Ghadâmsia mangent à leur gré et ne laissent que les os à leurs femmes. [...]

Les Touareg, au contraire, mangent en compagnie de leur épouse ; s'ils mangeaient à part, ce serait la mépriser. Ils lui donnent même la meilleure part. Dans la viande, il y a certaines parties que les femmes Targuiât considéreraient comme inconvenant de manger, ce sont le cœur, l'intestin gras ; le café aussi et le thé sont dans cette catégorie d'aliments. Les Targuiât, au contraire, se réservent le foie et les reins qu'aucun Targui ne mangerait. (2 septembre).

La tenue des dames Touâreg est toujours décente et convenable. Une sorte d'étiquette préside à tous leurs mouvements quand elles sont en société. Une grande marque de leur respect pour l'homme auquel elles parlent est de lui cacher leur figure, quoiqu'elles ne portent jamais le voile, et, à cette fin, elles tournent le dos à leur interlocuteur, ou bien elles ramènent un coin de leur [voile] par-dessus sur leur figure.

Tekiddout ramène si habilement son voile (haïk) sur sa figure, que je ne puis voir ses traits, j'ai beau user de tous les moyens possibles, je ne puis l'amener à se découvrir. Elle donne pour prétexte que je suis jeune et beau ! Chez les Touareg, c'est du reste une manière de montrer son respect ou de la timidité que de se couvrir la bouche, la figure entière, même de tourner le dos à la personne à qui l'on parle. (2 septembre)

[...] Ce n'est pas sans quelque émotion, qu'après avoir traversé quatre cents lieues de pays dans lesquels la femme est réduite à l'état de bête de somme, on constate, en plein désert, une civilisation qui a tant d'analogie avec celle de l'Europe chrétienne au Moyen-Âge.

Je reçois la visite de deux Targuiât, dont l'une est Tekiddout qui doit être ma maîtresse de Tefinagh. Elle emporte le papier et viendra demain me donner ma première leçon. Ces deux dames sont très dégourdis et je suis de plus en plus frappé des rapports qu'il y a entre l'esprit des Targuiât, leurs relations avec les hommes, leurs idées de convenance et celles qu'ont mes concitoyennes. (2 septembre)

Dans l'ensemble, la formulation du livre est plus académique. Ainsi, une femme « comme il faut » est devenue une femme « qui jouit de considération ». Simples « amis » dans le journal, ces sigisbéés si semblables aux « compagnons » dont parlait Ibn Battouta sont maintenant des « adorateurs ». De plus, le livre présente les faits sans indiquer les circonstances et les modalités parfois très singulières de leur recueil. Ainsi, l'auteur du Journal ne disait pas avoir observé lui-même que les dames mariées fussent entourées d'amis, mais donnait la chose comme rapportée (« il paraît que... »). Il n'avait pas vu non plus les joueuses de vièles, mais seulement entendu dans la nuit « un son semblable à un violon », puis appris de quoi il s'agissait. Ces nuances ont disparu du livre. Les usages alimentaires des Touaregs, que le journal opposait à ceux des seuls Ghadamsiens, deviennent dans le livre « contraires à l'usage des autres musulmans », ce qui amplifie la portée d'une observation à l'origine plus circonscrite (et contredit de plus des informations dont nous verrons qu'elles n'étaient probablement pas inconnues de l'auteur). Remarquable est aussi le sort fait aux minauderies de cette Tekiddout que nous avons déjà rencontrée. Dans le journal, elles donnent lieu à un incident auquel le voyageur participe plus qu'il ne l'observe, puis vient le commentaire explicatif, d'une allure déjà assez générale. Le commentaire est repris dans le livre, mais outre que l'incident qui l'a provoqué a bien sûr disparu, il devient l'illustration particulière de propos plus généraux encore, relatifs à la tenue des dames touarègues et à l'étiquette qui préside à « tous » leurs gestes. Même lorsque l'auteur du journal, gêné peut-être de s'être mis trop en avant, se risque à des considérations générales, l'auteur du livre trouve encore le moyen d'en étendre la portée.

Ces remaniements rappellent un peu, en plus ample et en plus systématique, ceux que Duveyrier avait introduits cinq ans plus tôt dans le journal de son voyage à Laghouat. Ils évoquent aussi ceux que bien des ethnologues ont par la suite fait subir à leurs notes de terrain quand ils ont eu à écrire leurs monographies. Certains même s'expliquent par le simple fait qu'un rapport ne s'écrit pas de la même plume qu'un journal privé : point n'est besoin ni de supposer l'intervention de Warnier ni d'invoquer les lois d'un genre ethnographique encore à naître pour rendre compte de la disparition, entre le journal et le livre, de la jolie Tekiddout et de son pressant interlocuteur. D'une manière générale, je ne prétends pas que les retouches dont je discerne les traces aient été

à coup sûr le fait de Warnier. Simplement, comme nous savons que celui-ci a supervisé la rédaction du livre, il est raisonnable de penser qu'il y est un peu pour quelque chose.

Cette évolution rédactionnelle est parallèle à celle que Jean-Louis Triaud a relevée, et qu'on observe d'ailleurs aussi pour les quatre confréries dont il est question dans le livre : la Tijâniyya, la famille des Bakkây, la confédération maraboutique des Oulâd Sîdi Cheikh et la Sanûsiyya. On se rappelle que le voyageur a été protégé par un dignitaire éminent de la première, et qu'il a même été accueilli dans son sein; qu'il a eu d'excellentes relations avec Sîdi Mohammed el-Bakkây, haut dignitaire de la seconde; que le maître de la troisième lui avait donné une lettre de recommandation pour les notables d'El-Goléa; et qu'un membre de la troisième avait peut-être fomenté les Ghatiens contre lui. Ce qu'il a éprouvé des individus s'est dans son livre étendu aux institutions, un peu de la même manière que Tekiddout y est devenue l'emblème de toute la gestuelle féminine : la Tijâniyya, la famille des Bakkây, et les Oulâd Sîdi Cheikh sont loués pour leur tolérance, la Sanûsiyya citée comme une organisation fanatique et subversive.

La comparaison entre faits touaregs et souvenirs médiévaux mérite un examen séparé. On l'a déjà rencontrée dans la correspondance et on la retrouve dans le journal, où les Touaregs sont dits « prôner leurs amies comme les chevaliers prônaient leurs dames ». Le livre en fait presque une identification. L'homme touareg n'y est plus seulement semblable à un chevalier, comme il l'était dans le journal et comme l'étaient dans la lettre du 14 août 1860 les fantomatiques compagnons de route du voyageur, il est carrément désigné de ce nom. Quant aux femmes dont le voyageur n'avait entendu que la voix lointaine, elles chantent dans le livre « à la façon des anciens trouvères ». À nouveau, les faits énumérés perdent l'ancrage local que le journal leur conservait, le livre oubliant que les inscriptions galantes qu'il mentionne n'ont été observées qu'à Ghadamès. Leur caractère touareg tend même à s'estomper. Alors que le journal prenait la peine de préciser à deux reprises que les dames et leurs amis écrivaient leurs louanges mutuelles en utilisant l'alphabet touareg (*tefinagh* ou *tefinaghen*), ce détail a disparu du livre, sans doute parce qu'il aurait troublé l'atmosphère médiévale qu'il s'agit de composer. De même, l'anneau de serpentine dont les hommes ornent leurs bras, assurément bien touareg lui aussi, ne figure plus sur la liste des objets pouvant recevoir

ces inscriptions, tandis que le bouclier et le voile brodé, qui ne présentent pas le même inconvénient mais répandent au contraire des effluences opportunément médiévales, s'y sont maintenus. L'accumulation de ces glissements rédactionnels, dont chacun pris séparément est presque imperceptible, en vient à donner la netteté de l'irréfutable à ce qui dans le journal n'était dessiné que d'une plume tremblée.

Quant à la péroraison dont le livre clôt ces lignes, c'est seulement à titre d'hypothèse que j'en situe la source dans les pages du journal où le voyageur s'émouvait de rencontrer au milieu du désert des femmes aussi libres d'allure que ses concitoyennes (voulait-il dire « compatriotes » ou les a-t-il trouvées parisiennes?). Car il faut bien admettre que, tout proches qu'ils soient là encore, le journal et le livre n'ont plus la même tonalité. Le diariste en restait à l'aveu d'une émotion que ses devanciers anglais avaient partagée – et qu'Ibn Battouta avait éprouvée avec encore plus d'intensité peut-être; l'auteur du livre se risque à un parallèle historique qui eût beaucoup surpris Richardson et certainement scandalisé le voyageur arabe. Cette péroraison réserve, en effet, une surprise sur laquelle il faut s'attarder : l'auteur s'avise soudain que l'Europe médiévale dont les Touaregs lui évoquent l'image appartenait au monde chrétien, ce à quoi rien ne préparait, ni dans les lignes qui précèdent ni dans le journal.

Surgi là au terme inopiné d'un développement qui filait longuement la seule métaphore médiévale, le thème chrétien est au centre de cet autre passage du livre où, à l'inverse, le Moyen Âge n'apparaît qu'en conclusion¹ :

Dans la société targuie, le rôle du marabout et celui de la femme semblent plutôt procéder de la civilisation chrétienne que des institutions musulmanes. Faut-il voir dans ces deux exceptions un reste d'une tradition ancienne? Rappelons-nous que les Touaregs portent ce nom pour avoir longtemps repoussé et renié l'islamisme. Parmi eux il y a eu lutte et lutte prolongée entre une foi antérieure et la religion nouvelle. Mais, quelles que soient les causes de la résistance des Touaregs à l'islamisme, il est hors de doute que leur société exceptionnelle, au milieu de tant d'éléments de destruction, s'est maintenue, telle que nous la retrouvons, par la femme et par le marabout. La civilisation française, dont nous sommes fiers à si juste titre, n'est-elle pas aussi l'œuvre de la femme chrétienne et des évêques éclairés du Moyen-Âge?

1. Duveyrier 1864 : 341.

Rien dans ce qui reste du journal n'annonce ces lignes. On en trouve, en revanche, une première version dans la conférence donnée en décembre 1862¹ :

L'historien arabe Ebn-Khaldoûn [sic] nous apprend que les Touâreg, après avoir embrassé l'islamisme, ont renié quatorze fois la religion nouvelle, d'où leur est venu leur nom arabe de *Touâreg*, c'est-à-dire *apostats*². Inutile de dire que ce nom est rejeté par eux, et qu'ils n'acceptent comme leur étant propre que le titre d'Imôhagh³.

En se demandant le motif de si nombreuses apostasies, et en constatant encore aujourd'hui l'interdiction de la polygamie aux Touâreg, n'est-on pas autorisé à conclure que les femmes ont forcé leurs maris, leurs frères et leurs enfants à n'accepter de l'islamisme que ce qui ne les concernait pas ? En effet, quand, en deçà de la région des dunes de l'E'rg, on voit la femme arabe telle que l'islamisme l'a faite, et, au-delà de cette simple barrière de sables, la femme touâreg telle qu'elle a voulu rester, on reconnaît dans cette dernière la femme du christianisme.

La femme touâreg, comme génie conservateur, se révèle à la science par un autre fait intéressant.

Au milieu des révolutions qui ont successivement transporté leurs tribus errantes du désert de Barka dans la Cyrénaïque, l'un des berceaux du christianisme en Afrique, jusqu'aux rives de l'océan Atlantique et jusqu'au Niger, on retrouve encore aujourd'hui, chez les femmes touâreg, la tradition de l'écriture berbère, perdue pour les autres groupes de cette grande et ancienne famille.

Tandis que dans tous les États barbaresques une femme sachant lire et écrire est une exception très rare, presque toutes les femmes touâreg lisent et écrivent le berbère, et quelques-unes lisent et écrivent aussi l'arabe.

Le Moyen-Âge, qui ne jouait au demeurant aucun rôle argumentatif dans le passage cité juste auparavant, est totalement absent de celui-ci. C'est qu'il ne s'agit plus de composer une atmosphère de château médiéval mais de soutenir une thèse historique : musulmans tardifs et longtemps hésitants, les Touaregs auraient conservé quelques vestiges de la religion professée par leurs pères. Ainsi s'expliquerait qu'ils accordent à leurs femmes des attentions sans équivalent ailleurs dans le monde musulman.

1. Duveyrier 1863 : 23-24.

2. Cette « étymologie » popularisée par les auteurs arabes est infondée.

3. *Amahagh* (pl. *imûhagh*) est effectivement le nom que se donnent les Touaregs de la noblesse dans la région où Duveyrier a séjourné.

Les Touareg du Nord et le mythe kabyle

Deux préoccupations ont donc guidé dans tout cela l'écriture du livre : comparer les mœurs des Touaregs à certains usages médiévaux (ou du moins à l'image qu'on s'en faisait alors) ; rechercher ce qui subsiste chez eux d'un passé supposé chrétien. Ces préoccupations ne sont pas indépendantes et l'on passe aisément de l'une à l'autre dès qu'on porte son attention sur la condition et les usages féminins. Les touarègues sont, comme les dames de notre XIII^e siècle, le centre des attentions courtoises de leurs compagnons ; elles perpétuent un alphabet dont les premières attestations remontent à l'Antiquité. Il est donc tentant d'imaginer que leur enviable condition date du temps où ces alphabets florissaient dans ce qui est devenu, depuis, le pays berbère. Or, en ce temps-là, saint Augustin était évêque d'Hippone et l'Afrique du Nord était chrétienne.

Quoique liées, ces préoccupations sont distinctes et les fragments cités leur font inégalement droit. La première seule anime le journal et le passage du livre qui y prend sa source, diffuse là, plus nettement perceptible ici. La seconde prédomine dans la page 341 du livre et apparaît seule dans la conférence de 1862. Cela laisse deviner une évolution où l'influence de Warnier a sans doute pesé. Le livre de Duveyrier, en effet, semble ici se faire l'écho d'une littérature algérieniste qui n'était certainement pas inconnue de son hôte. Depuis plusieurs décennies, une poignée de publicistes dont beaucoup furent saint-simoniens¹ propageait ce que Charles-Robert Ageron a appelé le mythe kabyle² – fatras de stéréotypes restés vivaces jusqu'à l'indépendance de l'Algérie et que, curieusement, quelques intellectuels berbérophones semblent vouloir aujourd'hui reprendre à leur compte. Ils se complaisaient à peindre les Kabyles, dont les femmes leur paraissaient échapper aux rigueurs de la loi coranique, en héritiers de l'ancienne Église d'Afrique. Ainsi, le capitaine Fabar et un Daumas qui n'était encore que colonel écrivaient en 1847³ :

La femme arabe ne mange pas avec son mari, encore moins avec ses hôtes.
La femme kabyle prend ses repas avec la famille ; [...]
Contrairement aux résultats universels de la foi islamite [sic], en Kabylie nous découvrons la sainte loi du travail obéie, la femme à peu près réhabilitée, nombre d'usages où respirent l'égalité, la commisération chrétiennes. [...]

1. Sur ce point, voir Lorcin 2005.

2. Ageron 1968 : 269 *sqq.*

3. Daumas & Fabar 1847 : 41, 76, 77.

On reconnaît alors que le peuple kabyle, en partie autochtone, en partie germain d'origine¹, autrefois chrétien tout entier, ne s'est pas complètement transfiguré dans sa religion nouvelle. Sous le coup du cimeterre, il a accepté le Koran, il ne l'a point embrassé; il s'est revêtu du dogme ainsi que d'un burnous, mais il a gardé, par-dessous, sa forme sociale antérieure, et ce n'est pas uniquement dans les tatouages de sa figure qu'il étale devant nous, à son insu, le symbole de la Croix.

Toutes affirmations qui seraient reprises dix ans plus tard dans un opuscule du baron Aucapitaine² :

On sait généralement à quelle condition malheureuse est réduite la *femelle* de l'Arabe; esclavage et labeur, voilà sa devise, être ignorée et cachée chez les chefs, est le sort des plus heureuses.

La femme kabyle sort le visage découvert, et assiste au repas. [...]

Nous ferons [...] remarquer que les Kabyles sont de tièdes musulmans : pour eux l'islamisme est un fait accepté. Si les zaouias et les marabouts sont un objet de vénération de la part des populations, c'est plutôt par tradition que par esprit purement religieux : ils sont aujourd'hui musulmans comme à une époque ils ont pu être chrétiens.

Ceci nous rappelle un fait qu'il ne faut pas omettre, c'est que dans quelques tribus les Kabyles portent tatouée aux tempes une croix grossière, symbole dégénéré dont ils n'ont conservé qu'un vague et matériel souvenir.

Notons par parenthèses que l'évocation de la femme arabe qui ouvrirait ce passage serait promise à traverser le siècle puisqu'un Pottier que l'anachronisme n'effrayait pas s'en souviendrait encore lorsqu'il glorifierait en 1947 le zèle missionnaire du cardinal Lavigerie³ :

Mais pourquoi, dira-t-on, ce besoin d'apostolat? C'est un reproche que l'on fait souvent aux catholiques et qu'on ne manqua pas d'adresser au cardinal Lavigerie : « Vous avez la rage de vouloir convertir, ne pouvez-vous laisser les peuples dans une erreur qui leur plaît?... »

Pourquoi? Parce que l'erreur est une maladie mentale qu'il faut éliminer. Elle n'a pas le droit d'exister, elle ne l'a jamais, moins encore lorsqu'elle favorise l'esclavage et réduit la femme à un rang voisin de celui de la bête,

1. Que les Kabyles, et d'une manière générale les habitants berbérophones de l'Afrique du Nord, aient du sang vandale, est une idée que Ch.-R. Ageron fait remonter à un écrit attribué à l'abbé Raynal, paru en 1826 (Ageron 1968, v : 268).

2. Aucapitaine 1857 : 14 & 25.

3. Pottier 1947 : 15.

et lorsqu'elle retarde l'assimilation des indigènes à une forme de civilisation généreuse.

Je suis tenté de supposer que l'auteur des *Touareg du Nord* s'est souvenu de ses devanciers lorsqu'il a évoqué les « pays dans lesquels la femme est réduite à l'état de bête de somme », mais il faut croire alors qu'il les a lus distraitemment car, sinon, il se serait aperçu que les Touaregs n'étaient pas les seuls Musulmans à manger en compagnie de leurs épouses. Il est vrai que les Kabyles n'apparaissent pas dans ces textes comme des Musulmans exemplaires.

Si ce Kabyle médiocrement islamisé annonce assurément les Touaregs de Duveyrier, certains des traits qu'on lui prête par ailleurs pour en faire l'antithèse de l'Arabe l'opposeraient plutôt à eux. On le dit laborieux, attaché à sa terre et à ses institutions municipales, tandis que le Bédouin arabe, voluptueux et vain, est « l'expression vivante de la féodalité, qui régissait l'Europe au moyen-âge¹ ». Comme l'a remarqué Paul Pandolfi², le mythe kabyle n'aura donc été transposé aux *Touareg du Nord* qu'au prix d'une diffraction : les Touaregs y apparaissent proches des Kabyles lorsque le livre développe le thème chrétien, proches des Arabes lorsqu'il passe au thème médiéval.

À ma connaissance, Warnier lui-même n'avait pas encore donné dans ce genre de divagations quand il prit en main la rédaction des *Touareg du Nord*. Charles-Robert Ageron les voit apparaître dans un texte de lui qu'il date de 1864³. C'est que notre publiciste s'avise alors qu'elles pouvaient lui être utiles dans ses campagnes contre la politique arabe de Napoléon III. Il s'y livre sans retenue dans un texte paru en octobre 1865, *L'Algérie devant l'Empereur*, où Aucapitaine, Carette et autres berbérophiles sont abondamment utilisés. Son argumentation se résume ainsi : à quoi bon faire preuve de tant d'égards vis-à-vis des institutions arabes alors que le véritable indigène de l'Algérie, celui dont nous devons seul nous soucier si nous tenons tant à respecter le principe des nationalités cher à l'empereur, est le Berbère. Un Berbère trop souvent « arabisé » hélas ! mais dont le Kabyle nous offre le type

1. Aucapitaine 1857 : 21

2. Pandolfi 2001, 2004.

3. Voir Ageron 1968 : 270. L'auteur ne cite pas sa source et je n'ai pu l'identifier. Tout ce qu'on peut dire est qu'on ne voit pas trace du mythe kabyle dans un opuscule publié en 1863 (Warnier 1863),

encore à peu près intact. Ses institutions municipales, « issues du droit romain, comme les nôtres », sont en effet, « bien plus proches des principes de 1789 que les institutions aristocratiques des Arabes, condamnées par ces mêmes principes », et le sol a continué chez eux à « être régi comme il l'était à l'époque romaine, comme il l'est en France, d'après les traditions du droit romain¹ ». N'ayons donc pas de scrupule à faire de l'Algérie une France « transméditerranéenne », à lui imposer nos institutions et nos lois, puisque ce faisant nous ne serons pas en contradiction avec ses traditions les plus authentiques.

Il y avait beaucoup de mauvaise foi à ce plaider car, en lançant la formule du « Royaume arabe », Napoléon III et ses conseillers avaient d'abord voulu protéger les autochtones, Arabes et Berbères confondus, de l'avidité des colons. Or Warnier et ses amis avaient tout intérêt à accréditer l'idée que la possession indivise du sol n'était qu'une altération tardive, « arabe », d'un régime foncier « romain » à l'origine, car ils savaient bien qu'ils n'auraient pas de mal, une fois cette indivision abolie, à contraindre des fellahs misérables à leur vendre leurs pauvres lopins. Ce qui ne manqua pas d'arriver après le vote de la loi du 26 juillet 1873 qui porte son nom. Elle « étendait à la propriété indigène le principe du Code civil selon lequel nul ne peut être contraint de demeurer dans l'indivision² ». Comme les colons ne pouvaient acquérir des terres détenues en indivision, la rendre facultative revenait à supprimer l'une des rares dispositions qui avaient protégé les Algériens contre leur rapacité. Une fois votée, elle donna lieu, en l'absence de cadastre, aux abus les plus scandaleux. Les fellahs « virent s'abattre dans les douars une nuée d'usuriers et de marchands de biens véreux³ », et les colons purent en l'espace de vingt ans multiplier par trois les surfaces qu'ils possédaient, souvent pour des prix dérisoires. Notons par ailleurs que ce libelle ne fait jouer à peu près aucun rôle aux Touaregs. Ils n'auraient guère servi l'argumentation de l'auteur puisque, bien que leurs institutions n'eussent vraiment rien de romain, il était tout de même un peu difficile de les dire arabisés.

Tout cela montre au moins que le mythe kabyle était familier à Warnier, et donne à penser qu'il l'avait en tête au moment où se rédi-

1. Warnier 1865 : 24 & 68.

2. Ganiage 1994 : 234.

3. Ganiage 1994 : 234.

geait *Les Touareg du Nord*. Il est vrai que Duveyrier lui-même n'était pas immun à ces stéréotypes. Plusieurs fois déjà, il s'était laissé aller de lui-même à des parallèles entre Berbères et Arabes, toujours défavorables aux seconds. Rappelons-nous comment il comparait en 1857 la voix douce et féminine de Moh'ammed Ah'med à la voix grossière des Arabes, et comment il évoquait le passé préislamique de l'Afrique du Nord lorsqu'il méditait sur le tombeau de la Chrétienne. À son arrivée à Ghadamès le 11 août 1860, il avait noté les manières affables des Touaregs venus le saluer¹ :

La nouvelle de l'arrivée d'Othman fut bientôt portée à Ghadamès et une foule de Touareg Ifôghas, à pied ou montés à méhara, vinrent au-devant de lui. Il leur expliqua loin de moi qui j'étais et pourquoi j'étais venu et plusieurs d'entre eux demandèrent s'ils pouvaient venir me saluer. Ils vinrent en effet, et je leur fis des compliments. Tout ceci est bien poli et n'aurait jamais lieu en pays arabe.

De même, on a vu que les ornements des touarègues venues lui rendre visite le 18 août lui avaient paru d'un « bon goût » qui « serait fort bien vu en Europe », au contraire des « ornements grossiers des Arabes² ». Par ailleurs, l'article qu'il avait consacré en 1858 à quatre lexiques berbères recueillis lors de son voyage dans la province d'Alger signalait avec soin ce qui pouvait y être considéré du « pur » berbère, sans il est vrai porter de jugement de valeur.

Pourtant, je crois tout de même que, dans son livre, ces comparaisons défavorables aux Arabes et surtout l'exaltation du passé numide doivent quelque chose à Warnier. En cette année 1862 où son esprit encore convalescent se repeuplait bribe par bribe des souvenirs de son voyage, je ne vois pas Duveyrier se lancer dans des spéculations pseudo-historiques. Les leçons de *tifinagh* reçues à Ghadamès lui revenaient en mémoire. Comment imaginer que, leur appliquant le regard distant de l'historien, il y ait de lui-même vu la trace refroidie d'un passé inconnu de celles qui les lui avaient dispensées ? Disons que, dans une direction qu'il aurait de toute façon prise, il a été entraîné par Warnier plus loin qu'il ne fût allé de son propre mouvement.

1. Duveyrier 1905 : 159.

2. Duveyrier 1905 : 167.

Duveyrier et Warnier n'étaient pas les premiers à avoir transposé le mythe kabyle en pays touareg. *Les Touaregs*, opuscule publié en 1863 par un certain abbé Loyer, ancien curé de Laghouat, reprend en effet tous les clichés sur le passé chrétien des Berbères, en s'attachant surtout aux populations sahariennes¹. L'auteur prétend que les Mozabites ont conservé le sacrement chrétien de la confession. Comme le fera Duveyrier, il voit dans le vieil alphabet que les Touaregs utilisent encore, seuls parmi les autres Berbères, la marque d'une plus grande fidélité à leur passé. Sans aller jusqu'à parler de courtoisie, il relève que les hommes chez eux n'ont qu'une épouse et la traitent en égale. Et lui aussi donne valeur de preuve à un indice qui a déjà beaucoup servi² :

Chose singulière et qui donne à réfléchir, *la croix latine* est en grand honneur chez les Touaregs, on la retrouve brodée aux quatre coins de leur vastes boucliers, gravée sur presque toutes leurs armes et le pommeau même de la selle de leurs méharis en affecte la forme. D'où leur vient-elle ? nous ne savons, et peut-être l'ignorent-ils eux-mêmes. Cependant, du moment qu'il est aujourd'hui victorieusement établi que les Touaregs sont de race berbère, on pourrait répondre que la présence de la croix latine parmi eux est dès lors toute naturelle et s'explique facilement : ils l'auraient conservée comme une tradition de leurs pères chrétiens, tradition dont sans doute, à cette heure, ils ne connaissent plus l'origine.

Que l'auteur des *Touareg du Nord* ait eu la brochure de Loyer sous les yeux quand il a écrit la version finale de son livre, on a plusieurs raisons de le croire. Tout d'abord, la phrase dont il commente le célèbre portrait moral des Berbères par Ibn Khaldoun, cité dans la traduction de Slane, fait visiblement écho à celle que l'abbé appose à la même citation :

Loyer (1863 : 14) : Ne croirait-on pas lire un portrait des chrétiens de la primitive Église ? Et pourtant, c'est un Arabe, c'est-à-dire, un *ennemi* qui a écrit ces lignes magnifiques !

1. Le texte de cette brochure a d'abord paru en 1862 sous la forme d'un article de la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, signé de C. d'Orely (anagramme de Loyer). Le numéro de la revue (numéro 14) où il a paru étant daté de « juillet-décembre 1862 », je ne puis savoir si Duveyrier l'avait lu au moment où il écrit le texte de sa conférence de décembre 1862.

2. Loyer 1863 : 15.

Duveyrier (1864 : 383) : Les Touâreg ont encore, au plus haut degré, quelques-unes des belles vertus assignées à leur race, il y aura bientôt six siècles, par un historien impartial, car il était Arabe.

D'ennemi, l'historien arabe est devenu un arbitre. La nuance est une critique implicite, que Duveyrier poursuit en écrivant : « La bravoure des Touâreg est proverbiale. Quoi qu'on en ait dit, ils n'empoisonnent jamais leurs flèches ni leurs lances. » Je n'ai pas vu d'allusion à ce genre de pratique ailleurs que dans les pages très fantaisistes où Loyer a évoqué l'art de la guerre chez les Touaregs¹.

De plus, la croix latine, à laquelle je n'ai vu aucune allusion dans les écrits antérieurs de Duveyrier, est mentionnée parmi d'autres « traces des diverses religions » que les Touaregs « ont professées » – dans des termes qui rappellent à la fois Aucapitaine et Loyer² :

La croix se trouve partout : dans leur alphabet, sur leurs armes, sur leurs boucliers, dans les ornements de leurs vêtements. Le seul tatouage qu'ils portent sur le front, sur le dos de la main, est une croix à quatre branches égales ; le pommeau de leurs selles, les poignées de leurs sabres, de leurs poignards, sont en croix.

Que la croix latine soit une figure bien trop banale pour qu'on puisse inférer quoi que ce soit de sa présence dans l'iconographie d'une culture, voilà qui n'est apparemment pas venu à l'esprit de tous ces auteurs. Richardson pourtant avait fait preuve de plus de circonspection³ :

Les poignards touaregs ont une poignée en forme de croix. [...] Au Soudan comme dans l'Aheer⁴, il semble que les armes sont souvent ornées d'une croix. Certains ont cru voir là un vestige du temps où l'Afrique du Nord était chrétienne. La question est intéressante, mais il est impossible de la trancher.

Deux siècles plus tôt un Lafitau qui croyait pourtant que les Indiens avaient eu part à la Révélation, s'abstenait lui aussi de tirer la moindre conclusion de la présence chez eux du symbole de la croix, sachant bien qu'elle n'était pas nécessairement un symbole chrétien⁵.

1. Loyer 1863 : 24.

2. Duveyrier 1864 : 414.

3. Traduit de Richardson 1848, II : 162.

4. Il s'agit du massif de l'Air.

5. Lafitau 1724, I : 426 & 425-431.

Notons tout de même que les points de vue de Loyer et de Duveyrier restent très différents l'un de l'autre. Pour Loyer, les Touaregs sont si superficiellement musulmans qu'il espère « voir un jour ce peuple étrange devenir – dirons-nous – REDEVENIR CHRETIEN¹ ». Espérance que Charles de Foucauld partagera bien des années plus tard, avant de perdre assez rapidement ses illusions, que M^{gr} Lavigerie nourrira bientôt à propos des Kabyles – sans que jamais les démentis d'une réalité pourtant obstinément rétive ne parviennent à lui ôter les siennes –, et à laquelle Pottier se complaira encore en 1947. Duveyrier n'a pas sur les Touaregs ce genre d'idées, si peu zélé qu'il sache leur islam. Et rappelons-nous que c'est « le rôle du marabout et celui de la femme » qui lui semblent procéder de la civilisation chrétienne. Paradoxalement, les clercs musulmans participeraient donc de ce qui chez les Touaregs remonterait aux temps préislamiques. Et loin de voir en eux un élément adventice de la société où ils officient, il a des mots louangeurs et, au fond, assez saint-simoniens, sur leur rôle civilisateur² :

Dans une société comme celle des Touâreg, sans l'intervention des marabouts dans tous les actes de la vie privée et publique, le désordre et l'anarchie n'auraient pas de limites. Des hommes qui remplissent la mission si difficile de maintenir dans les bornes du devoir un élément aussi mobile et aussi passionné méritent, au plus haut degré, la considération de toutes les personnes de cœur de toutes les religions et de toutes les civilisations.

Il y a donc loin, on le voit, du voyage de Duveyrier au livre qu'il en a tiré. Si l'on me permet de parler un instant comme l'ethnologue que j'ai été, je dirai que ce hiatus me l'a paradoxalement rendu plus proche. En effet, le problème que Duveyrier a dû résoudre pour l'écrire est familier à la profession. C'est celui « qui consiste à négocier le passage de ce qu'on a vécu "ailleurs" à ce que l'on dit "ici"³ ». Un problème dont Clifford Geertz affirmait non sans grandiloquence qu'il était avant tout littéraire, voulant dire par là, je suppose, qu'il ne consiste pas à passer des « faits » à la « théorie »⁴, mais à transformer des notes de voyage en un livre publiable, c'est-à-dire un écrit en un autre écrit. Ce qui

1. Loyer 1863 : 11. Majuscules de Loyer.

2. Duveyrier 1864 : 333.

3. Geertz 1996 : 82.

4. Voir Lenclud 1995.

fait la triste spécificité de Duveyrier est que ce problème se soit résolu, au moins pour partie, en dehors de sa volonté consciente. Le hiatus qui sépare inévitablement un voyage fait là-bas d'un livre écrit ici aura d'abord été pour lui une interruption dans le fil des souvenirs. Beaucoup d'entre nous ont connu un temps de déréliction lorsque, revenus de ce qui s'appelle aujourd'hui un terrain et non plus un voyage, ils portaient sur les carnets griffonnés là-bas les yeux dégrisés de l'universitaire qu'il leur fallait bien redevenir. En un temps où ce qui s'est plus tard appelé l'ethnologie n'existait pas encore, Duveyrier en aura éprouvé, sous la forme d'un effondrement de toutes ses facultés, une version radicale. L'auteur du *Contre Sainte-Beuve* eût décidément trouvé son cas exemplaire. Entre les deux moi de Duveyrier, entre son voyage et son livre, il y a le vide de l'oubli. Quand même Warnier ne l'aurait pas pressé de ses injonctions, quand même les clichés répandus par une littérature de second ordre ne l'auraient pas égaré, ce vide aurait séparé l'auteur du livre de l'homme qui en avait amassé la matière, et nous aurait interdit de confondre l'un avec l'autre. Les Touaregs dont parle *Les Touareg du Nord* ne se confondent pas non plus avec ceux dont le voyageur a partagé la vie durant sept mois. Le livre garde cependant, mêlé indiscernablement aux « vues générales » dont Duveyrier se sentait incapable et que Warnier le força d'y introduire, le souvenir d'une rencontre. D'autres rencontres suivraient. Elles se feraient les armes à la main.

V Naissance d'une obsession

L'adolescent qui avait attendri jusqu'au farouche Ikhenoukhen fut suivi d'autres voyageurs, moins innocents, moins heureux. La riche et intrépide Hollandaise Alexina Tinne fut en septembre 1869 assassinée dans le Fezzan; en 1874, c'était au tour de Norbert Dournaux-Dupéré, un amateur assez mal préparé au voyage qu'il avait entrepris, d'être abattu sur la route de Ghat avec ses compagnons de route; en 1876, les Pères Paumier, Bouchard et Menoret étaient massacrés au-delà d'In-Salah¹; en 1881, une expédition dirigée par le colonel Flatters fut exterminée par les Touaregs du Hoggar; la même année, les Pères Richard, Pouplard et Morat tombaient près de Ghadamès². D'autres suivraient encore : Palat en 1885, Douls en 1889, Crampel en 1891³. Ces drames donnaient du monde touareg une image terrible, bien différente de celle que *Les Touareg du Nord* avait répandue. On accusa l'auteur de les avoir favorisés en émoussant la méfiance des malheureux voyageurs. N'avait-il pas décerné aux Touaregs ces louanges inspirées d'Ibn Khaldoun⁴ :

La défense de leurs hôtes et de leurs clients est encore la vertu par excellence des Touâreg, et, si elle n'était érigée chez eux à l'état de religion, le commerce à travers les déserts du Sahara serait impossible.

La fidélité aux promesses, aux traités, est poussée si loin par les Touâreg qu'il est difficile d'obtenir d'eux des engagements et dangereux d'en prendre, parce que, s'ils se font scrupule de manquer à leur parole, ils exigent l'accomplissement rigoureux des promesses qui leur sont faites. Il est de maxime chez les Touâreg, en matière de contrat, de ne s'engager que pour la moitié de ce qu'on peut tenir, afin de ne pas s'exposer au reproche d'infidélité. Comme tous les autres musulmans, ils subordonnent bien leur exactitude à la volonté de Dieu, mais ils ne spéculent pas sur cette réserve.

1. Bernard & Lacroix 1906 : 66.

2. Voir Tournafond 1882.

3. Vuillot 1895 : 221 *sqq.*

4. Duveyrier 1864 : 383-384.

Quand un targui quitte sa famille pour aller en voyage, il confie à son voisin l'honneur de sa maison, et le voisin venge les affronts faits à l'absent avec plus de rigueur que s'il s'agissait de lui-même.

La patience, la résignation et la fermeté des Touâreg dans la misère, peuvent être égalées, mais non surpassées : car, sans ces vertus, comment pourraient-ils vivre au milieu de déserts où l'on ne voit souvent ni une plante, ni le plus petit des animaux.

Il n'avait pourtant pas menti. Si l'on fait la part de l'emphase exigée par les lois du genre, c'était là peindre les Touaregs comme ils avaient fini par être avec lui, hospitaliers, rudes et droits. Mais l'auteur ne parlait pas, sinon par allusions, des difficultés rencontrées et des précautions qu'il lui avait fallu prendre. Lorsqu'il avait quitté le Sahara algérien en août 1860 et s'était mis en route vers Ghadamès, il était en compagnie d'un homme dont la « renommée saharienne de sagesse » était la plus sûre des protections. Arrivé à destination, il avait su, non sans mal, s'attirer l'affection d'un chef aux pouvoirs certes limités mais que ses proches au moins craignaient et respectaient; et, hormis un rapide aller-retour à Tripoli où il alla quérir un firman, il ne l'avait plus quitté jusqu'à Mourzouk. Et encore, cela ne lui avait pas épargné devant Ghat des déboires qui auraient pu lui être fatals si son protecteur n'avait pas été à ses côtés. Quand il avait voulu entrer à El-Goléa deux ans plus tôt, seul et sans protection, même la lettre de recommandation du marabout Sidi Hamza n'avait pas suffi à lui éviter l'expulsion. Il n'avait pas renouvelé ensuite ce genre d'imprudence et avait eu la sagesse d'écouter ses hôtes touaregs quand ils lui déconseillaient les itinéraires hasardeux auxquels il avait d'abord songé. Ainsi était le Sahara de ce temps. Les voyages y étaient périlleux, même pour les autochtones. Ceux qui appartenaient à un groupe puissant pouvaient encore espérer que la crainte des représailles suffise à décourager les maraudeurs; les autres avaient toujours la ressource de monnayer la protection des maîtres de la région à traverser, et c'est là ce que faisaient ordinairement les caravaniers. En s'assurant la bienveillance de deux personnages considérés, Duvyrier n'avait fait que se conformer aux usages locaux. Beaucoup de ses émules crurent pouvoir s'en dispenser. Ils eurent tort. Tout cela se retrouvait certes dans le livre, ne serait-ce que sous la forme des louanges un peu gauches qu'il adressait à Ikhenoukhen et à 'Othmân, ou des pages consacrées à une Sanûsiyya qu'il pensait être la cause de l'hostilité des Ghatiens. Mais un long travail d'écriture – peu importe

ici qu'il ait été le sien ou celui de Warnier – n'avait plus laissé de ses misères qu'une image lisse et apaisée, si bien que les lecteurs pressés pouvaient ne pas les y apercevoir. Toujours cette différence entre le moi qui produit un livre et le moi que l'auteur manifeste dans sa vie... Il aurait publié aussi son journal de route que les choses auraient été beaucoup plus claires.

C'est à peu près ce que le voyageur Bernard d'Attanoux dirait en 1897 quand il prendrait la défense posthume d'un Duveyrier disparu alors depuis cinq ans : « [Duveyrier] croit à la parole des Touareg et affirme leur loyauté. Comment tenir son enthousiasme pour suspect, quand il se trouve corroboré par un fait aussi probant que le séjour de plusieurs années accompli par notre compatriote sous la seule sauvegarde de ces soi-disant bandits¹ ? » Il rappelait plus loin que lui-même avait été bien accueilli par les Kel-Azdjer en 1893-1894 et affirmait même (en oubliant, il est vrai, Alexina Tinne) que tous ceux qui avaient pénétré le territoire touareg « avec le consentement des chefs » étaient revenus sains et saufs².

La même année, le lieutenant de vaisseau Hourst disait à peu près la même chose au retour d'un voyage chez les Touaregs de Tombouctou³ :

Duveyrier avait représenté les Touaregs tels qu'il les avait vus ; il avait dit, comme j'ai essayé de le faire, leurs qualités et leurs défauts, avait affirmé la possibilité de s'entendre avec eux. Il en avait bien le droit, puisqu'il y avait réussi lui-même.

Lorsque Flatters périt, vingt ans après, il n'y eut pas assez de pierres pour lapider Duveyrier, accusé d'un optimisme mensonger.

Flatters cependant avait été tué chez les Hoggars, tribu dont le voyageur lui-même avait signalé l'état anarchique, état qui n'avait fait que s'accroître. Il avait voulu passer, malgré l'amrar⁴ qui se déclarait incapable de le protéger. Duveyrier, lui, recommande de ne jamais s'avancer en pays touareg sans une sauvegarde efficace.

« N'importe, continuait-il, on le rendit responsable du désastre. » Des accusations où Jean-Louis Triaud voit la source de la hantise qui

1. Attanoux 1897 : 35.

2. Attanoux 1897 : 36.

3. Hourst 1898 : 232. Le volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en décembre 1897.

4. Transcription approximative de *amghar*, « chef ». Sur l'attitude d'Ahitaghel, qui régentait alors le Hoggar, voir chapitre 7.

allait peu à peu enténébrer l'esprit du voyageur. Ses écrits et sa correspondance, en effet, revinrent de plus en plus aux Senoussistes, qu'il décrivait en fanatiques perpétrant dans l'ombre les crimes dont son irénisme était désigné comme l'indirect responsable. Cette lancinante obsession déboucherait en 1884 sur la publication de *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Ali Es-Senoûsi et son domaine géographique, en l'année 1300 de l'hégire – 1883 de notre ère*. Selon l'historien, en retournant ainsi « contre la Sanûsiyya les accusations, d'ailleurs tout à fait abusives, dont il était lui-même l'objet¹ », il aurait tenté d'apaiser le doute qui le tourmentait : mes accusateurs n'auraient-ils pas raison ? L'hypothèse est séduisante et, comme toujours avec cet auteur, solidement argumentée. Il semble cependant que les accusations portées contre Duveyrier ont été trop tardives pour qu'on puisse la soutenir sans lui apporter quelques correctifs. Ainsi, le seul texte indiscutablement accusateur dont Jean-Louis Triaud fasse état est difficile à dater. Il le cite d'après Pottier, qui l'a lui-même rapporté sans en dire ni l'origine ni l'auteur² :

Je suis resté partagé entre deux sentiments contraires, d'abord l'admiration de sa réussite et du travail accompli par lui et, d'autre part, le regret que son optimisme lui ait fait envoyer à la mort beaucoup de braves gens qui ont pris au sérieux ses affirmations sur la loyauté des Touareg. [...] Néanmoins, on peut lui imputer la mort de Dournaux-Dupéré et Joubert, des Pères blancs de Ghadamès et d'El-Goléa, du colonel Flatters, de Palat, de Douls...

Pottier nous dit seulement que ces propos sont dus à « un officier supérieur qui fut un des pionniers de la pénétration saharienne militaire³ ». Je ne les ai retrouvés dans aucun des ouvrages de sa bibliographie, et mes recherches dans les fonds d'archives qu'il a dépouillés sont restées vaines. J'en viens à me demander s'ils ne proviennent pas tout simplement d'une lettre reçue par lui, car c'est le genre de chose qui s'écrivait à l'époque où il préparait son livre. Ainsi, en 1930, dans une plaquette où les autorités algériennes célébraient le centenaire d'une présence française dont nul n'imaginait alors qu'elle prendrait fin trente ans plus tard, le général commandant les Territoires du Sud avait écrit⁴ :

1. Triaud 1995, 1 : 313

2. Pottier 1938 : 137. Cité par Triaud 1995, 1 : 311-312.

3. Pottier 1938 : 137.

4. Meynier 1930 : 11.

Duveyrier, de son côté, a été le premier voyageur à entrer en relations suivies, cordiales, presque amicales avec les Touareg du Nord, et les études qu'il a rapportées de ses voyages sont restées, documents de base pour tous ceux qui ont eu à faire à la politique touareg. [...] Pendant longtemps le type du guerrier touareg qu'il avait campé : brave, généreux, fidèle à sa parole, chevaleresque, resta fixé. Et à vrai dire cette représentation du caractère touareg qu'avait donnée à Duveyrier une noble reconnaissance doit être mise à l'origine de plusieurs échecs et même de drames affreux qui marqueront notre pénétration ultérieure.

Jean Méliá avancerait un avis semblable dans un ouvrage publié en 1942¹. Déjà en 1910, au retour d'une traversée du Sahara où il n'avait pas couru grand risque puisque les Touaregs, vaincus et brisés, étaient désormais sous la botte, le touriste Hanns Vischer s'était cru obligé de reprocher aux écrits de Duveyrier « d'avoir causé tant de désastres pour les Européens, qui ne savaient pas que le Touareg cachait sous son apparente dignité un caractère infiniment félon (*the most treacherous character*)² ».

En tout cas, les propos rapportés par Pottier ne peuvent être antérieurs à 1889 puisque c'est seulement au printemps de cette année qu'on a appris la mort de Douls, assassiné dans le Touat le 6 février. À cette date, Duveyrier avait déjà publié sa brochure et, à en juger par sa correspondance, la Sanûsiyya n'était plus au centre de ses préoccupations. Il est vrai que Hourst parle d'accusations contemporaines de la mort de Flatters, et donc antérieures à 1884. De fait, j'aurai à faire état de publications datant des années 1880 et qui, sans franchement accuser Duveyrier, l'ont peut-être troublé. Mais il s'était déjà alors forgé son opinion, *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsi* ne faisant que développer des idées qu'il entretenait depuis au moins 1874. Il s'était même soucié de la Sanûsiyya dès la mort d'Alexina Tinne, c'est-à-dire à une date où, que je sache, aucune accusation d'aucune sorte ne lui avait encore été adressée. Cela ne suffit certes pas à invalider l'hypothèse de Jean-Louis Triaud. Duveyrier peut très bien s'être senti coupable sans avoir été explicitement accusé ; des accusations ont pu aussi le conforter dans une conviction qu'il avait déjà faite sienne ; sans parler d'accusations dont je n'aurais pas retrouvé la trace. Mais je pense qu'au sentiment de culpabilité, se sont joints

1. Méliá 1937 : 9, 11 & 17.

2. Vischer 1910 : 164-165.

d'autres tourments. Pour les mettre au jour, je vais retracer ses réactions à la mort de la voyageuse hollandaise en 1869, puis l'accompagner dans le cheminement qui, tandis qu'au Sahara les meurtres succédaient aux meurtres, a abouti à la brochure de 1884. Ce sera le sujet de ce chapitre et des trois suivants. L'homme dont j'y parlerai est bien différent de celui dont nous avons fait connaissance dans la première partie du livre. Sa vie n'aura pas tenu les promesses qu'elle semblait lui faire quand il se mit en route vers le Grand Désert.

Félicie ; suite

En 1869, beaucoup de choses avaient changé pour lui. Son père était mort, le Père aussi. Il vivait maintenant avec Félicie. La plus ancienne attestation de leur vie commune est à ma connaissance une lettre à Ismaÿl Urbain du 7 juillet 1869¹. Duveyrier l'écrit du 8, rue Napoléon à Saint-Germain-en Laye, adresse qu'on sait être celle de Félicie². Les lettres à Maunoir du fonds Lander, quand elles ne proviennent pas de Sermaize-sur-Saulx où ses rhumatismes et son eczéma l'obligeaient fréquemment à aller prendre les eaux, sont pour la plupart écrites de la même adresse (la rue Napoléon devenant la rue d'Alsace après la chute de l'Empire), puis du 16, rue des Grès à Sèvres où il vient s'installer avec Félicie à partir de 1875 pour y demeurer jusqu'en 1892. Maunoir y apparaît comme un ami du couple, qu'on invite à dîner, qu'on attend pour le dimanche, à qui « Madame Guillaume transmet ses amitiés ». Sur quelle base repose cette cohabitation, je ne le sais³. Il y a toujours une vingtaine d'années de différence entre Félicie et son compagnon (en 1869, elle a cinquante-trois ans et lui en a vingt-neuf), mais cette fois c'est elle qui est l'aînée. De toute façon, à en juger par les documents que je citerai, il ne fait pas de doute que, entre Félicie et Henri, l'affection et même l'amour ont toujours été présents.

Quoique non exempts de souffrance. Une enveloppe conservée dans le fonds Martin de Clausonne livre là-dessus des informations assez troublantes. L'envers et l'endroit portent un long texte daté et signé :

1. ARS, 13739/155.

2. C'est ce qu'établissent ses lettres à Maunoir (fonds Lander).

3. La lettre à Maunoir du 31 mai 1972, où il parle de « ma » chambre, pourrait indiquer qu'ils font chambre à part, mais ce n'est pas vraiment sûr, et ne prouve rien (fonds Lander).

Félicité Cassé Guillaume

2 décembre 1871

F. G.

Félicie s'y répand en récriminations contre son fils Auguste qu'elle accuse de l'avoir dépouillée de sa fortune. À l'intérieur de l'enveloppe, on trouve plusieurs notes manuscrites, toutes relatives à ses dispositions testamentaires. L'une d'entre elles est datée du 24 octobre 1866 et signée « Félicie Cassé Guillaume ». La signataire répartit ses biens entre plusieurs personnes de son entourage : ses fils Auguste et Émile Guillaume, ses domestiques, Henri Duveyrier, la fille d'Alexandre Dumas... Voici ce qu'elle écrit à l'endroit d'Henri :

Je laisse à Henry Duveyrier tout mon mobilier de la rue de Mantes au 3^{ème} étage, les deux petits meubles louis XVI à glace renferme des papiers qui lui appartiennent je désire que l'ouverture ne soit faite que par lui, il devra aussi reprendre un canapé qui se trouve dans une chambre du 3^{ème} étage. Je lui donne en outre les vingt mille francs qui sont déposés pour lui chez Monsieur Dourdebes à Lorient. Si Henry me faisait l'injure de ne pas les accepter je ne serais pas heureuse si je devais l'admettre lui qui a fait tant de choses et qui c'est dépossédé d'une rente que Monsieur Arlès lui faisait chaque année uniquement pour soutenir mes intérêts près de lui – Henry vous pouvez accepter je vous aime autant que si vous étiez mon enfant j'ai tant souffert de l'abandon d'Auguste qui n'oubliera pas que vous avez été mon unique soutien dans cette séparation trop vite arrivée après la mort du Père¹.

Le texte se termine par les instructions relatives à deux portraits qu'elle veut léguer à la bibliothèque de l' Arsenal :

Déjà je ne lui pas envoyé cest la crainte de les voir détruire par Monsieur Laurent² et Arlès³ Arlès surtout n'aurait pas manqué de le faire Lorsque un homme est lâche comme il l'a été à la mort du Père lon doit s'attendre à tout de sa part avant toute chose je desire que la volonté du Père s'accomplisse son portrait et le mien ne doivent pas se séparer ils doivent aller prendre leur place à l'arsenal, on l'écrira au ministre Si je ne peux plus écrire ceci servira comme étant l'expression de ma dernière volonté Félicie Cassé Guillaume.

1. Le double ou triple soulignement de « Père » est usuel chez les saint-simoniens.

2. Il s'agit du saint-simonien Paul-Mathieu Laurent, alors administrateur de la bibliothèque de l' Arsenal où il avait commencé en 1865 à faire entrer les archives de Prosper Enfantin.

3. Arlès-Dufour, l'exécuteur testamentaire d'Enfantin, aura apparemment été trop lâche pour protéger les intérêts de Félicie, lorsqu'il s'est agi de faire exécuter les volontés du Père.

Une partie des dispositions est recopiée sur une feuille séparée qui s'achève par ces mots, également datés du 24 octobre : « Je vais partir dans un instant, si je n'avais plus le temps décrire ce que je [un mot manque] regardez se brouillon duquel je récris cette feuille détachée à la hâte comme l'expression de ma volonté Félicie Cassé. »

À ces lignes hagarde, écrites par une femme qui semble croire sa dernière heure venue, on voit que le temps est loin où Félicie faisait aux hôtes du Père suprême les honneurs de la rue Chaptal. Elle se dit rejetée par ce qui reste de la famille saint-simonienne, et je crains hélas ! que ses plaintes ne soient que trop fondées. Le silence des archives saint-simoniennes sur son compte après 1864 est à cet égard tout à fait frappant. Je ne le vois rompu que par le journal d'une femme qui avait compté parmi les premiers disciples d'Enfantin et en qui certains ont vu, vraisemblablement à tort, une de ses maîtresses : Aglaé Saint-Hilaire¹. Son journal la montre très attachée à Charles Duveyrier et plus encore à la mémoire d'Honoré-Joseph Duveyrier-Mélesville, disparu en 1865. Elle fut longtemps dame de compagnie de la fille d'Honoré², laquelle avait été recherchée en mariage par Alfred de Musset³ avant de devenir finalement madame Laure Van der Vliet. Âgée, malade et pathétique à l'époque où elle tenait ce journal (1866-1873), elle s'y dresse comme une vestale du saint-simonisme, distribuant la louange ou le blâme aux derniers survivants de l'Église selon leur fidélité à la mémoire du Père et à sa doctrine. Sur madame Guillaume, on relève deux notations. La première a été portée le 8 août 1867, après une conversation avec le saint-simonien François-Alexis Cendrier : « Nous avons beaucoup causé du Père et de M^{me} Guillaume et nous avons jugé cette dernière de la même manière. » C'est donc qu'il y avait matière à juger... La suivante, qui date du 27 juin 1871, demande quelques mots de préambule.

1. Comme je l'ai dit dans l'introduction, ce journal est aujourd'hui en possession de monsieur Bruno de La Fourrière, arrière-arrière-petit-fils de Laure Van der Vliet. Curieusement, une tradition transmise dans sa famille le tenait pour le journal de Félicie. L'examen du document, ainsi que d'autres papiers conservés par sa famille, à commencer par le testament d'Aglaé Saint-Hilaire, établit sans doute possible l'identité de la diariste. Cette tradition entretenue par une famille très proche de Duveyrier a cependant un intérêt en soi. Aurait-on confondu deux maîtresses supposées d'Enfantin ?

2. Qu'Aglaé Saint-Hilaire ait été dame de compagnie de Laure Duveyrier, c'est ce que nous apprend une lettre du 11 mars 1930 de Paul Duveyrier, frère de Laure, à Madame Raoul Filhos, bru de la fille de Laure (fonds La Fourrière).

3. Musset 1888 : 363 *sqq.* Cette source m'a été indiquée par Henry de Lander.

Aglaé Saint-Hilaire séjourne alors dans la résidence que les Van der Vliet possèdent à Marly, où elle a l'habitude de passer la belle saison avec eux. Henri est venu de Saint-Germain rendre visite à sa cousine Laure. Fait prisonnier par les Prussiens le 21 décembre 1870 avec toute sa compagnie¹, il n'est rentré de Silésie que depuis quelques semaines². Sa sœur Marie, devenue la pupille d'Arlès-Dufour après la mort en 1866 de Charles Duveyrier³, a épousé en novembre 1870 le fils de son tuteur; les deux époux vivent maintenant à Kandouri, propriétaires du domaine où Warnier avait accueilli Duveyrier en 1857⁴. Henri a appris ce mariage alors qu'il était en captivité et semble avoir pris ombrage d'une décision prise en son absence et alors qu'il était sans nouvelle d'elle. D'où, entre le frère et la sœur, un froid durable et quelques lettres un peu aigres⁵. Marie n'a reçu aucune lettre de lui depuis son retour de captivité, et les piètres raisons que nous allons le voir bafouiller devant la diariste ne me convainquent guère. Je ne sais pas si Henri et Marie se sont réconciliés par la suite mais, séparés qu'ils sont désormais par la mer, leurs relations vont se distendre⁶.

Henry Duveyrier est venu en visite avec son chien blanc et nous a dit qu'il avait pris les fièvres intermittentes en arrivant à St Germain c'est pourquoi il n'avait pas écrit à sa sœur. Ses opinions politiques sont la légitimité du Comte de Chambord. Cela m'a paru assez singulier. Est-ce Mme Guillaume qui lui a inspiré ce désir de royauté. Je l'ai trouvé rajeuni et en bonne santé; Enfin il m'est apparu comme joli garçon beaucoup mieux que je ne l'ai jamais vu. Il était même en bonne tenue de toilette simple. Pendant que j'ai quitté un instant m'envoyant ses compliments par sa cousine [sic].

Bien qu'Aglaé Saint-Hilaire n'ait jamais été une enthousiaste ni de la république (peu de saint-simoniens le furent) ni de l'orléanisme,

1. Fonds Lander, Lettre à Maunoir n° 4, du 30 janvier 1871.

2. La lettre dans laquelle il annonce à Maunoir son retour à Saint-Germain est datée du 22 avril (fonds Lander).

3. C'est ce que le journal d'Aglaé permet d'établir.

4. Canton-Débat 2003, et fonds Lander.

5. Marie lui annonce son mariage par une lettre envoyée d'Algérie le 6 février 1871. Sa lettre du 15 mars 1871 est une réponse assez sèche à une lettre de Duveyrier qui n'a pas dû l'être moins (fonds Lander).

6. Une lettre de Marie à Maunoir du 29 avril 1892 que je citerai plus loin (fonds Martin de Clausonne) nous apprend qu'elle ne recevait plus d'Henri que des lettres sans doute insignifiantes.

professer le légitimisme n'était certainement pas pour elle la preuve d'un grand discernement, elle qui, en février 1873, dans l'une des dernières pages de son journal, saluait en monsieur Thiers « l'homme de mérite que la puissance du Père Enfantin avait deviné à l'avance » ; car, ajoutait-elle, le prophète du saint-simonisme avait dans sa grande clairvoyance discerné depuis longtemps en lui « l'homme le plus capable de nous sortir de nos misères qu'il voyait venir et contre lesquelles il a tant écrit avant sa mort ». Traduisons donc : à cause d'une créature indignement oubliée des leçons du Père, voilà un pauvre jeune homme qui se fourvoie. Nous verrons néanmoins que cet accès de légitimisme pourrait bien avoir d'autres causes.

Tout cela ne surprend guère. Je ne crois pas non plus que madame de Maintenon ait gardé dans son veuvage beaucoup de ses amis. Tard venue dans l'assemblée des fidèles, Félicie Guillaume n'avait aucun titre personnel dont elle pût s'y prévaloir. Puisque le Père avait posé sur elle son regard inspiré, on avait fini par l'y tolérer, on lui avait fait des manières, on était même un peu tombé sous son charme. Et puis, il fallait bien complaire au vieux prophète : être un disciple n'interdit pas d'être aussi un courtisan. Mais maintenant qu'il était mort, la piété commandait de faire fructifier son héritage spirituel, pas d'entériner les caprices de son vieil âge. Alexandre Dumas fils voyait clair lorsqu'il adressait ses condoléances à Félicie¹ :

J'apprends la nouvelle affreuse par une lettre de Thuilleux et par un article de la presse. Que vous dire, ma bien chère amie, et quelles consolations vous ménager. C'est pour moi comme un coup de foudre, tant je m'attendais peu à un pareil événement. Cependant, je ne pense qu'à vous, car le Père était une intelligence trop élevée pour que la mort l'ait effrayé s'il l'a vu venir. Il l'avait assez souvent et assez éloquemment discutée pour ne pas la craindre, mais quel vide elle va faire autour de vous. Vous aurez peut-être le chagrin de voir s'éloigner des amis que vous croyiez bien sincères, mais vous êtes bien certaine que je ne suis pas de ceux-là. Je vous aimais avant de connaître celui que vous perdez. Je vous aimerai encore après, seulement je vous aimerai davantage. Qu'allez-vous faire ? Où allez-vous ? Puis-je vous être bon à quelque chose. Disposez de moi. Embrassez les enfants comme je vous embrasse.

1. Fonds Martin de Clausonne. La lettre, non datée, doit être un peu postérieure au 31 août 1864, date de la mort d'Enfantin.

Dans la misère où la laisse l'ostracisme dont elle est frappée, le seul réconfort de Félicie est un jeune homme encore mal remis d'une maladie amère, auquel elle porte un amour qu'elle dit maternel mais où il y a trop de détresse pour qu'il ne soit que cela. Or lui-même a partagé sa disgrâce. Car c'est bien ainsi qu'il faut interpréter le fait qu'Arlès-Dufour a cessé de lui accorder sa protection alors qu'il a accueilli Marie Duveyrier dans sa famille. Henri dira plus tard, dans une lettre dont je reparlerai, qu'il a sacrifié pour Félicie « les affections de sa propre famille et celles des meilleurs amis de sa famille contre lesquels il a fallu lutter ». Qu'est-ce à dire sinon qu'il s'est brouillé avec les amis saint-simoniens de son défunt père ? S'attacher à Félicie, c'était se bannir du cercle des élus. Il s'en était exclu une première fois le 9 novembre 1859 quand de Laghouat il défia le Père suprême. Puis, malade et trop jeune encore, il s'était ensuite repenti et avait demandé grâce. Lorsque celle qu'il aimait déjà alors en a été exclue à son tour, il n'a pas hésité à l'accompagner dans les ténèbres extérieures. L'Église saint-simonienne n'est plus depuis longtemps qu'un cénacle de vieillards nostalgiques, mais elle est encore capable de cruauté dans ses sentences d'excommunication. Même morts, les prophètes finissent toujours par obtenir vengeance.

Félicie redit sa détresse dans le brouillon d'une lettre adressée à une destinataire inconnue, et que son contenu permet de situer entre 1871 et 1874. Elle s'y plaint à nouveau de son fils Auguste, qu'elle ne veut plus voir, avant d'écrire¹ :

Henry Duveyrier est mon véritable *enfant*, lui seul a été bon pour moi pendant la guerre il usait de tout les moyens pour recevoir de mes nouvelles², il mécrivait Auguste s'est souvenu de moi une fois seulement à la nouvelle année il a donné a la [un mot semble manquer] que deux lignes à la poste pour se débarrasser d'un devoir qui lui pesait Au printemps j'étais gravement malade Henry me donnait tous les soins affectueux Auguste se contentait de rester chez lui a attendre les nouvelles de ma mort

Henry va partir c'est pour moi un grand chagrin et en même temps une grande joie car ce voyage lui ouvre tout un avenir³ mais je suis bien

1. Fonds Martin de Clausonne.

2. C'est ce que confirme effectivement la correspondance Duveyrier-Maunoir. De Silésie où il était captif, Duveyrier a écrit plusieurs fois pour obtenir des nouvelles de « Madame Guillaume ».

3. Il s'agit probablement du court voyage que Duveyrier a fait dans les lacs salés du Sahara à la fin de 1874 (voir chapitre 7).

persuadée que si loin qu'il puisse aller il n'oubliera pas que je vis, que je n'oublie pas moi-même l'affection qu'il me porte et qui me fait vivre comme il a été bon et tendre pour Auguste qui l'a toujours méconnu.

Cet « enfant » porte en lui un mystère infini. Henri est et n'est pas son enfant; et s'il ne l'est pas, elle n'a pas d'autre mot pour dire ce qu'il lui est. Mais n'avait-elle pas déjà flotté dans le même entre-deux avec Prosper Enfantin, dont elle avait prétendu être la fille après avoir été sa compagne? Et qu'est-elle maintenant pour Henri, elle dont l'âge doit être à peu près celui qu'aurait eu la mère disparue quand il avait quatorze ans? Félicie et Henri se sont aimés, c'est sûr, et ils se sont soutenus mutuellement dans leurs misères. Mais se sont-ils aimés comme le voyageur de mai 1859 espérait qu'ils s'aimeraient un jour, je ne le crois pas. Abandonnée par ses enfants, ostracisée par les fidèles du Père, la Félicie Guillaume d'après 1864 est une femme désespérée, égarée peut-être. A-t-elle par la suite repris ses esprits, lorsqu'elle habitait avec Duveyrier rue d'Alsace puis rue des Grès, je ne puis le dire car les billets que je viens de citer sont les seuls écrits que j'ai d'elle. Si ce n'est pas le cas, alors il faut penser que Duveyrier est demeuré à ses côtés par compassion autant que par amour.

Charles Maunoir

Le voyageur devait désormais chercher une position, et pour cela les choses n'étaient plus aussi simples qu'au temps où les amis de son père avaient financé son périple saharien. Il pouvait encore compter sur un saint-simonien resté étranger aux petites querelles de la Famille : Ismaïl Urbain. La lettre déjà mentionnée qu'il lui a écrite le 7 juillet 1869 montre qu'il disposait par ailleurs d'appuis prestigieux sinon efficaces¹ :

Mon cher Monsieur Urbain,

La nouvelle de la mort de Monsieur Adrien Berbrugger [...] m'est arrivée ces jours passés. J'ai pensé de suite à le remplacer. Ma demande au Gouverneur général part en même temps que cette lettre. Le courrier dernier a porté à Alger une lettre de la princesse Mathilde² au Maréchal³

1. ARS, 13739/155.

2. Cousine germaine de Napoléon III, la princesse Mathilde passait pour une protectrice des arts et des lettres.

3. Le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur militaire de l'Algérie.

en ma faveur. – Comme je crois que la nomination ne peut être faite que par le conseil¹, et que vous en êtes un des membres influents, je viens vous demander votre voix et votre appui auxquels je tiens beaucoup.

Des amis d'Alger ont eu la bonté de me pousser à poser ma candidature de bibliothécaire. J'apprends de divers côtés que ma nomination serait vue avec plaisir, mais je sais aussi que M. Mac Carthy appuyé par son vieil ami le gouverneur général, a les plus grandes chances de réussite. Je me demande cependant, pourquoi on arracherait un ingénieur aux gigantesques travaux qu'il a entrepris et qu'il peut mener à bonne fin dans les dunes et dans le port, pour en faire un bibliothécaire, alors qu'il y a un autre candidat, moi, possédant des titres sérieux à la sollicitude du gouvernement.

En effet, je me suis préparé déjà comme enfant, à devenir un africain. J'ai étudié les langues étrangères et les sciences dont la connaissance est indispensable à tout bon explorateur, et [à] dix-neuf ans, je suis parti pour le Sahara, bien équipé, et j'y ai passé une première année à mes frais, constamment occupé à étudier le Sahara algérien et le Sahara tunisien. Cette année-là écoulée, j'ai eu le bonheur d'obtenir une mission consistant à poursuivre pour le gouvernement la tâche que je m'étais imposée. J'ai poussé alors mes investigations dans la Tripolitaine et surtout dans le pays des Touâreg Azdjer. Ni les chaleurs de l'été, ni les privations de toutes sortes, ni les dangers ne m'ont fait renoncer à remplir le cadre que je m'étais tracé. Lorsqu'on a fait cela entre dix-neuf ans et vingt-deux ans, il est permis de le rappeler soi-même, à un ami surtout, dans une circonstance solennelle comme la présente, et vous qui avez souvent tâté de cette rude vie dont je parle, mieux que beaucoup d'autres vous me comprendrez.

Mes travaux ont obtenu l'approbation des savants allemands, anglais et français déjà avant mon retour. À l'étranger on m'a accordé le titre de membre correspondant honoraire de diverses sociétés savantes; la société de géographie de Paris m'a décerné sa grande médaille d'or, mais depuis mon retour, si j'en excepte la croix qui m'est arrivée à Alger alors que j'étais à la dernière extrémité, je n'ai rien reçu du gouvernement, et sans subventions aucunes, depuis sept ans, j'ai été occupé à rétablir ma santé et à rédiger mes travaux dont le premier volume seul a paru. Avouez que cela n'est pas encourageant, et que cela me crée des droits pour demander la place de bibliothécaire à Alger. La situation et l'occasion sont uniques.

Je m'estimerai très heureux si j'ai réussi à vous gagner à ma cause. Si vous êtes pour moi, je vous supplie d'agir sans retard.

Adieu, mon cher Monsieur Urbain, je vous envoie de loin, les souhaits que je fais pour votre santé et votre bonheur, et je vous prie de croire qu'en

1. Le Conseil supérieur du gouvernement de l'Algérie.

toutes circonstances je me rappellerai l'affection qui existait entre mon père et vous.

Votre bien dévoué ami
Henri Duveyrier.

Maintenant reconnu par le monde savant, il croyait donc avoir des titres à faire valoir, et son guide de 1857 lui était devenu un concurrent. Ni ses titres ni ses appuis ne lui permirent de l'emporter, mais sur la liste que le gouverneur de l'Algérie fit parvenir à Paris, il figurait tout de même en deuxième position derrière Mac Carthy¹, qui obtint le poste. Une autre lettre nous apprend que des amis tentèrent à la fin de 1869 de lui faire obtenir une place de professeur d'arabe à Alger². Il espéra même, nous le verrons, occuper en Algérie « un poste, de création nouvelle, et copié sur les résidences politiques anglaises dans l'Inde ». Espoirs vains.

La seule position sociale qu'il ait jamais occupée aura été celle que lui donna son appartenance à la Société de Géographie. Il y fut admis en 1864³, mais ses membres le connaissaient déjà depuis plusieurs années. Le 15 avril 1859, il avait entretenu la Société de son projet de voyage. On lit dans le compte rendu de la séance : « Ce jeune voyageur, muni d'instruments, et préparé à cette grande entreprise par de précédentes excursions aussi bien que par des études spéciales, se propose de pénétrer dans le centre du Sahara, de visiter plusieurs contrées intérieures de l'Afrique, et d'opérer son retour soit par le Maroc, soit par Tunis ou l'Algérie⁴. » Le 6 juin 1862, Victor-Adolphe Malte-Brun faisait savoir lors d'une réunion de la Commission centrale de la Société que « M. Henry Duveyrier, mal remis encore de ses fatigues et préoccupé surtout de mettre la dernière main au récit de ses voyages, ne peut venir encore assister aux séances de la Société, mais il se propose de se dédommager après la rentrée⁵ ». Et on se rappelle que Duveyrier avait prononcé

1. ARS, 13739/156. Lettre de Henri Duveyrier à Urbain du 2 septembre 1869.

2. Lettre d'Urbain à Duveyrier du 27 novembre 1869, AN 47 AP 8, dossier 1.

3. D'après les registres conservés au siège de la Société, à Paris, 184, boulevard St-Germain.

4. Actes de la Société. Extraits des procès-verbaux des séances, *Bulletin de la Société de Géographie*, 4^e série, XVII, 1^{er} semestre 1859 : 316.

5. Actes de la Société. Extraits des procès-verbaux des séances, *Bulletin de la Société de Géographie*, 5^e série, III, 1^{er} semestre 1862 : 394.

une conférence devant les membres de la Société le 19 décembre de la même année.

Le 3 décembre 1858¹, la Société avait également reçu comme membre un homme dont j'ai plusieurs fois cité le nom et qu'il convient maintenant de présenter plus amplement : Charles Maunoir. Celui qui aura sans doute été le plus fidèle et le plus intime ami de Duveyrier était de dix ans son aîné. Né à Peggibonsi, en Toscane, il appartenait à une famille genevoise d'origine française². À l'âge de douze ans, il avait perdu sa mère lui aussi. S'entendant médiocrement avec son chirurgien de père, il avait fui la Suisse et opté pour la nationalité française reconnue aux descendants des émigrés protestants. Le 11 septembre 1852, il s'était engagé comme simple soldat au 2^e régiment de cavalerie de Lyon; mais, deux ans plus tard, amputé de la jambe après un accident de cheval, il revint à la vie civile avec une pension de l'armée. On le prit comme auxiliaire au service des cartes du Dépôt de la Guerre, où il allait monter tous les échelons depuis le grade de commis ordinaire de 5^e classe jusqu'à celui de sous-chef de bureau, avant de prendre sa retraite en 1886. C'est là, parmi les cartes dont il avait la charge, dans l'humble bureau où Duveyrier allait souvent le retrouver, qu'il réalisa par procuration les rêves de voyage et de gloire qui lui avaient fait quitter la cité calviniste.

Là, et plus encore à la tête de la Société de Géographie. Ceux qui l'y avaient reçu en 1858 eurent tôt fait de discerner, sous ce rond-de-cuir modeste et infirme, un homme énergique, talentueux et cultivé. Il fut admis dans la Commission centrale le 4 décembre 1863, en devint secrétaire-adjoint le 8 janvier 1864³ et fut en 1867 élu secrétaire général de la Société, poste qu'il allait occuper jusqu'en 1896. Comme pour beaucoup d'institutions de ce genre, le secrétaire général avait dans la Société de Géographie un rôle essentiel, bien plus important que celui des présidents au nom parfois illustre qui s'y succédaient d'année en année (Chateaubriand, Alexander von Humboldt, et plus

1. Actes de la Société. Extraits des procès-verbaux des séances, *Bulletin de la Société de Géographie*, 4^e série, XVI, 2nd semestre 1858 : 456.

2. Les indications biographiques sur Maunoir sont reprises de Fierro (1983 : 52 *sqq.*), qui les a puisées pour partie dans le livre d'Henri Malo que je cite plus loin.

3. Actes de la Société. Extraits des procès-verbaux des séances, *Bulletin de la Société de Géographie*, 5^e série, VII, 1^{er} semestre 1864 : 143 & 146.

tard Ferdinand de Lesseps, le prince Roland Bonaparte...). Les trois décennies durant lesquelles il en fut le secrétaire général auront sans doute été la période la plus brillante de la Société. Elles furent aussi la période où l'expansion coloniale connut son apogée. C'est qu'en ce temps-là, les géographes qui décrivaient et les militaires qui conquéraient marchaient d'un même pas¹. Comme l'avait fort bien dit Carette lorsqu'il était secrétaire de la Commission chargée de recherches et d'exploration scientifiques en Algérie, le drapeau était toujours suivi de la boussole². Parfois, la boussole venait d'abord. Avec Duveyrier, elle était venue bien avant qu'il fût question de drapeau.

Dans le curieux livre de souvenirs que Henri Malo a consacré à la Petite Vache, une crèmerie de la rue Mazarine où le secrétaire général et ses collègues de la Commission centrale avaient leurs habitudes, Maunoir est décrit comme un « Pince-sans-rire dépourvu de méchanceté³. » C'est effectivement l'impression que donnent ses lettres à Duveyrier. Les relations entre les deux hommes remontent au moins à 1867⁴, et j'imagine que c'est d'abord comme secrétaire général de la Société que Maunoir a été amené à fréquenter l'explorateur. En 1873, il le fit élire troisième secrétaire-adjoint de la Commission centrale et lui confia la publication du *Bulletin*. Duveyrier ne cessa jamais après cette date d'occuper diverses fonctions dans la Commission centrale⁵. Il fut chargé des procès-verbaux des séances de 1874 à 1877, vice-président de la Société en 1878, président de la Commission centrale en 1882. Et, de la fin de la guerre de 1870 à sa mort, il siégea dans la commission chargée de l'attribution des prix⁶. Il intervenait fréquemment dans le *Bulletin* de la Société, où il tenait en quelque sorte le registre des explorations africaines. Peut-être n'aurait-il pas eu un rôle aussi important s'il n'avait pas été l'ami du secrétaire général. Les sociétés savantes sont ainsi, aujourd'hui encore ; les amitiés y font la loi, quoique pas autant que les inimitiés. Je crois cependant que Maunoir n'était pas aveuglé par ses inclinations. Soucieux de renouveler les instances dirigeantes de

1. Voir Lejeune 1993.

2. Carette 1848, I : 6.

3. Malo 1945 : 30.

4. Parmi les lettres de Maunoir à Duveyrier conservées par le fonds Lander, les deux plus anciennes sont datées du 12 avril et du 29 septembre 1867.

5. Fierro 1983 : 60.

6. Fierro 1983 : 82-83.

la Société et d'y placer des hommes jeunes et compétents, c'est d'abord parce qu'il estimait ses travaux qu'il y a appelé Duveyrier. Isolé depuis que les saint-simoniens le battaient froid, celui-ci semble avoir été profondément touché de l'estime qu'il recevait de son aîné et lui avoir voué en retour une reconnaissance dont plusieurs lettres laissent deviner la chaleur. Ainsi, je pense que c'est après que Maunoir l'eut fait entrer dans la Commission centrale qu'il lui écrivait¹ :

[17 octobre 1873] Je vous assure que j'éprouve une sincère affection pour vous, et que je vous suis reconnaissant, plus que je ne sais le montrer ni le dire, du bien que vous m'avez fait, et des conseils affectueux et savants que vous m'avez donnés, si souvent, et avec une si parfaite cordialité. Je vous en remercie de tout mon cœur et je vous prie de me considérer maintenant et plus tard, comme votre obligé.

Vous me ferez donc beaucoup de plaisir si vous me donnez l'occasion de vous être agréable ou utile. Disposez de moi, votre obligé et votre ami.

De même, le 4 janvier 1874² :

... Votre amitié est une des choses auxquelles je tiens le plus. La mienne vous est entièrement, irrévocablement acquise depuis longtemps. Je serais une brute s'il en était autrement, car vous l'avez gagnée de toutes manières. Je sais bien quelles raisons j'ai pour vous être reconnaissant, mais ce devoir ne nuit en rien à la spontanéité et à la solidité de mon affection pour vous.

Et encore le 2 septembre 1874³ :

... Je vous quitte mon cher ami, en vous disant les sentiments de sincère affection et de reconnaissance que j'éprouve pour vous, qui avez été si bon pour moi, et m'avez tendu la bouée de sauvetage à un moment où il fallait qu'un homme comme vous me redonnât du cœur au ventre, en me montrant que j'étais encore bon pour travailler.

Mais il s'agissait là de tâches bénévoles, et Duveyrier devait aussi songer à se procurer des ressources. Quelques papiers nous donnent une idée de ce qu'elles étaient. Tel ce carnet datant de 1880 où, sous le titre « Travail de la révision et du complément du dictionnaire géographique de Vivien de Saint-Martin », il a relevé minute par minute

1. Fonds Lander.

2. Fonds Lander.

3. Fonds Lander.

le temps employé à sa tâche et la somme à laquelle il l'estimait¹. On y trouve également la mention du paiement d'articles donnés au *Tour du monde*. Et aussi, le compte du revenu de ses actions : tout imprévoyant qu'ait pu être le poète de Dieu, il avait donc laissé à son fils quelques biens parmi lesquels on n'est pas étonné de trouver des obligations dans la compagnie du Paris-Lyon-Marseille qu'Enfantin avait jadis présidée. Au bout du compte, on a l'impression d'une relative aisance, bien qu'il fût tout aussi incapable qu'en 1859 d'entreprendre des voyages à ses frais. Les quelques séjours que nous le verrons faire encore en Afrique ont été financés par la Société de Géographie ou par le gouvernement.

Lettres à la presse

C'est précisément au moment où il se démenait pour tenter de succéder à Berbrugger qu'il apprit l'assassinat de mademoiselle Tinne. Née à La Haye en 1835, Alexina Tinne n'en était pas à sa première course². En 1862, elle avait entraîné sa mère et sa tante dans un voyage en direction des sources du Nil; les trois dames et leur escorte étaient parvenues jusqu'à Gondokoro, qu'aucun Européen n'avait encore dépassé. La mère et la fille étaient reparties l'année suivante, toujours en compagnie de nombreux serviteurs; elles avaient remonté le Bahr el-Ghazal (« la rivière des gazelles »), affluent du Nil sur les rives duquel vivaient les Nuer et les Nyam-Nyam; là, les fièvres avaient emporté madame Tinne. Quand elle eut surmonté son chagrin, Alexina reprit ses voyages, visita plusieurs contrées d'Europe, s'aventura dans le Sud algérien. En cette année 1869, elle avait décidé d'atteindre le Bornou. Arrivée à Mourzouk le 3 avril, elle donna les ordres pour préparer l'escorte et la caravane que nécessitait la suite du voyage. Pendant les préparatifs, elle eut l'idée d'une excursion en pays touareg. Idée funeste. *Le Petit Journal* du 11 septembre 1869 épiçait la narration de sa fin avec quelques détails atroces bien dans la note de ce qu'il avait l'habitude d'offrir à ses lecteurs :

Accompagnée d'un Arabe, El-Hadj-Ahmei-Bn-Salah [sic], envoyé par El-Hadj-Ikhenoukhen, chef touareg qui attendait Mlle Tinné à Taharat pour la conduire lui-même à Ghat, l'escorte rencontra un parti de six Arabes et de huit Touaregs, ayant à leur tête El-Hadj-Esscheickh-Beker, autre chef

1. AN, 47 AP 9, dossier 1.

2. Sur Alexina Tinne, voir Cortambert 1866 & Baillat, s. d.

touareg, qui lui disputa le droit d'escorter la voyageuse, alléguant avoir reçu de El-Hadj-Ikhenoukhen l'ordre de conduire la voyageuse à Taharat... Le lendemain soir 1^{er} août, dispute entre les six Arabes et les huit touaregs sur la question de savoir qui porterait le palanquin de Mlle Tinné.

Les Touaregs étaient armés de lances et de sabres. Les Arabes, sous prétexte de se défendre, saisirent les armes des domestiques de Mlle Tinné, couchées par terre pendant qu'on chargeait les chameaux.

Mlle Tinné et deux matelots hollandais venus d'Europe avec elle, s'avancèrent pour séparer les combattants.

Un des matelots, nommé Ootmans, fut immédiatement traversé par la lance d'un Touareg, et le même coup atteignait un nègre qui se tenait derrière.

Mlle Tinné étendit le bras droit en faisant le geste de commandement, lorsqu'un Touareg lui abattit la main d'un coup de sabre. Un Arabe la frappa dans la poitrine et la mort fut immédiate.

L'autre matelot hollandais, Jacobei, qui était accouru à son secours, fut tué par un Arabe.

Tout confus qu'il était, un tel récit était assez circonstancié pour qu'on puisse imaginer la douloureuse stupeur de Duveyrier à sa lecture. L'assassinat avait eu lieu quelque part dans ce Fezzan qu'il avait traversé en compagnie d'Ikhenoukhen après leurs mésaventures devant Ghat; des Touaregs qu'il connaissait peut-être y avaient participé, et qui sait si le vieux chef lui-même n'était pas impliqué. Sa première réaction, raconta-t-il un peu plus tard, fut d'écrire au voyageur allemand Nachtigal – qui était dans la région et y avait fait route pendant quelque temps avec la malheureuse Hollandaise – « dans l'espérance que la nouvelle était controuvée, ou qu'au moins les Touâreg étaient étrangers au crime¹ ». Il écrivit aussi, dès le 12 septembre, au journal *La Liberté*, dans le dessein unique et avoué de présenter comme invraisemblable l'idée qu'un tel meurtre ait pu être le fait de Touaregs. Sorte de postface au livre qu'il avait publié cinq ans plus tôt, cette lettre mérite d'être citée largement² :

Sermaize, le 12 septembre

[...] Je n'ai malheureusement rien à dire qui soit de nature à donner quelque espoir à la famille de cette femme remarquable, ni aux nombreux admirateurs de son caractère, de son courage viril et de son rare esprit d'investigation; mais je dois à un peuple au milieu duquel j'ai passé une

1. Duveyrier 1870 : 89.

2. Je cite sa lettre d'après *Le Courrier de l'Algérie. Journal des intérêts coloniaux politiques, commerciaux, agricoles, maritimes et littéraires*, qui l'a republiée le 29 septembre 1869.

année entière, seul Européen et à l'âge de vingt ans, non seulement en parfaite sécurité, mais entouré d'égards, de protester, jusqu'à plus ample informé, contre l'accusation du crime odieux dont la presse semble vouloir le rendre coupable. [...]

Pour le public en général, un crime de cette nature n'avait rien d'étonnant lorsqu'il était attribué à un peuple isolé dans l'intérieur du Sahara et jouissant chez ses voisins arabes, qui nous séparent de lui, d'une réputation de sauvagerie consommée. Mais pour qui connaît les Touaregs, rien au contraire ne doit paraître plus surprenant et n'est de nature à appeler de plus sérieuses investigations.

En Europe, les Touaregs passent pour être des barbares, parce que les premières notions qui nous sont arrivées sur ce peuple étaient puisées auprès d'informateurs arabes, c'est-à-dire des ennemis les plus déclarés des Touaregs, et, il faut bien le dire aussi, d'hommes qui sont fort loin de valoir ceux qu'ils abhorrent et avec lesquels ils vivent en rivalité, sinon sur un pied d'égalité permanente. Mais depuis que le docteur Henri Barth, moi et le lieutenant-colonel de Mirches¹ avons publié les résultats de nos observations directes sur ce peuple intéressant, l'opinion de ceux qui s'occupent de l'Afrique et de ses habitants a eu les moyens de s'éclairer sur leur compte.

Actuellement les Touaregs occupent dans le Sahara un territoire dont la superficie égale quatre fois celle de la France. Vers le IV^e siècle de notre ère, ils furent convertis au christianisme par des évêques grecs, alors qu'ils habitaient les contrées fertiles de la Cyrénaïque. Toutefois, ce n'est pas dans le dogme chrétien, mais bien dans leur caractère de race qu'ils ont puisé le respect de la femme, qui forme un de leurs plus beaux traits; car s'il en était autrement, on retrouverait chez eux, aujourd'hui qu'ils sont musulmans, la femme dans la triste situation où l'a reléguée la foi de l'islam, tandis que, tout au contraire, la femme targuie (féminin singulier de Touareg) occupe dans cette société primitive un rang, sinon supérieur, au moins égal à celui qui est son lot dans notre société européenne, fille du christianisme. Chez les Touaregs, c'est la femme qui possède le sol. Lorsque le chef suprême de la tribu meurt, c'est le fils de la sœur et non le sien qui hérite du commandement. C'est encore la femme qui sera en mesure de couvrir l'étranger, voire même l'ennemi, de la protection la plus efficace. Jamais, étant mariée, elle ne consentirait à voir son époux convoquer à de secondes noces, ce que la loi musulmane permet cependant.

1. Commandant en 1862, le lieutenant-colonel de Mircher (« Mirches » est un lapsus) avait été l'un des signataires français du traité de Ghadamès, l'autre signataire étant le capitaine de Polignac. Duveyrier fait sans doute allusion au rapport qu'il a publié à son retour (Mircher 1863).

Comment, pour quiconque connaît ces faits, serait-il possible d'admettre que des Touaregs ne respecteraient pas la vie d'une noble femme étrangère arrivant au milieu d'eux comme une pacifique voyageuse.

Comment cette raison, déjà bien forte à elle seule, étant mise de côté, des hommes pour qui le transit des voyageurs et des marchandises et la parfaite sécurité dont ils jouissent sur leurs territoires constituent la seule source de bénéfices iraient-ils assassiner lâchement celle qui vient, comme d'autres Européens l'avaient fait avant elle, réclamer leur protection en échange d'un profit assuré ?

Je connais trop bien, pour l'avoir mise à l'épreuve moi-même, la prudence, la loyauté, je dirais plus, la générosité d'El Hadj Mohammed Ikhenoukhen, *cheïkh*, c'est-à-dire roi des Touaregs Azdjer, pour ajouter foi une minute à cette version qui le ferait envoyer d'abord des hommes de confiance pour protéger Mlle Tinné, et expédier ensuite, dans le même but, une nouvelle escorte n'ayant pas des instructions parfaitement conformes à la première; mais, ce qui est plus grave, composée d'hommes capables d'entrer en rivalité avec les premiers.

Si le malheur n'est que trop réel, le crime doit être imputé certainement, d'une manière directe ou indirecte, aux Arabes qui faisaient partie de l'escorte, et c'est un grand malheur que Mlle A. Tinné, éclairée comme elle devait l'être par les écrits et l'expérience de ses devanciers, ait eu, allant chez les Touaregs, la pensée de s'associer des Arabes.

Les tribus arabes du Fezzan, notamment les Oulad-Seliman, de même que celles qui occupent les frontières méridionales de l'Algérie, sont les ennemies déclarées de la race berbère, représentée dans le Sahara central par les Touaregs. Une lutte entre des fractions de ces deux peuples n'a donc rien d'étonnant; peu importe quel en soit le motif. La moindre étincelle suffit.

Je conserve le ferme espoir que des nouvelles plus explicites, arrivant après de sérieuses informations, laveront le caractère chevaleresque des Touaregs de cette tâche ignominieuse de l'assassinat d'une femme, et que cette lourde responsabilité pèsera toute entière sur les pillards arabes du Fezzan, qui ne connaissent pas de lois et obéissent à leur esprit de brigandage en allant continuellement porter chez les populations laborieuses de la Nigritie le pillage, le rapt, le meurtre et la désolation sous toutes les formes les plus criminelles.

Évidemment, le gouvernement hollandais ne laissera pas passer impuni un crime aussi atroce. Pour peu qu'il prenne la chose à cœur, il a les moyens de la répression. Il faut une enquête et un châtement exemplaires. Je le répète, réussir en ceci est chose possible. Si les assassins sont des sujets tripolitains, ce sera presque facile; mais les meurtriers appartiendraient-ils, contre

ma conviction, à la race berbère, en s'adressant à El Hadj Mohammed Ikhenoukhen, on saura bien les atteindre; car l'homme dont je viens d'écrire le nom possède, tout barbare qu'il est devant notre civilisation, un sentiment de justice assez puissant pour savoir châtier le crime, même au milieu des siens...

Quoique devinant sans peine, pour m'être souvent penché sur les brouillons si raturés de Duveyrier, tout le travail d'écriture que cette plaidoirie a dû lui demander, je ne suis pas sûr que ses lecteurs se soient facilement laissé convaincre. Il demande, en effet, qu'on le croie sur parole : moi qui connais les Touaregs, clame-t-il avec une anxieuse véhémence, moi qu'ils ont entouré d'égards quand je vivais parmi eux, moi qui sais combien ils respectent la femme, je puis vous assurer qu'ils sont incapables d'un tel forfait. (Notons en passant, maintenant que Warnier n'est plus là pour lui tenir la plume, que leur respect des femmes ne provient pas comme dans son livre de leur passé chrétien supposé mais de « leur caractère de race ».) Heureusement, comme preuve supplémentaire de leur innocence, il est en mesure de produire des coupables de rechange : les Arabes du Fezzan et du Sud algérien. Si nous l'avons déjà vu déprécier les Arabes pour exalter les Berbères, il n'a jamais été aussi abrupt. C'est qu'aujourd'hui il n'a plus le choix, il doit charger les premiers s'il veut innocenter les seconds. Et au cas où par improbable il se serait trop avancé en prétendant répondre de tout un peuple, il y a au moins un homme dont il peut répondre : Ikhenoukhen – qu'il désigne cérémonieusement par son patronyme au complet et qu'il sacre roi pour la circonstance, alors qu'il lui réserve d'habitude le titre plus modeste et plus adéquat de maire du palais (rappelons-nous que la souveraineté d'Ikhenoukhen était une souveraineté de fait, non de droit.) Sur ce point, ses lecteurs avaient plus de chances de le suivre car, comme il le relève avec raison, le rôle prêté au vieux chef dans cette affaire était un peu incohérent. Ils auront peut-être acquis la conviction après la lecture de l'article que, si atroce que fût ce crime, ceux qui en Europe criaient vengeance étaient assurés de disposer sur place d'un allié qui agirait pour eux. Ce ne sont pas là les propos d'un homme qui se sentirait coupable d'avoir présenté les Touaregs sous un jour trop favorable. Au contraire, il déplore que la voyageuse n'ait pas mieux tenu compte des écrits « de ses devanciers ». Pourtant, sa trop fébrile éloquence a les accents de l'inquiétude. Au moins autant que de convaincre ses lecteurs, on le sent soucieux de se rassurer lui-même, de

se persuader qu'il ne s'est pas trompé du tout au tout sur des hommes qu'il a côtoyés et aimés.

C'est certainement à cette lettre que les *Annales des voyages* font allusion dans leur dernier numéro de 1869. Un article anonyme intitulé « Détails donnés dans le *Times*, sur l'assassinat de Mlle Tinné » s'y conclut par ces mots : « Nous ajouterons à cette correspondance que notre ami Duveyrier, qui a connu particulièrement El-Hadj-Ikhenoukhen, a adressé à un journal une lettre pour protester contre toute idée de participation du chef Touareg à cette déplorable catastrophe¹. » Voilà qui prouve au moins que Duveyrier avait des « amis » disposés à l'entendre. Mais nous sommes là dans le petit monde des géographes, car je soupçonne que ces lignes ont été écrites par le directeur de la revue : Victor-Adolphe Malte-Brun. Une vieille connaissance de Duveyrier, puisqu'on se rappelle qu'il était secrétaire général de la Société de Géographie quand elle lui décerna sa médaille d'or, et qu'il avait alors écrit un compte-rendu élogieux des *Touareg du Nord*.

Malheureusement, le voyageur n'avait pas que des amis. Dans le *Courrier de l'Algérie* du 5 octobre, un certain M. de Saint-Amant lui répondit assez perfidement par un texte intitulé « Les Touaregs. Mlle Tinne. M. Henry Duveyrier » :

Dans notre numéro du 29 septembre, nous avons reproduit, d'après la *Liberté*, une fort intéressante lettre de M. Henry Duveyrier. Ce jeune voyageur est resté d'autant plus sympathique à l'Algérie qu'il a fallu toute l'excellence de son climat pour le rappeler à la vie, à la suite des fatigues de ses périlleuses excursions dans l'intérieur de l'Afrique, il n'y a pas dix ans encore.

Cette lettre touchant la mort de Mlle A. Tinné, ne rend sa triste et déplorable fin ni plus ni moins certaine. M. Duveyrier l'accepte pourtant, mais avec plus de douleur que de conviction. Son but principal tend à disculper les tribus touaregs de toute participation à la perpétration du crime. Il le rejette entièrement sur les populations du Fezzan, vassales du bey de Tripoli et beaucoup trop voisines de nos frontières du Sud.

Nous ne faisons pas de si subtiles distinctions entre les diverses peuplades de cet intérieur africain qui n'y vivent, dans un état nomade, que par le pillage et le brigandage. Les Touaregs qui, sur un vaste périmètre où l'on ne compte que quelques rares oasis, sont répartis en plusieurs tribus, ne sont pas sans une espèce d'organisation ; ils sont soumis à des chefs ; ce sont

1. Anonyme 1869 : 105.

des voleurs disciplinés, tandis que les indigènes du Fezzan n'obéissent qu'à leurs mauvais instincts, à leur esprit de brigandage et sans aucune espèce de loi ni de hiérarchie. Les uns et les autres peuvent néanmoins très bien être confondus sous le titre générique de : *Pirates de l'Océan des sables*.

Voilà pour l'exorde, où l'auteur a pris soin de rappeler comme en passant la jeunesse de son interlocuteur, ce qui est toujours de bonne guerre. Duveyrier s'est épuisé bien en vain à opposer Touaregs et Arabes : pour son contradicteur, ces gens-là diffèrent tout au plus par leur style de brigandage. Certes, l'auteur concède ensuite que des hommes de sens plus rassis que le jeune voyageur ont eux aussi une bonne opinion des Touaregs : le commandant Mircher et le capitaine de Polignac, qui en 1862 avaient présenté 'Othman à l'empereur et avaient ensuite signé avec lui le traité de Ghadamès (« une sorte de traité auquel nous ne savons trop jusqu'à quel point on peut se fier ») avaient « foi et confiance » dans les Touaregs. Mais il a un témoin « antérieur » à leur opposer, le général Daumas, qui « n'en parle pas aussi avantageusement », et qui a « recueilli de la bouche de nombreux témoins des détails assez peu édifiants sur ces divers *Touaregs*, dont les plus vicieux sont ceux du Nord, ceux-là même qui nous touchent de plus près ». Et de poursuivre sur un long emprunt à la prose de Daumas¹, recueil de racontars glanés dans les oasis du Sahara septentrional auprès de marchands arabes pour qui les Touaregs sont au mieux des charpardeurs, au pire des pillards sanguinaires. Puis il conclut en claironnant que la tâche la plus urgente et la plus « glorieuse » est désormais de lutter contre « le brigandage », et non de rechercher, « par un simple besoin de curiosité ou de science géologique », les « fissures dans *les montagnes de la lune* par lesquelles suintent les premières gouttes de l'eau du Nil ». Manière de dire que l'heure n'est plus à la rêveuse engeance à laquelle appartient le jeune homme auquel il vient de répliquer, mais aux hommes de guerre.

Le *Courrier de l'Algérie* du 3 novembre a publié une réponse que Duveyrier a eu le plus grand mal à rédiger². Cinq brouillons surchargés

1. Il semble citer Daumas 1846 & Daumas 1853.

2. Ce numéro a disparu de la collection de la Bibliothèque nationale. Mais la publication est attestée par une note manuscrite conservée dans le fonds Duveyrier-Maunoir des Archives nationales (AN, 47 AP 18, dossier 2) où, dans une liste de publications de Duveyrier, on relève : « *Courrier de l'Algérie*, 3 novembre 1869. Les Touareg (à propos de l'assassinat de Mademoiselle Tinne) ».

de ratures et de soulignements qui les rendent presque illisibles en sont conservés par les Archives nationales, dans une chemise intitulée « H. D. Brouillons de lettres à M. Capdevielle (Courrier de l'Algérie) ». Celui qui semble correspondre au dernier état du texte porte la mention : « Lettre à M. Capdevielle partie le 26 octobre de Paris¹ ». Duveyrier y reprend l'opposition entre Arabes et Berbères esquissée dans sa lettre du 12 septembre ; le scepticisme de son contradicteur l'a conduit à la durcir encore puisque, ne se contentant plus de distinguer les Berbères sahariens de leurs voisins arabes, il oppose d'une façon générale la « race » berbère et la « race sémitique » :

Il est essentiel d'établir une distinction, sans qu'il y ait nécessité à ce qu'elle soit subtile, entre les Arabes et les Touâreg. En confondant les deux races, on tomberait dans une erreur plus grande que si on voulait réunir en un seul tout la race arabe et la race israélite, et puis traiter ce tout comme une masse homogène. Les Arabes, comme les Israélites, appartiennent indubitablement à la race sémitique ; les Touareg, avec tous les autres Berbères, quoique voisins de cette famille humaine, s'en éloignent cependant assez par le langage, par les lois, par le caractère et par l'esprit national qui leur est propre, pour qu'on les range dans une famille à part avec les anciens Égyptiens. La place prépondérante occupée par la femme dans la société berbère, la ligne de transmission du pouvoir passant du chef au fils aîné de sa sœur aînée, la fidélité à la parole donnée, etc. sont autant de points fondamentaux de démarcation.

Quant au général Daumas, qui « n'a jamais voyagé au Sahara » et ne sait des Touaregs que ce que lui en ont raconté leurs vieux ennemis cha'anba, il n'a pas trop de peine à récuser son témoignage. Ce qui lui permet de conclure :

Puisque des études plus récentes, et prises sur le vif, ~~celles-là~~ ont prouvé démontré que les Touâreg sont un peuple plein de droiture, auquel on ne saurait reprocher sans injustice une sauvagerie, conséquence fatale de son ~~éloignement~~ isolement, mais sauvagerie qui je le répète, ~~est d'une autre nature infiniment moins~~ pernicieuse ne doit pas être confondue avec la cruauté, la barbarie, la duplicité, les trahisons dont les tribus arabes ont fourni tant d'exemples, il est regrettable de voir les anciennes idées erronées reparaître sous la plume d'un homme aussi justement estimé que M. de Saint Amant.

1. AN, 47 AP 8, dossier 2.

Sur l'assassinat de mademoiselle Tinne, il n'a, on le voit, rien à dire. Il peut seulement user de l'argument d'autorité : les Touaregs ne sont comparables à aucun des peuples voisins, et seuls peuvent prononcer sur leur compte ceux qui en ont une expérience directe – expérience qu'il sait à l'époque être à peu près le seul à posséder. Faute de pouvoir plaider en faveur de ses anciens hôtes, il peut au moins dénier toute compétence à leurs procureurs.

Un peu plus tard, il reçut enfin une lettre que Nachtigal lui avait écrite de Mourzouk le 2 décembre 1869. Il l'a publiée et commentée dans le *Bulletin de la Société de Géographie* après l'avoir lue le 18 février 1870 à l'assemblée générale de la Société¹. Selon le voyageur allemand, Alexina Tinne avait écrit à Ikhenoukhen, qui la rejoignit aux environs de Mourzouk et lui promit de l'accompagner jusqu'à Ghat. Ne pouvant l'attendre, il se mit en route avant elle et chargea un marabout fezza-nien, El-Hadj-Ahmed-boû-Selah, de la conduire jusqu'à lui dès qu'elle aurait achevé les préparatifs de son départ. Quelques hommes de la suite d'Ikhenoukhen, dont El-Hadj-ech-Cheïkh, restèrent en compagnie de la voyageuse sans que personne ne les en eût priés, et l'accompagnèrent quand elle se mit finalement en route. Dans la vallée d'Aberdjoûch, un peu à l'ouest de Mourzouk, alors qu'une rixe aux motifs obscurs opposait plusieurs personnes de son escorte, elle fut massacrée avec ses gens et atrocement mutilée. Cette version des faits confirmait dans ses grandes lignes celle du *Petit Journal*, mais il était au moins acquis qu'Ikhenoukhen n'était pas sur place au moment des faits et même qu'il n'avait en rien demandé à El-Hadj-ech-Cheïkh d'accompagner la voyageuse. Nachtigal refusait cependant de l'absoudre² :

Mais, au milieu de tout cela, quel a été le rôle d'Ikhenoukhen lui-même ? El-Hâdj-ech-Cheïkh, son parent, et le marabout Boû-Selâh eussent-ils osé violer l'*amân* du célèbre chef targui s'ils n'eussent été forts de son assentiment ? A la vérité, ni l'un ni l'autre n'ont personnellement commis aucun acte de violence, mais, d'autre part aussi, ils n'ont rien fait pour empêcher l'attentat. Et, si le marabout est innocent, pourquoi n'est-il pas rentré, avec ses serviteurs, dans sa zâouiya de l'Ouâdi-el-Gharbî ? Moi-même, lorsque la nouvelle me parvint à Bardaï, je me suis longtemps

1. Duveyrier : 1870. La conférence est mentionnée dans : Actes de la Société. Extraits des procès-verbaux des séances, *Bulletin de la Société de Géographie*, 5^e série, XIX, 1^{er} semestre 1870 : 396.

2. Duveyrier 1870 : 99.

débatu avant d'admettre son authenticité, tant j'étais convaincu de la sainteté de l'*amân* chez les Touâreg. Aujourd'hui, toutefois, je ne puis douter de leur culpabilité.

Duveyrier dans son long commentaire laisse passer ces lignes sans rien trouver à leur opposer. Il aurait pourtant pu dire qu'il savait d'expérience combien l'autorité d'Ikhenoukhen sur ses gens était limitée. Son ami le géographe Henri Schirmer rapporterait plusieurs années plus tard, sans préciser d'où il tirait cette information, que le vieux chef n'avait pas « osé punir » son parent¹. Mais lui est alors trop désarmé pour ergoter. La vérité est là, terrible devant ses yeux : sans rien tenter pour la secourir, des Touaregs ont laissé massacrer une femme qui s'était mise sous leur protection. Une femme qui, à ce qu'ont rapporté certaines sources, passait auprès d'eux pour sa sœur². Sa douleur est telle qu'il ne peut la celer à ses collègues de la Société de Géographie³ :

Est-il besoin de vous peindre mon deuil ? J'étais tellement convaincu de la droiture de caractère des Touâreg, qu'il a fallu, pour faire tomber mes doutes au sujet de leur culpabilité, ce rapport, si précis, du docteur Nachtigal.

Mais, Messieurs, si, à la honte du peuple berbère, de cette race qui se distingue heureusement des Arabes par les qualités renfermant tous les éléments du progrès tels que l'entend l'Europe, quelques Touâreg ont trempé dans le plus noir des méfaits, je demande au monde de ne pas étendre à leur race tout entière la responsabilité de ces actes odieux.

Et puis, voilà qu'au moment de se conclure, son commentaire prend sans crier gare une direction imprévue⁴ :

Au milieu des circonstances présentes, il ne faut pas perdre de vue les progrès nouveaux, accomplis, dans le Sahara oriental, par les disciples d'Es-Senoûsi, le fondateur d'un ordre religieux musulman dont les bases sont : l'intolérance la plus radicale, la haine de tout ce qui est chrétien, de tout ce que la Turquie a emprunté à l'Europe. [...] En 1860, j'eus

1. Schirmer 1896 : 585.

2. Gardel 1961 : 146. Je ne sais pas d'où Gardel tient cette information, et il ne faut peut-être pas en exagérer la portée. On m'a en pays touareg attribué des frères et des sœurs dont on voulait seulement dire qu'on les tenait pour originaires de la même région que moi.

3. Duveyrier 1870 : 101.

4. Duveyrier 1870 : 105.

moi-même à lutter contre les Senoûsi, qui ont une zâouiya à Rhât, et je ne suis pas le seul voyageur Européen qui se soit trouvé dans ce cas.

Suit une rapide évocation de ce qu'on sait alors de la confrérie. Il n'en est pas à lui attribuer la responsabilité du meurtre, car il ne dispose – et pour cause – d'aucun élément en ce sens, mais ces allusions vagues sont la première manifestation d'une conviction qui va peu à peu s'imposer à lui jusqu'à l'égarer : si le Sahara n'est plus tel que je l'ai connu, la faute en est aux Senoussistes.

VI « L’Afrique nécrologique »

Durant l’automne angoissé où il attendait la réponse de Nachtigal, il avait commencé des recherches sur la Sanûsiyya et demandé à plusieurs personnalités en poste dans la colonie algérienne de lui faire parvenir des renseignements sur les confréries musulmanes. De toutes ces lettres, déjà évoquées par Jean-Louis Triaud¹, les plus révélatrices sont celles qu’il a échangées avec Ismaïl Urbain. La première demande que Duveyrier lui ait adressée est datée du 31 octobre 1869². Il l’y prie de lui communiquer toutes les informations en sa possession « sur les schismes musulmans, les sectes et les ordres religieux répandus chez les mahométans du nord de l’Afrique ». Son intention, explique-t-il, est de consacrer aux sectes musulmanes hétérodoxes un ouvrage où il évaluera ce en quoi elles peuvent favoriser le « progrès de la civilisation » ou, au contraire, l’entraver. Il examinera aussi les confréries et tâchera de faire connaître leurs objectifs politiques et religieux. Il possède déjà quelques documents sur ces questions mais se doute qu’elles sont bien plus familières à son correspondant : l’article sur la tolérance dans l’islamisme qu’Urbain a publié en 1856 le démontre amplement³. Le ton est déférent, c’est la lettre d’un novice à un maître.

Aucune allusion au meurtre d’Alexina Tinne. On n’en trouve pas davantage dans les nombreuses autres lettres de demande d’informations qu’il écrit à l’époque. Mais ce qu’il confie au général Faidherbe dans une lettre du 12 juin 1870 ne laisse pas place au doute ; cette triste affaire est bien l’une des causes de sa soudaine intention d’enquêter sur les sectes et les confréries : « L’assassinat de Mlle Tinné entre le Fezzan et le pays des Touaregs Azdjer ; les soulèvements dont l’Algérie est si fréquemment le théâtre ; d’autres faits plus éloignés [...] m’ont décidé à écrire quelque chose sur la situation religieuse des esprits chez

1. Triaud 1995, I : 307 *sqq.*

2. ARS, 13739/157

3. Voir Urbain 1992.

les musulmans¹. » Quelque temps plus tard, il a également annoncé à Maunoir qu'il comptait « traiter scientifiquement, à propos des événements du Sahara et spécialement de l'assassinat de Mlle Tinné, la grosse question des confréries musulmanes². » Ce vaste projet se resserrera peu à peu puisque le seul livre qu'il publiera finalement, en 1884, portera uniquement sur la confrérie senoussiste, non sans que ses centres d'intérêt aient beaucoup fluctué entre-temps.

La réponse d'Urbain est datée du 13 novembre 1869³ :

Dès à présent, je puis vous dire que mes observations ont toutes été faites au point de vue politique, car parmi les populations du nord de l'Afrique, aussi bien pendant la domination chrétienne que pendant la domination musulmane, la religion, les sectes, les ordres, n'ont été le plus souvent que le manteau ou le prête-nom du patriotisme. On protestait contre le conquérant étranger en s'affiliant à une secte, à une hérésie, à un schisme. L'étude [...] à ce point de vue depuis les donatiens, les ariens et les circoncellions, jusqu'aux sectes musulmanes des Kharedjites ou de celles sorties de l'ouest, serait très curieuse. Aujourd'hui encore les confréries religieuses ou Khouan⁴ doivent être surveillées dans nos intérêts politiques. [...].

Les Badauds crient : fanatisme ! La question est plus grave et plus compliquée pour les observateurs attentifs. Le besoin de s'associer, de s'entendre, de communier, est inné au cœur de l'homme. À leur origine les religions donnent une large satisfaction à ce besoin. Bientôt les règles anciennes ne suffisent plus, ne répondent plus aux aspirations plus relevées ou en décadence ; alors se forment de nouveaux groupes d'associations religieuses. Si ce phénomène est sensible dans nos sociétés civilisées, il doit être bien plus marqué parmi les musulmans [...]. Aussi ai-je dit depuis longtemps que le meilleur moyen de combattre les confréries religieuses était d'organiser des associations civiles, sociétés de secours mutuels si l'on veut, où la solidarité et la mutualité modifient à la longue les sentiments égoïstes du dévot.

Voilà une belle profession de foi saint-simonienne. Urbain n'est plus l'exalté qu'il fut lorsqu'il arriva tout jeune à Ménilmontant, mais il n'a pas oublié les leçons de ces maîtres d'alors : l'homme a un besoin inné de s'associer ; les religions ne sont que des manières transitoires, liées à une époque, de satisfaire ce besoin ; Saint-Simon avait cru à

1. Fonds Martin de Clausonne.

2. Lettre à Maunoir du 6 juillet 1870 (fonds Lander).

3. AN, 47 AP 8, dossier 1.

4. Devenu presque un mot français, ce mot (« frères ») désigne ici les membres d'une confrérie religieuse.

l'avènement d'un nouveau christianisme, Urbain se contente de souhaiter la formation de sociétés de secours mutuel. S'il est tout disposé à fournir à son correspondant les renseignements demandés, on voit bien que sa manière d'envisager le phénomène confrérique est tout autre. Les sectes et les confréries où Duveyrier verra de plus en plus la source des menaces qui planent sur l'Algérie, sur le Sahara et sur l'Afrique tout entière ne sont pour Urbain que « le manteau du patriotisme », la réaction à l'occupation étrangère. Sa longue expérience algérienne et le rôle que lui-même joue dans cette occupation ont ouvert ses yeux sur une vérité à laquelle, nous le verrons, son correspondant restera toujours aveugle. Il avait déjà écrit des choses semblables dans son article de 1856 sur la tolérance dans l'islam¹ :

Que n'a-t-on pas déclamé sur le fanatisme intraitable des Arabes de l'Algérie ? [...] Les propagandistes les plus ardents de ces accusations étaient les personnes qui n'avaient jamais vécu au milieu des musulmans, ou celles qui connaissaient surtout les habitants des villes dans lesquelles la présence des Français avait bouleversé toutes les conditions de l'existence, aggravé les froissements et engendré de profondes antipathies. Quant aux personnes qui ont pu entretenir des relations suivies avec les Arabes, leur opinion est en général toute différente. Elles ont compris que le patriotisme avait, bien plus que le fanatisme, inspiré la résistance des Arabes.

Duveyrier répond dès réception de la lettre, le 16 novembre². Le ton de sa réponse, toujours respectueux, est beaucoup plus assuré que dans celle du 31 octobre. Il avait laissé entendre alors qu'il possédait quelques renseignements sur le sujet qu'il entreprenait de traiter, et qu'Urbain ne serait pas sa seule source d'information. Cette fois, il se fait plus affirmatif : les documents qu'Urbain pourrait lui fournir ne feraient que « compléter et modifier » ce qu'il compte bien commencer à rédiger sans les attendre, car il sent que malgré « [s]a jeunesse et [s]on peu d'expérience », il a « quelque chose à dire ». Il a sans doute perçu que son aîné n'envisage pas les faits religieux de la même façon que lui, car s'il lui demande poliment la permission de continuer à le consulter « comme on consulte un légiste en renom lorsqu'on est embarrassé dans un procès inextricable », il n'exclut pas de se trouver en désaccord avec lui : il conservera « [s]a liberté de vue dans ce travail », ne voulant être « l'homme d'aucune école ».

1. Urbain 1992 : 42-43.

2. ARS, 13739/158

La nouvelle lettre qu'il lui envoie le 21 novembre témoigne de préoccupations qu'on peut dire policières¹. Il veut savoir qui nomme les fonctionnaires algériens affectés au culte musulman, et quelles conditions doivent remplir les candidats à ces postes. Leurs prêches sont-ils surveillés ? Qui doit rendre compte à l'autorité « des écarts compromettants » auxquels ils s'y livreraient ? Le gouvernement laisse-t-il une liberté entière aux diverses confréries pour tenir leurs réunions et recruter leurs affiliés ? Bref, les « musulmans en place n'ont-ils aucun frein dans leur action pour ce qui touche de si près la politique dans la religion et la loi musulmane ? » Il espère bien, une fois informé sur toutes ces questions, être en mesure de « présenter au gouvernement les moyens de sauvegarder l'influence française partout où elle se trouve sourdement menacée », car ce qu'il compte écrire « ne sera pas étranger à la question de la politique française en Algérie et au Sénégal ». Voilà un jeune homme bien ambitieux ! Prosper Enfantin au temps où il espérait devenir le conseiller occulte du duc d'Orléans ne l'était guère plus.

Ce qu'Urbain écrit en retour le 27 novembre² confirme qu'il n'appréhende pas les faits de la même manière que son correspondant. L'islam algérien lui inspire bien plus de commisération que de méfiance. Il n'a pas connaissance qu'une quelconque surveillance soit exercée sur les prêches des imams, mais ne la croit pas nécessaire car les « pauvres diables » que l'administration nomme aux emplois du culte ont trop besoin de leur maigre traitement pour s'aviser de jouer les factieux. De plus, ils sont trop méprisés de la foule pour pouvoir l'influencer. La situation humiliante ainsi faite au culte musulman est à ses yeux « indigne des idées libérales de la France », elle témoigne de « soupçons » et de « dédains » qui contribuent « à éloigner le moment d'un rapprochement possible ». Pour sa part, « fidèle aux leçons de tolérance et de conciliation » qu'il reçut de Charles Duveyrier, il ne saurait s'associer « à des œuvres qui auraient pour résultat d'augmenter la haine et la défiance entre chrétiens et musulmans. »

Duveyrier répondra à Urbain dès réception de cette lettre, le 30 novembre, mais il lui aura auparavant écrit à un tout autre sujet. Car un épisode pénible prend place à ce moment-là. Ruiné, Pierre Duveyrier vient de quitter la France pour tenter sa chance en Algérie. Il a, semble-

1. ARS, 13739/159

2. AN, 47 AP 8, dossier 1.

t-il, beaucoup recouru à la bourse de son frère aîné par le passé, et il vient d'arracher une somme importante à la générosité d'Arlès-Dufour. Craignant sans doute qu'Urbain ne soit à son tour importuné par des sollicitations semblables, Duveyrier a cru devoir le mettre en garde¹ :

[Duveyrier à Urbain, 28 novembre 1869] Mon frère Pierre est à Alger. [...] Si vous croyez pouvoir le faire, donnez-lui un coup d'épaule, pour le placer. Donnez-lui des conseils que votre expérience lui rend précieux. Mais qu'à cela se borne votre intervention en sa faveur. Vous me trouverez dur. Croyez que je souffre d'en être réduit à vous parler ainsi de mon frère. Plus que cela, j'en suis humilié.

Ce novembre de 1869 est donc un bien triste mois pour Duveyrier. Il bataille sans grand succès pour défendre dans la presse la réputation des Touaregs, il attend avec anxiété une lettre de Nachtigal, voilà maintenant que le comportement de son frère l'humilie. J'ignore comment les affaires de Pierre se sont finalement arrangées. Il reviendra en France au moment de la guerre de 1870² puis repartira en Algérie où il exploitera une ferme à Misserghin, dans la région d'Oran. Nous l'y retrouverons dans quelques chapitres.

Mais venons-en à ce que Duveyrier a écrit à Urbain le 30 novembre. Sa lettre proteste d'une tolérance dont il a sans doute conscience que son envoi du 21 novembre ne la démontrait guère³ :

[Duveyrier à Urbain, 30 novembre 1869] J'approuve entièrement les sentiments que vous développez éloquemment dans la péroraison de votre épître. Je suis touché de voir que vous [vous] reconnaissez l'élève de mon vénéré père en professant des idées aussi grandes et aussi justes. J'espère que rien, dans mes lettres, n'a pu vous donner le soupçon que j'entretienne la pensée d'aller contre ces idées. Je n'en ai jamais eu d'autres que celles-là. – Votre coup de fouet ne m'atteint donc pas. Peut-être ne m'était-il pas destiné. En tout cas, je connais telles personnes qui le méritent.

1. ARS, 13739/160. La lettre ne fait qu'indirectement allusion à la générosité d'Arlès-Dufour. Mais le 9 novembre 1869, Aglaé Saint-Hilaire a écrit dans son journal : « Mr Arlès-Dufour est venu me voir et m'a donné des nouvelles de sa femme et de Marie [Duveyrier], m'a beaucoup parlé de Pierre qui lui a attrappé [sic] 10 mille francs. » (fonds La Fourrière).

2. On le voit faire une apparition à cette époque dans le journal d'Aglaé Saint-Hilaire (fonds La Fourrière) et une lettre à son frère du 17 avril 1871 (fonds Lander) nous apprend qu'il a fait la guerre dans un régiment de l'ouest de la France.

3. ARS, 13739/161

Puis vient ce qu'il appelle sa « confession » :

Ce qui est fanatisme est condamnable, aussi bien chez les Chrétiens que chez les Arabes et les autres musulmans.

C'est à nous, en qualité d'ainés, qu'incombe le devoir de faire le premier pas pour aller au-devant des musulmans. Grâce à Dieu, leur religion nous offre assez d'armes dont on peut se servir pour amener un rapprochement pacifique entre les idées de l'Occident et celles de l'Orient. [...]

Le rapprochement devant avoir lieu fatalement, je m'estimerais heureux de pouvoir y contribuer dans la limite de ce que je puis faire. En travaillant dans cette voie, on est certain de ne pas caresser la civilisation à rebrousse-pois.

Nous nous trouvons en présence d'une religion qui a jetté [sic] des racines d'autant plus profondes qu'elle convient parfaitement aux Orientaux sémitiques. L'islâm n'est-il pas, plus que le christianisme, la religion de Moïse ayant fait un progrès sans s'être dépouillée de tout ce qui flatte le sentiment sémitique ?

Celui qui ne connaîtrait que la religion en honneur à Rome, avec tous les vices qu'elle laisse s'étaler au grand jour, mais surtout avec son absolutisme intolérant, celui-là, admettons qu'il soit un philosophe et un chinois, pourrait bien garder du christianisme une idée toute différente de celle qu'il aurait reçue en observant des chrétiens d'une confession protestante libérale.

Eh bien, nous connaissons un islâm officiel, que ce soit le rite malékite, hanefite ou l'un des deux autres rites orthodoxes, mais nous ignorons encore les ressources que peut trouver la civilisation si elle s'appuie sur telle ou telle doctrine des dissidents. Ce travail, je l'entreprends. Je cherche d'abord à bien connaître les sectes religieuses et les anciennes écoles philosophiques arabes ; j'étudierai ensuite les ordres religieux. Je rechercherai quel rôle ont joué dans l'histoire les unes et les autres. J'établirai la situation présente, et j'essaierai d'indiquer, sous forme de conclusions, une ligne de conduite que je pense être bonne et utile, aussi bien pour les gouvernants que pour les particuliers de bonne volonté.

Toujours ce désir de conseiller les gens en place. Et, malgré ses protestations du contraire (« N'allez pas croire que je sois un présomptueux... »), ce jeune homme ne manque pas d'assurance : il mettra « les points sur les i » pour « ouvrir des aperçus nouveaux », et, s'il recevra « avec bonheur » tout ce qui viendra de son correspondant, il tient à conserver « [s]a liberté de sentir et de penser ».

Je ne saurais dire si les idées que Duveyrier professe dans cette lettre étaient déjà les siennes quand il a commencé à correspondre avec Urbain, où si elles lui ont été inspirées par ce dialogue avec un homme assez tolérant – ou du moins assez indifférent aux appartenances religieuses –, pour s'être fait lui-même musulman. En tout cas, il a abandonné pour un temps son ton policier du 21 novembre. Force-t-il la note parce qu'il craint d'avoir donné à son interlocuteur le visage de l'intolérance? Peut-être, car il lui arrivera encore de redevenir inquisiteur et policier. Mais il n'abandonnera jamais cette bienveillance envers un islam qui saurait se montrer débonnaire. Et on comprend mieux maintenant pourquoi l'islam hétérodoxe l'intéresse tant : il espère y trouver la même ouverture à la modernité que dans le protestantisme. Car son souci est d'œuvrer au rapprochement pacifique entre les idées de l'Occident et celles de l'Orient, préoccupation éminemment saint-simonienne qu'il partage avec Urbain. À ce souci s'ajoute la conviction que l'islam lui-même pourrait nous donner des armes dans cette tâche car il porte en lui la condamnation de l'intolérance à laquelle certains de ses adeptes s'abandonnent aujourd'hui. Cette idée est présente dans deux autres textes que je vais examiner maintenant. Ils sont difficiles à dater, mais, comme ils développent ce que cette lettre ne fait qu'esquisser, ils lui sont certainement postérieurs. Et je dirai plus loin pourquoi je les pense antérieurs à 1874 et peut-être même à 1871.

De la colonisation

Le premier a déjà été publié et commenté par René Pottier et Jean-Louis Triaud¹. Le manuscrit porte en en-tête la mention : « à intercaler, développer et coordonner dans l'introduction² », ce qui indique qu'il devait faire partie de l'ouvrage que Duveyrier entreprenait d'écrire au moment où il commença à correspondre avec Ismaïl Urbain. Il y propose de créer « un foyer de publications, de prédications dont la mission sera de combattre, par des écrits et par la parole d'imams avancés les doctrines auxquelles la civilisation ne peut laisser entière liberté de propagande sans s'exposer à voir indéfiniment le sang et l'argent de nos fidèles exposés dans une guerre stérile puisqu'elle est toujours à recommencer ».

1. Pottier 1938 : 121 *sqq.*; Triaud 1995, I : 305 *sqq.*

2. AN, 47 AP 14, dossier 2.

Cette fondation devrait diffuser des travaux « orientaux, tant ceux déjà existants que ceux qu'elle commanderait, devant servir à combattre les doctrines hostiles ». Il ne s'agit pas de combattre l'islam, mais au contraire de répandre les doctrines d'un islam authentique, dégagé de tout fanatisme et de toutes les idées qui portent les Musulmans à s'opposer à la civilisation moderne. En même temps, l'institution à fonder répandrait « des traités spéciaux, destinés à initier peu à peu les musulmans algériens et sahariens à celles de nos saines pratiques qui leur sont utiles pour vivre et progresser, telles que l'agriculture [...], les arts appliqués à l'industrie, et l'industrie elle-même, sans parler des sciences élémentaires, telles que l'arithmétique ». Lorsque l'instruction technique et scientifique ainsi diffusée aura permis aux Musulmans de lutter contre les fléaux qui aujourd'hui les accablent – la sécheresse, les sauterelles – « ils béniront leurs bienfaiteurs, et les plus endurcis n'auront pas de scrupules à ouvrir les autres publications montrant aux musulmans les conséquences de l'adoption des doctrines soi-disant réformées et faisant passer sous leurs yeux tous les arguments en faveur de la tolérance qu'ont publiés le prophète et leurs docteurs les plus en renom ».

De l'homme à qui il faudrait confier cette entreprise, il propose ensuite un portrait dans lequel, curieusement, aussi bien lui-même que son correspondant pourraient se reconnaître :

... pour réussir dans cette entreprise, il faut que l'homme auquel on la confiera soit également indépendant du fanatisme musulman et du fanatisme chrétien, que, dans sa conscience, il reconnaisse du bien dans chacune de ces deux religions, et qu'il entreprenne de remplir cette belle mission sans l'arrière-pensée de convertir au christianisme les musulmans auxquels il s'adressera, mais avec le ferme propos de ne rien épargner pour les gagner à la civilisation, en commençant par se mettre à leur portée, les prenant comme ils doivent être pris avec leurs idées, que l'instruction changera plus tard.

Le propos dépasse largement celui d'une lutte contre les confréries sectaires ; il s'agit de dessiner les buts qu'on assigne à la colonisation en Algérie. Sur ce point, Duveyrier sait devoir se heurter aux réticences de colons peu portés à croire qu'il soit possible de « relever le moral » de « [leur] voisin, l'indigène ». Il entreprend tout de même de les convaincre, et le langage qu'il adopte pour ce faire est plus le leur que celui qui lui est habituel :

Mais puisque indigènes, et indigènes nombreux, il y a, puisque la misère, méritée ou non, est pour le colon une cause de dépenses en aumônes, de perte par le vol, de pénurie de manœuvres indigènes, d'enchérissement des denrées, d'écoeurements continuels et parfois de crainte pour sa sécurité personnelle, n'a-t-il pas tout intérêt à transformer son voisin désagréable en un aide utile et moral ?

Du second texte, animé de préoccupations semblables et probablement contemporain, il ne subsiste plus qu'un fragment¹. « Les races nées sous le soleil de l'Orient et de l'Afrique, lit-on dans l'introduction, ont un besoin impérieux de croire. » Le temps de leur puissance fut celui où leur foi était forte, sous Salomon pour les Juifs, et pour les Arabes sous Haroûn El-Rachid ou sous les Omeyyades d'Espagne. Dans ces temps où « les Sémites » marchaient « dans les premières lignes sinon en tête de la civilisation », leurs philosophes, éclairés par la science, « étaient loin d'être des bigots enragés » : c'est que « [l]e vrai savant n'est jamais fanatique. » Il n'est pas question cependant de ramener l'islam au beau temps de sa gloire médiévale, car les résultats qu'il atteignit alors, brillants en leur temps, ne seraient aujourd'hui que médiocres. Nous devons lui en faire atteindre de meilleurs, « portant le sceau des temps modernes ». La tranquillité de la colonie algérienne, le rayonnement de la France partout en terre d'islam « et jusqu'à la Mekke même » sont à ce prix.

Duveyrier redit ensuite son souhait que « les professeurs des écoles arabes françaises » et des « écoles spéciales destinées aux indigènes, aidés par des imams choisis avec soin », ne craignent pas d'aborder la question religieuse dans une perspective « vraiment philosophique et libérale ». Et qu'on ne se récrie pas que la chose est impossible. Il n'est pas plus difficile d'aborder la question religieuse en Algérie qu'à Tombouctou : « ce qui a été possible et très utile, à un Européen isolé sur les bords du Niger [il pense à Heinrich Barth] le sera encore plus sûrement à une agglomération de travailleurs européens, sur le rivage de la Méditerranée ».

Il faut aussi que tous ceux qui sont en contact avec les Algériens s'attachent à leur rappeler que d'après leur religion et leur Prophète, tous les hommes sont frères, et plus spécialement les Musulmans, les Juifs et les Chrétiens, puisqu'ils sont tous « gens du livre ». « C'est le

1. AN, 47 AP 11, dossier 6.

premier et c'est même le seul point de la religion qu'il importe de leur rappeler pour les disposer favorablement à nous imiter et à nous aider dans l'œuvre sainte du défrichement matériel et intellectuel de l'Algérie. » Une fois ce principe admis, seuls quelques « fanatiques aveugles » songeront encore à l'insurrection, et plus aucun « musulman quelque peu clairvoyant » n'aura l'idée de les suivre dans cette voie. Tous, « depuis le directeur d'exploitation agricole jusqu'au petit colon, depuis le général commandant de division jusqu'au lieutenant et au sergent attaché à un bureau arabe » doivent donc s'imposer le devoir « de saisir chaque occasion pour faire un peu de ce prosélytisme salubre, et très digne du peuple supérieur et souverain ».

Comme dans le texte précédent, il essaie en conclusion de répondre par avance aux objections qui ne manqueront pas de venir de « ceux que la conduite de leurs voisins, de leurs employés ou de leurs administrés aura indisposés contre les indigènes ». À ceux-là, il demande la permission de dire « qu'on fait appel à leur lumière et à leur philanthropie, et à leur amour pour l'Algérie, en leur demandant le sacrifice de leur passion ».

Je suppose que c'est à ce texte que Pottier fait allusion quand il parle sans le commenter d'un « article sur les devoirs du colon ». Les pré-supposés que Duveyrier y affiche sont ceux que la toute jeune III^e République va peu à peu répandre malgré quelques voix passagèrement discordantes comme celles de Clemenceau. La légitimité de la colonisation ne fait pour lui aucun doute : elle découle tout simplement de la supériorité qu'il attribue à la civilisation européenne. Ferry, Gambetta, et même Jaurès jusqu'en 1912, seront du même avis. Seule nuance où il se distingue de beaucoup de ses contemporains : il ne croit pas le fanatisme inhérent à l'islam, puisque cette religion professe que tous les hommes sont frères. Ainsi, pour ne citer qu'un homme dont les travaux semblent pourtant avoir inspiré l'exorde du texte, il est loin de son ami Renan¹ :

1. Le fonds Martin de Clausonne conserve deux lettres de Renan. L'une est écrite à Duveyrier le 30 janvier 1892 au sujet d'un document que celui-ci lui a prêté. L'autre est datée du 22 août 1870 et adressée à une destinataire inconnue (Félicie?). Il y assure qu'il a fait des démarches auprès d'un officier, sans doute pour obtenir qu'Henri ne soit pas envoyé en première ligne : « Je crois, en effet, écrit-il, que ce pauvre Henri Duveyrier ne peut rendre aucun service dans les rangs de l'armée, et qu'il faut réserver son courage pour d'autres applications. »

À l'heure qu'il est, s'était écrié celui-ci lors de sa leçon inaugurale au Collège de France en 1862¹, la condition essentielle pour que la civilisation européenne se répande, c'est la destruction de la chose sémitique par excellence, la destruction du pouvoir théocratique de l'islamisme, par conséquent la destruction de l'islamisme ; [...] Là est la guerre éternelle, la guerre qui ne cessera que quand le dernier fils d'Ismaël sera mort de misère ou aura été relégué par la terreur au fond du désert. L'islam est la plus complète négation de l'Europe ; l'islam est le fanatisme [...] l'islam est le dédain de la science, la suppression de la société civile ; c'est l'épouvantable simplicité de l'esprit sémitique, rétrécissant le cerveau humain, le fermant à toute idée délicate, à tout sentiment fin, à toute recherche rationnelle, pour le mettre en face d'une éternelle tautologie : *Dieu est Dieu*.

Pour Duveyrier, qui ne voit pas les choses ainsi, il revient aux esprits éclairés de rappeler les Musulmans algériens à la vérité de leur propre religion. Une fois cela fait, Algériens et colons ne pourront que collaborer au « défrichement matériel et intellectuel de l'Algérie ». On retrouve la vision très saint-simonienne d'un globe couvert « d'une innombrable et fraternelle population, n'ayant plus qu'un même intérêt et une même pensée, l'exploitation complète et méthodique de la planète ». Il est proche d'Enfantin quand il se soucie de la sécurité des colons, proche d'Urbain en ce qu'il croit que tout cela pourrait se faire sans contrainte, par les seules armes de la bienveillance et de la persuasion. Je pense même que lorsqu'il adjure le colon d'être patient et de ne pas désespérer de ses voisins algériens, il s'est souvenu de ce qu'Urbain avait écrit en 1862 dans un ouvrage déjà évoqué² :

On dit aussi : les Indigènes n'aiment pas notre civilisation, ils s'en éloignent au lieu de s'en rapprocher. Il faut s'entendre. Si la civilisation est une initiation, elle suppose deux termes : l'initiateur et l'initié. Pour que l'œuvre réussisse, ce n'est pas assez que l'initié soit disposé à écouter, il faut encore que l'initiateur soit prêt à enseigner. Ce n'est pas en injuriant sans cesse les Indigènes dans leurs croyances, dans leur dignité, dans leurs habitudes, qu'on les disposera à recevoir notre civilisation. La première condition pour qu'ils nous écoutent et nous imitent, c'est que nous les aimions et les estimions ; par là seulement ils prendront confiance en nous et nous feront des concessions.

1. Renan 1862 : 27-28.

2. Urbain 2002 : 125-126.

Mais Duveyrier quand il énumère les fléaux qui accablent aujourd'hui les Algériens en a oublié un : l'occupation étrangère. Il ne suffira pas aux Algériens d'être instruits dans l'islam véritable pour considérer le colon chrétien comme un frère. S'il est possible « à un Européen isolé sur les bords du Niger » d'y parler de religion avec des Musulmans éclairés et instruits, comme Heinrich Barth l'a fait avec Sîdi Ahmed el-Bakkây, c'est parce que les Européens n'ont pas là-bas d'intention de conquête, du moins dans l'immédiat. Mais en Algérie, le colon en qui les Musulmans sont invités à voir un frère est aussi un maître, un spoliateur au profit de qui on les dépossède de leurs meilleures terres. Par la candeur même de ses oublis, Duveyrier est plus saint-simonien qu'il ne l'admettrait. Il y en aurait encore bien d'autres après lui, généreux et ingénus comme l'avaient été les reclus de Ménilmontant, pour entretenir le même rêve d'une fraternité islamo-chrétienne, ou franco-algérienne, en oubliant que sa réalisation supposait au préalable la fin du cauchemar colonial.

Ces deux textes sont restés sans suite et, à ma connaissance, inédits. La correspondance entre Duveyrier et Urbain s'est elle aussi interrompue. Le 4 mars 1870, Duveyrier écrit encore une lettre où je relève ces mots : « Le terrible événement de l'assassinat de Mademoiselle Tinné me donne de la besogne. Croyez-vous que le gouvernement algérien dont vous faites partie serait disposé à coopérer aux mesures de police qu'appelle un crime de ce genre, à aider dans une enquête tout d'abord¹ ? » Puis vient un long silence, aisément explicable. Duveyrier a été mobilisé puis capturé par les Prussiens. Pour Urbain, les choses ne sont pas allées trop bien non plus². La chute de l'Empire a définitivement sonné le glas de la politique arabophile à laquelle il avait travaillé. Préfigurant une semaine des Barricades qui près d'un siècle plus tard en mimerait tous les grotesques, l'insurrection municipale que les historiens en mal d'emphase appellent la « Commune d'Alger » a donné ensuite leur picotin de gloire à quelques esprits aussi exaltés et aussi confus qu'un Ortiz ou un Lagaillarde le seraient en leur temps. Ce milieu-là n'étant pas du genre à beaucoup aimer un arabophile, Urbain a dû fuir Alger en novembre 1870 pour n'y revenir qu'à la fin de sa vie.

1. ARS, 13739/162.

2. Voir Levallois 1989 et Levallois 2001.

Duveyrer a repris contact avec lui le 3 janvier 1874, et c'est la dernière lettre à Urbain que nous ayons de lui¹ :

... Maintenant, je dois vous expliquer mon long silence. La guerre m'a obligé de remettre à d'autres temps la reprise de ma correspondance avec les amis de mon père et les miens. Je croyais trouver les loisirs voulus pour cela après la paix, mais je me suis vu entraîné dans une succession de travaux qui m'ont encore paralysé. Ne croyez pas pourtant que je vous ai oublié ! Vingt fois j'ai voulu vous écrire, et vingt fois j'ai dû renvoyer à plus tard l'accomplissement de ce devoir.

Il n'en est plus à demander des conseils et des informations à son correspondant puisqu'il est cette fois en mesure de lui annoncer une publication :

Je publierai dans quelque temps une carte et un petit nombre de pages qui résumant beaucoup de recherches. Je vous enverrai cela, en vous priant de me communiquer ce que vous en penserez. C'est une liste de tous les voyageurs qui ont succombé en Afrique depuis l'an 1800, avec l'indication de ce qu'ils ont fait pour la science, et les causes auxquelles on doit attribuer leur mort. L'étude de ces causes amène à reconnaître qu'il y a un fanatisme musulman, lors même qu'on voudrait en douter. Mais je suis loin de vouloir conclure que le fanatisme est inhérent à la religion musulmane. Je suis tout à fait de votre avis sur ce point-là. J'étais déjà de votre avis avant d'avoir lu votre article « de la tolérance dans l'islamisme » publié dans *La Revue de Paris*, et dont vous m'avez envoyé le tirage à part. Il s'agit seulement de distinguer entre le fond des doctrines et les développements et les interprétations qu'elles ont reçus plus tard, tantôt dans la voie de la tolérance, tantôt dans la voie du fanatisme.

Je commenterai plus loin le « petit nombre » de pages annoncées ici, un article long en réalité de près d'une centaine de pages que le *Bulletin de la Société de Géographie* a effectivement publié en décembre 1874. La suite de la lettre rappelle les deux textes qu'on vient de citer, et semble même faire allusion aux recherches dont ils témoignent :

Le gouvernement de l'Algérie devra un jour ou l'autre se préoccuper de la religion musulmane, aux points de vue du culte et de l'enseignement surtout, autrement qu'il n'a fait jusqu'à présent.

Sans que vous vous en doutiez, j'ai consacré beaucoup de temps à cette question-là, en la prenant non pas sur un point et à un instant donné, mais

1. ARS, 13739/163

sur tout le monde musulman, et pendant la suite de son histoire. Or, vous le savez mieux que moi, les fruits qu'a portés l'islâm n'ont pas été partout les mêmes, et on trouve quand on le veut la preuve de ce que la société musulmane est perfectible et de ce que les musulmans comprenant bien leur religion peuvent et doivent vivre en amis à côté des chrétiens.

Le ton est amène, mais la fin de la lettre montre que les préoccupations policières n'ont pas quitté Duveyrier, et même qu'elles se sont aggravées depuis le 21 novembre 1869 puisque, la guerre étant passée par là, l'Allemagne est maintenant suspectée : « Le gouvernement de l'Algérie surveille-t-il suffisamment les prédications des confréries religieuses ? Sait-il si l'Allemagne n'a pas actuellement quelques-uns de ses enfants, demi-savants, demi-arabes, qui, comme cela a eu lieu autrefois, sous prétexte de voir le pays recherchaient partout les indigènes influents auxquels on pourrait plaire en leur parlant de haïr la France ? » Cette crainte que l'Allemagne ne favorise les menées subversives des agitateurs sahariens et notamment des Senoussistes réapparaîtra de temps à autre dans sa correspondance et deviendra dans une certaine littérature coloniale un thème obsessionnel qui conserve encore aujourd'hui une partie de sa vitalité : combien de biographes de Charles de Foucauld pour lesquels sa mort est la conséquence d'un complot germano-senoussiste ! Pour Duveyrier, elle prendra la forme d'une attention presque malade aux diverses allées et venues de son collègue en exploration l'Allemand Gerhard Rohlfs qu'il soupçonnera de connivence avec la Sanûsiyya¹. Après avoir combattu en Kabylie dans les rangs de la Légion étrangère, Rohlfs avait atteint Agadir en 1862, parcouru le Tidikelt en 1864, réalisé en 1866-1867 la première liaison entre la Méditerranée et le Golfe du Bénin, et parviendrait en 1879 en vue de l'oasis senoussiste de Koufra. En mars 1874, sachant que Duveyrier le soupçonnait d'être un agent de l'Allemagne, il lui écrira une lettre où je relève ces mots dont je ne suis pas sûr qu'ils aient apaisé la méfiance de son correspondant : « Vos soupçons sont infondés. Et quand même j'aurais cherché à fomenter des troubles anti-français en Algérie durant la guerre de 1870, qu'aurais-je fait sinon mon devoir d'Allemand ? Après tout, Napoléon n'a-t-il pas tenté de soulever le Hanovre contre la Prusse ?² »

1. Triaud 1995, 1 : 308-309.

2. D'après une lettre de Rohlfs à Duveyrier, traduite par celui-ci (fonds Lander).

Pour en revenir à la lettre de Duveyrier à Urbain du 3 janvier 1874, elle donne donc à penser que ses deux textes sur la colonisation pourraient être antérieurs à 1874; ils synthétisent en tout cas des recherches qui semblent déjà être bien avancées à cette date puisque la lettre en fait état. Une lettre du 10 mai 1871 dont j'ai déjà cité un passage autorise même à envisager une date plus haute encore. L'insurrection parisienne va bientôt s'achever dans le feu et le sang, en Algérie les Kabyles se sont soulevés¹ :

Mon cher Maunoir [...]

Lorsque je partis captif pour la froide Silésie, j'étais loin de prévoir ce qui m'attendrait à mon retour!

Quelle tristesse affreuse!

Enfin tout cela finira bientôt, sans doute, mais comme cela a déjà trop duré, et quels sacrifices cela coûte par la faute des Parisiens et de leurs complices cosmopolites.

J'éprouve un besoin irrésistible de m'occuper, toujours pour l'Algérie, cette pauvre colonie, si malheureuse en ce moment. Dites-moi, pensez-vous qu'il soit possible au gouvernement d'envoyer, là-bas, quarante ou cinquante mille hommes. On les demande comme absolument nécessaires, et je souhaite que la France soit assez riche en troupes, pour les distraire des besoins de son propre territoire.

N'oubliez pas, si l'occasion se présente, que je suis tout disposé à accepter un emploi gouvernemental en Algérie. On avait pensé à moi, pendant le siège de Paris, A. Lambert² *in Algeriâ regnante*, pour occuper un poste, de création nouvelle, et copié sur les résidences politiques anglaises dans l'Inde. Ce poste remplaçait les commandements supérieurs de Laghouât et de Géryville. Mais d'une part les événements ont marché avec une rapidité désespérante, et d'autre part le gouverneur d'alors a été changé, de sorte que le projet est tombé dans l'eau.

Il faut, en Algérie comme à Paris, que la révolte soit domptée. Ensuite, en Algérie, il sera opportun de prendre des mesures spirituelles pour assurer la paix au pays. J'ai là-dessus quelques idées, qui mûrissent, mais le travail n'est encore qu'ébauché. Je le publierai peut-être.

Remarquons en passant que Duveyrier écrit tout cela un peu moins de deux mois avant qu'Aglaé Saint-Hilaire ne l'ait entendu professer des opinions légitimistes; du coup, son désarroi devant la situation du

1. Fonds Lander.

2. Il s'agit probablement du saint-simonien Alexandre Lambert, fonctionnaire en Algérie après avoir été journaliste.

pays pourrait suffire à expliquer « ce désir de royauté » qu'elle a trouvé si singulier, sans qu'il faille invoquer l'inspiration de madame Guillaume. Pour le reste, il est encore dans sa recherche vaine et toujours déçue d'une position. Mais ce qui m'intéresse surtout est son souci qu'on prenne « des mesures spirituelles » pour assurer la paix de la colonie algérienne. C'est exactement le genre de mesures que proposent nos deux textes. Il aura commencé à réfléchir à ces questions dès 1871, et sans doute même dès 1870 car il est douteux que le travail dont il parle à Maunoir ait pu être ébauché entre son retour de captivité et le 10 mai. Ces deux textes seraient donc le fruit de réflexions entamées à peu près à l'époque où il envoya ses premières lettres à Urbain.

Des réflexions qu'il a en tout cas abandonnées par la suite puisque l'article qu'il annonce à Urbain en janvier 1874 ne leur fait aucune place. Intitulé « L'Afrique nécrologique », il se présente comme un obituaire dédié aux voyageurs européens morts en Afrique depuis le début du siècle. Les deux grandes causes de ces morts, est-il expliqué dans l'introduction, sont, d'une part, la maladie et, d'autre part, un fanatisme musulman dont la forme la plus virulente est aujourd'hui celle que propage la Sanûsiyya. En fait, l'examen des notices successives que Duveyrier consacre aux défunts fait apparaître que, sur les quelque 150 morts recensés, il en attribue plus de 118 à la maladie ou à la fatigue, à quoi s'ajoutent 7 morts par accident et quelques cas douteux. Sur les 19 cas de meurtres avérés, 15 ont été perpétrés en pays musulman, parmi lesquels seuls quatre ou cinq paraissent pouvoir être attribués à des motifs religieux, sans qu'on soit sûr que les instigateurs en aient été des Senoussistes. Quatre ou cinq morts sur 150, voilà tout ce qu'on peut porter au débit de l'islam. Ce décalage entre les faits énumérés et l'exorde qui les introduit apparaît bien lorsqu'on considère ce passage de l'introduction¹ :

On connaît, en Afrique, un certain nombre de centres de propagande musulmane fanatique qu'il importe aux voyageurs surtout, mais aussi aux résidents, de surveiller toujours et d'étudier dans leurs agissements politiques, car leur intervention dans plusieurs crimes est tantôt démontrée, tantôt soupçonnée avec grande vraisemblance. Quelle part incombe aux marabouts fanatiques de Tin-Tarhâdê et d'Asôdi (Azben) dans le meurtre du capitaine Macguire ? Quelle part incombe aux marabouts fanatiques de

1. Duveyrier 1874b : 570.

Tedjânt (près Rhât) dans l'assassinat de mademoiselle Tinne ? Pourquoi, jusqu'ici, à l'exception de G. Nachtigal, tous les voyageurs chrétiens qui ont réussi à franchir les limites du Ouâdâï ne sont-ils jamais sortis de cet empire et y ont-ils péri de mort violente ? Et, pour choisir un exemple significatif, pourquoi Maurice de Beurmann a-t-il été tué dans la première province du Ouâdâï, au moment où il y arrivait après avoir passé, avec ses domestiques musulmans, par plusieurs centres de la confrérie religieuse d'Es-Senoûsi ? Pourquoi enfin, jusque dans la zone du littoral méditerranéen, dans la Cyrénaïque, d'autres voyageurs ont-ils vu leur vie menacée, et pourquoi, aussi bien à Berbera que sur le fleuve Djoûba, cette haine meurtrière des Çômâl contre les Européens ?

Ce n'est là qu'une suite de questions auxquelles le détail des notices correspondantes n'apporte aucune réponse, mais dont l'auteur semble considérer qu'elles sont tranchées puisqu'il continue par ces mots : « Toutes ces questions, touchant des faits en apparence indépendants les uns des autres, et qui se sont passés à des distances considérables, s'expliquent néanmoins par les progrès de la confrérie religieuse d'Es-Senoûsi. » Voilà donc à quoi auront abouti les recherches qu'il mène depuis cinq ans sur les confréries musulmanes, et qui se sont peu à peu concentrées sur la seule Sanûsiyya : il connaît la cause cachée de la mort des Européens massacrés dans la partie musulmane de l'Afrique. On a l'impression ici que deux hommes parlent en lui. Celui qui est encore capable d'examiner les faits, les « apparences », et qui les restitue scrupuleusement. Et celui qui clame une certitude que rien ne peut ébranler puisqu'elle n'est pas assise sur les apparences mais sur la conviction intime. Pour le meurtre de mademoiselle Tinne en particulier, alors que l'introduction évoque la responsabilité de « marabouts fanatiques », la notice qui lui est consacrée l'explique de façon moins contournée et bien plus plausible : « La cause première du crime a été l'avidité des Sahariens, excitée par le déploiement des richesses. » Cette notice est instructive à d'autres égards encore. Voici comment il conte la fin de la voyageuse¹ :

En attendant l'occasion du départ d'une caravane à destination du Bornou, mademoiselle Tinne voulut employer son temps à faire une visite aux Touâreg de Rhât. A ce moment-là, Ikhenoukhen, chef des Orâghen, était en guerre contre ses rivaux des Imanân, qui s'étaient réfugiés dans le Fezzân où ils ont des alliés arabes, et lui-même était entré dans l'Ouâdi

1. Duveyrier 1874b : 596-597.

el-Gharbi, afin de réclamer du gouverneur du Fezzân l'expulsion de ses ennemis hors du territoire ottoman. Mademoiselle Tinne alla trouver là Ikhenoukhen. Ce chef, ayant terminé l'affaire qui l'avait amené dans le Fezzân, voulut conduire sans retard mademoiselle Tinne à Rhât, où sa propre présence était devenue nécessaire, mais mademoiselle Tinne trouva indispensable pour elle de retourner d'abord à Mourzouk afin d'y achever ses préparatifs. Cette circonstance, qui priva mademoiselle Tinne de la conduite personnelle d'Ikhenoukhen, a été pour beaucoup dans la fin horrible de cette malheureuse jeune femme. Ikhenoukhen confia le soin de veiller sur mademoiselle Tinne au marabout de Serdelès, l'arabe fezzanien El-Hâdj Ahmed Boû-Selâh, et à un de ses propres parents, El-Hâdj ech-Cheïkh. Ceux-ci suivirent mademoiselle Tinne jusqu'à Mourzouk, et ils en repartirent avec elle. Mademoiselle Tinne prit la route de l'Ouâdi Aberdjoûch [...]. La voyageuse fit quatre journées de marche sur cette route, et le matin du cinquième jour, elle fut attaquée traîtreusement.

Du point de vue des faits, il n'y a rien de nouveau par rapport à ce qu'il avait appris de Nachtigal, mais la façon de les exposer est nouvelle. Tel qu'il le relate ici, le voyage de l'exploratrice est l'image inversée de celui qu'il avait effectué neuf ans avant elle. Ikhenoukhen était toujours aussi hospitalier, il offrait de la protéger comme il l'avait protégé lui-même, il allait la conduire là où il l'avait conduit, mais elle a fait d'autres choix, qui l'ont perdue. En même temps qu'elle innocente Ikhenoukhen, cette version des événements lave son auteur de l'éventuelle accusation d'avoir égaré la malheureuse par son exemple puisque c'est de ne pas l'avoir suivi qu'elle est morte. Un travail de maturation de près de cinq ans a donc disposé les faits dans sa conscience de manière telle qu'il peut maintenant y penser sans trop en souffrir. J'ignore s'il a convaincu ses lecteurs, mais, en s'arrêtant à cette présentation des faits, il a au moins trouvé quelque réconfort dans son tourment. À bon droit car, effectivement, la voyageuse hollandaise serait sans doute rentrée chez elle saine et sauve si elle avait été aussi prudente et aussi avisée que lui – si elle s'était fiée à l'auteur des *Touareg du Nord* et non pas seulement au livre lui-même. On en revient toujours à la distance entre les deux moi. Et cette distance est grande, Duveyrier le sait bien. C'est pourquoi, si réconfortante qu'elle soit, cette présentation des faits ne l'apaise pas totalement et ne peut faire taire en lui l'obsession qui peu à peu l'égaré.

Murmures

Comment, en effet, pouvait-il rester serein, alors que, dès avant la publication de « L’Afrique nécrologique », une autre affaire était survenue ? Un ancien instituteur nommé Norbert Dournaux-Dupéré s’était mis en tête de joindre Tombouctou en faisant un détour par le Hoggar. Grand admirateur de Duveyrier, il avait obtenu son appui auprès de la Société de Géographie et correspondit avec lui durant tout son voyage. Il était accompagné d’Eugène Joubert, un commerçant établi à Touggourt, et d’un ancien auxiliaire de l’armée française qui avait autrefois servi Duveyrier, Ahmed ben Zerma. L’effervescence qui régnait dans la région obligea les voyageurs à modifier à plusieurs reprises leurs itinéraires. Optant au bout du compte pour une route beaucoup plus orientale que celle qu’ils avaient d’abord envisagée, ils décidèrent de se rendre à Ghadamès et l’atteignirent le 18 février 1874. De là, ils devaient rejoindre Ghat où ils s’assureraient l’appui d’Ikhenoukhen. Mais, ayant quitté Ghadamès le 7 avril, ils périrent peu après sous les coups de maraudeurs venus à leur rencontre¹. Encore des voyageurs assassinés alors qu’ils étaient en route pour se mettre sous la protection d’Ikhenoukhen. Dans les incertitudes où les exposaient leurs entreprises, le campement du vieux chef restait pour tous les aspirants explorateurs, ceux du moins qui avaient lu *Les Touareg du Nord*, l’étape obligée, la promesse d’une route enfin plus sereine. Encore fallait-il l’atteindre, inaccessible qu’il semblait être au fond de son désert. Duveyrier avait eu la chance de le rencontrer dès Ghadamès ; la chance ne semblait pas vouloir se renouveler.

Comme il l’avait fait pour Alexina Tinne, Duveyrier entretint quelque temps l’espoir que la rumeur fût fausse. Elle était parvenue à Touggourt le 13 avril, ce qui, vu les délais d’acheminement des nouvelles à travers le Sahara, situait le drame quelque part au milieu du mois de mars. Or, le 28 mai, il avait reçu du voyageur une lettre datée du 6 avril à Ghadamès. La rumeur est donc fausse, crut-il pouvoir écrire à plusieurs de ses correspondants². Mais il dut bientôt se

1. Ces dates sont établies par les lettres de Dournaux-Dupéré à Duveyrier (la dernière date du 6 avril), publiées par Henri-Paul Eydoux (Eydoux 1967 ; voir aussi Lhote 1968). Ces deux sources m’ont été indiquées par Paul Pandolfi.

2. Lettre à Maunoir, 29 mai 1874 (fonds Lander). Voir aussi les lettres citées dans Eydoux (1967) et Lhote (1968).

rendre à l'évidence : Dournaux-Dupéré, Joubert, Ahmed ben Zerma et leurs guides avaient bien été massacrés. Le 15 juillet et le 15 août, lors de deux conférences dont le *Bulletin de la Société de Géographie* a ensuite publié la synthèse, il fit part à ses collègues géographes des informations qu'il avait finalement pu rassembler¹. *La Revue politique et littéraire* a également relaté l'affaire dans un article anonyme du 25 juillet que je suis tenté d'attribuer à Maunoir². Ces deux textes s'accordaient à imputer le crime à des Cha'anba insoumis dont l'article anonyme, sur la foi d'un des rescapés, fournissait même les noms. Mais ils donnaient au lecteur le sentiment que les assassins n'avaient été que le bras armé d'une conspiration beaucoup plus vaste. Tous deux s'attardaient sur les graves événements dont le Sahara central était le théâtre. Dans le Touat, le chérif Bou-Choûcha fomentait des troubles contre les populations soumises à la France ; en pays Azdjer, un état de belligérance larvée opposait Ikhenoukhen à ses vieux rivaux imanghasâten et imanân alliés au Hoggar. Pour la *Revue politique et littéraire*, les Cha'anba avaient agi avec la complicité de Touaregs du Hoggar ; le *Bulletin de la Société de Géographie* insistait longuement sur l'hostilité que les Imanghasâten³ avaient témoignée aux voyageurs lors de leur séjour à Ghadamès, puis rassemblait toutes ces données dans un curieux raccourci⁴ :

La situation politique du Sahara central créait deux dangers pour Norbert Dournaux-Dupéré et Eugène Joubert. Ils couraient le risque de périr sous les coups des partisans de Boû Choûcha, ennemis de la France, comprenant les Cha'anba révoltés, les Touâreg Tédjéhé Mellen (Ahaggar) et

1. C'est ce que mentionnent les procès-verbaux de ces séances (Actes de la Société. Extraits des procès-verbaux des séances, *Bulletin de la Société de Géographie*, 6^e série, VIII, 2nd semestre 1874 : 221 & 441). La publication finale est Duveyrier 1874a.

2. Voir Anonyme 1874. Cet article cite une « communication de M. Henri Duveyrier à la Société de Géographie », qui doit être celle du 15 juillet. Les longues citations qu'il en fait ne correspondent pas au texte publié par le *Bulletin de la Société de Géographie*. Mais une lettre à Maunoir du 9 août (fonds Lander) fait apparaître que Duveyrier a soumis au *Bulletin* un texte qu'il avait remanié après coup. Et, dans une lettre à Maunoir du 8 août (fonds Lander), Duveyrier fait allusion à des notes qu'il lui a envoyées à sa demande, et qui pourraient être les notes que Maunoir a utilisées pour écrire l'article de la *Revue politique et littéraire*, s'il en est bien l'auteur.

3. Rappelons que les Imanghasâten sont une tribu noble des Azdjer qui n'avait jamais vraiment admis la prééminence des Orâghen.

4. Duveyrier 1874a : 56.

quelques Imanghâsaten (Azdjer) ; et, comme Français, par conséquent en qualité d'alliés d'Ikhenoukhen, chef des Orâghen, ils couraient le risque d'être tués par les alliés de son rival, chef des Imanghasâten.

On voit que le nom des Imanghasâten se retrouve dans les deux partis hostiles à la France.

Il est question ici, non de ce qui s'était effectivement passé, mais de ce qui était susceptible d'advenir au moment où les voyageurs se mettaient en route. Dans les faits, on savait seulement qu'ils avaient été massacrés par une poignée d'individus aidés peut-être de quelques complices venus du Hoggar dans l'espérance d'un butin. Tout au plus pouvait-on supposer que les meurtriers avaient agi à la faveur de l'agitation qui régnait au Sahara, certains qu'elle leur garantirait l'impunité. Mais Duveyrier ne s'intéresse pas aux faits, il veut seulement retenir, derrière tous les dangers auxquels les malheureux s'étaient exposés, la présence des Imanghasâten. Avaient-ils succombé spécifiquement à ces dangers-là ? Il ne l'affirme même pas. L'important pour lui est d'avoir montré du doigt un peuple en lequel il avait toujours voulu voir des ennemis d'Ikhenoukhen. Comme pour la mort d'Alexina Tinne, il s'agit de mettre le vieux chef hors de cause. Cette fois-ci, il n'a même pas besoin d'incriminer la Sanûsiyya puisque les Imanghasâten font très bien l'affaire, mais la manière de procéder est la même : un coupable est suggéré – les Imanghasâten ici, la confrérie senoussiste là – sans qu'il se soucie d'établir sa culpabilité.

Assurément, le vieux chef n'était vraiment pour rien dans cette affaire. On peut même se demander si ce n'est pas par hostilité pour lui et parce qu'ils avaient pris ombrage du traité de Ghadamès que les Imanghasâten avaient malmené les voyageurs lors de leur étape à Ghadamès. Bien que signé avec la « nation touarègue », ce traité leur apparaissait comme liant en réalité la France au seul Ikhenoukhen. Leur chef Oufenait l'a d'ailleurs clairement fait comprendre deux ans plus tard à l'Allemand Erwin de Bary¹ lorsque celui-ci commença un voyage au retour duquel il trouverait à Ghat une mort restée mystérieuse² :

Oufenait, lit-on dans le journal de Bary à la date du 9 novembre 1876, est arrivé ensuite, et je suis sorti avec lui ; je lui ai demandé ce qu'il serait

1. Descendant d'un protestant français réfugié en Allemagne, le voyageur s'appelait bien « de Bary » et non « von Bary » comme Duveyrier lui-même l'écrit quelquefois.

2. Bary 1898 : 73.

disposé à faire au cas où un Anglais ou un Allemand le prierait de venir le chercher à Ghadamès [pour le guider jusqu'à Ghat] ; il s'est déclaré prêt à le guider, et m'a assuré que dans ce cas Ikhenoukhen n'aurait rien à dire ; par contre, tout Français devrait s'adresser à Ikhenoukhen, c'est-à-dire lui payer l'*aada*¹.

Remarque que l'éditeur du journal (le géographe Schirmer) commente fort justement² :

Cette offre curieuse montre bien à quel genre d'opposition la pénétration française s'est heurtée chez certaines tribus azdjer. C'était avant tout le dépit de voir une source de revenus nouvelle augmenter la force du chef d'un parti rival. La convention de Ghadamès avait fait des jaloux. Les Imanghassaten, antifrançais farouches, seraient devenus maniables s'ils avaient eu l'espoir d'avoir pour eux les droits de passe réservés à l'émir.

De fait, avant de se faire menaçants, les Imanghasâten de Ghadamès avaient dit à Dournaux-Dupéré combien ils seraient « désireux d'aller à Alger, et même en France, où ils compt[ai]ent recevoir des présents semblables à ceux que le cheïkh 'Othmân en avait rapportés³ ». S'il fallait une preuve que le traité de Ghadamès avait été mal interprété sur place, c'en était assurément une.

Plus tard, Duveyrier serait plus précis dans ses accusations. De simples suspects qu'ils étaient pour l'instant, les Imanghasâten deviendraient des coupables avérés, opinion que d'autres auteurs feraient leur après lui⁴. Il a laissé, en effet, une note manuscrite non datée mais postérieure en tout cas à la mort des Pères Paulmier, Menoret et Bouchard, survenue le 22 décembre 1877⁵ : « Les Imanghasâten seuls sont coupables de l'assassinat de Mlle Tinné, Dournaux-Dupéré, Joubert, les 3 missionnaires d'Alger. » Puis viendrait le tour de la Sanûsiyya. L'avertissement d'une chemise où il a rangé tous ses documents relatifs à l'affaire Dournaux-Dupéré porte une mention au crayon, très probablement de sa main⁶ : « Dournaux-Dupéré. Pour senoûsisme, indirectement »,

1. Transcription approximative d'un mot arabe signifiant « coutume ». Il faut comprendre : redevance coutumière due aux protecteurs des routes.

2. Bary 1898 : 73.

3. Duveyrier 1874a : 50.

4. Mercier 1889 : 38 ; Schirmer 1896 : 583.

5. AN, 47 AP 14, dossier 2.

6. AN, 47 AP 14, dossier 2.

alors que rien dans ce qu'elle contient n'incrimine la confrérie. Et il l'accuserait explicitement dans sa brochure de 1884, mais elle serait alors devenue coupable à ses yeux de la totalité des crimes commis au Sahara.

Par ailleurs, le drame avait fait apparaître que ses informations sur le Sahara commençaient à dater. Parmi les personnes qu'il avait recommandées à Dournaux-Dupéré, se trouvaient deux Arabes du Souf, Ahmed ben Touati et Naceur ben el-Tahar. Or le premier était en prison pour meurtre au moment où les voyageurs atteignirent le Sahara, tandis que le second, dont ils acceptèrent les services, eut une attitude si suspecte qu'ils durent le livrer au préfet turc dès leur arrivée à Ghadamès. Le contributeur anonyme de la *Revue politique et littéraire* mentionne les faits en citant *in extenso* une lettre un peu embarrassée que Duveyrier semble lui avoir adressée¹ :

Le cheik Ahmed-ben-Touati est un Arabe nomade qui passe plus de la moitié de l'année dans les dunes de l'Erg, loin d'El-Ouad; je l'avais connu comme un homme franc et loyal. Naceur-ben-El-Tahar est un de ses parents, que j'avais, encore avec plus de raison, le droit de considérer comme un homme sûr et comme un auxiliaire précieux pour un voyageur français dans le Sahara. C'est lui qui une première fois, au moins de novembre 1860, m'avait apporté mes dépêches du Souf à Ghadamès et qui s'était chargé de remporter mes lettres en Algérie; c'est lui qui, une seconde fois, le 29 avril 1861, revenait me trouver à 900 kilomètres sud-sud-est d'El-Ouad, à Iferdjân, en plein pays des Touaregs, porteur de lettres et d'une somme de 2600 francs pour moi, et de beaux cadeaux que le gouverneur de l'Algérie me chargeait d'offrir en son nom à Ikhenoukhen. Il m'avait accompagné d'Iferdjân à Serdelès pour attendre que j'eusse achevé mon courrier, qu'il rapporta ensuite aux autorités françaises de l'Algérie en s'en retournant par la route sur laquelle M. Dournaux-Dupéré devait succomber en 1874. Dans ces différentes occasions, Naceur s'était comporté de manière à justifier mon entière confiance. Je lui écrivais donc en lui présentant M. Dournaux-Dupéré comme un "homme sage voué à l'enseignement", et en lui demandant "de lui donner les conseils et les avertissements qu'il prévoirait devoir être utiles au voyageur français, et enfin de l'aider de toutes ses forces et d'être un ami pour lui comme il l'avait été pour moi". J'ajoutai, dans une lettre à M. Dournaux, en parlant de Naceur : "Ce que je sais sur son compte indique qu'on peut avoir confiance en lui, à moins d'un de ses revirements

1. Anonyme 1874 : 92.

comme on en voit quelquefois là-bas; mais à Tougourt vous saurez à quoi vous en tenir.” M. Dournaux me témoigna sa satisfaction d’avoir été mis en rapport avec Naceur, qui était resté en relation avec les Touaregs, car il a fait deux fois le voyage de Ghat depuis le mois d’avril 1861.

Je suppose que les italiques reproduisent les soulignements d’un Duveyrier craignant de passer pour un conseiller malavisé. Car s’il était exclu que Naceur fût directement impliqué dans le meurtre puisqu’il était en prison à Ghadamès au moment des faits, le bruit courait qu’il l’avait préparé. L’auteur de l’article se montre cependant en parfaite sympathie avec Duveyrier : « C’est avec une douleur mal contenue, écrit-il avant de citer sa lettre, que [Duveyrier] expliquait à la Société de géographie d’après quels motifs il avait cru pouvoir donner ces recommandations, car l’un des deux guides qu’il a accrédités auprès de M. Dournaux-Dupéré est précisément celui qu’on accuse d’avoir préparé la catastrophe¹. » De plus, semble-t-il insinuer, à quoi bon chercher au loin des responsables quand la principale cause du drame pourrait bien avoir été tout simplement la vanité de Dournaux-Dupéré. En faisant croire sur place qu’il était un envoyé du gouvernement français, il avait donné à son voyage un dangereux éclat² :

On doit rendre cette justice à M. Dournaux-Dupéré qu’il s’était conduit, malgré sa jeunesse, comme un voyageur expérimenté. Cependant, pour rapporter fidèlement toutes les données sur lesquelles nous avons pu établir ce récit, il faut dire qu’il céda à plusieurs reprises à un sentiment de vanité bien naturel à son âge, et s’attribua une importance personnelle qui devait attirer trop vivement sur lui l’attention si défiante des habitants du Sahara. Il s’était présenté aux Touaregs comme le représentant de la France, avait pris le titre pompeux de chérif Abder Rhaman, et était allé jusqu’à se faire fort d’obtenir qu’un certain nombre d’entre eux pussent recommencer le voyage fait en 1862 par Si-Othman et ses neveux. [...] Nous aurions bien voulu, comme l’a fait M. Duveyrier [lors de sa conférence] passer sous silence cette ombre au tableau, parce qu’elle est en réalité fort accessoire; mais nous ne pouvons négliger, dans cet exposé, aucune des causes qui ont pu conduire M. Dournaux-Dupéré à sa perte, ne fût-ce que pour prémunir ses successeurs. Il importe, en effet, de faire remarquer que les seules explorations hardies qui aient réussi dans le grand désert, celles de Caillé, de Duveyrier, de Rohlf, de Nachtigal, ont été faites sans

1. Anonyme 1874 : 91.

2. Anonyme 1874 : 91.

apparat, silencieusement, isolément, et presque subrepticement. Dans le désert, comme dans certaines régions des pôles où tout fracas détermine des cataclysmes, il faut se faire et passer inaperçu.

Voilà, sur une ombre « en réalité fort accessoire », une bien longue digression. Sous l'enrobage des précautions oratoires dont on ne saurait se dispenser quand on évoque un homme disparu tragiquement, l'insinuation est précise : les hâbleries du voyageur l'ont conduit à sa perte. Et, bien entendu, tout ce que l'auteur porte à la charge du malheureux vient à la décharge de Duveyrier. Il omet de dire que celui-ci s'était présenté à Ikhenoukhen en plénipotentiaire, de sorte que son voyage n'avait pas été aussi subreptice que celui de Caillé, par exemple. Bien sûr, au contraire de ce fanfaron de Dournaux-Dupéré, il était véritablement chargé d'une mission, ce qui fait une notable différence entre les deux voyageurs. Mais l'auteur de l'article n'entre pas dans les détails. On le sent seulement soucieux, en élaguant au besoin, de présenter les faits sous le jour le plus favorable à Duveyrier. Dournaux-Dupéré se serait inspiré de son exemple qu'il ne lui serait rien arrivé, voilà tout ce qu'il veut laisser entendre. C'est exactement la conclusion à laquelle Duveyrier lui-même était parvenu à propos d'Alexina Tinne. Ce déploiement d'habileté argumentative pourrait bien signifier en réalité qu'on commençait à murmurer. Et Duveyrier sentait certainement que ces probables murmures n'étaient pas infondés car on le voit répéter à plusieurs reprises dans ses conférences devant la Société de Géographie qu'il avait prévenu Dournaux-Dupéré des dangers courus. En tout cas, il était bien décidé maintenant à prendre ses précautions : lorsque Victor Largeau vint un peu plus tard le consulter comme beaucoup de candidats au voyage avaient pris l'habitude de le faire, non seulement il lui déconseilla d'aller dans l'immédiat au-delà du Sahara algérien, « ne voulant pas avoir à [s]e reprocher la mort de personne¹ », mais il lui remit un résumé écrit de ses mises en garde, par souci, écrivait-il à Maunoir, de dégager sa propre responsabilité. Il était désormais sur la défensive. À supposer que rien de malveillant n'ait encore été dit sur son compte, il tremblait à l'idée que cela ne soit bientôt le cas. Et non sans raison, car un autre drame était encore à venir, qui contraindrait les Français à renoncer pour vingt ans à leurs visées sur le pays touareg.

1. Lettre à Maunoir du 9 août 1874 (fonds Lander).

— |

| —

— |

| —

VII Le massacre de la mission Flatters

En février 1881, une colonne composée de onze Français et de plus de quatre-vingt auxiliaires algériens fut presque totalement exterminée par les Touaregs du Hoggar. Dirigée par le colonel Paul Flatters, ancien commandant du cercle de Laghouat, elle avait été chargée de rechercher « s'il ne serait pas possible de jeter une voie ferrée à travers le Sahara¹ ». On envisageait en effet d'établir une liaison ferroviaire entre la Méditerranée et l'intérieur du Soudan, projet dont le défenseur le plus zélé était l'ingénieur Paul Duponchel. Pour un Émerit péremptoire comme d'habitude, l'idée d'un chemin de fer transsaharien « découle » du *Système de la Méditerranée* dont Michel Chevalier s'était fait le chantre à l'époque du *Globe*². C'est un peu vite dit. Chevalier et Duponchel en avaient sans doute discuté puisqu'ils furent très liés sous le Second Empire³ mais, dans les années 1870, la générosité et le lyrisme de Ménilmontant étaient vraiment passés de mode. Le souci de Duponchel n'était pas de tendre une main fraternelle aux hommes dont l'aridité des sables nous séparait encore, mais de « trouver dans nos possessions algériennes [...] le germe d'un vaste empire colonial à créer dans l'Afrique centrale⁴ ». La défaite de 1870 était venue entre-temps, et il importait de brandir, là où on le pouvait encore, le drapeau humilié à Sedan. De plus, les Anglais aux Indes et les Américains en Californie avaient fourni la preuve que le chemin de fer pouvait être un instrument de conquête et d'assujettissement. La mort tragique de Flatters et de ses compagnons ne mit pas fin au rêve⁵. Il continuerait encore à

1. Freycinet, cité par Grévoz (1989 : 123). Plusieurs commentateurs ont mis en doute l'aptitude de Flatters à mener à bien une telle expédition (Anonyme 1884 : 196 ; Gautier 1922 : 16 ; et même Pottier 1948).

2. Émerit 1941 : 219.

3. Émerit 1941 : 219 ; Valette 1973 : 376.

4. Duponchel, cité par Cassou, 2004 : 21.

5. Il ressuscite dès la fin des années 1880. Voir Bédier 1888 ; Tellier 1890 ; Philebert & Rolland 1890 ; Sabatier 1891 ; Castries 1902 ; Leroy-Beaulieu 1904 ; Désiré-Wuillemin 1977.

nourrir sporadiquement les cartons du ministère des Travaux publics et irriguerait jusqu'à la fin de l'ère coloniale la prose des romanciers populaires et des militaires à la retraite¹. Ainsi, en 1912, une nouvelle mission d'étude parcourut le Hoggar, à la grande joie de Charles de Foucauld, qui vivait alors à Tamanrasset : « J'en suis extrêmement heureux, écrivait-il à un ami, car le chemin de fer, dans ces régions, est un puissant moyen de civilisation, et la civilisation une puissante aide pour la christianisation; des sauvages ne peuvent pas être chrétiens. [...] C'est une nécessité pour la conservation de notre empire africain, mais aussi pour pouvoir porter sur le Rhin, en cas de besoin, le maximum de forces². » Le chemin de fer ne se fit pas mais les missionnaires n'en eurent pas besoin pour se répandre dans les colonies, ni la métropole pour y puiser sa chair à canon. Le rêve connu tout de même un début de réalisation lorsque l'administration de Vichy mit « au travail dans des conditions dignes de l'esclavage³ », les soldats juifs internés au Sahara. Lendemain de désastre là encore; l'humiliation entretient les rêves et parfois les fait tourner au cauchemar.

La Commission supérieure du transsaharien

En juillet 1879, le ministre des Travaux publics Charles de Freycinet avait donc institué une « Commission supérieure pour l'étude des questions relatives à la mise en communication par voie ferrée, de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan⁴ ». Cette commission rassemblait des personnalités susceptibles à des titres divers de donner un avis utile sur les questions sahariennes. Ainsi, Duponchel, Flatters, Ferdinand de Lesseps figuraient parmi ses membres. Duveyrier fut également invité à s'y joindre, en qualité de « voyageur ». C'est son ami Maunoir qui avait proposé son nom au ministère⁵, et le fait qu'on ne l'ait pas récusé est au moins un signe qu'on le considérait encore, même après la mort d'Alexina Tinne et de Dournaux-Dupéré, comme un spécialiste fiable – à moins qu'il ne prouve simplement combien Maunoir était influent.

1. Longobardi 1938; Weiss 1942; Paluel-Marmont 1956; Peyré 1957a et 1957b; Le Fevre & Mannoni 1956, etc.

2. Bazin 1921 : 400.

3. Marrus & Paxton 1981 : 107. Voir Maître-Devallon (1942).

4. Grévoz 1989 : 98

5. Lettre à Maunoir du 25 juillet 1879 (fonds Lander).

Des problèmes de santé lui ayant imposé un séjour à Sermaize-sur-Saulx au moment où se tenaient les premières séances, il fit parvenir trois lettres où il défendait une position originale mais sur laquelle il avait peu de chances d'être suivi. Deux de ces lettres, datées du 18 juillet¹ et du 14 août 1879², sont adressées au ministre Freycinet, président de la Commission. La troisième, adressée à Ferdinand de Lesseps et lue lors de la séance inaugurale du 21 juillet 1879, est longuement citée dans la *Revue géographique internationale* de février 1880.

Construire un chemin de fer est pour lui une idée « prématurée ». Le projet est « onéreux, improductif et impolitique à l'heure présente³ ». Les marchandises susceptibles de traverser le Sahara ne sont pas en quantité suffisante pour qu'une ligne de chemin de fer soit rentable – point qu'il appuie de calculs détaillés où il argue de « la compétence qu'on ne refusera pas à un voyageur qui a étudié le commerce du Sahara sur place, pendant deux ans et demi, et qui a continué en France, depuis dix-sept ans, ses études sur le nord de l'Afrique⁴ ». Si le gouvernement tient absolument à réaliser un projet de ce genre, qu'il se contente pour l'instant d'une ligne reliant Alger à Ouargla. Autrefois point de passage pour les caravanes venant de Tombouctou ou du pays Haoussa, Ouargla a depuis deux ou trois siècles perdu sa prépondérance au profit de Tripoli et de Tanger. Maintenant que les Turcs ne sont plus là pour y rançonner les caravanes et que l'administration française assure la sécurité des routes, il est possible de lui redonner son ancien lustre et de ramener ainsi vers l'Algérie le commerce qui s'en est détourné.

Autre inconvénient d'un projet de transsaharien, il ne pourrait qu'effaroucher les Touaregs, qui vivent aujourd'hui de la location des chameaux et de la protection offerte aux caravanes. Pour vaincre leurs préventions, Duveyrier propose d'ouvrir avec les chefs touaregs de l'Azdjer, de l'Ahaggar et de l'Air des négociations qui pourraient aboutir à la réouverture de la foire qui se tenait jadis auprès des salines de l'Amadghor. Occasion d'échange entre les populations qui venaient y troquer leurs marchandises contre le sel, cette foire a disparu lors

1. AN, F 14/ 12438.

2. AN, F 14/ 12437.

3. Lettre du 14 août.

4. Lettre du 14 août.

des révolutions qui ont abouti à la scission entre Kel-Azdjer et Kel-Ahaggar. Quand tout cela sera fait, alors les Touaregs comprendront peu à peu que nous ne voulons pas les priver de leurs revenus mais au contraire leur en procurer de nouveaux. Du coup, ils verront peut-être avec faveur l'ouverture d'une ligne ferroviaire que l'accroissement du trafic commercial justifiera largement, et qui ne viendra pas se substituer aux lignes caravanières mais s'ajouter à elles.

Sans peut-être le savoir, Duveyrier était fidèle en cela au premier saint-simonisme, celui du temps où les apôtres s'étaient mis en Égypte au service de Méhémet-Ali. Il était fidèle aussi à la mémoire de Si 'Othman, qui avait ambitionné « comme une gloire pour lui, et comme un bienfait immense pour le pays, de provoquer le rétablissement de la foire d'Amadghor¹ ». Autant dire qu'il avait peu de chances d'être entendu. Il devait bien s'en douter lorsqu'il mettait en parallèle son programme, plus à même selon lui de nous gagner les Sahariens encore hostiles, avec celui qui consisterait à conquérir des oasis sur lesquelles nous pourrions facilement mettre la main, mais où nous n'exercerions jamais qu'une autorité incertaine, précaire et honnie. C'était opposer le vieux rêve saint-simonien d'une fraternité universelle aux dures réalités d'une conquête coloniale à laquelle la III^e république était en train de donner un nouvel essor.

Et il était fidèle à lui-même. Car son attitude avait été identique lorsqu'on l'avait consulté quelques années plus tôt sur une autre utopie saharienne. On imaginait alors qu'un canal reliant les chotts du nord-est saharien au golfe de Gabès pourrait créer en plein désert une mer intérieure qui ressusciterait le Lac Triton jadis évoqué par Hérodote. Conçu par le capitaine Élie Roudaire, ce projet plus extravagant encore que celui du transsaharien avait trouvé l'appui d'un Ferdinand de Lesseps moins inspiré en cette occasion qu'il l'avait été pour Suez. Une commission s'était constituée, dont Duveyrier faisait partie, et plusieurs missions avaient été dépêchées sur place. À la demande de Roudaire², Duveyrier avait participé au cours de l'hiver 1874-1875 à l'une d'elles, et ce fut son premier séjour en Afrique depuis 1861. Déjà il s'était inquiété des effets d'un tel projet sur la vie des populations sahariennes. Veillons, s'était-il écrit devant ses collègues de la Société de Géographie, que la mise en eau

1. Lettre du 14 août.

2. La demande lui avait été transmise par Maunoir (lettre de Duveyrier à Maunoir du 2 octobre 1874).

des chotts ne viennent causer la ruine d'oasis qui sont à un niveau inférieur à celui de la mer¹. On ne l'écouta guère, mais le projet finirait par être abandonné en 1885 sans que les Touaregs y soient pour rien : l'évidence des faits s'imposerait plus vite que pour le transsaharien.

Accueillies poliment lorsque Ferdinand de Lesseps lut sa lettre à la séance d'ouverture, ses mises en garde de 1879 ne furent pas davantage discutées que celles qu'il avait faites en 1873 au sujet de la mer intérieure. Elles lui valurent même dans la *Revue des deux mondes* les quolibets de Paul Bourde, journaliste alors à la mode qu'on aurait oublié aujourd'hui s'il n'avait pas été par ailleurs le condisciple de Rimbaud. Notre homme moquait ceux qui, parmi les membres de la Commission, « subissaient l'influence des traditions indigènes qu'ils avaient étudiées » et « prétendaient arrêter la voie à Ouargla, la faisant aboutir ainsi au néant du désert² » – ce qui revenait à ridiculiser Duveyrier sans se donner la peine de le nommer. Il est vrai qu'il n'était pas plus tendre pour un autre membre de la Commission, vraisemblablement Duponchel, lorsqu'il évoquait ceux qui « demandaient qu'on ouvrît immédiatement des chantiers alors que personne ne sait encore d'où la ligne partira et où elle ira³ ». Les critiques sont plus précises dans l'opuscule dont un certain François Abadie fit éditer une première version en 1880, puis se donna la mauvaise joie de publier une version augmentée après que le massacre eut confirmé ses sombres prédictions. L'ouvrage se présentait sous la forme d'une collection de lettres adressées à un correspondant anonyme et peut-être fictif. L'épistolier ne disait rien de lui-même sinon qu'il habitait Constantine depuis 1838, qu'il avait une longue pratique du Sahara et qu'à ce titre il avait son mot à dire sur le transsaharien⁴. Selon lui, il fallait que la ligne joigne In-Salah à Tombouctou, hors de portée des rezzous touaregs. Or la Commission avait opté pour un itinéraire traversant le Hoggar et passant à proximité des salines de l'Amadghor. Croyant, probablement à tort, que ce choix avait été inspiré par les suggestions de Duveyrier, il protestait que celui-ci n'avait aucune compétence dans ces matières⁵ :

1. Cité dans Cortambert 1874 : 103. Voir aussi Marçot 2003 : 174-175. Le livre de Jean-Louis Marçot est la meilleure source sur cette utopie saharienne et sur le rôle, assez secondaire en somme, qu'y joua Duveyrier.

2. Bourde 1881 : 691.

3. Bourde 1881 : 691.

4. Abadie 1882 : I. Ce document m'a été signalé par Daniel Grévoz.

5. Abadie 1882 : 25-26.

[Abadie à correspondant anonyme, 2 juillet 1880] M. Duveyrier est assurément un grand savant ; s'il s'agissait d'aller prendre un point géographique au centre du désert, personne ne pourrait mieux le faire que lui, mais, je ne lui confierai pas avec la même confiance le soin de résoudre un problème industriel et commercial ; en effet, il aurait dû comprendre, quand il a traité de la question qui nous occupe, que le sel algérien vaut bien celui de la saline d'Amadghor ; le sel algérien, dans l'espèce, serait une source d'immense *fortune* pour la colonie et pour l'entreprise du Trans-Saharien ; tandis que le sel serait un sujet de ruine pour l'un et l'autre, s'il fallait prendre celui d'Amadghor qui se trouve dans un endroit inaccessible à une voie ferrée et inabordable sans la permission des Touaregs, qui, comme le dit fort bien M. Duveyrier, sont redoutables dans leurs montagnes.

C'est avoir mal lu un Duveyrier hostile à l'idée même du trans-saharien, quel que fût son itinéraire, et qui ne souhaitait la remise en activité de la foire d'Amadghor que comme alternative à même de prouver aux Touaregs notre bonne volonté. Entre ce colon pour qui les Sahariens n'étaient que des gêneurs qu'il fallait simplement empêcher de nuire, et le voyageur qui se souciait de leurs intérêts et des moyens de vivre en bonne intelligence avec eux, le malentendu était inévitable. Les vues de Duveyrier ne suscitèrent cependant pas que des critiques. Dans l'ouvrage qu'il publia en 1882, le lieutenant-colonel Derregagaix les rapportait sans goguenardise particulière. Il est vrai que ce soldat, qui cite Duveyrier comme « notre collègue¹ », appartenait à la Société de Géographie, et que son livre avait d'abord paru sous forme d'article dans le *Bulletin* de la Société.

Flatters partit donc pour une première reconnaissance. Composée d'une trentaine de Français et de plusieurs dizaines d'auxiliaires cha'anba, la colonne quitta Ouargla le 5 mars 1880 dans l'intention d'atteindre le Hoggar. La mauvaise volonté des guides, peu désireux d'affronter les Touaregs du Hoggar, l'obligea à changer de route pour s'orienter vers le pays kel-azdjer. Le 12 avril, elle se heurta près du lac Mendghough à un groupe de Kel-Azdjer, essentiellement des Imanghasâten, qui se montrèrent pressants, menaçants même, et refusèrent de la laisser avancer vers Ghat avant d'avoir reçu l'aval d'Ikhenoukhen. Le colonel envoya donc un messenger au chef touareg, lequel tarda à répondre car lui-même attendait, semble-t-il, des instructions de Tripoli. Le 21 avril, la réponse d'Ikhenoukhen ne venant pas, Flatters préféra faire

1. Derregagaix 1882 : 6.

demi-tour et repartir vers le Nord. Il trouverait cette réponse, arrivée à Laghouat le 11 septembre 1880, quand il se mettrait en route pour sa deuxième tentative¹ :

Vous êtes venu de votre pays en voyage, vous dirigeant de notre côté et vous êtes arrivés sur notre territoire ; nous avons reçu votre lettre, nous l'avons lue et nous avons compris ce qu'elle contenait, au sujet de votre venue dans le pays. Nous vous avons envoyé une réponse par un méhari, qui a vu que vous étiez repartis par le même chemin que vous aviez suivi pour arriver, et cela vite. Vous avez écouté les paroles de vos compagnons et vous êtes repartis avant d'avoir reçu de mes nouvelles ; vous avez écouté les paroles des gens, et ceux qui sont allés à votre rencontre sont des gens jeunes et de peu de sagesse, c'est-à-dire que vous n'avez pas vu un seul envoyé de moi. Ceux qui sont venus vous trouver n'avaient rien à faire avec vous. Maintenant ne me blâmez pas ; vous n'avez pu attendre avec patience. Si notre réponse vous avait trouvé, vous seriez venu par un chemin tranquille jusqu'à ce que vous arriviez. Si vous aviez agi comme vous le disiez dans votre lettre, vous seriez arrivé comme vos frères (compatriotes) autrefois. Si vous revenez, ramenez de bons compagnons, sages, qui connaissent les affaires de ce monde, les habitudes du pays et les paroles sages ; ne prenez pas pour compagnons des gens non intelligents comme ceux qui vous ont déjà trompé, et vous êtes venu à leur aide en repartant très vite et sans nouvelles de moi.

Ikhenoukhen avait apparemment compris que les choses s'étaient mal passées, mais qu'y pouvait-il ? Il n'avait pas plus de pouvoir sur ses gens qu'en 1861, surtout qu'en l'occurrence ceux à qui les Français avaient eu affaire appartenaient à une tribu depuis longtemps rebelle à son autorité. Il semble de plus qu'il s'était déconsidéré lorsqu'en 1875, il s'était rapproché des Turcs pour pouvoir faire pièce à ses ennemis Kel-Ahaggar. C'est du moins ce que le voyageur Erwin de Bary avait laissé entendre en 1876 dans son journal de route : « Depuis qu'Ikhenoukhen a reçu le burnous d'investiture des mains des Turcs [...] son influence a bien décréu : seul le kaïmakam de Ghât le traite en émir des Azdjer. Chaque fois que, me trouvant avec des Imanghasaten, je leur parlais de lui comme étant leur chef suprême, je soulevais des rires ironiques : ils n'avaient que leur cheikh, répondaient-ils². »

1. Brosselard 1889 : 208

2. Cité par Schirmer 1896 : 585.

Dans l'article où il rapporterait ces propos vingt ans plus tard, Schirmer dresserait le long catalogue des erreurs qui avaient conduit Flatters à ce premier échec¹ :

Ainsi se dégagent peu à peu de l'obscurité première les causes qui ont empêché la première mission de réussir. Elle a échoué, parce qu'on s'était mépris sur l'état politique des peuplades qui occupent le Sahara central; parce que, cherchant des chefs d'État, elle n'avait trouvé que des bandes uniquement préoccupées de l'accaparer à leur profit; parce que Flatters avait recruté son escorte parmi des éléments sur lequel il n'avait aucune prise, et qu'il s'était trouvé, au moment décisif, sans autorité sur les uns, sans force vis-à-vis des autres, à la merci des Chambba et des Imanghasatan.

Que les Français se soient mépris sur l'état politique du Sahara central, c'est parfaitement exact, et la méprise remonte au moins à la signature du traité de Ghadamès. Ce que Schirmer aurait dû ajouter, c'est qu'ils ne s'étaient de surcroît aucunement souciés de la façon dont leur entreprise serait interprétée du côté touareg. Il ne l'a pas fait parce qu'il n'a pas conscience de cette indifférence, qu'au fond il partage. Il lui suffit, pour imaginer ce qu'il croit avoir été le point de vue touareg d'invoquer la rapacité supposée des Sahariens. Ce point de vue, une lettre du 28 juillet 1880 que le consul Charles Féraud a adressée de Tripoli au ministre des Travaux publics nous en donnera peut-être une meilleure idée. Le consul y relate la visite que vient de lui faire « un targui nommé Ahmed Brahim ». L'homme, explique-t-il, est l'un des Touaregs rencontrés par la colonne française; il a reçu de Flatters « quelques pièces d'argent pour ses enfants », et souhaite « que les gens de la mission reviennent comme ils l'avaient promis ». Le visiteur n'a cependant pas caché ses craintes initiales au consul, qui le cite longuement² :

La mission [...] était arrivée à Tarat, d'où elle a écrit au Cheikh Ikhenoukhen, demandant la libre entrée dans R'at. À ce moment le bruit circulait qu'une colonne française, munie de canons, s'avancait; partout on se disposait à éloigner les femmes et les troupeaux sur son passage, par la crainte que ces nouvelles avaient inspirée à la population. Je suis allé comme bien d'autres au campement de ces voyageurs et j'ai pu constater de mes yeux et par l'accueil qu'ils m'ont fait que c'étaient des gens pacifiques et ne dissimulant aucun but hostile. Ils auraient dû cependant nous

1. Schirmer 1896 : 586.

2. AOM, 4H 11

prévenir d'avance pour éviter tous les bavardages qui ont couru sur leur compte et ont ému nos gens.

« Réflexion judicieuse », commente Féraud. Et comment ! Elle nous livre la raison véritable de l'hostilité des Kel-Azdjer à la première mission Flatters, et peut-être aussi du même coup une explication plausible au massacre de la seconde mission. Les Touaregs s'étaient trouvés pour la première fois en présence non de voyageurs isolés mais d'une troupe à laquelle les rumeurs dont le désert est si prodigue avaient prêté des proportions effrayantes. Même au fond de leur Sahara, l'écho des cruautés auxquelles les colonnes infernales de Bugeaud, de Saint-Arnaud, de Yusuf ou de Péliissier s'étaient livrées durant toute la conquête de l'Algérie leur était peut-être parvenu. Et ils avaient certainement entendu parler, plus près d'eux, de l'expédition forte de 700 hommes et de 3000 chameaux que le général de Gallifet avait conduite jusqu'à El-Goléa : le 24 janvier 1873, devant une ville désertée par ses habitants terrorisés, il avait signifié à l'assemblée des notables que, désormais sujette de la France, la ville devrait acquitter un impôt annuel à ses nouveaux maîtres. Ils ne pouvaient donc sans terreur voir des soldats en armes pénétrer dans leur pays. D'autant plus que lorsque les Imanghasâten campaient face aux hommes de Flatters, quelques officiers s'étaient amusés à les impressionner en leur faisant une démonstration de tir avec des fusils d'un tout nouveau modèle¹. Derrière les ricanements de soudard avec lesquels l'épisode nous est rapporté, il faut imaginer l'effroi qu'il a inspiré. Les Touaregs savaient à quoi s'en tenir si la fantaisie prenait à ces étrangers de se conduire avec eux comme leurs frères d'armes l'avaient fait en Algérie pendant tant d'années.

Quelques années plus tard, Gaston Méry aurait justement l'occasion de se rendre compte de l'inquiétude suscitée par l'avancée française au Sahara. En février 1893, il atteignit le Lac Mendghough, là même où les Imanghasâten avaient interdit à Flatters d'aller plus avant. In Guedazen, l'un des chefs kel-azdjer, l'y reçut dans ses campements et lui tint ce discours² :

1. Brosselard 1889 : 136-138.

2. Méry 1893 : 709. Une note anonyme de 1892 dans la *Revue française de l'étranger et des colonies* (Anonyme 1892b : 224) nous apprend que ce Gaston Méry était un « ancien marin, ancien tirailleur algérien, ancien attaché au service topographique de Tunisie ». L'agitateur antisémite du même nom qui sévissait à l'époque dans *La libre parole* n'est donc qu'un homonyme.

Vos marchands seront traités, Français ou musulmans, tout comme ceux de Tripoli. Ils n'auront rien à craindre ni pour leur tête ni pour leurs marchandises. [...] Venez, allez avec la paix dans le cœur et vous retournerez chez vous en paix [...]. Mais pas de soldats [...], ils viendront deux, puis dix, puis cent ! Nous ne voulons pas être esclaves ! Nous serons fidèles à la parole donnée à Rhadamès.

En un mot : « Nous voulons bien être les partenaires que vous prétendiez faire de nous lorsque vos chefs signèrent avec nous le traité de Ghadamès, mais certainement pas vos sujets. » Si In Guedazen se sent obligé d'être explicite, c'est sans doute qu'il a conscience que la politique française a changé depuis 1862.

Le massacre

La deuxième mission Flatters se dirigea vers le Hoggar et y fut exterminée en février 1881. Certaines des circonstances du drame, notamment les actes d'anthropophagie auxquels les quelques survivants se livrèrent, plongèrent la France dans l'horreur. L'affaire a donné lieu à un flot de publications dont la source aujourd'hui encore ne s'est pas tarie et auquel quelques plumes renommées ne dédaignèrent pas d'apporter leur contribution. Dans *L'Horrible*, une nouvelle d'abord publiée par *Le Gaulois* du 18 mai 1884, Maupassant en donna une relation assez exacte qui s'achevait ainsi¹ :

Il ne restait plus que quelques spahis, dont le maréchal des logis Pobeguïn, plus des tirailleurs indigènes de la tribu de Chambaa. On avait encore deux chameaux. Ils disparurent une nuit avec deux arabes.

Alors les survivants comprirent qu'il allait falloir d'entre-dévorer et, sitôt découverte la fuite des deux hommes avec les deux bêtes, ceux qui restaient se séparèrent et se mirent à marcher un à un dans le sable mou, sous la flamme aiguë du ciel, à plus d'une portée de fusil l'un de l'autre. [...] Mais un matin, un des voyageurs brusquement obliqua, se rapprochant de son voisin. Et tous s'arrêtèrent pour regarder.

L'homme vers qui marchait le soldat affamé ne s'enfuit pas, mais il s'aplatit par terre, il mit en joue celui qui s'en venait. Quand il se crut à distance, il tira. L'autre ne fut point touché et il continua d'avancer puis, épaulant à son tour, il tua net son camarade.

1. Maupassant 1991, 1 : 134.

Alors, de tout l'horizon, les autres accoururent pour chercher leur part. Et celui qui avait tué, dépeçant le mort, le distribua. [...] Pendant deux jours, ils vécurent de cette chair humaine partagée. Puis la famine étant revenue, celui qui avait tué le premier tua de nouveau. Et de nouveau, comme un boucher, il coupa le cadavre et l'offrit à ses compagnons, en ne conservant que sa portion.

Et ainsi continua cette retraite d'anthropophages.

Le dernier Français, Pobeguïn, fut massacré au bord d'un puits, la veille du jour où les secours arrivèrent.

Comprenez-vous maintenant ce que j'entends par l'Horrible.

En 1888, dans le *Chant des explorateurs*, Jean Aicard abandonna sa mièvrerie coutumière pour invectiver de quelques alexandrins de mirliton les assassins du colonel, « ces Touaregs à faces renégates / Tatoués d'une croix au front¹ ».

Les spécialistes patentés des questions sahariennes eurent comme il se doit leur mot à dire eux aussi. Ce fut notamment le cas de trois membres de la première mission Flatters. Le lieutenant-colonel Derregagaix déjà cité était l'un d'eux, et on a vu qu'il s'abstient dans son livre de critiquer Duveyrier. Le capitaine Brosselard ne le critique pas davantage, mais il ne partage pas sa bonne opinion des Kel-Azджер : leur faire grief de leur « instinct de pillage et de trahison² », c'est prendre le total contre-pied des *Touareg du Nord*. Toutefois, l'opprobre qu'il leur jette ne s'étend pas à l'ensemble des Touaregs. On le voit parler avec sympathie de deux Ioullimmedan (Touaregs originaires de l'actuel Mali) ayant accompagné la première mission. Livrés aux autorités françaises par des Cha'anba qu'ils étaient venus razzier, ils avaient accepté de se joindre à la colonne contre la promesse d'une libération. Louant « leur exactitude, leur obéissance et leur fidélité », Brosselard remarque que, face aux Imanghasâten, ils n'étaient pas plus rassurés que les Français³. L'auteur anonyme du troisième ouvrage cite le périple de Duveyrier comme un « magnifique voyage de trois années dans le grand Sahara, chez les Azgar et au Fezzan⁴ ». Mais il écrit en parlant des Touaregs⁵ : « Leur caractère est particulièrement méfiant, faux et dissimulé ; leur

1. Aicard 1888 : 216.

2. Brosselard 1889 : 196.

3. Brosselard 1889 : 168.

4. Anonyme 1884 : 286.

5. Anonyme 1884 : 294.

cruauté est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler. » Après avoir ainsi contredit l'auteur des *Touareg du Nord*, il poursuit cependant sur des propos plus amènes qui en sont démarqués¹ : « Chez eux, la femme est l'égale de l'homme comme influence sociale, elle est généralement instruite, d'un caractère doux et bien supérieur à la femme arabe. L[e] Targui est monogamme [sic] ; le fils aîné de la sœur aînée du père de famille a le pas sur tous les autres enfants. » Les critiques de Duveyrier, s'il y en a dans tout cela, sont bien mesurées. Certaines des informations avancées dans les *Touareg du Nord*, notamment celles qui concernaient la condition des femmes, font désormais partie de la vulgate ; et si les Touaregs ne ressemblent plus au portrait avantageux qu'il en avait fait, quelques-uns d'entre eux s'attirent encore l'estime des publicistes. D'autres auteurs furent plus sévères. Le François Abadie qui l'avait critiqué avant la fin de la première mission revint à la charge en 1882 dans une réédition augmentée de son recueil de lettres² :

[Abadie à correspondant anonyme, 8 mai 1881] Vous n'avez sans doute pas remarqué que le colonel Flatters a été chargé d'explorer les monts Ahggar [sic] et les monts d'Asben, habités par les Touaregs fourbes et pillards ; c'est à tort que M. Duveyrier a dit qu'on pourrait facilement en faire des amis en les traitant avec douceur, et en cherchant à les convaincre qu'ils ont intérêt à laisser passer notre voie ferrée dans leurs montagnes ; M. Duveyrier ne sait donc pas que les Touaregs font, depuis des milliers d'années, le métier de dissimulateurs pour mieux détrousser les bons enfants qui se fient à eux ; j'ai déjà dit pourquoi ils sont à craindre dans leurs repaires, abrités derrière les rochers qu'ils habitent, et combien ils le sont peu hors de leurs montagnes.

À vrai dire, le propos vise moins l'auteur des *Touareg du Nord* que le membre de la Commission du transsaharien. Comme dans la lettre du 2 juillet 1880, Duveyrier est dépeint en rêveur inconscient de la rudesse du monde et de la cruauté des hommes. C'est sous ces traits qu'il apparaît encore en 1886 dans une brochure publiée à Alger par un ancien officier des bureaux arabes, Louis-Marie Rinn. La page de garde nous apprend que l'auteur était alors « président de la société historique algérienne ». Il avait participé en 1882 à la rédaction du dossier où les autorités algériennes consignèrent le bilan de l'affaire Flatters. En 1885, il avait quitté le cadre militaire pour entrer au conseil supérieur du Gouvernement de l'Algérie, instance où Ismaïl Urbain l'avait précédé

1. Anonyme 1884 : 295.

2. Abadie 1882 : 53.

quelques années plus tôt. Peu avant ce changement de fonction, il avait consacré aux confréries une étude dont je reparlerai¹. Vu l'importance du personnage, on peut supposer que ses propos de 1886 reflètent un point de vue alors répandu dans l'entourage du gouverneur général et dans les cercles savants de la capitale algérienne² :

Ce ne sont pas à proprement parler des sauvages, ils [les Touaregs] ont une civilisation à eux, civilisation qui, bien que retardant de pas mal de siècles sur la nôtre, a cependant ses traditions et même certains côtés séduisants qui ont frappé des hommes comme Barth et Duveyrier. Ces deux savants voyageurs, qui ont réussi à pénétrer dans la vie intime des Touareg, ont pu apprécier les qualités de l'homme privé. D'autres aussi ont été séduits par la courtoisie de quelques individualités, comme cet Ikhenoukhen qui fut jadis notre hôte [Il confond avec 'Othman] ; enfin, à Ghadamès et au Souf, des négociants arabes ont eu souvent à se louer de la sûreté de leurs relations commerciales avec les Touareg Azguer.

Malheureusement, les choses ont bien changé, depuis une vingtaine d'années. Dans le centre de l'Afrique, la propagande des Snoussia et, en Algérie, les améliorations apportées à l'état social des masses musulmanes, grâce à la destruction continue de la féodalité indigène, ont fait comprendre aux classes dirigeantes des Touareg que la France était un danger pour eux au quadruple point de vue de leur indépendance, de leurs privilèges nobiliaires, de leurs intérêts commerciaux, de leurs tendances pan-islamiques.

Il nous importe donc peu aujourd'hui que le targui soit bon père et bon époux, que ses relations sociales rappellent parfois « la chevalerie du moyen âge »³, que la femme targuia, sous les yeux de son mari et en tout bien tout honneur, brode sur le voile et écrive sur le bouclier de son chevalier servant des vers à sa louange. Cette société nous est fermée, nous sommes pour elles « *l'ennemi* », et nous n'avons à nous préoccuper que de son organisation sociale et de ses mœurs politiques.

Puis il ajoute un peu plus loin, après avoir évoqué l'organisation sociale des Touaregs dans des termes qui s'inspirent des *Touareg du Nord*⁴ :

Chaque explorateur, fût-il même isolé, ne sera jamais à leurs yeux qu'un espion envoyé pour reconnaître et « écrire » le pays afin d'y revenir plus tard en force et de s'en emparer. Il est facile de conclure de tout cela qu'il sera

1. Sur la biographie du personnage, voir Triaud 1995, I : 348 ; Faucon 1889 : 468..

2. Rinn 1886 : 9-11.

3. Une note de l'auteur renvoie ici au livre de Duveyrier.

4. Rinn 1886 : 11.

toujours impossible, comme on s'en était flatté un instant, de nouer des relations avec les peuplades sahariennes, et de leur persuader que nous avons les moyens de trafic leur permettant de vivre en renonçant à la traite.

Autant dire que le temps des Barth et des Duveyrier est révolu, et que les signataires français du traité de Ghadamès se sont bercés d'illusions; il faut désormais conquérir, soumettre et châtier. Saint-Amant avait déjà dit des choses semblables seize ans plus tôt dans les colonnes du *Courrier de l'Algérie*. On ne peut pas dire pour autant que l'auteur reproche à Duveyrier d'avoir erré dans son livre, puisque les informations qui y étaient rapportées ne sont nullement mises en doute. Simplement, de la courtoisie et du raffinement des Touaregs, du parfum médiéval de leur vie galante, le haut fonctionnaire Louis-Marie Rinn n'a que faire. Notons que tout n'est pas faux dans ce qu'il avance avec sa rudesse d'ancien soldat. Ses explications ne valent certes pas pour l'affaire Tinne. La voyageuse hollandaise n'avait sûrement pas été prise pour une espionne; simplement, le luxe dont elle avait fait étalage, inhabituel dans ces contrées déshéritées, avait suscité la convoitise. Mais pour le reste, c'est ma foi vrai que « les choses ont bien changé depuis une vingtaine d'années ». Sa seule erreur est dans les causes qu'il attribue à ce changement. À partir du moment où les Français ont commencé à s'avancer en armes et en nombre dans le pays touareg, la population locale n'avait pas besoin de la Sanûsiyya pour modifier ses dispositions à leur égard. Quand Ahmed Brahim et In Guedazen ont dit leurs craintes à leurs interlocuteurs français en 1882 puis en 1893, leurs propos n'étaient évidemment pas inspirés par une quelconque propagande senoussiste.

Les réactions de Rinn font un contraste intéressant avec celles de Duveyrier. Le premier souci de l'explorateur fut, comme après la mort d'Alexina Tinne et de Dournaux-Dupéré, de mettre les Kel-Azdjer hors de cause. Il ne risquait pas trop d'être contredit puisque le massacre était imputé aux Touaregs du Hoggar. Plus besoin, cette fois, de charger les Arabes, la Sanûsiyya ou les Imanghasâten puisque les Kel-Ahaggar sont des coupables avérés. Il y insiste dans une lettre du 2 décembre 1881 à « Monsieur Fred. Bernard, capitaine d'artillerie, membre de la première mission du colonel Flatters¹ », ainsi que dans une lettre de 1882 au commandant Foureau, précisant même à l'intention du

1. AN, 47 AP 10, dossier 2.

second qu'une guerre longue et meurtrière vient d'opposer Kel-Azdjer et Kel-Ahaggar¹. Il incrimine également les Oulâd Sîdi Cheikh, cette confédération maraboutique dont nous avons vu² qu'elle était favorable aux Français du temps où Sîdi Hamza la dirigeait, mais qui leur était devenue hostile dès après sa mort. Les deux lettres la présentent comme proche des Kel-Ahaggar et en mauvais termes avec les Kel-Azdjer, ce qui est un élément de plus à la décharge des seconds. Il avait tenu des propos presque identiques le 22 avril 1881 devant ses collègues de la Société de Géographie, et quelques auditeurs étaient restés sceptiques³. C'est, en effet, certainement à lui que pense J.-V. Barbier, secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est, lorsqu'il écrit en 1884 : « Aucun des faits relevés dans l'enquête n'a pu faire supposer, comme certaines autorités en matière de géographie africaine ont cru pouvoir l'avancer, que les Ouled Sidi Cheikh aient participé au complot...⁴ » Dans sa lettre au capitaine Bernard, Duveyrier entremêle ses allégations de quelques évocations de son voyage. Voici, par exemple, ce qu'il écrit pour montrer à son correspondant combien Ikhenoukhen faisait peu de cas des Oulâd Sîdi Cheikh et de leur chef d'alors Sîdi Hamza :

... j'allais m'asseoir en face d'Ikhenoukhen dans une des vallées du pays d'Azdjer, il y avait là, faisant cercle, quelques Touareg, un Ghadamesi et un Arabe nomade, ce dernier un inconnu. Ma venue interrompait un conciliabule. Désignant l'Arabe nomade, Ikhenoukhen me dit à haute voix (j'entends encore le ton ironique de ses paroles) : « Tu vois cet Arabe ! ... Et bien, c'est ton ami Sidi Hamza qui me l'envoie pour me demander que je te tue ! Mais, reste tranquille, tu n'as rien à craindre ni de moi, ni de Sidi Hamza tant que tu seras avec moi »⁵.

La véracité de l'anecdote est attestée par son journal, et elle est effectivement significative. Le plus important à ses yeux est cependant ce qu'il ajoute entre parenthèses : *j'entends encore le ton ironique de ses*

1. Pottier 1938 : 142-143

2. Voir chapitre 3.

3. Duveyrier 1881.

4. Barbier 1884 : 173.

5. L'épisode est surprenant. On se rappelle que Sîdi Hamza, qui est d'ailleurs mort empoisonné peu après, était un allié des Français et avait fourni à Duveyrier une lettre de recommandation pour les notables d'El-Goléa. Mais le reste de la lettre le présente comme un personnage fourbe et susceptible de jouer un double jeu. En tout cas, les éloges à Sîdi Hamza dans *Les Touareg du Nord* sont sans réserve.

paroles. Ces vieux souvenirs sont probablement plus assourdis qu'il ne le dit, à moins bien sûr qu'il n'ait cessé depuis vingt ans de pieusement les entretenir. Et s'il les évoque, c'est qu'il se doute bien qu'on ne peut plus rien lui répliquer quand il ouvre ainsi sa mémoire. Face à ses détracteurs, elle reste son ultime recours. La lettre commençait ainsi :

Vous y exprimez votre conviction que personne ne pourra plus voyager sur le territoire des deux confédérations des Touâreg du nord sans être accompagné d'une force suffisante, et que les conditions qui ont permis à quelques voyageurs isolés de revenir de cette partie du Sahara ne se reproduiront certainement plus. Vous dites, enfin, que les Touâreg n'ont ni religion, ni conscience, et qu'on ne peut se fier en rien à leurs promesses. Certainement, à première vue, les faits si récents que je déplore aussi profondément que vous, Monsieur, paraissent vous donner raison. Et j'ai besoin de vous expliquer pourquoi je ne partage pas votre opinion telle que vous la formulez. [...] Vous admettez, sans doute, que lorsque j'entrai chez les Touâreg Azdjer au commencement de décembre 1860 (pour ne sortir de leurs mains qu'à la mi-mai 1861), ce n'était pas la force qui leur a imposé à mon égard une attitude convenable, qui a fait que je serais injuste de leur reprocher soit un manque de parole, soit un manque d'égards, soit une extorsion, c'est-à-dire un cadeau imposé par la force. [...] Mais je me demande, s'ils étaient aussi fourbes que vous les dépeignez, s'ils n'avaient pas de conscience et s'ils ne respectaient que la force, qui donc les aurait empêchés de me traiter comme ils ont traité nos malheureux compatriotes et amis, le colonel Flatters et ses compagnons ?

Le raisonnement est curieusement incomplet. Leur hospitalité à son égard prouve effectivement que les Touaregs ne sont pas les fourbes qu'on dit, mais s'ils n'ont pas massacré Flatters par fourberie, quelles raisons ont-ils eues à le faire ? Ces raisons, Rinn les avaient en partie comprises : pour reprendre ses termes, les Kel-Ahaggar ont massacré Flatters parce qu'ils ont vu en lui un « ennemi ». Trois documents nous laissent d'ailleurs entrevoir leur état d'esprit à cette époque. Il y a tout d'abord deux lettres conservées au Centre des Archives d'outre-mer, qu'il faut utiliser avec précaution car elles pourraient nous mettre sur une fausse piste. Le chef suprême des Touaregs du Hoggar les a envoyées à la fin de février 1881, l'une à un marchand ghadamsien, l'autre au gouverneur de Tripoli¹ :

1. AOM, 4H 11.

[Lettre n° 1] De la part du cheikh Younès surnommé Aïtaghel ben Biska, chef des Hoggar, à notre ami El hadj Tahar Basidi.

Tu me disais [par diverses lettres] de laisser ces chrétiens traverser mon pays pour se rendre au Soudan. Pourquoi donc toi n'étais-tu pas en personne avec eux ? Ils n'avaient pas commencé par moi à donner le droit de péage. En outre je n'avais reçu à leur sujet aucune instruction du sultan de Constantinople pas plus que du pacha de Tripoli. Pourquoi donc ces chrétiens venaient-ils voyager dans notre pays ? Jamais de notre vie nous ne les avons vus traverser notre territoire. C'est chose impossible, ils ne sont point au nombre de ceux qui jouissent de la protection musulmane ; ils étaient chrétiens, de ceux qui font la guerre sainte contre les musulmans ; et tu prétends dans les lettres que tu nous écris à leur sujet que ces gens-là ne nous causeront aucun préjudice. Aujourd'hui tout est fini, ils sont venus, ils sont morts !

Des gens que je connaissais sont venus chez nous précédemment, ton fils par exemple ; n'a-t-il pas vendu et acheté librement et ne s'en est-il pas retourné ensuite sain et sauf avec les bénéfices qu'il avait pu réaliser ?

En résumé ceux qui ont tué les chrétiens sont les Amghad de Ahir et les gens de Hal Adghar. Ils sont morts sur le territoire de Ahir ; ce sont les amghad sus-nommés qui les ont massacrés ; les Hoggar sont étrangers à cette affaire. [...] Au moment où ces chrétiens ont été tués, les Hoggar étaient en incursion contre les Adghar et n'étaient pas encore de retour chez eux. Donc les chrétiens n'ont été massacrés que par les gens plus haut désignés. À ces chrétiens, moi j'avais donné un guide qui avait pour mission de les conduire chez les Ahir. J'ai perdu dans cette affaire les meilleurs de mes hommes qui ont également été tués... [La lettre est datée du sixième jour du mois de Rebîa premier de l'an 1298 (Dimanche 6 février 1881)]¹.

[Lettre n° 2] De Aïtaghel à Bou Aïcha, émir de Tripoli

... Maintenant, ô cher ami, vous nous aviez recommandé de surveiller nos routes et de les préserver contre les gens hostiles ; c'est ce que nous avons fait. Nous nous appliquions à garantir les routes contre les incursions d'ennemis musulmans et rien en effet ne s'est produit ; mais aujourd'hui ne voilà-t-il pas que des chrétiens veulent suivre nos routes. Je vous informe de ce qui est arrivé à ces chrétiens, c'est-à-dire au colonel Flatters qui est venu chez nous avec ses soldats armés de mille cinq cent quarante canons dans l'intention de traverser le pays du Hoggar pour se rendre au Soudan. Ils sont venus en effet au Hoggar, mais les gens de cette contrée les ont combattus pour la guerre sainte de la manière la plus énergique, les ont massacrés et c'en est

1. Antérieure à la mort de Flatters, cette date ne peut être qu'erronée, comme Féraud le reconnaît. La lettre est peut-être à dater du même jour que la suivante.

fini. Maintenant, il faut, il faut absolument, ô mon cher ami, que la nouvelle de nos hauts faits parvienne à Constantinople. Informez là-bas de ce qui est arrivé, c'est-à-dire que les Touareg ont fait contre les chrétiens une guerre sainte exemplaire, que Dieu les a secourus contre les chrétiens pour les détruire. Mais aujourd'hui si par ordre de l'autorité les chrétiens ont la faculté de voyager chez les Touareg, ce sera d'un très mauvais effet pour nous chez les chrétiens, pour nous qui avons combattu pour la guerre sainte.

On dit que les chrétiens sont énergiques et batailleurs ; donc maintenant, ô cher ami, faites parvenir mes paroles à Constantinople, et dites en haut lieu que je demande à ce que les musulmans par vos ordres viennent pour soutenir la guerre sainte dans la voie que Dieu nous a tracée.

[La lettre est datée du vingt-sixième jour du mois de Rebîa premier de l'an 1298 (samedi 26 février 1881)]

Ahitaghel¹ se contredit d'une lettre à l'autre, mais ça signifie tout simplement qu'il est inquiet. Terrifié par la perspective de représailles qu'il pense imminentes, il cherche à s'en prémunir. Quand il s'adresse à un Arabe en relations notoires avec les Européens, il impute le massacre à des Touaregs étrangers, habitant l'actuel Mali ou l'actuel Niger, supputant que son correspondant diffusera cette version des faits à qui de droit. Tandis qu'il le revendique hautement et s'en fait gloire lorsqu'il s'adresse à un fonctionnaire turc, espérant ainsi se garantir l'appui de l'administration ottomane ; et on racontait qu'il avait écrit dans la même intention au sultan du Maroc². La manœuvre était habile, elle échoua. Comme il l'espérait, le marchand ghadamsien fit parvenir sa lettre au consul Féraud, mais le gouverneur de Tripoli, peu désireux sans doute d'être mêlé à une affaire où il n'y avait que des coups à prendre, en fit autant. Dès lors, Ahitaghel serait tenu jusqu'à sa mort pour un assassin doublé d'un félon. À supposer qu'il ait personnellement donné l'ordre de tuer Flatters (ce qui, vu la panique que trahissent ces lettres, n'est pas assuré) je dirais plutôt qu'il avait agi avec une brutalité toute politique dans ce qui lui paraissait être l'intérêt des siens.

À ces deux lettres d'Ahitaghel, s'ajoute ce que sa nièce Dassin a confié en 1934 au géographe Jean Dubief³ :

1. Le nom de ce chef reçoit des orthographes très diverses selon les auteurs : Aïtaghel, Aïtaghen, Ahitaghén, Ahitarhen, etc.

2. Dubief 1999 : 106.

3. Dubief 1999 : 98.

Ahitaghel était en voyage à In-Salah. À son retour, le colonel (Flatters¹) traversait le pays. Il envoya beaucoup de cadeaux à ma grand-mère (vêtements, tegent, un plateau de thé, un foulard). Amellal (le père d'Atissi, un des assassins de Flatters) a tout pris, sauf le plateau. Quand Ahitaghel revint d'In-Salah, l'initiative du colonel le rendit furieux. Il (mis pour ses gens) rencontra le colonel et le tua à côté de Tin Tarabin.

Bien qu'il ne faille pas s'exagérer la fiabilité de ces propos, très postérieurs aux faits et tenus par une femme qui n'avait que 9 ans en 1881, ils ont au moins l'intérêt d'être candides. Il en ressort que le chef touareg n'était pas sur place au moment où les Français entrèrent sur ses terres, et ce point est confirmé par d'autres sources. Le 7 mai 1880, il avait répondu très sèchement à une lettre où Flatters lui annonçait son intention de venir au Hoggar : « Nous avons reçu votre lettre, nous l'avons lue et comprise; vous nous avez dit de vous ouvrir la route; nous ne vous l'ouvrirons pas². » Se ravisant, il lui avait récrit le 29 juillet en le priant seulement de ne pas venir au Hoggar avant le mois d'avril 1881, car de difficiles négociations avec les Imanghasâten le retiendraient au Touat jusqu'à cette date³. Il était encore à In-Salah quand il apprit que Flatters n'avait pas daigné tenir compte de cette demande. De là la « fureur » dont parle Dassin. Aurait-on épargné Flatters s'il avait attendu le mois d'avril comme on l'en avait prié? Nul ne peut le dire. Il est par contre certain que l'entrée intempestive de la colonne sur le territoire des Kel-Ahaggar, à un moment où leur chef était retenu au loin, s'apparentait à une violation de frontière. Dès lors, qu'elle ait ou non été ordonnée par Ahitaghel en personne, la réplique ne fut pas un crime crapuleux comme le meurtre d'Alexina Tinne mais un acte de guerre. Elle en avait la cruauté, elle en eut l'efficacité : les Français attendirent vingt ans avant d'oser revenir au Hoggar.

Pour les autres voyageurs qui avaient péri au Sahara, les raisons de leur mort étaient probablement plus mêlées. Ainsi, ceux qui avaient assassiné Dournaux-Dupéré, Joubert et Ben Zerma semblent avoir été de simples coupeurs de route mais, comme je l'ai dit, leur geste avait peut-être été favorisé par le climat de désordre et d'effervescence anti-française qui régnait alors au Sahara. Crime de maraudeurs comme pour Alexina

1. Les parenthèses sont de Dubief.

2. Brosselard 1889 : 202.

3. Brosselard 1889 : 203.

Tinne, mais où l'inquiétude face à l'expansion française avait eu une part indirecte. Tout à son illusion que l'avancée européenne au Sahara peut rester la pacifique et fraternelle entreprise dont avaient rêvé les premiers saint-simoniens, Duveyrier est incapable de percevoir les raisons de cette inquiétude. En ce jour d'août 1860 où il s'était présenté à Ikhenoukhen, son hôte l'avait reçu comme le plénipotentiaire d'une puissance à jamais lointaine et désireuse seulement de s'ouvrir des perspectives commerciales. En 1864 encore, il ne se trompait pas sur les intentions de son gouvernement quand il écrivait dans *Les Touareg du Nord* : «... notre conduite témoigne que nous ne voulons pas avancer notre ligne d'occupation au-delà de Laghouât et de Géryville¹ ». Effectivement, la limite méridionale de l'occupation française ne s'était guère déplacée entre 1864 et 1881. Mais quelques expéditions armées, telle celle du général de Gallifet, s'étaient risquées beaucoup plus au sud, annonciatrices des avancées dont les années suivantes seraient le théâtre². Dans ces conditions, les voyageurs européens ne pouvaient apparaître que comme l'avant-garde d'une armée d'invasion. Le temps que Duveyrier évoque dans sa lettre à Bernard est maintenant révolu. Lucide dans son cynisme, Rinn l'a mieux compris que lui.

Un projet avorté

Abadie et Rinn ne furent certainement pas les seuls à brocarder la naïveté de Duveyrier, puisque le lieutenant de vaisseau Hourst a évoqué, on s'en souvient³, les clameurs lapidatrices qui s'élevèrent contre lui après le massacre de la colonne Flatters. Et je dirai au dernier chapitre ce qui me porte à penser qu'on médisait sur son compte dans les couloirs du ministère de la Guerre. Il gardait pourtant des admirateurs. En 1883, trois jeunes officiers sahariens, les lieutenants Wolff, Blachère et Roussel, imaginèrent de marcher contre les Kel-Ahaggar pour venger la mort de Flatters. Comment obtenir l'autorisation du gouvernement pour une telle expédition ? « On comprit aussitôt, rapporte Wolff en 1898, qu'il fallait se placer sous le patronage d'un grand personnage politique ou scientifique et on songea à Henri Duveyrier, dont nous étions tous les trois de fervents admirateurs⁴. » Voilà qui

1. Duveyrier 1864 : 313.

2. Bernard et Lacroix 1993, ch. 5.

3. Voir chapitre 5.

4. Wolff 1899 : 493.

montre au moins en quelle estime certains de ses cadets tenaient le voyageur alors vieillissant. Roussel se chargea de présenter le projet à Duveyrier. « Notre futur chef, Henri Duveyrier, continue Wolff, nous donna immédiatement pour mot d'ordre "calme et patience" ; on se lia avec lui par un véritable pacte à mort ou pour mieux dire par une amitié inviolable, qui devait nous souder les uns aux autres, à la vie et la mort¹... » En fait, s'il ne découragea pas ces soldats dont la juvénile admiration devait le flatter, Duveyrier fut beaucoup plus circonspect qu'eux. Sa lettre à Wolff du 14 avril 1883 conseille effectivement le calme et la patience ; elle fait de plus apparaître que ses travaux de géographe lui importaient bien davantage que ce hasardeux projet² :

[Duveyrier à Wolff, 14 avril 1883] Le lieutenant Roussel m'avait entretenu d'un projet d'expédition dans le Sahara, et j'avais cru comprendre que vous étiez un des auteurs de ce projet. Je vois que, comme lui, vous voudriez me voir prendre part à l'expédition, si elle se réalise, et je suis profondément touché de l'honneur que vous me faites. Sans prendre encore de décision en ce qui me concerne, j'ai compris qu'il fallait préparer les voies à l'expédition et j'ai écrit à Ikhenoukhen une lettre dont le lieutenant Roussel vous communiquera la traduction. Il me paraît nécessaire d'attendre la lettre d'Ikhenoukhen avant de donner un corps au projet, avant de le publier. Or, si on devait partir après les chaleurs de l'été, ce qui me paraît prudent, ce ne serait guère que dans l'automne de 1884 qu'on pourrait se mettre en route. En effet, je doute que la réponse d'Ikhenoukhen arrive avant quatre ou cinq mois, et il serait trop tard alors pour organiser l'expédition encore dans la bonne saison. [...] Je crois devoir ajouter [...] que dans le cas où je ferais partie de l'expédition, j'aurais besoin d'un certain temps pour finir quelques travaux commencés ou promis. [...] S'il s'agissait de faire un voyage de quelques mois, six mois, par exemple, je crois que je pourrais m'arranger de manière à ce que mes travaux n'en souffrissent pas.

Duveyrier avait donc écrit à Ikhenoukhen car, comme il l'expliquait à Wolff le 18 mai 1883, il estimait « plus politique de combiner notre revanche contre les Kel-Ahaggar avec celle que les Azdjer eux-mêmes doivent nécessairement désirer prendre sur le même ennemi³ ». Et pas question, avant d'avoir reçu une réponse, de décider de la forme à donner au projet envisagé : simple mission géographique bien armée tout

1. Wolff 1899 : 493.

2. Wolff 1899 : 495-496.

3. Wolff 1899 : 497.

de même pour faire face à toute éventualité, et au cours de laquelle on essaierait au moins de donner une sépulture à Flatters et à ses compagnons; ou expédition menée contre les Kel-Ahaggar avec l'appui des Kel-Azdjer, éventuellement suivie quelques mois plus tard d'une mission géographique. Était-il raisonnable d'imaginer que les Kel-Azdjer, même ayant une revanche à prendre contre les Kel-Ahaggar, accepteraient de rouvrir les hostilités, qui plus est avec l'appui de l'étranger infidèle? Pourquoi pas, après tout, puisque le fils d'Ikhenoukhen lui-même avait envisagé cette éventualité deux ans plus tôt. En avril 1881, c'est-à-dire très peu de temps après la mort de Flatters, il avait écrit au consul Féraud pour offrir ses services au cas où les Français décideraient de lancer une expédition punitive¹. Mais Duveyrier, qui devait penser que le vieux chef serait moins empressé que son fils à replonger son peuple dans la guerre, préféra rester litotique² :

[Duveyrier à Ikhenoukhen, Paris, avril 1883] À notre ami, le respecté, l'honoré, le véridique, Monsieur le pèlerin Mohamed Ikhenoukhen fils d'Othman, petit-fils de Dembalou, arrière-petit-fils de Koussa, prince des Touaregs du pays d'Azdjer, salut complet et bénédiction de Dieu et sa vivification.

Ô notre ami, cher et ancien, voilà de nombreuses années que je n'ai pas vu ton visage, et que je n'ai pas entendu parler de toi que d'après les nouvelles données par les Arabes, mais mon cœur pense toujours à toi et ma langue et mes écrits vantent ta justice, ta grâce et ta puissance.

Ce mois-ci, pourtant, le commandant de Biskra m'a informé qu'une lettre de toi lui était arrivée; j'ai trouvé de tes nouvelles dans cette lettre et j'ai vu qu'elle témoignait le bien, l'amitié pour nous et la paix. [...] Nous apprenons aujourd'hui par ta lettre que toi et tes gens, les Orogen, et tous leurs amis sont nos amis. Gloire à Dieu! [...]

Mais voici que certains des hommes distingués parmi les Français veulent faire un voyage dans votre pays afin de te saluer et de conférer avec toi sur les affaires du Sahara. Ensuite ils traverseront le pays d'Air pour pénétrer en Nigritie. Tu n'ignores pas, en effet, que le commerce est la source des profits entre les peuples et les tribus. Or les commerçants de notre pays demandent à vendre et à acheter chez vous et chez les nègres, et, sans une paix solide, le commerce n'est pas possible. De même que les hordes des Oulad Seliman ont coupé jadis les routes des salines de Bilma, de même les Oulad Sidi Ech Cheikh et leurs amis, vos ennemis, les Ahaggar, ont coupé autrefois les routes de la saline d'Amadghor et d'Assiou. Les

1. Une copie de cette lettre se trouvait dans les papiers de Duveyrier (47 AP 14, dossier 2).

2. Wolff 1899 : 503-504.

derniers ont ajouté à leurs méfaits en attaquant et en anéantissant, il y a de cela un an et demi, la caravane française (dont le chef était mon ami) entre Amadghor et Assiou. À partir de ce jour vos ennemis sont devenus les nôtres. Et il nous a paru évident que les voyageurs français dans le Sahara devaient partir avec beaucoup de monde, et bien armés, afin d'inspirer de la crainte aux pillards et aux malfaiteurs. – Mais toi, tu es mon ami, nous avons voyagé ensemble dans ton pays, et tes sujets me connaissent. Tu m'as protégé quand, jeune et isolé, je me suis placé sous ton égide. J'espère que tu es un ami sûr; j'ai une entière confiance en toi. – Or ces Français, qui veulent arriver d'abord auprès de toi et ensuite au Soudan, demandent que moi, ton ami, je parte avec eux. De mon côté, je désire aller te trouver, mais je n'ai pas encore pris de résolution à ce sujet et je te demande, en tout cas, que tu honores ces voyageurs français car ils sont tes amis et tes alliés. – Je te prie, en outre, de m'écrire bien vite quel est ton avis au sujet de ce voyage, de me dire dans ta lettre si tu approuves notre projet, si la route de l'Aïr est libre, et si tes amis et tes gens à Aïr recevront amicalement la caravane française. [...] Écris-moi également au sujet des Ahaggar, pour me faire savoir si tous, indistinctement, sont tes ennemis et nos ennemis, écris-moi enfin dans quelles vallées campent les ennemis, le nombre de leurs guerriers, les noms des tribus des Aoueliminden¹ et des Touareg d'Aïr qui sont avec eux. Et avec l'aide du Très-Haut, nous rendrons la paix et la prospérité au Sahara. – Mille saluts sincères de ton ami.

Henri Duveyrier, Saad ben Doufiri [Saad fils de Duveyrier], le Français qui nomadisait avec toi, il y a 23 ans, de Ghadâmès à Tikhammalt, Rhat et Mourzouk.

Nous ne savons pas ce qu'Ikhenoukhen a répondu, s'il l'a fait². De toute façon, l'explorateur, qui n'avait jamais cessé d'élever des objections, revint d'un court voyage à Tripoli avec la conviction que les conditions sur place n'étaient pas favorables. Il le dit à Wolff le 12 novembre 1883³ :

L'opinion de mes anciens amis de Ghadâmès [rencontrés à Tripoli] est qu'il faut profiter de ce qu'Ikhenoukhen (âgé de 96 ans) vit encore pour tirer

1. Les Aouéliminden (ou Ioullimmedan) sont des Touaregs qui vivent sur les actuels confins nigéro-maliens. On a vu que deux d'entre eux faisaient partie de la première mission Flatters.

2. Il est question, dans un article datant de 1893 (Demanche 1893 : 347), d'une lettre où Ikhenoukhen aurait offert au consul de Tripoli de venger Flatters. Il doit s'agir d'une confusion avec la lettre du fils d'Ikhenoukhen mentionnée plus haut, laquelle est datée de 1881.

3. Wolff 1899 : 500.

vengeance du massacre du colonel Flatters, en aidant Ikhenoukhen lui-même à se venger des écrasantes défaites que lui ont infligées les Ahaggar, nos ennemis. Mais si Ikhenoukhen, malgré l'occupation de Rhat par les Turcs, est toujours un chef indépendant, les Azdjer qu'il gouverne n'ont plus aujourd'hui la force que je leur ai connue. Aux chefs qui commandaient les tribus des Azdjer, en 1860 et 1861, ont succédé des hommes qui ont trouvé à côté d'eux des rivaux, se mettant à la tête de partis hostiles. La confédération de l'Azdjer manque aujourd'hui de cohésion.

Sans doute n'excluait-il pas que l'expédition ait lieu, mais plus tard, quand il en aurait fini avec ses travaux d'écriture en cours : « Si vous êtes encore dans vos dispositions d'il y a treize mois, dans un an je serai des vôtres. D'ici là j'aurai trouvé le temps d'achever l'impression de chiffres (positions géographiques de l'Afrique) et d'une brochure sur la confrérie de Sidi Mohammed ben Ali Es-Senoussi, et qui ne nous sera pas inutile, même chez les Ahaggar¹. » Avec si peu d'enthousiasme de sa part, le projet avait peu de chance d'aboutir. Un an plus tard, il serait occupé à préparer un voyage au Maroc, et, en mars 1885, la chute du ministère Ferry priverait les trois compères de l'appui qu'ils espéraient du côté du gouvernement. L'expédition dans le Hoggar n'aurait pas lieu. Nous verrons cependant que Duveyrier y songerait à nouveau en 1889, non sans que de nouveaux drames soient survenus entre-temps, que bien des déceptions se soient succédé pour lui, qu'un ami bien-aimé l'ait laissé à sa solitude.

1. Wolff 1899 : 502.

VIII

La confrérie musulmane de Sidi-Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsî

Le voyage à Tripoli dont Duveyrier parlait à Wolff le 12 novembre 1883 avait deux motifs. Il l'avait entrepris à la fois pour savoir si la situation locale permettrait une expédition contre les Kel-Ahaggar, et pour mener d'ultimes investigations avant de mettre le point final à sa brochure sur la Sanûsiyya. Il s'était embarqué à Marseille le 28 mai 1883 en direction du port tunisien de La Goulette, avait quitté Tunis le 31 mai et suivi en bateau la côte jusqu'à Tripoli, où il avait accosté le 4 juin. Le 19 juin, il était de retour à Sèvres¹. Une excursion bien courte, mais qu'il avait soigneusement préparée. À la fin du carnet sur lequel il a transcrit son journal de voyage, on trouve un catalogue noté d'une plume soignée, vraisemblablement avant le départ. Le nom des ports où il prévoyait de faire escale y est suivi des questions qu'il comptait y poser. Elles portent pour la plupart sur la Sanûsiyya ou les confréries qu'il lui croyait associées, comme la Shâdhiliyya ou la Madaniyya. Pour La Goulette, où il aura fait un arrêt de 28 heures, on lit² :

Zaouiya Sidi Bel Hasen El-Chadheli³ hors les murs, près Bâb el-Djezîra ;
est-elle senoûsienne ? Si non y en a-t-il une autre ?

Pour Soûsa, où était prévu un arrêt de 6 heures⁴ :

Y avait-il des chefs (cheïkhs) senoûsiens ou chadeliens à Mesâkon et à
Qalan Kebîra pendant la guerre ?

Y avait-il du Senoûsisme dans le clergé de Qairouân ?

Les Chadhiliya ont-ils des adeptes ?

Y a-t-il zaouiya ou moqaddem à Soûsa ?

Noms des mosquées et zaouiya.

1. Ce sont les dates qu'on peut déduire de son carnet de route et de sa correspondance avec Maunoir.

2. AN, 47 AP 11, dossier 3.

3. Sidi Bel Hasen el-Chadheli est le fondateur de la confrérie de la Shâdhiliyya, dont Duveyrier appelle les membres les « chadeliens », les « chadhiliens » ou les « chadhiliya ».

4. AN, 47 AP 11, dossier 3.

Il avait préparé des questions semblables pour Monastir, où était prévu un arrêt d'une heure et demie; pour Mahdiyya, où il devait s'arrêter deux heures mais où il n'a pu descendre; pour Sefâgès, où était prévu un arrêt de quatorze heures; pour Gabès, où était prévu un arrêt de huit heures. Pour Tripoli, les questions sont plus nombreuses et ne concernent pas seulement les confréries¹ :

Noms de toutes les zaouiya.

Y a-t-il des Senoûsiens, ou des Chadhiliens? [...]

Adjedâbiya, est-ce une zaouiya senoûsienne? ou madanienne²?

Les Madaniyya et Senoûsiyya fusionnent-ils?

Ikhenoukhen est-il toujours ami des Turcs? [...]

Othmân Bou Sifi, assassin de Mlle Tinné?

Cheïkh Boubeker de El-'Aouînât, instigateur de ce meurtre?

Es-Sâfi ould El-Hadj El-Amîn, senoûsien? A-t-il empoisonné von Bary³?

Quelle est l'origine de la guerre entre Azdjer et Ahaggar? Où en est-elle?

'Osmân chef actuel des Imanghasâten et Oufenâit, senoûsiens? [...]

Les Oulâd Ba Hammou (dont les Oulâd Ba-Djoûda) senoûsiens?

Quels sont les Senoûsiens chez les Kel-Oui⁴?

Quels sont les amis d'Ikhenoukhen chez les Kel-Oui?

Quels sont les Ifôghâs assassins de Dournaux-Dupéré? [...]

Cheïkh Bou Beker, un des instigateurs du meurtre de Mlle Tinné, quid?

Un voyageur méfiant

Il y a quelque chose de haletant dans cette liste de questions dont certaines étaient supposées trouver leur réponse lors d'escales d'à peine quelques heures. Tout le voyage est marqué par la hâte, hâte à apprendre et hâte à conclure. On le voit dans son journal interpréter jusqu'aux regards ou aux silences de ceux qu'il rencontre. Dès son arrivée au port de la Goulette, il note : « Le regard des musulmans paraît empreint d'une dédaigneuse fierté digne du temps des corsaires barbaresques. » Il avait écrit juste auparavant : « Au débarcadère je rencontre un Soufi de Tarhzoût très surpris de voir un Français en chapeau lui parler de son

1. AN, 47 AP 11, dossier 3.

2. C'est-à-dire « affiliée à la confrérie de la Madaniyya ».

3. Il semble que le voyageur Erwin de Bary soit mort à Ghat d'un empoisonnement.

4. Les Kel-Oui sont des Touaregs vivant au nord de l'actuel Niger.

pays en connaisseur. » Quand l'amour-propre et l'assurance du savant viennent ainsi se mêler à l'anxieuse impatience de savoir, on imagine sans peine ce que cela peut donner comme conclusions hâtives. De fait, il écrit après une promenade à Tunis : « Dans ma promenade d'aujourd'hui je suis obligé de demander souvent mon chemin à des musulmans de toutes conditions, passants, marchands, jeunes, vieux, etc. Avec mon flair spécial, aux réponses évasives ou négatives, je reconnais un parti pris bien arrêté de ne pas me renseigner. C'est une glace froide, à peine polie, inattaquable ! Mauvaise impression¹. » Et, de même, lorsqu'il évoque après son arrivée à Tripoli le souvenir d'une promenade à Gabès² :

Les habitants enfants et hommes ou vieillards ne répondent qu'évasivement ou par une fin de non recevoir aux questions les plus simples. Il y a évidemment [...] du mécontentement contenu. Mais en passant ensuite dans la ville de Djâra, les femmes, vêtues de bleu et visage découvert, travaillent sur leur porte, à l'intérieur, ne témoignant pas de malveillance. [...]

Admirable travail de [...] diplomatie des habitants qui refusent même de faire semblant de connaître les noms des marabouts, mosquées et zaouiya. [...] Ainsi les uns avouent une zaouiya Sidi Es-Senoûsi à Djâra, et me proposent de m'y mener. D'autres nient que la zaouiya existe.

Seul moment de fraîcheur dans l'aride et permanente inquiétude dont il ne peut se défaire, ces femmes entrevues sur le seuil de leurs maisons lui auront tout de même rendu le ton serein et la précision photographique que nous lui connaissions. D'elles au moins, il n'aura retenu que leur apparence, bienveillante et colorée de bleu, sans se demander aussitôt quels sentiments inamicaux elle pourrait bien cacher. Il y a quelques autres scènes paisibles et innocentes comme celle-là dans son journal car il doit bien reconnaître que ceux qu'il rencontre ne lui sont pas tous hostiles. Ainsi, à Gabès toujours : « Un cultivateur dans l'oasis travaillant son jardin à côté d'une hutte en palme avec ses enfants nous invite à visiter la propriété, répond à toutes nos questions, nous oblige à boire du legmi doux et à emporter des abricots³. »

1. AN, 47 AP 11, dossier 3.

2. AN, 47 AP 11, dossier 3.

3. AN, 47 AP 11, dossier 3.

Ou à Soûsa¹ :

A Soûsa, pris un petit gamin arabe pour guide. Il sait déjà le Français un peu et se montre extrêmement serviable. Rien de fanatisme. Je vais au marché, m'assieds dans la boutique d'un marchand, et cause avec le négociant. Il est poli, demande des nouvelles de Tunis, de France, etc. Il me dit qu'il n'y a à Soûsa ni Chadhiliya ni Senouûsiya. Les produits du pays (produits agricoles) ne se vendent pas bien; on ne gagne pas assez. Un colonel tunisien assis à côté de nous m'offre le café – Je pars avec mon guide. Les habitants ne paraissent pas fanatiques. Ils sont réservés, voilà tout, en apparence du moins.

Mais cet « en apparence du moins » montre combien notre voyageur a changé depuis son séjour à Lautrach. Il se contentait alors de dire ce qui venait sous ses yeux, confiant dans des apparences dont il n'imaginait pas alors qu'elles pussent être suspectes. Et le temps est loin où il savait s'abandonner à la joie d'une rencontre, comme il le fit avec les Touarègues de Ghadamès; il est bien trop méfiant, trop prévenu pour cela. Il aurait pourtant dû plutôt s'étonner, dans ce pays où les troupes françaises venaient à peine d'entrer en force, qu'on lui ait parfois témoigné un peu de bienveillance; et sentir que ses questions n'étaient pas de celles auxquelles on répond facilement lorsqu'elles sont posées par un étranger de passage. Parfois, il semble presque sur le point d'en prendre conscience. Ainsi, voici ce qu'il dit après une entrevue à La Goulette avec Sidi Bel Hasen el-Chadheli, lettré dont le nom signale l'appartenance à l'ordre de la Shâdhiliyya² :

L'accueil a été d'abord à 6 1/2 h matin d'un froid glacial. Quand je lui ai poliment expliqué le but de ma visite en parlant avec le calme et les formules d'un tolba, il me souhaita la bienvenue, me demanda où j'allais, et m'autorisa à lui faire une autre visite à mon retour. Il a dû être d'abord effrayé de ma venue, ne sachant pas qui pouvait m'amener chez lui et craignant peut-être quelque chausse-trappe [sic]. Peut-être aussi l'infidèle lui inspirait-il une certaine horreur. Quand il m'eut entendu et vu en moi un ami des musulmans, il s'humanisa tout à fait. Au départ, la main sur la poitrine, il me déclara que j'avais sa bénédiction et qu'elle me servirait dans mon voyage.

Comme quoi, même un membre de confrérie maraboutique peut être obligeant si vous prenez la peine de lui expliquer posément la rai-

1. AN, 47 AP 11, dossier 3.

2. AN, 47 AP 11, dossier 3.

son de vos questions. En revanche, d'autres rencontres n'ont pu que le persuader de l'emprise de la Sanûsiyya. Ainsi, un passager algérien avec qui il a échangé quelques mots sur le bateau lui a dit voir en Sîdi Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsî celui qui « a apporté le couronnement à l'édifice de l'islâm ». La suite de la conversation montre cependant que ce « fervent admirateur du Senoussisme » n'avait rien d'un fanatique¹ :

Il exalte tant le senoussisme qu'il m'amène à lui raconter mes mésaventures d'autrefois [devant Ghat]. Il répond que les frères qui m'ont persécuté n'étaient pas assez instruits pour comprendre les enseignements du chef de l'ordre, que celui-ci aurait été beaucoup plus tolérant parce que tous les hommes sont des créatures de Dieu placées à un niveau très supérieur des autres créatures.

De ces paroles bienveillantes, l'auteur de *La confrérie musulmane de Sîdi Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsî* semble n'avoir gardé aucun souvenir. Prévenu comme il l'était contre la Sanûsiyya, il les a sans doute oubliées aussitôt après les avoir transcrites.

Dès son arrivée à Tripoli le 4 juin, il dressa pour son ami Maunoir un bilan qui, au vu des observations rapides et dispersées qu'il avait pu faire au cours de ses escales, paraît bien démesuré² :

... De La Goulette à Tripoli, j'ai appris beaucoup, même de passagers musulmans sur le bateau [...] Les Senoûsiya sont beaucoup plus redoutables que je ne les supposais... C'est tout vous dire. Ils sont plus puissants que je ne les croyais, moi, qui me suis occupé d'eux. – Mais, aujourd'hui, je comprends tout à fait leur politique spéciale dans les pays africains civilisés. Elle a pour résultante d'agir, de semer et de prendre des racines dans la classe la plus intelligente, la plus instruite et la plus riche, sûre qu'elle est d'entraîner ensuite facilement la vile tourbe, qu'elle enlève au contraire d'abord dans les pays sauvages.

La Tunisie subit son influence; on n'y a pas vu tous ses centres d'action, qui n'en existent pas moins, là même où, une fois signalés, on les avait niés.

À Tripoli même, en dehors de celles qu'il a obtenues de quelques « bons informateurs » locaux, l'essentiel de ses informations a été glané auprès du consul Charles Féraud et du vice-consul Eugène Ricard, personnages dont Jean-Louis Triaud a bien montré qu'ils étaient depuis longtemps des propagateurs zélés, et passablement exaltés, de

1. AN, 47 AP 11, dossier 3.

2. Fonds Lander.

la légende noire¹. « Mr Féraud, écrivait-il à Maunoir dès son retour à Sèvres, a mis à ma disposition les originaux de toutes ses dépêches officielles et j'y ai puisé 39 pages in-folio de notes sur la situation politique et religieuse du nord de l'Afrique, des trésors sur la dernière phase de l'histoire de la confrérie de Sîdi El-Senoûsi² ». Propos qu'il répètera à Wolff dans la lettre déjà citée du 12 novembre 1883 : « À Tripoli, M. Féraud m'a ouvert les trésors de ses informations. J'ai dépouillé ligne par ligne ses registres de correspondance et ses registres de notes personnelles. J'ai causé avec les musulmans, j'ai flairé aux quatre vents comme un vieux renard, et je suis revenu épouvanté pour nous Français des progrès réalisés par le fanatisme musulman³. » Le mot est juste : il avait *flairé*. Et, pour le reste, il avait fait confiance à deux hommes qui ne le méritaient guère.

Sous l'intitulé « Personnes connues personnellement ou indirectement de moi, classées par ordre géographique », le catalogue préparé avant son départ comporte également un répertoire de noms parfois assortis d'une appréciation (« brave homme », « mon ami », « mon ennemi »...). Pour certains, dont il a sans doute appris la mort au cours du voyage, l'indication « mort(e) » est ajoutée d'une encre différente. Parmi les Ghadamsiens, on relève⁴ :

Sâlem, ami de Mohammed El-Bakkâï résident à Rhât [...]
'Abd El-Azîz, mon ami, mort
El-Mokhtâr, mon ami
Le cheikh 'Alî, mon ennemi, mort
Brâhim ben Ahmed, mon ami, mort
El Hâdj Ahmed ould Mohammed el Thenî, mon ami, mort 1874 [...]
Qâsem, bon brave homme [...]

Parmi les Orâghen⁵ :

1. El-Hâdj Mohammed EgRhosmân Eg-Dambelou Eg Kouâsâ (Ikhenoukhen), chef [...];
'Omar El-Hâdj, fils d'Ikhenoukhen, aveugle, mort [...]

1. Triaud 1995, 1 : 259 *sqq.*

2. Fonds Lander.

3. Wolff 1899 : 502.

4. AN, 47 AP 11, dossier 3.

5. AN, 47 AP 11, dossier 3.

Amâ, fils du n°1, tué par les Ahaggar. Est-ce le compagnon de von Bary?
[...]
‘Omar El-Hâdj, frère du n°1, courageux, sage et droit, mort avant 1872.
[...]
Edegoûm, brave, mort en 1874.
Yahiya, fils de la sœur d’Ikhenoukhen, en relation avec Flatters, 1^{ère}
mission.
Ilêmi, cousin du n°1, mon ami, mort [...]
‘Aïsa Eg-Moûmen, parent du n°1, mon compagnon de voyage à Mourzouk
[...]
Eg Ech-Chîkh (des Orâghen), complice du meurtre de Mlle Tinné, mort.
[...]

Parmi les Ifôghas, on retrouve quelques noms que nous connaissons bien¹ :

Si ‘Othmân, Ben El-Hâdj El Bekri Ben El-Hâdh El-Faqqi, mon ami, mort en 1870. [...]
Tekiddaout, de Ghadâmès, maîtresse d’écriture.
Châddî, de Ghadâmès [...]
Mâla, maîtresse d’écriture à Ghadâmès²...

Le répertoire se poursuit, interminable, sans lien direct avec les deux buts avoués de son voyage, ponctué de loin en loin par ces « mort » qui s’égrènent aussi funèbrement que les notes d’un glas. C’est qu’à ces buts s’en ajoute un troisième, le plus important sans doute : prendre des nouvelles de ceux qu’il a rencontrés vingt-trois ans plus tôt et rapporter ses vieux souvenirs à ce qu’est devenu un Sahara travaillé, il en a la conviction, par la propagande senoussiste. Il ne fait rien d’autre ici que consigner la trace des jours enfuis pour la mettre en regard de la triste réalité où il se meut désormais. Et là est le lien entre ce répertoire et les longues listes de questions qu’il a préparées. Le tourment qui le tenaille est de savoir jusqu’à quel point ceux qu’il a connus et aimés sont épargnés par le mal qui ronge aujourd’hui le désert. On le voit dans certaines des notes prises à Tripoli, apparemment sous la dictée du marchand auquel Ahitaghel avait envoyé une des deux lettres citées au chapitre précédent³ :

1. AN, 47 AP 11, dossier 3.

2. Dans son journal de route, il avait écrit respectivement « Tekiddout », « Chaddy » et « Mala ».

3. AN, 47 AP 11, dossier 3.

Amadghôr est d'Azdjer.
les frontières sont restées les mêmes qu'autrefois.
Tidjâni maître en Azdjer. Rien en Ahaggar.
Ikhenoukhen est notre ami maintenant autant sinon plus qu'avant.
Son influence et pouvoir comme avant. [...]
Paix entre Ahaggar et Azdjer; mais paix forcée. Ikhenoukhen a de la rancune.
Ikhenoukhen a été investi par la Porte. Ali Ben Mohammed Ghariani qui a
établi les soldats turcs à Ghât a apporté un burnous¹ et promis un traitement
mensuel, mais ce traitement à [sic] manqué. Il est indépendant. [...]
Ikhenoukhen nous conduirait en Azdjer et en Aïr. Ikhenoukhen voudrait
battre les Ahaggar; il ne le peut sans aide. Il nous attend. [...]
La faute des pères² a été de s'adresser à Oufenaï [Oufenaït, chef des
Imanghasâten] et Ikhenoukhen est resté en dehors de la chose.

Une partie de ces informations se retrouve dans la lettre déjà citée
qu'il a écrit à Wolff le 12 novembre 1883³ :

Ikhenoukhen, comme aussi son héritier présomptif, Yokkiya Eg Sidi
Mohammed Eg Khatita, *est plus que jamais notre ami*. Depuis vingt-deux
ans, rien dans la conduite d'Ikhenoukhen n'a témoigné d'un refroidisse-
ment à notre endroit. Il a, dans un moment de détresse, accepté l'alliance
de la Turquie, mais sans s'engager à fond. Et il a bientôt compris la nullité,
bien plus, le danger de cette alliance, et y a renoncé. Au moment de la
deuxième mission du colonel Flatters, Ikhenoukhen et les siens venaient
d'être terrassés. Ils n'ont pu rien faire ni pour empêcher ni pour réprimer
le désastre.

Duveyrier aura donc au moins appris qu'Ikhenoukhen n'avait pas
changé depuis l'époque où il fut son hôte. Il est notre ami « autant sinon
plus qu'avant », son pouvoir et son influence sont « comme avant ». Son
obéissance aux Turcs n'est qu'apparente, son alliance avec les Kel-
Ahaggar qui ont massacré Flatters n'est que contrainte. Il aurait pro-
tégé les pères blancs assassinés s'ils n'avaient pas fait, comme Alexina
Tinne, la faute de s'adresser à un autre qu'à lui. Il est prêt à faire cause
commune avec nous contre les Kel-Ahaggar. De plus, cette Tijâniyya
à laquelle appartenait son ami 'Othman et dont lui-même a été fait
membre est toujours « maître en Azdjer » comme elle l'était à l'époque
de son voyage; même si, on va le voir, il la dira bientôt inféodée aux

1. Symbole de son investiture par la Porte.

2. Il s'agit des pères Richard, Pouplard et Morat, assassinés près de Ghadamès en 1881.

3. Wolff 1899 : 500.

Senoussistes, cela signifie au moins que quelque chose du passé s'est conservé. Enfin les frontières du pays azdjer « sont restées les mêmes qu'autrefois » malgré la longue guerre avec le Hoggar. Son informateur lui a-t-il réellement dit tout cela ? Et s'il l'a dit, le pensait-il vraiment ? N'a-t-il pas plutôt été au-devant des questions anxieuses d'un enquêteur dont il devinait la pensée ? Quoi qu'il en soit, on sent bien que le souci de Duveyrier est avant tout de s'assurer que les Touaregs qu'il a connus n'ont, dans le fond, pas changé. Comme tous les changements sont à ses yeux le fait de la Sanûsiyya, cela revient à s'assurer qu'ils sont restés immuns à son action. Toutes ses questions reviennent à dire : les Untels, que j'ai connus, sont-ils encore les mêmes, ou sont-ils senoussistes ? C'est la seule alternative.

On voit dès lors comment il faut nuancer l'hypothèse de Jean-Louis Triaud que j'ai exposée au début du chapitre 5. Je suis d'accord avec lui pour penser que le désir de se mettre hors de cause a contribué à l'entretenir dans l'obsession d'une Sanûsiyya qu'il chargeait des maux dont certains l'accusaient, mais tout ce que Duveyrier a écrit dès après la mort de mademoiselle Tinne montre qu'il s'est *d'abord* soucié de disculper ses amis Kel-Azdjer. C'est pour cela qu'en 1869 il inculpait les Arabes dans les lettres publiées par le *Courrier de l'Algérie* ; pour cela encore qu'il insinuait dans ses conférences de juillet et août 1874 que les Imanghasâten avaient trempé dans l'assassinat de Dournaux-Dupéré ; pour cela enfin qu'il accusait les Kel-Ahaggar et les Oulâd Sîdi Cheikh dans ses lettres à Bernard et à Foureau. Mais ces coupables à chaque fois nouveaux et dont le seul point commun était leurs mauvaises relations avec Ikhenoukhen, il fallait bien leur trouver un inspirateur, forcément ubiquitaire puisque eux-mêmes étaient dispersés à travers tout le Sahara central, forcément occulte puisque les témoignages disponibles ne le mettaient pas directement en évidence. Pour ce rôle, le seul candidat possible était la Sanûsiyya, contre laquelle il était prévenu depuis 1861, vers laquelle il a commencé à tourner des regards soupçonneux en 1869, et dont il s'est préoccupé de plus en plus à mesure que les années passaient. En 1883, quand ce long cheminement intérieur touche presque à son terme, il croit partout discerner les signes innombrables de son influence, dans les regards qui se dérobent, dans les réponses qu'il juge évasives, dans les silences qu'on oppose à sa hâte. Et ces preuves accumulées de l'omniprésence d'un coupable invisible et sournois sont autant de preuves de l'innocence de ses hôtes

de 1861. Échappant sans doute à la pleine lumière de sa conscience, le raisonnement implicite qu'on sent ici à l'œuvre n'a cessé d'inspirer sa longue quête : « Puisque les assassins de Mlle Tinne, de Dournaux-Dupéré ou des compagnons de Flatters ont agi sous l'inspiration d'une franc-maçonnerie insaisissable et cosmopolite, alors mes hôtes de 1860 et 1861 ne sont pas plus coupables que moi, et les jours que j'ai vécus parmi eux étaient bien des jours d'innocence dont je n'ai pas à renier le souvenir. »

Félicie ; suite et fin

Mais le passé s'abolissait. La lettre à Wolff du 12 novembre 1883 se poursuit ainsi¹ :

À mon retour de Tripoli de Barbarie, j'ai trouvé une vieille amie, à qui je dois certainement d'avoir recouvré la santé au retour de mon voyage de 1859-1861, et qui me prodiguait des soins et son affection depuis 27 ans, j'ai trouvé cette bonne amie très malade. Hélas ! c'était le commencement de la fin. J'ai eu la profonde douleur de la perdre quelque temps après mon retour et aujourd'hui encore je ne me suis pas remis du coup qui m'a frappé dans ma plus chère et ma plus regrettable affection.

Le 19 août 1883, il avait écrit à Maunoir² :

Mon cher ami,

Vous l'êtes aujourd'hui comme il y a un an et plus. Vous me plaindrez donc, et vous aurez peut-être bien aussi un souvenir de regret affectueux pour ma bonne amie Madame Guillaume, que j'ai perdue.

Elle a recommandé de la façon la plus absolue qu'aucune lettre d'invitation ne fût adressée pour le jour de ses obsèques. Nous avons obéi, bien qu'il nous en coûtât.

Nous l'avons conduite en famille à sa dernière demeure, à Marly-le-Roi, hier. Inutile de vous dire, n'est-ce pas, que pendant sa dernière maladie, et depuis, je n'ai pas pu écrire une ligne de mes travaux ni leur accorder même une pensée. Il en sera encore ainsi pendant quelques jours, car je suis brisé physiquement et moralement surtout. Sans compter qu'il y a des opérations matérielles navrantes, auxquelles il faut que j'assiste, et qui vont ajouter à ma fatigue et à mon chagrin. Je vous parle ainsi, afin que vous ne me pressiez pas de reprendre ma besogne. – je m'y mettrai avec rage et

1. Wolff 1899 : 499-500.

2. Fonds Lander.

bonheur, dès que je le pourrai, parce que c'est là, comme dans l'affection d'un ami comme vous, que j'espère trouver quelque chose ressemblant à la consolation, un soulagement en un mot.

Vous connaissez assez je crois mon affection pour Madame Guillaume pour vous rendre compte de ce que je souffre, et vous me serrerez la main plus fort quand nous nous verrons. N'est-ce pas que je puis compter sur votre affection ?

Ne venez pas me voir encore. C'est moi qui vous ferai la première visite, et bientôt, soyez-en sûr. J'ai en ce moment toute la famille Guillaume chez moi. Puis je vais être seul.

Au revoir, mon cher ami. Encore une prière ! N'essayez jamais de me consoler en me disant que j'ai tort d'avoir aimé Madame Guillaume comme je l'ai aimée, et de la regretter comme je la regrette.

À vous de tout mon cœur

Henri Duveyrier.

Au deuil s'ajouta la calomnie. Je n'en ai pas fini, en effet, avec les documents contenus dans l'enveloppe déjà mentionnée du fonds Martin de Clausonne¹. Allant finalement très au-delà de ce qu'elle envisageait dans sa note du 24 octobre 1866, Félicie avait fait de Duveyrier son légataire universel et n'avait laissé à ses deux fils que ce que la loi leur garantissait. Bien qu'elle l'eût adjuré d'accepter ces dispositions, il ne put s'y résoudre. Il décida donc, sur les 4/6 qu'elle lui avait réservés, d'en céder 1/6 à chacun des fils Guillaume, le 1/3 qu'il conservait étant surtout destiné à assurer l'éducation des petits-enfants de Félicie. C'était généreux, mais la brouille avec les fils Guillaume ne put être évitée, et la bonne société jasa. L'enveloppe contient le brouillon d'une lettre que Duveyrier adressait le 24 novembre 1885 à la baronne Davillier, et que je reproduis avec ses ratures et ses surcharges² :

... quand pendant vingt-six ans on a donné ~~son~~ toute son affection à ~~une~~ ~~personne~~ ^{une amie}, une bonne amie, qu'on lui a prodigué ~~son~~ un dévouement parfait, qu'on a ~~bravé en payant cela~~ luttant dans des circonstances qui ont été souvent ^{très} dures, qu'on a sacrifié pour elle les affections de sa ^{propre} famille et celles des meilleurs amis de sa famille contre lesquels il a fallu lutter ; quand on n'a jamais fait de son amitié pour cette amie une spéculation ; quand, cette amie étant morte et vous laissant le maître absolu de sa fortune

1. Voir chapitre 5.

2. La baronne Davillier était la veuve de Charles Davillier (1823-1883), voyageur et collectionneur.

par en vertu de quatre ou cinq testaments rédigés à des dates différentes, et identiques par dans leur teneur, que de son plein gré, et après avoir été envoyé en possession, on a consenti à partager le modeste héritage par parts égales avec les deux fils naturels, et en tenant malgré cette générosité à conserver pour soi seul la charge les charges qu'on s'éta avait verbalement acceptées, on a le droit à l'estime de tout le monde; et d'abord à celle l'estime de ses amis, qui doivent connaître votre caractère mieux que les simples que les étrangers. Je vous considérais le 6 septembre comme ma meilleure et plus sûre et la plus sûre amie (Madame Guillaume me l'a bien souvent affirmé)

J'arriv- Je viens sur votre invitation dîner chez vous et plusieurs de vos neveux et nièces, et à peine sorti entré dans votre salon, vous me posez placez sur la sellette et avec un accent d'autorité, comme si vous vous adressiez à un coupable, vous m'interrogez sur la cause de ma rupture avec les Guillaume, en faisant des allusions à la conduite de ceux qui dans des circonstances analogues après la mort de votre mari ont été vos rivaux, bien plus vos ennemis acharnés et avec lesquels vous me comparez.

Remarquons d'abord que sa « bonne amie » a d'abord été « une personne », puis « une amie ». On se rappelle que Félicie aussi avait raturé le mot « enfant » dans la lettre citée au chapitre 5 : l'un et l'autre ont bien du mal à mettre un mot sur ce qui les unit. Mais les ratures ne s'arrêtent pas là. L'épistolier cherche les mots les plus à même de le défendre, de dire son dévouement, son désintéressement, son abnégation. Car on lui reproche peu ou prou d'avoir circonvenu Félicie pour s'emparer de son héritage. Tout cela rappelle un peu les lettres, très raturées elles aussi, où il défendait les Touaregs contre l'accusation d'avoir assassiné Alexina Tinne. La baronne Davillier a sans doute admis sa bonne foi, car nous le voyons en villégiature le 24 mai 1889 dans la résidence qu'elle possédait au Plessis-Bouchard¹. Mais il n'en fut pas de même pour Auguste Guillaume, dont je crois que les vitupérations calomniatrices le poursuivirent jusqu'à son dernier jour. C'est certainement à lui que Duveyrier pense le 24 décembre 1884 quand il parle à Maunoir des préoccupations que lui donne « [s]on plus vieil ami, devenu [s]on ennemi le plus implacable² ». Ou encore quand il lui écrit le 11 septembre 1885 : « Il a commencé à pleuvoir, mais il fait lourd et j'ai un peu de fièvre. Je crois que cet état du corps tient plutôt aux chevauchées de l'esprit. Je ne puis digérer certaines infamies.

1. Lettre à Maunoir du 24 mai 1889 (fonds Lander).

2. Fonds Lander.

Quoique la dose soit bien forte, il faudra pourtant que j'oublie. Ou bien il faudra que je fasse reseller un étalon arabe pour chercher des fatigues qui me font le plus grand bien à l'esprit¹. »

Ainsi se ferma pour Duveyrier une page qui s'était ouverte vingt-sept ans plus tôt. Elle était morte, cette femme qui l'avait aimé comme un enfant, que lui peut-être avait aimée comme la mère disparue, qui l'avait soigné à son retour d'Afrique comme on soigne un enfant malade, qui pour lui avait déshérité ses propres fils, et dont il s'était fait par la suite le garde-malade comme on peut l'être pour une vieille mère, tout prenait fin tandis qu'à nouveau il revenait d'Afrique. Si beaucoup de choses restent obscures dans cette longue relation, il est clair du moins qu'il nous faut réviser ce que quelques auteurs coloniaux ont pu en dire. En 1938, Pottier avait risqué ces notations où le prudent se mêlait au hasardé² : « L'objet de ses ardeurs juvéniles était une femme plus âgée que lui et qui avait un fils [deux en fait], elle tenait de très près [la formule est prudemment vague] au P. Enfantin qui dut mettre opposition à un projet de mariage. » Ce qu'en disait Henri-Paul Eydoux la même année était largement controuvé³ : « On ne lui connut qu'un amour dans sa vie, celui de Félicie, la fille d'Enfantin, morte jeune, et dont le souvenir le hanta toute sa vie [En réalité, Félicie est morte âgée et malade, et Duveyrier ne lui a survécu que neuf ans]. » Huit ans plus tard, peut-être influencé par Eydoux, Pottier échafaudait à son tour tout un mélodrame⁴ :

Duveyrier n'a que deux amours au cœur : celui de la science et celui d'une femme : Félicie, la fille d'Enfantin. La science lui donnera quelques vagues consolations ; venant de Félicie, il n'éprouvera guère que de la peine. Son rêve était de l'épouser après avoir conquis la gloire, il ne le put. Pourquoi ? Peut-être parce que cette fiancée était plus âgée que lui, peut-être parce qu'il s'était fâché avec son père ? Cependant, Félicie l'aimait, et, lorsqu'elle mourut, en 1883, Henri demeura inconsolable.

Comme ces auteurs ne citent jamais leurs sources, je ne sais pas sur quoi ils fondent leurs affirmations successives ni pourquoi Pottier, réservé en 1938, est devenu si disert en 1946. Je le soupçonne d'avoir

1. Fonds Lander.

2. Pottier 1938 : 204.

3. Eydoux 1938 : 80.

4. Pottier 1946 : 43.

deviné ce qu'il en était et d'avoir été trop prude pour le dire. En tout cas, le portrait de Duveyrier en amoureux contrarié qu'ils nous ont tous deux livré ne correspond que partiellement à la réalité. Celle-ci aura été ambiguë, à l'image de cette nuit de mai 1859 dont le souvenir « infiniment douloureux et doux en même temps » lui fut un viatique dans un voyage où il ne succomba pas mais où sa raison faillit sombrer. Si Duveyrier a sans doute éprouvé de la peine à cause de Félicie, ce n'est pas pour avoir été séparé d'elle mais peut-être justement pour ne pas s'être séparé d'elle.

Le pamphlet de 1884

Au deuxième trimestre de 1884, la brochure à laquelle il travaillait depuis 1869 parut enfin, sous la forme d'un long article dans le *Bulletin de la Société de Géographie*. Le 23 octobre 1883, il avait envoyé à Maunoir la fin du manuscrit¹. Si l'on se rappelle que le deuil qui venait de le frapper l'avait rendu pour un temps incapable de travailler, ces dates laissent penser que la rédaction était pratiquement achevée dès avant le voyage à Tripoli. Jean-Louis Triaud a longuement commenté ce texte², sans pouvoir cacher sa consternation tant l'égarément de Duveyrier y est manifeste. À en croire son auteur, la confrérie étendrait son influence sur toute l'Afrique septentrionale – de la Méditerranée au Soudan et du Maroc à la Somalie –, et en Asie pousserait des pointes jusqu'à Mossoul au nord et La Mecque au sud ; les 121 zaouïas dont la liste est fournie en annexe ne seraient encore qu'une partie de celles qu'elle possède ; des confréries autrefois ses rivales seraient maintenant infiltrées par ses agents ; des potentats comme le sultan du Wadaï se seraient faits en secret ses humbles serviteurs ; le nombre de ses membres atteindrait deux ou trois millions... Duveyrier ne fait là que donner une allure académique et un tour plus systématique à l'espèce d'hallucination qui s'est emparée de son esprit. Et ce depuis déjà quelques années, si l'on en croit cette lettre à Maunoir du 25 août 1882³ :

Vous souvenez-vous de la confrérie d'es-Senoûsi ? Vous m'accusiez presque d'avoir un grain de folie à son sujet. Elle montre aujourd'hui en Égypte, tout le sérieux des craintes que je n'ai cessé d'avoir sur son rôle présent et

1. Fonds Lander.

2. Triaud 1995, 1 : 331 *sqq.*

3. Fonds Lander.

à venir. Nous n'avons qu'à faire bonne garde nous aussi en Algérie. La traînée de poudre va de la Cyrénaïque en Algérie, et de la Cyrénaïque en Égypte et en Arabie; pourvu qu'une étincelle ne tombe pas sur la partie ouest de cette traînée.

Il n'avait pu parvenir à ces terrifiantes conclusions qu'en cédant au travers qu'il reprochait autrefois au général Daumas : se fier à des témoignages de deuxième ou troisième main, à des racontars sahariens, à des rumeurs invérifiables. Sa bibliographie est certes abondante et variée, les témoins qu'il cite sont nombreux et parfois estimables; mais il donne le même poids à des sources peut-être fiables et à des autorités aussi peu sûres que ces exaltés de Féraud et Ricard¹. Dans la liste de ses « bienveillants informateurs », on rencontre même, juste avant l'énumération de tous ses correspondants depuis 1869, cette mention qui laisse songeur : « M. O. Mac Carthy, le géographe de l'Algérie, actuellement conservateur de la bibliothèque musée d'Alger, Conversations sur la route d'Alger à Laghouat, 1857². » De bien vieux souvenirs auront été mis à contribution...

Dans *Les Touareg du Nord*, on se souvient qu'il lui était arrivé, à lui ou à Warnier, de généraliser un peu vite à partir de constatations isolées. L'extrapolation restait cependant dans les limites de ce que favorise l'écriture de ce genre d'ouvrage : elle ne revenait jamais qu'à étendre aux femmes Kel-Azdjer en général ce qu'il avait observé chez les dames de Ghadamès. Ici, des conclusions déduites d'observations hâtivement glanées çà et là dans le désert sont censées valoir pour une région qui s'étend de l'Atlantique jusqu'au-delà de l'Euphrate. L'écart entre la ténuité des indices invoqués et la généralité de ses conclusions atteint çà et là de curieuses proportions : « Pour la Senoussiya, écrit-il juste après avoir incidemment évoqué la secte médiévale des Assassins, tous les moyens et tous les auxiliaires sont bons quand ils veulent arriver à leurs fins; on a même vu ces puritains rigoristes ne pas dédaigner de recourir à l'art et aux séductions de courtisanes, chargées par eux de missions politiques là où d'autres émissaires avaient déjà échoué³. »

1. Triaud 1995, 1 : 318 *sqq.*

2. Duveyrier 1884 : 225.

3. Duveyrier 1884 : 153.

Je crains que l'unique source de cette affirmation ne soit ces quelques lignes notées à Tripoli dans son carnet de voyage¹ :

Tripoli, 11 juin 1883

Il y a environ 4 mois, donc au commencement de février, ou à peu près, une femme de mauvaise vie, Fatma Terabolsiya, qui boit, qui a été la maîtresse de Stecker, et qui, dans ce rôle, a été quand elle était encore mariée et mère de trois enfants, la cause d'un grand scandale dans la Menchiya, le mari ayant alors menacé la vie de Stecker, a joué un nouveau et bien singulier rôle.

Il y a donc 4 mois Sidi Hamza² lui confia une mission toute particulière. Elle partit pour Sefâgès [ville sur la côte en Tunisie] et, à peine débarquée, elle s'arrangea de manière à devenir la maîtresse en titre du chef du bureau arabe français. C'était un coup monté d'accord entre Hamza et le pacha. Le lendemain elle avait réussi à ses fins, et elle mena par le bout du nez son amant pendant quatre mois.

Elle rentre aujourd'hui même à Tripoli et, sur le registre du bord, on lit à côté de son nom celui de Mançoûr Senoûsi!!!

Du journal à la brochure, une femme infidèle s'est transformée en courtisane, un voisinage de noms sur un registre en indice de connivence, un épisode de vaudeville en mission secrète, et le tout s'assombrit encore d'être précédé par la lugubre évocation d'une secte homicide.

L'ouvrage prend parfois l'allure d'un roman fantastique, comme lorsqu'il évoque la zaouïa métropolitaine de Jerhboûb, oasis reculée dont aucun Européen n'a jamais approché³ :

Ce couvent⁴ renferme des écuries bien montées, et un arsenal contenant avec des quantités de fusils et des approvisionnements en poudre, *quinze canons* achetés à Alexandrie. Il a, dans ses dépendances, des ateliers spécialement destinés à l'entretien et à la réparation des armes, et paraîtrait-il aussi à la fabrication de la poudre. Et puis les maîtres de Jerhboûb, n'ont-ils pas, à 240 kilomètres à vol d'oiseau dans le nord, le meilleur port de la côte septentrionale de l'Afrique, le port de Tobrouq, assez délaissé par

1. AN, 47 AP 11, dossier 3.

2. Personnage que Duveyrier croit être l'agent de la Sanûsiyya auprès du pacha de Tripoli, à tort puisque, pour Jean-Louis Triaud (Triaud 1995, 1 : 323), l'homme était un membre de la Madaniyya. Ce Sidi Hamza n'est pas le maître de la confédération des Oulâd Sidi Cheïkh qui avait donné à Duveyrier une lettre de recommandation pour les notables d'El-Goléa, lequel était mort en 1861.

3. Duveyrier 1884 : 163.

4. Duveyrier utilise (un peu abusivement) ce mot comme un équivalent de « zaouïa ».

le commerce légitime, mais où les navires de nations européennes font la contrebande de guerre entièrement au profit de la confrérie ?

La dernière phrase n'est probablement rien d'autre que la version magnifiée d'un propos de table tenu devant lui à Tripoli, et dont il a fait part à Maunoir dans sa lettre déjà citée du 4 juin 1883 : « À table, ce matin, on a appris à Mr Féraud, devant Mr Ricard, vice-consul à Ben-Ghâzi, et moi, que des européens (italiens et autres) débarquaient des quantités de poudre dans l'oasis d'El-Menchîya à très peu de kilomètres d'ici. Cela se fait en cachette, comme contrebande, et les Turcs ferment les yeux¹. »

Et comme la retraite de Jerhboûb n'est pas assez sûre, le maître de l'ordre a pris ses dispositions pour pouvoir s'enfoncer vers des refuges plus inaccessibles encore² :

Ce sont là certes ! des gages de sécurité. Sidi Mohammed El-Mahedi ne s'endort pourtant pas dans une aveugle confiance. Il redoute, comme une éventualité lointaine, sans doute, mais possible, qu'un jour ou l'autre une puissance chrétienne ne vienne lui demander compte de la guerre occulte qu'il lui a faite, du sang qu'il lui a fait verser, ou bien, peut-être appréhende-t-il un revirement plus accentué dans les vues naguère très bienveillantes pour lui du sultan actuel ? Quoi qu'il en soit, depuis plusieurs années déjà, des mesures sont prises pour le cas où Sidi Mohammed El-Mahedi se verrait forcé de chercher précipitamment refuge dans les contrées de l'intérieur, l'oasis de Koufara ou le Wâdâï, et y transporter ses trésors. À la zaouïya d'Aziât, dont la position exacte, en Cyrénaïque, est encore inconnue, on entretient en permanence cinq cent chameaux de bât, avec leurs harnais et leurs outres, en bon état, et un nombre correspondant de convoyeurs nègres, qui sont prêts à se mettre en route, sur un signe, pour n'importe quel très long voyage.

Un chef poursuivi par la crainte du châtement mérité, des arsenaux au fond du désert, des contrebandiers cupides qui pactisent en secret avec l'ennemi, des trésors enfouis dans une oasis inconnue, des esclaves disciplinés prêts à les convoier à travers les solitudes sahariennes... On pense, bien sûr, à Jules Verne, et pour cause : le romancier a repris presque textuellement certains de ces passages dans son *Mathias Sandorf* publié l'année suivante³ ; on pense aussi au Pierre Benoît de *L'Atlantide*,

1. Fonds Lander.

2. Duveyrier 1884 : 164.

3. Triaud 1995, 1 : 334. Voir aussi Pandolfi 2004.

lui aussi grand lecteur de Duveyrier ; et peut-être encore, plus récents, à ces arsenaux souterrains et labyrinthiques qu'Al-Qaïda était supposée avoir creusés dans les montagnes afghanes, et dont les « spécialistes » autoproclamés du terrorisme nous brandissaient même les plans, avant que les soldats américains ne découvrent au bout du compte, dans quelques abris sous roche, deux ou trois caisses éventrées. Les fantômes dont l'Occident peuple ses cauchemars ont tous un air de famille.

Autre trait qui prend sous sa plume des dimensions fantastiques : le grand maître transmet ses ordres par des truchements invisibles au profane et pour lesquels l'immensité du désert n'est pas un obstacle¹ :

Le grand-maître correspond avec les supérieurs de tous les couvents, et avec les missionnaires ou partisans de qualité, par l'entremise de courriers spéciaux, qui transportent les lettres jusqu'à la destination. Les missives sont toujours soigneusement cachées par celui à qui on les a confiées ; généralement on les coud dans la doublure du vêtement, et il paraîtrait que la manière seule dont elles sont pliées indique, à première vue, au destinataire, si elles font partie de la correspondance officielle de la confrérie. Cette correspondance écrite et, dans les cas tout à fait confidentiels, les messages verbaux, transmis par un homme de confiance, ont été et sont toujours un des principaux ressorts de la confrérie. – Elle est arrivée à une perfection telle dans le service de ses renseignements, qu'en 1878 et 1881 elle informait son moqaddem de Tripoli des soulèvements de la population de l'Aourâs et des Oulâd Sidi Ech-Cheïkh avant que ces événements n'aient commencé à se dessiner en Algérie.

La confrérie a, du reste, poussé très loin la culture du mystère² :

Conscients de la force que leur prêterait le mystère, les Senoûsiya se sont efforcés de maintenir leur association à l'état de société secrète ; d'une part, ils ont soigneusement évité tout signe extérieur de ralliement qui pût les trahir à première vue, c'est pourquoi le chapelet sur lequel ils récitent leurs oraisons ne diffère en rien de celui de la confrérie de Moûleï Tayyeb [où le fondateur de l'ordre avait fait son apprentissage] ; d'autre part, ils ne communiquent qu'à leurs seuls affiliés les formules de la prière supplémentaire que ceux-ci doivent réciter après la prière réglementaire du matin. Il a fallu qu'un européen ami, qui a grandi au milieu des musulmans, desquels il a su se faire apprécier et aimer, M. Eugène Ricard, vice-consul de France à Ben-Ghâzi,

1. Duveyrier 1884 : 155.

2. Duveyrier 1884 : 151.

usât d'une supercherie de très bonne guerre pour obtenir et m'envoyer le texte de cette prière que les Senoûsiya tiennent secret avec un soin jaloux.

Admettons que le renseignement fourni par Ricard soit fiable. Mais si les membres de la confrérie sont à ce point portés à la discrétion, comment savoir qui en est et qui n'en est pas? Déjà sur la route de Tripoli, il interprétait des signes infimes, il faisait parler les réticences et les silences. C'est maintenant l'invisibilité même des indices qui est retenue à charge : la confrérie est invisible, mais c'est la preuve qu'elle est omniprésente puisqu'elle a organisé son invisibilité. Étrange raisonnement pour lequel l'absence de preuve vaut preuve. On le voit encore à l'œuvre lorsqu'il mentionne tel supérieur de zaouïa, qui agit, « lui, pourtant un des premiers senoûsiens et des confidents du fondateur de l'école dans la phase la plus brûlante de l'œuvre, comme s'il était tolérant¹ ». La tolérance est le masque de l'intolérance... On pense au Rousseau des dernières années, si persuadé d'être l'objet d'une malveillance universelle que les témoignages de bienveillance qu'il recevait à l'occasion étaient à ses yeux un signe de plus de la perversité d'ennemis tapis dans l'ombre, dont le plus grand soin était « que tout ne fût pour [lui] que fausse et trompeuse apparence² ».

À propos des Touaregs eux-mêmes, il est bien plus pessimiste que dans les notes éparses que nous avons parcourues jusqu'ici puisque la confédération des Azdjer, « indifférente à la nouvelle doctrine religieuse et politique, en 1860 et 1861 », lui « *paraît* s'y être ralliée depuis, *dans une certaine mesure*³ ». Atténué ici par les locutions que j'ai soulignées, le constat est moins nuancé dans cet autre passage⁴ :

Nous soupçonnons aussi, et non sans motifs, que l'action des moqaddem de la confrérie sur les Oulâd Sidi Ech-Cheïkh⁵, sur les Azdjer et les tribus arabes du Fezzân occidental, Oulâd Boû Seïf et Hasaoûna, a eu, entre autres résultats déplorable : le massacre de Mlle Alexine Tinné et de ses compagnons, dans l'Ouâdi Aberdjoûch (1869) ; le massacre de Dournaux-Dupéré et de Joubert, près du puits d'In-Azhâr (1874) ; le massacre des pères Paulmier, Bouchard et Ménoret, de la mission de Methlîli, au-delà

1. Duveyrier 1884 : 173.

2. Rousseau 1959b : 1051.

3. Duveyrier 1884 : 182-183. Mes italiques.

4. Duveyrier 1884 : 183.

5. Dans *Les Touareg du Nord*, il orthographiait : Oulâd Sidi Cheikh

d'In-Çâlah (1876), et le massacre des pères Richard, Morat et Pouplard, de la mission de Ghadâmès, dans le nord du pays d'Azdjer (1881).

Il a même été plus solennel quelques pages plus haut¹ :

C'est donc publier une vérité que, seuls parmi les intéressés nous restions à ignorer, que d'affirmer que la confrérie de Sîdi Mohammed Ben 'Alî Es-Senoûsî est l'ennemie, irréconciliable et réellement dangereuse, de la domination française dans le nord de l'Afrique, aussi bien en Algérie, qu'en Tunisie et au Sénégal, et de tous les projets tendant, soit à étendre notre influence ou notre commerce dans l'intérieur de l'Afrique, soit même simplement à augmenter la somme de nos connaissances sur ce continent au nord de l'équateur. À ce dernier point de vue, qui touche de si près aux études géographiques, on est aujourd'hui autorisé à chercher la main de la confrérie dans les drames sanglants où ont perdu la vie de méritants explorateurs qui nous sont chers à des titres divers. Et d'abord, parmi les français : Dournaux-Dupéré, sur le chemin de Ghadâmès à Rhât, en 1874 ; le colonel Flatters, les capitaines Masson et Dianoux, le Dr Guiard, les ingénieurs Béringer et Roche², sur la route algérienne de Warglâ aux États Haoussa, en 1881 [...] Parmi les étrangers [...] mademoiselle Tinne, dans l'Ouâdi Aberdjoûch, en 1869...

Là, les truchements toujours changeants par lesquels s'exerce l'influence senoussiste ne sont même pas nommés. Les Sahariens qu'il connaît si bien ne sont plus pour lui qu'une masse anonyme et obéissante que la confrérie manipule à sa guise. Le temps n'est plus où il adjurait ses correspondants de ne pas confondre les Touaregs avec les Arabes, les Imanghasâten avec les Orâghen, les Kel-Azdjer avec les Kel-Ahaggar ou les Oulâd Sîdi Cheikh. C'est d'ailleurs à propos des Oulâd Sîdi Cheikh qu'Ikhenoukhen fait son unique apparition de tout le texte, dans l'anecdote que Duveyrier a déjà rapportée au capitaine Bernard en décembre 1881³ :

Un jour que nous allions, suivant notre coutume, nous accroupir dans le cercle de notre protecteur Ikhenoukhen [...], celui-ci, nous désignant un étranger, vêtu à l'arabe, et le visage soigneusement caché sous les plis de son hâik, nous dit : « Regarde-bien cet homme ! Le connais-tu ? Non. Eh ! bien c'est ton ami Hamza [Si Hamza, alors chef des Oulâd Sîdi Cheikh] qui l'a envoyé ici pour m'engager à te tuer, ou pour qu'il te tue lui-même si je refusais de le faire ! »

¹ Duveyrier 1884 : 156-157.

² Il s'agit des compagnons français de Flatters.

³ Duveyrier 1884 : 176.

En 1860 au moins, le vieux chef avait donc refusé d'obtempérer aux instructions d'une confédération maraboutique devenue par la suite un relais de la Sanûsiyya. Et c'est certainement à cause de lui que Duveyrier croit pouvoir tempérer son propos de quelques locutions concessives. En tout cas, Ikhenoukhen apparaît sous un jour favorable, ce qui contraste avec le traitement réservé au chef des Kel-Ahaggar¹ :

Quant aux autres tribus du Âhaggar, par la trahison de leur chef Ahîtârhen et la destruction de la mission du colonel Flatters, en 1881, elles ont indirectement mais cruellement donné la preuve palpable de leur soumission à la confrérie. Une lettre de Ahîtârhen, adressée au préfet turc de Ghadâmès, et dont, avec un laisser-aller tout oriental, l'ex-gouverneur de Tripoli donna communication au consul général de France, M. Charles Féraud, montre que le chef des Ahaggâr sentait qu'il avait agi dans les vues du sultan, élève, ne l'oublions pas, du cheïkh Mohammed Ben-Dhâfer, c'est-à-dire, de l'agent de la politique senoûsienne à Constantinople. On est tout naturellement amené à rapprocher la conduite d'Ahîtârhen de faits, uniques dans leur genre, étant donné la majesté de la Sublime-Porte et les usages de la chancellerie ottomane, de ces missions confidentielles envoyées par le sultan, en 1881 aussi, aux chefs des Derkâwa et des Senoûsiya.

Toujours la même intempérance déductive. La lettre d'Ahitaghel qu'il mentionne est évidemment celle dont on a vu au chapitre précédent qu'elle prouvait surtout que le chef touareg veillait à s'assurer l'appui ottoman en cas de réaction française. De plus, suffit-il que l'envoi d'un messenger soit contemporain de l'affaire Flatters pour que l'une et l'autre chose aient un lien ?

Autre marque d'un pessimisme qui s'est généralisé, plus aucune confrérie ne trouve désormais grâce à ses yeux. C'est d'abord, on l'a vu, le cas des Oulâd Sidi Cheikh, mais sa méfiance à leur endroit est ancienne. Plus grave encore, la Tijâniyya, dont lui-même est membre et qui dans *Les Touareg du Nord* était le parangon de la confrérie tolérante et ouverte, subirait, « paraîtrait-il² », l'influence de la Sanûsiyya – opinion dont nous verrons tout de même qu'il l'abandonnera par la suite. Et, pire encore, la famille des Bakkây ne serait pas épargnée³ :

1. Duveyrier 1884 : 182.

2. Duveyrier 1884 : 150

3. Duveyrier 1884 : 183.

... au sud des Ahaggâr la confédération des Aouélimmiden¹, qui chevauche sur le Dhiôli-Ba, ou Niger, et qui était jadis sous la tutelle pondérante des bons, humains, savants et intelligents marabouts, membres de la famille des Oulâd Sidi Mohammed El-Kounti, apparentée avec la dynastie impériale du Maroc et attachée à la règle de Sidi 'Abd El-Qâder El-Ghîlâni, les Aouélimmiden, disons-nous, sont fortement attaqués par le senoûsisme. C'est qu'aussi leurs maîtres spirituels, sur qui la civilisation avait pu fonder tant d'espérances fléchiraient... Timbouktou, la ville célèbre par son commerce, à laquelle les éloquentes leçons de science, de tolérance et d'humanité du cheïkh Sidi Ahmed El-Bakkâï², chef de la famille des Oulâd Sidi Mohammed El-Kounti, avaient donné, il y a trente ans, une nouvelle célébrité dans la moitié de l'Afrique musulmane, Timbouktou a maintenant un couvent senoûsien !

Ce soudain afflux de termes laudateurs (bons, humains, savants, intelligents, science, tolérance, humanité) tranche avec tout le reste de l'ouvrage. Comme dans le carnet de route du voyage à Tripoli, le passé regretté s'oppose au présent honni et vient sourdre dans les fractures du texte. Car Duveyrier pense ici à ce Sidi Mohammed el-Bakkây qu'il tient depuis 1860 comme l'illustration parfaite de ce que peut être un islam tolérant. Seul le conditionnel de « fléchiraient » laisse transparaître l'espoir malgré tout qu'une trace du passé pourrait se prolonger dans le présent. Les concessions inspirées en sourdine par le souvenir d'Ikhenoukhen exprimaient le même espoir. Mais aujourd'hui Sidi Mohammed el-Bakkây est mort, et Ikhenoukhen va bientôt mourir.

La brochure allait exercer une influence durable en dépit de toutes ses exagérations. C'est que, comme l'explique Jean-Louis Triaud au terme d'une analyse à la fois sévère et compatissante, elle donnait au lecteur le sentiment « qu'un mystère redoutable avait été enfin dévoilé sous ses yeux³ ». En fait, Duveyrier lui-même partageait ce sentiment. Il était terrifié par le fantôme que son imagination malade avait suscité. Rappelons-nous ce qu'il écrivait à Maunoir depuis Tripoli et à Wolff après son retour : « Les Senoussiya sont beaucoup plus redoutables que je ne les supposais », «... je suis revenu épouvanté pour nous Français des progrès réalisés par le fanatisme musulman. » En mettant ses contemporains en

1. Autre manière d'orthographier le nom d'une confédération touarègue qu'on a déjà rencontrée dans la lettre de Duveyrier à Ikhenoukhen citée au chapitre précédent.

2. Dans *Les Touareg du Nord*, il orthographiait : Bakkây.

3. Triaud 1995, 1 : 341.

garde, comme il s'en était imposé le devoir, il pensait faire œuvre utile et salutaire. « Il ne m'a pas été possible d'abrégé plus, écrivait-il à Maunoir le 23 octobre 1883 quand il lui envoyait la fin du manuscrit, et je crois avoir mis dans ce travail tout ce qui est réellement utile¹. » Une lettre à Maunoir du 23 décembre 1883 montre que, dans son souci d'alerter le public, il avait à cœur d'assurer à sa brochure la diffusion la plus large possible. Il y demande à son ami de lui en « faire tirer un tirage à part, à cent cinquante exemplaires, » et de lui fournir ces tirés-à-part « dès que les bons à tirer seront donnés ». C'est que, explique-t-il, « [la] question est d'actualité; il y a des hommes, en France et en Afrique, auxquels mon travail servirait aujourd'hui; à ce point de vue ce sera rendre service à notre action politique que de leur fournir une arme utile. [...] Attendre trois mois encore ce serait beaucoup, quand le mahedî du Soudân menace l'Égypte, etc²... » Le 29 août 1882 déjà, alors que l'ouvrage n'était encore qu'en préparation, il avait écrit à Maunoir³ : « Avez-vous une idée de qui publierait bien cette brochure, dont on pourrait donner au ministre des Affaires étrangères une copie manuscrite avant la publication ? »

Et c'est plus le sentiment du devoir accompli que la vanité d'auteur qui lui fait encore écrire à Maunoir le 10 janvier 1885⁴ :

La brochure sur le Senoûsisme était une arme à lente portée. Voici la copie d'un autographe reçu ce matin :

« Monsieur

J'ai lu avec grande attention votre savant et précieux travail sur les Senoussy : l'intérêt et l'opportunité de cette enquête n'ont jamais été mieux démontrés. J'aurais plaisir à m'entretenir avec vous de ce grave sujet.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Jules Ferry. »

Le 14 mars 1885, il était toujours dans son rôle de vigie quand il écrivait à Maunoir : « Si vous pensez que cela doive être utile dites, je vous prie, au colonel Vincent, que les journaux de Londres du 11 ou du 12 mars matin contiennent plusieurs télégrammes indiquant une alliance entre la confrérie de Sîdi Es-Senoûsi et le mahdî du Soudân⁵. »

1. Fonds Lander.

2. Fonds Lander.

3. Fonds Lander.

4. Fonds Lander.

5. Fonds Lander.

Jean-Louis Triaud remarque tout de même que quelques commentateurs sont restés sceptiques. En 1885, l'orientaliste F. Fagnan brocardait la brochure d'un cruel « M. Duveyrier voit des Snoûsi partout¹. » Une réaction intéressante est celle de Rinn. Si, on s'en souvient, il avait comme Duveyrier tendance à voir l'action occulte de la Sanûsiyya derrière des agissements qui pouvaient s'expliquer plus simplement, cela ne le portait pas aux mêmes extrémités. Dans une brochure consacrée aux confréries qu'il publia lui aussi en 1884, ses propos rappellent un peu, en plus âpres, ce qu'Ismaÿl Urbain avait écrit à Duveyrier le 13 novembre 1869² :

Ce n'est ni le fanatisme, ni l'intolérance, ni même l'idée religieuse qui lance les Khouan³ dans les hasards de l'insurrection ou dans le crime. Si on examine froidement les choses, on reconnaît toujours que les causes premières aussi bien que les buts visés, sont du domaine politique ou des passions humaines : un intérêt, une rivalité, une vengeance ou une colère. Les grands mots de Guerre Sainte et de zèle religieux sont bien mis en avant, ... mais ce ne sont que des mots sonores derrière lesquels les meneurs abritent leurs ambitions malsaines.

Et même s'il voyait dans la Sanûsiyya une confrérie hostile, il considérait qu'il ne fallait « pas s'exagérer ce danger »⁴ :

Les Snoussya, en effet, ne sont ni des énergomènes ni des conspirateurs ; ils ne trament pas dans l'ombre de leurs zaouïas le renversement par la force d'États plus forts qu'eux. Ce sont des ennemis intelligents, préparant l'avenir en attendant tout « de Dieu » et d'une idée qu'ils croient juste et féconde en résultats.

Le 6 octobre 1899, Alfred Le Chatelier, un membre de la première mission Flatters à qui le Collège de France confierait en 1903 la chaire de « sociologie et sociographie musulmane », écrivait à Charles Maunoir⁵ :

[Duveyrier] avait cru à l'organisation universelle et maçonnique des confréries musulmanes et les rattachait à un pôle du mal : les Senoussya, et à un pôle du bien : les Tidjanya – bien et mal s'entendant au sens politique.

1. Cité par Triaud (Triaud 1995, I : 342).

2. Cité par Triaud 1995, I : 352.

3. Mot arabe signifiant « frères », et désignant les membres d'une confrérie.

4. Cité dans Triaud (Triaud 1995, I : 353).

5. AN, 47 AP 18, dossier 1.

De même qu'il voyait des Senoussya partout où nous avons des difficultés avec l'islam, il voyait des Tidjanya partout où nous avons de bons rapports avec eux.

La critique est mesurée et décrit bien l'état d'esprit de Duveyrier à l'époque du moins où il n'avait pas commencé à penser que même la Tijâniyya était sous la coupe de la Sanûsiyya.

Bien que ces critiques fussent restées très minoritaires et sans grand écho, Pottier s'en est offusqué et les a jugées calomniatrices¹ :

Hélas! depuis Beaumarchais, la calomnie est toujours une arme aussi redoutable!... Nous avons apporté des preuves émanant d'hommes d'une science irrécusable, on continuera de répéter que Duveyrier a exagéré le rôle des confréries religieuses, et celle du senoussisme en particulier. C'est avec de semblables entêtements que l'on se fait les complices involontaires des assassins d'un Père de Foucauld et d'un docteur Vermale, victimes de cette confrérie.

Tenir Féraud pour un homme « d'une science irrécusable » (c'est à lui, entre autres, que Pottier fait ici allusion), ce n'est pas faire preuve de beaucoup de science. Ensuite, s'il est exact que la Sanûsiyya a fomenté en 1916 l'insurrection au cours de laquelle Foucauld et Vermale furent assassinés, elle avait alors profondément changé depuis les années 1880. Pottier, qui reproduit exactement les erreurs de Duveyrier, a lui aussi tendance à attribuer aux sourdes menées des confréries ce que le simple désir d'émancipation suffit amplement à expliquer : « Aujourd'hui, poursuit-il, l'esprit clairvoyant de l'explorateur et du savant s'inquiéterait encore. Dans les épisodes douloureux de ces temps derniers, dans ces mouvements de masse qui prétendent être une ascension politique de l'indigène, il montrerait les revendications religieuses d'une race qui ne veut être dominée par qui que ce soit². » Plaisante formule! Cette « race » dont le crime était de ne pas vouloir être dominée par qui ce fût avait tout simplement commencé, derrière Ferhat Abbas et Messali Hadj, à relever la tête. Et Pottier était d'autant moins fondé à incriminer une Sanûsiyya revenue depuis 1920 à sa discrétion première que les mouvements qui agitaient alors l'Algérie étaient plutôt hostiles aux confréries.

1. Pottier 1938 : 134.

2. Pottier 1938 : 135.

L'islam malgré tout

Pourtant, même à cette époque, Duveyrier avait gardé pour l'islam sa sympathie d'autrefois. Ainsi, au détour d'une phrase de *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Ali Es-Senoûsi*, on est surpris de le voir en parler comme d'une « religion, grande et belle dans son essence¹ ». La notation est si peu en accord avec le reste du texte, mises à part les louanges adressées aux Bakkây, qu'on serait tenté de n'y voir qu'une figure de rhétorique si d'autres documents ne livraient des propos comparables. C'est d'abord le cas d'une feuille manuscrite remontant vraisemblablement aux années où il commençait la rédaction de la brochure. Intitulée « Pour nouveau travail », elle porte sous le chapeau « À placer quelque part, peut-être sous le titre » deux colonnes dont la première reprend une anecdote déjà relatée dans *Les Touareg du Nord*² :

[1^{re} colonne]

Le bon musulman

« Fais-moi le plaisir d'accepter ma jument... N'aie pas plus de honte à l'accepter que tu n'en as eu quand toi-même m'as fait un présent. Nous sommes dans ce pays des étrangers, et les étrangers sont toujours des amis réciproques. Si au contraire nous étions dans mon propre pays, je saurais comment je devrais agir, mais ici, je suis paralysé par les gens (les Touareg Azdjer) dont je n'ai vu nulle part les pareils. »

(Paroles de Sidi Mohammed El-Bakkâï, cousin du chef de la zaouiya de Timbouktou et de l'Azaoud, et actuellement roi du Masina, à M. H. Duveyrier voyageant comme chrétien chez les Touareg, et dont le cheval venait de mourir empoisonné. Ouâdi Tekhâmmâlt, 21 janvier 1861.)

[2^{de} colonne]

Le bon Senoûsien

« Un chrétien viendrait à moi, fût-il muni de lettres de recommandation du sultan de Constantinople et du sultan du Maroc, que je le livrerais à mes gens. Nous ne voulons pas de chrétien dans notre pays! »

(Paroles de Sidi El-Hâdj 'Abd El-Qâder Bâ-Djoûda, chef de la tribu des Oulâd Bâ Hammou et de l'oasis d'In-Çâlah, à M. G. Rohlf's, voyageant comme musulman, 1864.)

Bien que la version finale de la brochure n'ait pas repris cette note, très antérieure sans doute à 1884, elle en a gardé des souvenirs. Le bien que Duveyrier y dit des Bakkây fait un peu écho à la première colonne.

1. Duveyrier 1884 : 193.

2. AN, 47 AP 14, dossier 2.

Quant à cette opposition trait pour trait entre « le bon musulman » et « le bon Senoûsien », qui revient pratiquement à faire du senoussisme une religion distincte de l'islam, il me semble qu'on en retrouve une version atténuée dans l'introduction¹ :

Cette religion, car le Senoûsisme en est bien une au même titre que d'autres cultes réformés, le bouddhisme ou le luthéranisme, par exemple, se distingua dès ses débuts par son intransigeance et ses prétentions absolutistes; aussi rencontra-t-elle, à la Mekke encore, comme il en était arrivé déjà au Caire, une opposition sévère de la part des sommités du clergé musulman orthodoxe.

Sidi Mohammed el-Bakkây est encore évoqué dans une lettre à Maunoir du 3 août 1884² :

Après ma brochure sur la confrérie de Sidi Es-Senoûssi, ma communication d'aujourd'hui ressemble fort à un acte agressif contre l'islam, et pourtant, mon cher ami, je suis aujourd'hui tout aussi *bon musulman* qu'en 1861. À cette date, c'est un docteur de l'islam, un cousin de Sidi Ahmed el-Bakkâï qui, sans sollicitation de ma part et à mon insu, moi absent, m'a déclaré *meilleur musulman* que les musulmans qui m'attaquaient. Je pense aujourd'hui comme je pensais alors. Je ne hais pas l'islam, loin de là. Ce serait une faute, un crime, que de ne pas rendre hommage à une forme de religion qui a fait beaucoup de bien dans le monde, et a encore une belle mission chez les peuples fétichistes. L'islam accomplit chez eux la deuxième transformation intellectuelle, en attendant la quatrième ou la dixième que nous faisons nous-mêmes. Donc, s'il m'arrive de poursuivre, de persécuter (si vous voulez; les deux verbes sont des équivalents par l'étymologie) les fanatiques de l'islam, je considère que j'agis non seulement en bon Français mais *en bon musulman*, car lorsqu'en 1861 je méritai cette qualification tout à fait inattendue, je luttais, au su de tous, contre l'idée qui avait déjà le nom de senoussisme.

De même, lors d'une conférence prononcée le 19 mars 1886, il eut à cœur de rapporter à ses collègues de la Société de Géographie « une preuve éclatante de tolérance dans l'islamisme³ ». Il leur rendait compte du voyage qu'il avait fait l'année précédente de Tanger à Fès et à Meknès, avec une ambassade française – un voyage assez court puisqu'il avait quitté Tanger le 25 avril et y était revenu le 7 juin. Charles Féraud, devenu ministre de la France à Tanger, l'avait invité à l'accompagner sur ce qu'on appelait les chemins des ambassades, c'est-à-dire les routes que

1. Duveyrier 1884 : 147-148.

2. Pottier 1938 : 133-134.

3. Duveyrier 1886 : 357.

les représentants des puissances étrangères devaient emprunter pour se rendre dans les capitales du sultan. Je crois sans en être absolument sûr que Duveyrier fit d'abord un détour par Misserghin, où il rendit visite à son frère Pierre. Il rencontra là des moissonneurs d'origine marocaine qui acceptèrent de l'accompagner comme serviteurs¹. Puis il rejoignit Tanger, « heureux de trouver ainsi l'occasion de compléter, dans un voyage au Maroc, l'étude *de visu* de la Berbérie presque tout entière, c'est-à-dire du nord de l'Afrique à l'ouest de la grande Syrte² ». Son récit est celui d'un touriste plutôt que d'un explorateur, mais on y trouve une précision et une délicatesse de trait qu'on ne lui connaissait plus³ :

Dans la partie nord-ouest du Maroc que traversent les chemins dits des ambassades, et spécialement dans la province d'El-Gharb les paysages ne sont ni variés ni grandioses. Les forêts, tel que nous entendons ce mot, font défaut. [...] Le sol, à peine gratté de loin en loin par la pointe du soc d'une charrue rudimentaire a presque partout l'aspect d'une terre vierge où des broussailles de lentisque, de chêne à feuilles épineuses, de palmier nain (*Chamaerops humulis*) et de bruyères, des asphodèles, des joncs, roseaux et herbes poussent au hasard entre des affleurements de pierres qui occupent encore la place où les a laissés le dernier phénomène géologique. Ailleurs, surtout près de l'Océan, s'étendent d'immenses prairies entrecoupées de marais et de marécages. Nulle part de routes; seulement des sentes parallèles s'enchevêtrant sans cesse, comme celles qui indiquent les voies de communication dans le Sahara. C'est dire qu'on ne voyage jamais à voiture dans le pays. Presque pas d'habitants, non plus, à proximité des chemins, car, par un sentiment instinctif, en général, le Marocain s'écarte prudemment des lignes frayées par les représentants de l'autorité. Le nord du Maroc ne peut pas être aussi désert que le croirait un voyageur suivant les routes des ambassades et jugeant du tout d'après ce qu'il voit, ou plutôt d'après ce qu'il cherche, et ne voit presque jamais. Quelques troupeaux de bœufs et de moutons, de très rares chameaux, des poulains gambadant gauchement autour de juments au vert attestent seuls que l'homme n'est pas loin.

On aimerait pouvoir citer tout au long ce récit paisible et léger, tant il nous change du carnet de route de 1883 et du pamphlet de 1884. Duveyrier n'a cependant pas cessé pour autant de discerner autour de lui les signes furtifs de la présence senoussiste. Ils apparaissent dans une lettre à Maunoir du

1. C'est du moins ce que je crois pouvoir reconstituer à partir de Duveyrier (1893 : 187) et d'une lettre de Henri à Pierre du 12 mars 1885 (fonds Lander).

2. Duveyrier 1886 : 344.

3. Duveyrier 1886 : 348-349.

10 mai 1885. La veille, le sultan avait reçu la légation française en son palais de Fès. La réception avait été princière et la foule chaleureuse, mais¹ :

J'oubliais de vous dire qu'un homme peut-être a ri jaune, ou plutôt a maugréé contre nous dans son for intérieur, car il n'a pas ri. Cet homme est un *derqâwi* que j'ai retrouvé dans le premier rang de la foule, hier, comme je l'avais vu au premier rang le jour de notre entrée à Fès. Un *derqâwi* se reconnaît comme un hibou dans une compagnie de perdreaux; n'a-t-il pas son uniforme : un burnous rapiécé de toutes couleurs.

Et le voilà reparti à extravaguer, comme sur la route de Tunis à Tripoli. Pour son imagination décidément bien prompte à prendre le galop, les haillons d'un pauvre diable sont, sans doute possible, l'uniforme d'une des confréries (la Darqawiyya) qu'il croit infiltrées par les Senoussistes. Même le for intérieur du triste enguenillé lui est devenu visible, persuadé qu'il est de pouvoir sonder les reins et les cœurs. Ce n'est heureusement là que l'égarément d'un instant, et le récit publié n'en a gardé aucun souvenir. En revanche, Duveyrier s'y étend longuement sur une entrevue à Fès avec le grand maître de la Tijâniyya, en commençant par rappeler fièrement que lui-même appartenait à cette confrérie² :

Je vous surprendrai peut-être en disant que celui qui a l'honneur de parler devant vous est depuis bientôt vingt-six ans un moine musulman. L'ordre auquel j'appartiens, dans lequel j'ai été admis en séance publique, sans même avoir été consulté au préalable, au couvent de Temâssin, en Algérie, a sa maison-mère à Fès. Avant moi d'ailleurs, M. Charles Féraud a compté parmi les « amis » (c'est ainsi qu'on appelle les frères) du couvent de Temâssin et, sauf erreur, nous sommes les deux seuls Européens non musulmans ayant joui de ce privilège, qui est, vous l'accorderez, une preuve éclatante de tolérance dans l'islamisme. Je ne crois pas qu'on puisse citer l'exemple d'une congrégation catholique ayant admis en son sein, même à titre de frère lai, un homme qui fût autre chose que catholique.

Oublié le temps tout proche où la Tijâniyya était pour lui l'un des relais de la Sanûsiyya. Et il continue sur le même ton³ :

La demeure de Sid El-Ghali Ben 'Azoûz est une maison très propre et bien aménagée, de la hauteur d'une maison de France à deux ou trois étages. Le général, un vieillard d'au moins soixante-quinze à quatre-vingts ans, m'attendait, entouré de quatre frères de distinction, dans une salle du rez-de-chaussée.

1. Fonds Lander.

2. Duveyrier 1886 : 357.

3. Duveyrier 1886 : 359-360.

Je m'approchai en saluant et tout en faisant mon compliment je cherchai la main du vieillard, presque aveugle, et la serrai dans les deux sens comme font entre eux les frères tedjinites. Immédiatement il se tourna vers son voisin et lui fit observer que c'était là une preuve évidente de mon affiliation.

Les autres frères me saluèrent. Je m'assis sur un des sofas, peut-être à une place que Sidi Mohammed Ben 'Alî Es-Senoûsi avait occupé jadis quand il venait s'abreuver à la source de la science de Sidi Ghali Ben 'Azoûz [le fondateur de la Sanûsiyya avait fait ses études à Fâs], et je dis : « Je n'ai pas voulu quitter Fâs sans faire une visite et offrir mes hommages au plus haut représentant d'une confrérie dans laquelle Sidi Mohammed El-'Aïd m'a admis à Temâssin, confrérie que je considère comme bonne et dont la protection m'a été fort utile dans le Sahara central. » Je racontai ensuite ma réception et quelques épisodes de mes voyages.

Le grand maître répondit en me souhaitant la bienvenue et en me donnant sa bénédiction. Il ajouta : « Votre venue nous a réjouis ; car, cette fois, nous ne voyons parmi vous que des hommes connaissant les musulmans et étant leurs amis. » Puis j'eus à répondre aux questions du grand maître sur l'Algérie, sur la paix en Europe, sur la situation respective actuelle de la Turquie, de la Russie et de l'Angleterre, questions qui témoignaient à la fois d'un esprit politique exercé et éclairé et d'une réelle tolérance. On me renseigna sur l'état de notre confrérie au Maroc et on m'affirma qu'elle ne se rattachait par aucun lien virtuel ni au senoûsisme ni au qâderisme, etc. « Chaque confrérie, me dirent mes frères, vit et se développe indépendante, pour son propre compte, sans se préoccuper des autres. »

Cet entretien sur les affaires du monde rappelle un peu sa première entrevue avec Ikhenoukhen, quoique les choses aient bien changé depuis le jour lointain où le vieux chef s'était amusé à le jauger. Il n'est plus aujourd'hui un jeune homme que ses interlocuteurs pourraient avoir la malicieuse envie d'embarrasser. C'est plutôt lui qui jauge et qui juge, en bonne part au demeurant puisqu'il apprend que ses craintes étaient infondées : ses « frères » ne sont pas inféodés à la Sanûsiyya. Encore que, le lecteur a pu le remarquer, ils recourent tout comme les Senoussistes à de discrets signes de reconnaissance. Et ils ont eux aussi leurs services de renseignements¹ :

La police secrète de notre ordre et son service de correspondance sont si parfaits que Sid El-Ghali Ben 'Azoûz, le grand maître ou général, à Fâs, [...] n'ignorait pas [...] qu'il y a longtemps un jeune Français était allé chez les Touâreg sous les auspices de la confrérie.

1. Duveyrier 1886 : 357-358.

Se rend-il compte que ce qu'il dit de ces Tidjanes dont il parle avec tant d'affection, il l'a déjà dit de la Sanûsiyya? Non, sans doute, car la Tijâniyya est pour lui « notre » ordre, « notre » confrérie, et que lui-même en partage les secrets. Dans cette réception dont la narration occupe presque la moitié du récit, il a retrouvé le bonheur oublié d'être admis en frère dans le monde qu'il se disait si avide de connaître quand il débarqua à Alger en 1857. Lui à qui, près de trente ans plus tôt, les Touaregs avaient offert du café amer et l'âpre lait de leurs chamelles, le voilà aujourd'hui qui cause avec ses « frères » tandis que circule le « thé à la menthe avec des gâteaux ». Mollement assis dans la pénombre fraîche d'une maison cossue de Fès, il boit « au même vase que [s]on amphitryon, l'eau, le lait doux, le lait aigre et les sorbets à l'encens » ; une servante distribue « des serviettes, des pains, des brochettes de viandes très appétissantes, des sucreries » ; « les femmes et les filles du grand maître », qui ne se permettent pas de le taquiner et de coquettement lui cacher leur visage comme Tekiddout à Ghadamès, se tiennent devant lui « sans voile, sur la porte d'une pièce », « absolument comme [s'il avait] été leur proche parent¹ ». En plus doux encore, car les Tidjanes de Fès sont des hôtes moins rudes que les nomades du désert, il retrouve les moments d'abandon qu'il avait connus dans sa maison de Ghadamès et dans les campements d'Ikhenoukhen. Au fond, ce qu'il hait dans la Sanûsiyya, ce n'est pas tant d'être ce qu'elle est, que d'avoir fait de ce Sahara autrefois familier un monde dont il est maintenant exclu. La Tijâniyya si semblable par ailleurs lui a redonné l'espace d'un jour tout ce qu'il croyait avoir perdu. Dans ce Maroc indépendant et qui n'a rien encore à craindre de la France, la fraternité est possible.

Voilà pourquoi Duveyrier reste attachant jusque dans ses égarements. Il n'a pas de haine pour ceux qu'on appelait alors les indigènes. La seule haine dont il est capable, il la réserve au fantôme auquel son imagination a donné forme ; les hommes, il ne demande qu'à être leur frère. Il n'a pas non plus de haine pour leur religion : il souhaite simplement défendre le bon islam contre l'islam sectaire. Le problème est qu'il voit partout l'islam sectaire triompher peu à peu, sous les espèces d'une confrérie à laquelle il prête une puissance et une faculté de nuire à la mesure de ce qu'il discerne partout comme indices de sectarisme. Il n'a pas compris que ce qu'il prend pour un accroissement de l'influence

1. Duveyrier 1886 : 360-361.

de la Sanûsiyya est avant tout l'hostilité à une entreprise coloniale qui ne fait qu'accroître sa menace. L'erreur qu'il faisait déjà à propos des Touaregs, il la fait maintenant à propos du monde musulman dans son ensemble. Que ne s'est-il souvenu de ce qu'Urbain lui avait dit en 1869 : « La religion, les sectes, les ordres, n'ont été le plus souvent que le manteau ou le prête-nom du patriotisme. »

Urbain n'est plus là pour lui donner des conseils qu'il n'entendrait de toute façon pas. Il est mort le 27 janvier 1884, seul, désespéré, renié même par ses amis saint-simoniens. Triste fin d'un homme qui avait cru à l'amitié franco-musulmane en des temps qui n'étaient pas à l'amitié. Les mêmes contradictions ont plongé Duveyrier dans un cauchemar qui lui fait voir partout la main d'un insaisissable ennemi. Urbain dans son désespoir, Duveyrier dans ses hallucinations, se sont peu à peu éloignés d'un monde où d'autres désormais se font entendre. Car, depuis 1870, ce sont les héritiers de Warnier et non ceux d'Ismaÿl Urbain qui dictent la politique coloniale de la France. Michael Heffernan a là-dessus des mots profondément justes¹ :

Le style de colonialisme que professait Duveyrier le distinguait radicalement de beaucoup de ses contemporains. Il s'inspirait d'une philosophie politique utopiste née du romantisme français du début du dix-neuvième siècle. À la fin de ce même siècle, dans une ambiance politique d'impérialisme militaire, les idéaux coloniaux de Duveyrier, bâtis sur la notion d'un mutuel échange spirituel et commercial entre l'Europe et l'Afrique, s'avéraient désespérément irréalistes et naïfs.

En un mot, même s'il avait rejeté dès 1859 les croyances de ses aînés saint-simoniens, il avait intériorisé quelques-uns de leurs idéaux, vraisemblablement sans les percevoir comme tels : les mécréants selon la lettre sont souvent les vrais fidèles selon l'esprit. Mais ces idéaux étaient désormais d'un autre temps, et les tristes combats que Duveyrier livre à ses fantômes sont ceux d'un homme enfermé dans ses souvenirs – « un pur perdu dans le siècle », a dit de lui Jean-Louis Triaud². Perdu, assurément. Pur aussi, autant qu'on pouvait l'être en ces jours impurs où l'Europe assujettissait l'Afrique.

1. Traduit de Heffernan 1989 : 349.

2. Triaud 1995, 1 : 345.

IX Le dernier ami

La causerie avec les Tidjanes de Fès avait donc été pour Duveyrier un moment de bonheur. Dans sa carrière de voyageur, ce fut le dernier. Tous ses projets de voyage ultérieurs avorteraient, et ce dès la fin du séjour à Fès. Cette excursion sur le chemin des ambassades n'ayant guère été à ses yeux qu'une aimable promenade, il aurait bien voulu, en effet, la prolonger par une course plus ambitieuse. À son retour à Tanger, il songea donc à rejoindre l'Algérie par la terre, ce qui aurait fait de lui le premier Européen à traverser de part en part la montagne du Rif. Entreprise risquée car elle l'aurait conduit, par des chemins interdits aux étrangers, parmi des peuples batailleurs dont les plus hostiles aux Infidèles étaient les Guela'aya¹ et ces fameux Benî-Ouriâghel qu'Abd el-Krim soulèverait quarante ans plus tard contre l'occupant français. Il dut y renoncer; inquiets pour sa sécurité, les guides qu'il avait pressentis mettaient des conditions qu'il ne pouvait accepter² :

[Lettre à Maunoir. Tanger, le 7 juin 1885] Les gens (indigènes) capables de me mettre en route et de me faire passer hésitent. Ils sont sûrs, et bien à nous, et s'ils hésitent, c'est qu'il y a des difficultés sérieuses. On me parle de passer sans écrire! C'est me dire ne passez pas, car je ne suis pas l'homme des vains coups de théâtre. Là où je passe, je veux pouvoir observer à mon aise. Voyager autrement serait me faire subir un martyr dépassant en angoisses les derniers moments de saint Laurent.

Dernier voyage

Il fit une seconde tentative au printemps suivant. Cette fois, il s'était mis sous la protection de Moula Abd es-Salâm, grand maître de la confrérie de la Tayibiyya et détenteur au Maroc du titre prestigieux de chérif d'Ouezzane. L'homme était en bons termes avec les autorités

1. *Guela'aya* est la forme arabe du nom d'une population berbérophone dont le nom proprement berbère est *Iqar'ayan*. Sur les Iqar'ayan, voir Jamous (1981).

2. Fonds Lander.

françaises, qui l'autorisaient à venir faire des collectes parmi ses affiliés algériens ; il était marié depuis 1873 à une Anglaise nommée Emily Keene qui nous a laissé un attachant livre de souvenirs où je puiserai plus loin¹ ; une mission de conciliation l'avait amené à la frontière algéro-marocaine, et il était sur le point de regagner Tanger par la route même que Duveyrier avait espéré suivre en sens inverse l'année précédente ; il avait répondu à une lettre du général commandant la place de Tlemcen qu'il acceptait que le voyageur vienne le rejoindre là et l'accompagne en qualité de médecin, « à la condition que, par prudence, il coifferait la *chachiya* et revêtirait le costume du pays² ». Duveyrier arriva à Oran le 26 mai. Il fit ensuite une étape chez son frère où il recruta trois serviteurs dont l'un « avait servi dans les tirailleurs et combattu à Reischoffen³ ». Le 2 juin, il retrouva le chérif et son épouse près de la ville frontalière de Lâlla Maghniyya. Il a raconté plus tard devant ses collègues de la Société de Géographie que, voyant que « l'épouse anglaise du chérif » conservait le costume européen et que le saint homme lui-même n'était pas vêtu à la mode du pays, il remplaça simplement son casque colonial par un fez⁴. Emily Keene ne dit rien de cette affaire de costume, mais livre une information intéressante⁵ :

Nous restâmes quatre jours, à attendre monsieur Duveyrier, un voyageur français célèbre qui souhaitait nous accompagner dans le Rif, suite à une requête faite au Chérif par l'intermédiaire du Gouvernement français. Il devait passer pour notre médecin. Le Chérif fut d'emblée plutôt sceptique quant à la possibilité qu'un Européen se joignît à nous, et il fut très franc, mais promit en même temps de faire de son mieux.

Si on la comprend bien, son mari s'était un peu laissé forcer la main, ce qui pourrait bien expliquer la suite. Peu de temps après, un homme des Guela'aya rencontré sur la route prévint le voyageur qu'on lui couperait le cou dès qu'il s'aviserait d'entrer dans le territoire de la tribu⁶. Un peu plus loin, un fonctionnaire du sultan lui raconta que son prédécesseur au poste qu'il occupait avait été assassiné l'année précé-

1. Voir Keene 2001. Cet ouvrage m'a été signalé par Renée Champion, qui lui a consacré une notice (Champion 2004).

2. Maunoir 1887 : 60.

3. Duveyrier 1893 : 190.

4. Duveyrier 1893 : 196-197. Sa conférence a été prononcée le 20 mai 1887.

5. Keene 2001 : 253.

6. Maunoir 1887 : 60.

dente sur la place du marché¹ : loin de ses capitales, le sultan du Maroc lui-même n'avait pas plus de pouvoir sur ses sujets qu'Ikhenoukhen n'en avait sur les siens. Or le chérif d'Ouezzane n'en avait pas davantage. Les Benî-Ouriâghel le menacèrent de mort, lui et son prétendu médecin, s'ils s'avisèrent d'entrer ensemble sur leurs terres². Arrivé sous les murs du presidio de Melilla, alors qu'on avait à peine entrevu le pays guela'aya, Abd es-Salâm fut contraint d'abandonner son protégé. Voici comment Duveyrier rapporte l'affaire³ :

N'ayant aucune raison pour cacher ma nationalité et bien décidé à ne pas faire un voyage absolument stérile pour la géographie et l'histoire naturelle, j'avais innocemment levé l'itinéraire, cueilli des plantes et fait, comme chez les Chaamba et les Touâreg, mes observations météorologiques. À un certain moment il a paru au chérif de Wazzan, protégé de la France, que ces travaux étaient de trop. C'est à partir du jour où le premier Guela'âyi, espion de sa tribu ou émissaire des Espagnols, a rencontré notre caravane. Déjà auparavant, Moula 'Abd Es-Salâm, prince marocain, protégé français, qui ne peut maintenir son rang et son train de maison que grâce aux facilités que le gouvernement de l'Algérie lui accorde pour faire des collectes chez nos contribuables, m'avait stupéfait en me posant la question : « Comment les Espagnols vont-ils prendre votre présence parmi les miens ? » Le jour de l'arrivée à Melila et de la première entrevue de Moula 'Abd Es-Salâm avec les autorités de la place, le sort du médecin du chérif était arrêté ; son patron lui déclarait qu'il n'avait plus qu'une chose à faire, s'embarquer sur le premier paquebot *pour Oran*. S'embarquer était une nécessité inéluctable, car les Guela'aya aussi [...] avaient juré que si je sortais par terre de Melila non seulement ils tueraient le voyageur français, mais ses serviteurs musulmans et même ses mulets, et qu'ils promèneraient le feu sur les empreintes de pas de ses animaux.

Sans le contredire formellement, Emily Keene apprécie les faits d'une autre manière. Déjà, lever un itinéraire n'était pas aussi innocent à ses yeux qu'à ceux de Duveyrier⁴ :

Le Chérif avait l'habitude de chasser tout le temps, me laissant pour accompagner monsieur Duveyrier. Moulay Ahmed [le deuxième enfant du

1. Maunoir 1887 : 60.

2. Maunoir 1887 : 61.

3. Duveyrier 1893 : 219-220.

4. Keene 2001 : 253.

couple, alors âgé de neuf ans] restait avec moi, ainsi que toute la caravane, excepté ceux que le Chérif emmenait avec lui pour porter le panier de son déjeuner et une petite tente. Je n'étais pas très à l'aise quand de temps en temps des opérations de topographie étaient faites par notre invité, car j'appréhendais de possibles réactions négatives de la part des autochtones, étant donné que nous avions dans notre suite beaucoup d'étrangers que je ne pouvais pas contrôler comme notre personnel.

Effectivement, les réactions négatives ne manquèrent pas de survenir¹ :

Après notre arrivée à Melilla, poursuit-elle, une lettre du Caïd de Goliyah [le fonctionnaire marocain supposé régir le territoire des Guela'aya] arriva disant qu'il ne pouvait pas garantir la sécurité d'aucun Européen traversant le Rif. Le Chérif vint me voir pour discuter de la chose. Il était d'avis que l'on parte sur le champ, car à ce moment-là on supposait que j'étais également concernée par ces mises en garde. Mais une deuxième lettre dissipa cette équivoque : elle souhaitait « *mille fois la bienvenue à la mère de Moulay Ahmed* ». J'eus la tâche désagréable de transmettre cette information à monsieur Duveyrier, en me sentant en même temps très désolée pour la profonde déception qu'il éprouverait. J'étais aussi très ennuyée du contretemps qui empêchait le Chérif de tenir jusqu'au bout sa promesse aux autorités françaises. Comme je l'avais craint, la libre utilisation du dispositif de topographie, précisément le jour précédant notre arrivée à Melilla, était la cause réelle qui éveillait les soupçons des Rifains, la nouvelle ayant précédé notre caravane, et elle fut promptement transmise aux autorités rifaines de la façon exagérée habituelle.

Le voyageur disparaît ensuite du récit d'Emily Keene, qui ne dit rien de l'attitude des Espagnols à son endroit. Maunoir nous apprend qu'ils le traitèrent « avec quelques-uns des égards dus à un espion² ». Faut-il penser, comme Duveyrier l'a affirmé, qu'il leur déplaisait qu'un géographe français fût le premier à lever un itinéraire à travers un pays dont eux-mêmes, présents depuis quatre siècles, ne connaissaient que ce qu'ils voyaient de leurs murs³? Ou croire avec Pottier qu'ils avaient pris ombrage de ses protestations contre leurs annexions sur la côte occidentale de l'Afrique⁴? Pour ma part, comme Duveyrier lui-même

1. Keene 2001 : 254-255.

2. Maunoir 1887 : 61.

3. Duveyrier 1888 : 5.

4. Pottier 1938 : 199.

laisse entendre qu'ils ne savaient pas très bien à qui ils avaient affaire et qu'ils l'avaient pris pour un officier du génie, je ne pense pas qu'ils soient allés chercher si loin. Ce faux médecin muni d'instruments de topographie avait tout simplement dû leur paraître suspect. En tout cas, à supposer qu'ils se soient effectivement alarmés de le voir lever des itinéraires, Emily Keene nous aura appris qu'ils n'étaient pas les seuls. Duveyrier dut donc embarquer vers Tanger, qu'il atteignit le 27 juin¹. Cet échec le laissa amer. Six mois plus tard encore, il s'emportait dans une lettre à Maunoir contre la « forfanterie », la « duplicité » et la « faiblesse du cherif de Wazzan² » ; il revenait dans un article publié en 1888 sur « son manque de prestige » et « sa docilité aux suggestions des Espagnols³ ». Quand Maunoir l'invita à rendre compte de son voyage devant la Société de Géographie, il commença par refuser, craignant de ne pouvoir contenir sa rancœur⁴ : «... si je fais une communication à la Société de Géographie, lui écrivait-il le 1^{er} avril 1887, je veux dire ce qu'est le cherif. [...] mon eczéma qui est revenu de plus belle trouverait un prétexte pour ne pas se dissiper si je me tournais les sens d'ici à 7 jours pour faire, à contre cœur, une rédaction banale. »

Maunoir ayant comme à son habitude su se montrer convaincant, Duveyrier accepta finalement de s'adresser à ses collègues. Les propos qu'il leur tint le 20 mai 1887 sont ceux d'un homme blessé, où son protecteur défaillant était condamné d'un grinçant⁵ : « Un musulman de grande tente doit savoir mourir, s'il le faut, pour défendre son hôte ; c'est là une question d'honneur. » Comment ce solitaire dont la science était désormais la seule raison de survivre aurait-il pu comprendre que la vie vous impose parfois de composer, si grand que vous soyez – surtout si, en plus, vous avez charge d'âme et que l'hôte que vous êtes censé défendre vous a été imposé ? Le Duveyrier des dernières années est un homme bien intransigeant, nous aurons d'autres occasions de le vérifier.

Il eut pourtant l'espoir de renouveler sa tentative. En 1888, quand le ministre Féraud lui fit entrevoir pour l'année suivante la possibilité de

1. J'ai suivi dans ce récit Maunoir 1887 et Duveyrier 1893.

2. Lettre à Maunoir du 9 janvier 1887 (fonds Lander).

3. Duveyrier 1888 : 6.

4. Fonds Lander.

5. Duveyrier 1893 : 221.

se joindre avec d'autres Français à une tournée que le sultan allait faire dans le Rif, il accepta avec empressement, moyennant une condition : il voulait bien « voyager avec l'armée du sultan », mais « sans [s]'occuper d'autre chose que de [s]es propres études, et non pas en compagnie européenne¹ ». Et il pria Maunoir de l'appuyer en ce sens auprès de Féraud² :

J'ai raison, je crois, de poser nettement une condition qui est la garantie d'un bon travail; si, après avoir été le voyageur libre que m'ont vu les années 1859, 1860 et 1861, vous vous voyiez redevenir le voyageur prisonnier de mes missions de 1874-75 et de 1885, votre esprit se révolterait. Et par voyageur prisonnier je veux désigner, en pays musulman, celui qui est forcé de subir la société de Chrétiens d'Europe.

Donc je vous demande en grâce, à vous, mon meilleur ami, de m'aider à réaliser ce qui est, chez moi, un rêve enraciné, ce à quoi aussi je me suis mieux préparé qu'aucun autre européen, ce pour quoi enfin j'ai déjà quelque peu souffert à la tâche.

Déjà, il retrouvait ses enthousiasmes de jeune homme, faisait la liste des équipements à prévoir, s'assurait le concours des Algériens qui l'avaient accompagné en 1886, rêvait à la grandeur de ce qu'il allait réaliser³ :

Songez, écrivait-il à Maunoir le 24 janvier 1889, que les 175 kilomètres inconnus [de l'itinéraire prévu] donneraient en même temps le tracé de la fin ouest des massifs du Rif, et que si je gravis le mont Anna, ou quelque autre voisin, il y aura du nouveau pour la géographie, la météorologie, l'histoire naturelle, etc. D'un sommet comme ceux-là on peut prendre des azimuts sur la moitié ou plus de la moitié des chaînes du Rif et sur des pics des chaînes de l'Andalousie.

L'affaire ne se fit pas. Il ne serait pas l'explorateur du Rif. Il eut plus tard l'espoir d'être envoyé pour une mission d'exploration au Bornou mais un contretemps vint retarder ce projet-là aussi. Au début de 1891, en effet, le gouverneur de Tripoli dont l'accord était indispensable pria les autorités françaises de patienter : sachant les Français et les Anglais en compétition dans la recherche d'avantages commerciaux auprès des princes bornouans, il venait par amitié pour la France d'interdire la

1. Lettre à Maunoir du 27 février 1888 (fonds Lander).

2. Lettre à Maunoir du 27 février 1888 (fonds Lander).

3. Fonds Lander.

traversée de ses États à un Anglais qui voulait se rendre au Bornou, et ne pouvait décemment pas l'accorder aussitôt après à un voyageur français. Duveyrier ne désespérait cependant pas : « On me dit que l'année prochaine la situation sera autre et le voyage possible », rapportait-il à Maunoir le 25 février 1891¹. Et il ajoutait : « qui vivra verra ». Il ne verrait pas.

Le vicomte de Foucauld

Un autre explorateur avait été plus heureux que lui. Le 23 mai 1884, celui qui s'appelait encore le vicomte Charles-Eugène de Foucauld de Pontbriand atteignait Lâlla Maghniyya, au terme d'un voyage de plus de onze mois à travers le Maroc. Se faisant passer pour un Juif chassé de Russie par les persécutions, il avait voyagé en compagnie d'un grand connaisseur du Sahara que Duveyrier avait autrefois reçu à Sèvres² : le rabbin marocain Mardochée Aby Serour. Le bon rabbin n'avait cessé de trembler aux imprudences de Foucauld³ car, comme il n'était pas question de suivre les chemins des ambassades, les deux hommes risquaient leur vie à chaque instant. Il lui fallut déployer des trésors d'imagination pour pourvoir à leur sécurité commune, allant jusqu'à raconter à leurs compagnons de route que le sextant de son employeur servait à voir l'avenir dans le ciel⁴ – activité en principe plus innocente que le relevé d'itinéraires. Clandestine et téméraire, c'était exactement le genre d'entreprise que Duveyrier déconseillait aux candidats explorateurs qui se présentaient à sa villa de Sèvres. Ainsi, il n'avait cessé de récriminer contre l'Allemand Rohlf, qui avait d'autant moins hésité à se faire passer pour musulman quand il avait traversé le Maroc en 1861 qu'une vieille opération du phimosis lui aurait permis, si nécessaire, d'exhiber la preuve de ses allégations⁵. Mais, cette fois-ci, il dut bien admettre

1. Fonds Lander.

2. Lettre à Maunoir du 5 juin 1874 (fonds Lander).

3. Mardochée Aby Serour a été beaucoup maltraité par les thuriféraires de Foucauld. De prudent qu'il était, des hagiographes volontiers enclins à l'antisémitisme en ont fait un homme veule et peu sûr. Jacob Oliel l'a récemment réhabilité dans un livre très documenté (Oliel 1995).

4. Foucauld 1887 : 123.

5. C'est du moins ce que Duveyrier affirme dans une lettre à Maunoir du 8 septembre 1885 (fonds Lander).

que le résultat obtenu justifiait les risques pris et les subterfuges utilisés. Le 22 novembre 1884, dès lecture du manuscrit que Foucauld avait tiré de son voyage, il avait dit son enthousiasme à Maunoir¹ : « Voilà le travail de M. de Foucauld, qui est la perle des explorations africaines de cette année, et qui mérite une grande médaille d'or. » En 1885, quand la Société de Géographie de Paris décerna sa médaille d'or au jeune vicomte, Duveyrier était le rapporteur de la commission d'attribution. Entre le lauréat de 1864 et celui de 1885, ce fut le début d'une affection dont quelques lettres gardent la trace.

Foucauld lui aussi était perdu dans le siècle, mais il allait bientôt le quitter. À la fin d'octobre 1886, le long dégoût qu'il portait en lui depuis l'adolescence le jetterait aux pieds de l'abbé Huvelin, dans un confessionnal de l'église Saint-Augustin qu'une plaque désigne aujourd'hui à la piété des fidèles, et, le 16 janvier 1890, il entrerait à la Trappe de Notre-Dame-des-Neiges. On a peu de témoignages sur ces dernières années d'une vie profane que les deuils précoces, l'absence de vocation bien affirmée, un besoin toujours insatisfait de reconnaissance et d'amour avaient marquée d'une inguérissable mélancolie. On sait au moins qu'en ce temps où se défaisaient peu à peu les liens qui l'attachaient au monde, Duveyrier compta beaucoup pour lui.

Le 22 octobre 1888, en réponse à une lettre où Duveyrier l'avait consolé d'un deuil familial, il lui écrivait²:

Votre lettre est venue me rappeler avec une grande consolation, et une grande douceur, que si des liens très chers se rompent, d'autres, bien chers aussi, se forment; votre amitié, la seule en dehors de ma famille que j'ai nouée depuis les trois ans que je suis à Paris, est un de ces liens pleins de douceur qui font paraître la vie sous un jour plus serein à certaines heures; elle m'en a déjà procuré de très heureuses. Aussi, triste comme vous êtes triste, ce sera avec une grande hâte que j'irai vous serrer la main à Sèvres dès que vous serez revenu.

1. Fonds Lander. Voir Foucauld 1999.

2. Pottier 1938 : 222-223. Comme indiqué dans l'introduction, les lettres de Foucauld à Duveyrier sont, à l'exception de l'une d'entre elles, conservées dans le fonds Martin de Clausonne. Je les cite d'après Pottier, en complétant ou en corrigeant au besoin d'après les originaux.

Même ton dans une lettre écrite de la Trappe de Notre-Dame-des-Neiges, après que Duveyrier lui eut fait part de l'accueil favorable reçu par sa *Reconnaissance au Maroc*¹ :

[Foucauld à Duveyrier, 1^{er} mars 1890] L'éloge trop flatteur que vous m'envoyez avec une telle bonté m'est très sensible, mais ce qui m'est le plus sensible de beaucoup c'est votre propre approbation, la seule parfaitement compétente, vous le savez, et ce qui m'est infiniment plus sensible encore que votre approbation, c'est votre affection si chaude et si constante... C'est là le vrai bien que m'a rapporté mon voyage... Rien n'a plus de prix en ce monde que l'amitié d'un cœur comme le vôtre. Vous savez que vous avez toute celle du mien et que celui qui vous écrit est à jamais
Votre ami profondément dévoué

Le 30 janvier 1893 encore, près d'un an après la mort de Duveyrier, il écrivait à Maunoir : « On connaissait dans ma famille mon attachement à lui et on m'a appris ce triste événement comme l'ont raconté les journaux [...] C'est à vous que je devais un si excellent ami, c'est vous qui m'avez adressé à lui, je vous en suis toujours infiniment reconnaissant, c'est un des services que vous m'avez rendus, une des bontés que vous avez eues pour moi²... »

Duveyrier s'était, de son côté, laissé aller à des confidences, si l'on en croit ces quelques mots dans une lettre que Foucauld lui écrivait le 29 août 1888 après la mort de son frère Pierre : « Hélas, c'est la condition de la vie humaine qui est un si long sacrifice ; vous ne l'avez que trop éprouvé à ce que j'ai cru comprendre par quelques mots confiés par votre chère amitié...³ » Autre allusion dans une lettre du 14 février 1889⁴ :

Vous avez eu des jours tristes et des peines vous ont affecté à la fin de l'année dernière ; votre confiance et votre affection m'ont fait connaître une partie de vos chagrins et vous m'en laissez entrevoir d'autres. Hélas, si toute vie a ses douleurs, la vôtre me semble en avoir reçu une part peu commune. Je participe de tout mon cœur d'ami à ce que je sais et à ce que j'ignore et la tristesse de votre lettre, en m'inspirant une sincère affliction, m'a fait regretter de ne pouvoir être près de vous, et de me trouver si loin.

1. Pottier 1939 : 66.

2. Pottier 1939 : 77-78.

3. Pottier 1938 : 222.

4. Pottier 1938 : 223.

Foucauld fut plus silencieux sur des tourments personnels que Duveyrier avait devinés sans en percevoir la cause. « J'éprouve une sincère affection à l'endroit de M. de Foucauld, écrivait-il à Maunoir le 18 février 1888. C'est une nature d'élite et, je le crains, un homme ou attaqué d'une maladie définitive ou bien profondément atteint dans ses affections.¹ » Le mal de Foucauld était autre. Habité par une haine de soi qui ne s'apaiserait qu'à l'approche de la mort et qui lui avait fait entreprendre ce voyage où il avait risqué sa vie et celle de son guide, il s'engageait dans le cheminement intérieur qui la transmuerait en aspiration à la sainteté et au martyre. Le désarroi dans lequel son entrée à la Trappe plongea son ami ne fut certainement pas apaisé par ce qu'il lui en écrivit peu après² :

[Foucauld à Duveyrier, Trappe de Notre-Dame-des-Neiges, 24 avril 1890] C'est une grave décision et le plus grand bonheur qu'un humain puisse avoir en ce monde que je vais vous apprendre... votre cœur d'ami se réjouit, je le sens, à ces mots qu'il se réjouisse, en effet, & qu'il bénisse mon sort pour être en union avec moi... – je suis depuis plus de trois mois dans un monastère de Trappistes (l'Ordre de St Bernard) [...]. Pourquoi suis-je entré à la Trappe? voilà ce que votre chère amitié me demande. – Par amour, par pur amour. [...] Soyez heureux avec moi de cette nouvelle existence, existence toute de sacrifices pour tenir compagnie à Celui dont la vie sur terre n'a été que sacrifices... le plus grand sacrifice pour moi, si grand que tous les autres n'existent pas auprès de lui & deviennent un néant, c'est la séparation pour jamais d'une famille adorée et d'amis très-peu nombreux mais auxquels mon cœur est attaché de toutes ses forces : ces amis si chers sont au nombre de quatre ou cinq, vous êtes un des premiers d'entre eux : c'est vous dire combien il me coûte de penser que je ne vous verrai plus... à moins pourtant que vous ne passiez un jour par cette partie de la France : les Trappistes ne voyagent jamais mais ils donnent l'hospitalité à tous, l'hospitalité à tout venant est un des premiers devoirs de l'Ordre et le plus doux à remplir... la porte est ouverte jour et nuit et deux moines se prosternent devant l'hôte arrivant, adorant en sa personne l'hôte envoyé de Dieu... Puissé-je un jour me prosterner ainsi devant vous! – Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne vous oublie pas, que je ne vous oublierai de ma vie, que mon cœur tendrement attaché à vous s'y attachera ici chaque jour davantage : tous les hommes sont les enfants de Dieu qui les aime infiniment : il est donc impossible d'aimer,

1. Pottier 1938 : 220.

2. Pottier 1938 : 226.

de vouloir aimer Dieu sans vouloir aimer les hommes ; plus on aime Dieu, plus on aime les autres ; le dernier commandement de N. S. Jésus-Christ, quelques heures avant Sa mort, a été : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres ; c'est à cela qu'on verra si vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres. » L'amour de Dieu, l'amour des hommes, c'est toute ma vie, ce sera toute ma vie je l'espère ; soyez donc sûr qu'au fond d'un monastère un cœur bat bien chaudement pour vous, sentez que je vous aime bien tendrement et que de loin ma pensée ardente et fervente vous accompagne.

Cette lettre a mis en pâmoison l'entière cohorte des hagiographes, mais quelle maladresse dans la raideur du nouveau converti ! Ce genre de prose est incompréhensible pour qui n'est pas engagé lui aussi dans la voie qu'il vient de faire sienne. Que pouvait en retenir un inquiet comme Duveyrier ? Que désormais son ami l'aimerait par devoir et non plus par inclination. Il a dû retenir la même chose d'une lettre du 4 décembre 1891, malgré toute l'affection qui s'y laisse lire¹ : «... les sentiments de l'ami valent mieux que les trésors de l'esprit, c'est tout ce qu'il y a de si parfait dans votre cœur que j'aime avant tout, c'est ce qui me rend si doux d'obéir au commandement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui m'ordonne de vous chérir comme un frère tant que je vivrai. »

La raideur de Foucauld est en réalité l'envers de ses propres chagrins. C'est pour faire taire un cœur déchiré qu'il déverse à flots les paroles exaltées que lui inspire son zèle de néophyte. À partir du moment où il redevenait chrétien, un tel homme ne pouvait l'être que dans la souffrance. Au fils prodigue, il avait été donné de demeurer parmi les siens après son retour repentant ; cette douceur, il se la refusait. Duveyrier ne soupçonnait sans doute pas combien Foucauld souffrait de rompre ainsi toutes ses affections, car les lettres componctueuses qu'il recevait de lui sonnaient creux à ses oreilles d'ami habitué à un autre langage. Il n'en eût pas été de même s'il avait connu les lettres plus abandonnées que le trappiste écrivait par ailleurs à une cousine de huit ans plus âgée que lui, à laquelle il portait depuis l'enfance une affection qui ressemblait à l'amour. Au nombre de 738, ces lettres en partie publiées² montrent bien, en effet, que Foucauld n'était pas devenu soudain inapte aux affections terrestres. Du coup, même s'il se croyait obligé de la lui dire

1. Pottier 1938 : 232.

2. Foucauld 1966. Sur ces lettres, voir Casajus 2000b.

dans une prose de prédicateur, il n'y a pas de raison de penser que son amitié pour Duveyrier se fût refroidie. Mais Duveyrier, lui, le croyait peut-être. Et quand il aurait su la vérité, quelle consolation en aurait-il tirée? Ses lettres à Foucauld étaient pleines des reproches qu'inspire l'amitié trahie. C'est du moins l'impression que laissent les protestations de fidélité que celui-ci lui adresse en retour de lettre en lettre. Il l'assurait le 18 mars 1890 que la villa de Sèvres était la seule où il fût allé « depuis un an avec les deux maisons de [s]a proche famille¹ ». « Je regrette comme vous, de tout cœur, ces chers entretiens de Sèvres... merci de m'en parler avec tant de tendresse² », lui écrivait-il le 12 mai 1890, répondant sans doute à une lettre où Duveyrier lui avait dit son incompréhension devant la lettre exaltée du 24 avril. Et il continuait : « Comment ne comprendrais-je pas que vous pensiez différemment de moi, bien cher ami, moi qui il y a quatre ans pensais comme vous? – Je suis vraiment touché que vous vouliez ma photographie, cela me fera plaisir de vous la faire parvenir. » Je me souviens de la rue des Grès, lui écrit-il encore le 2 avril 1891, « cette chère hospitalière maison où il m'était doux de réchauffer mon cœur à votre amitié³ ».

C'est que, s'il fut en amour généreux jusqu'à l'abnégation, Duveyrier était exigeant dans l'amitié. Maunoir en fit lui aussi l'expérience à la même époque. La lettre que Duveyrier lui a écrite le 11 août 1891, la dernière du fonds Lander, n'est qu'une longue plainte. Elle mérite d'être citée largement, mais un retour en arrière s'impose au préalable. Duveyrier y parle de la mort de l'explorateur Paul Crampel, assassiné dans l'actuel Tchad le 8 avril 1891. Car la série commencée avec Alexina Tinne ne s'était pas interrompue. Marcel Palat était mort en 1885 aux environs d'In-Salah. Au début de 1889, Camille Douls fut assassiné au sud d'El-Goléa dans des circonstances restées obscures. C'était un curieux personnage, naïf et un peu hâbleur, qui croyait parce qu'il avait quelques rudiments d'arabe pouvoir passer pour musulman⁴. En 1887, il s'était fait débarquer par un pêcheur canarien sur la côte occidentale de l'Afrique où les Maures le retinrent cinq mois en captivité. Revenu en Europe, il avait conté son aventure à la Société de Géographie, puis

1. Pottier 1939 : 66.

2. Pottier 1939 : 70.

3. Pottier a retranché la phrase où figure ce fragment quand il a cité la lettre (Pottier 1938 : 229). Je le cite d'après l'original du fonds Martin de Clausonne.

4. Voir Roussane 1991.

était reparti à la fin 1888 et avait pu au départ d'El-Goléa se joindre à une caravane. Elle le conduisit à la mort. En octobre 1889, des journaux racontèrent qu'il avait été aperçu dans un hôtel des Canaries, rumeur infondée mais que sa réputation d'excentricité rendait vraisemblable. Duveyrier, comme à son habitude, y accorda foi pendant quelque temps¹. Avant qu'elle ne coure, il avait dit son souhait que les Français occupent In-Salah par représailles : « Alors, écrivait-il à Maunoir le 30 mai 1889, on aura à lutter contre le Touât tout entier et contre les Ahaggâr, qui ne laisseront pas passer l'occasion de se mesurer avec nous pour défendre leurs amis d'In-Çâlah. » Toujours ce désir d'en découdre avec les Kel-Ahaggar, et, maintenant qu'Ikhenoukhen était mort, il était prêt à se passer de l'aval des Kel-Azdjer. À la même époque cependant, il multipliait les démarches pour obtenir la libération de quelques Touaregs internés près d'Alger; originaires d'une région située entre le Hoggar et le Touat, ils avaient été livrés aux militaires français par des Cha'anba auprès desquels ils étaient venus récupérer des chameaux raziés. Il écrivit même au gouverneur général de l'Algérie, en vain². Deux des prisonniers vinrent lui rendre visite à Sèvres, conduits là avec la permission des autorités par l'historien et linguiste Émile Masqueray. Il restait donc l'ami des Touaregs, pourvu qu'ils ne fussent pas Kel-Ahaggar³.

Puis vint le tour de Crampel. Il avait formé le projet de rejoindre la Méditerranée en partant du Congo. Le trouvant trop jeune et trop inexpérimenté pour une telle entreprise, Duveyrier avait adjuré Maunoir de la lui déconseiller⁴ :

M. Crampel a beaucoup de qualités ; je ne lui vois pas les qualités requises. Il ignore les musulmans et il est vif, primesautier. Mieux vaudrait qu'il pût être pris pour un *vieillard*, ce qui m'est arrivé, très sérieusement, avant l'âge de vingt ans. On disait que si les quatre poils de ma barbe étaient blonds, c'était parce que je déguisais leur blancheur avec du henné. Alors les barbes blanches du pays daignaient causer avec moi comme avec un égal et tenir compte de mes dires, très pondérés. [...]

1. Lettres à Maunoir du 7 octobre 1889, du 21 octobre 1889, du 23 novembre 1889 (fonds Lander).

2. AOM, 6X20. Lettre du 27 juin 1888 à M. Tirman, Gouverneur général de l'Algérie.

3. Sur ces prisonniers touaregs, voir Bissuel 1891.

4. Lettre à Maunoir du 15 janvier 1890, in Pottier 1938 : 184-185.

Vous êtes une des autorités dont l'opinion fait loi en matière d'exploration et mon devoir de conscience était de vous faire revenir sur une tendance que vous accusez souvent, celle d'encourager tout voyageur honnête, plein de zèle et d'ardeur. Puissiez-vous arriver à être convaincu que cela ne suffit pas pour une grande entreprise dans l'Afrique musulmane libre! Est-ce que la France ou la science gagnent quelque chose à l'assassinat d'un explorateur?

Cette mise en garde n'ébranla pas Maunoir, si bien que le voyageur reçut des subsides de la Société de Géographie. Le 23 août 1890, il quitta Brazzaville pour le Nord, et périt dès qu'il atteignit la zone musulmane. Les choses s'étaient passées comme Duveyrier l'avait pressenti. « Je regrette beaucoup d'avoir été bon prophète¹ », écrivait-il à Maunoir le 7 août 1891.

Peu après cette date, Maunoir vint lui rendre visite à Sèvres. Que se sont-il dit là? On peut seulement l'imaginer à partir de ces deux lettres, du 11 et du 17 août :

[Duveyrier à Maunoir, Sèvres. 11 août 1891²] Merci de votre lettre car vous ne savez pas à quel point vous m'aviez fait de la peine le jour où je vous ai reçu. Cela m'a été d'autant plus dur que je ne le mérite pas. Il s'agit du Ministère et de ce que vous y avez appris, qui me paraissait vous faire douter de votre vieux, fidèle et très-honorable ami. À une autre entrevue vous mettez les points sur les i. Je veux connaître les faits et le nom de la personne qui les a avancés [Là, il ajoute en note : Vous profiterez, je crois pouvoir m'en porter garant, des éclaircissements et des preuves que je vous donnerai.]

Il est un point sur lequel nous différons. Je le regrette et je le comprends. Vous êtes militaire dans l'âme, vous avez vu opérer des colonnes qui ont fait de belles choses en Algérie et en Tunisie, mais jamais au-delà de ces deux prolongements de l'Europe. Vous avez confiance dans ce moyen de pénétration et de conquête.

Moi, je ne suis pas militaire et je connais le Sahara de visu, et la Nigritie, d'après une très longue étude de seconde main.

J'ai été le seul à voter, en commission, contre la deuxième mission Flatters, et seul j'avais raison dans mon vote.

J'ai déclaré d'avance, étant donné la situation politique des différents pays absolument ignorés de Crampel et la suffisance de bellâtre de ce voya-

1. Fonds Lander.

2. Fonds Lander.

geur, que sa mission serait exterminée soit sur la limite entre les dernières populations païennes et les premières populations musulmanes, soit au premier contact avec les Touâreg. J'ai malheureusement eu tout à fait raison. En m'écoutant on aurait pu économiser beaucoup d'argent qu'on aurait employé très utilement sur le même terrain, pour le même but, mais en procédant sagement et non follement.

Maunoir répondit le 17 août¹ :

Je n'ai absolument rien, rien compris au commencement de votre lettre dernière, sinon que pour un rien, vous vous faites des émois immenses et que vous voyez à la loupe des détails absolument insignifiants de l'existence. Quand je suis allé vous voir à Sèvres, j'étais très fatigué... et l'excellent ami s'en est allé voir je ne sais quelles histoires, acceptant ainsi d'emblée que son vieil ami si profondément attaché, attaché comme un frère, avait pu le moins aimer, le moins respecter pour des « potins », des « ragots » de ministère dont il ignore le premier mot... Si vous tenez absolument à vous rendre malheureux, excellent ami, je n'ai rien à dire... Vous en avez le droit; mais si vous n'y tenez pas, il faut que vous vous décidiez à vivre un peu de la vie de tout le monde, à sortir de l'espèce de solitude dans laquelle vous vivez confiné. Voilà pourquoi ma femme et moi, nous vous avons si souvent sollicité à venir auprès de nous, parmi nous, où vous devriez savoir que vous avez une place au foyer comme un membre de la famille.

[...] Je vous ai terriblement grondé, mais c'est du fond d'un cœur qui vous aime et voudrait vous voir plus insoucieux, moins impressionnable, que sont parties mes objurgations.

On jasait donc dans les couloirs du ministère des Armées. Et que disait-on? Sans doute quelque chose comme : « Encore un voyageur assassiné. Une fois de plus, un innocent rendu trop confiant par la prose de Duveyrier a péri sous les coups des Touaregs, ou de quelque autre peuplade semblable. Que n'arme-t-on une colonne qui irait sans faire le détail infliger la punition collective que ces gens-là méritent. » La vivacité de sa réaction montre aussi qu'il était prêt à craindre que ses amis ne prêtent foi aux potins qui circulaient sur son compte. Il se sentait abandonné par Foucauld; il fut bien prêt de se croire trahi par Maunoir. Tel était Duveyrier en 1891. Nous l'avons vu interpréter les mots et les silences de ses interlocuteurs quand il rédigeait son mémoire sur la Sanûsiyya. Il fait maintenant de même avec ses proches. Tout ce qu'ils disent, tout ce qu'ils taisent, est pour lui matière à interprétation,

1. Pottier 1938 : 216-217.

à supputation, à tourment; tout est signe de trahison, tout est cause de souffrance.

Mais l'heure approche où tout sera consommé. Les témoignages sur lui se font rares désormais, ce ne sont plus que de petites vignettes où je ne crois pas pouvoir mettre de l'ordre, mais que je veux arracher à la nuit où il s'enfoncé maintenant.

Ainsi, Henri Malo, qui se souvenait de l'avoir rencontré à la Petite Vache en 1890 ou 1891, lui a consacré quelques lignes dans le livre de souvenirs déjà cité : « Ce fut à cette époque, guère plus d'un an avant sa mort, qu'à plusieurs reprises je vis Duveyrier à la Petite Vache. Depuis longtemps, Maunoir l'y amenait. Son regard me saisit, noyé de tristesse, mais clair, ferme, profond et chargé de pensée. Des fils blancs s'entremêlaient à sa chevelure et à sa barbe. Il parlait peu. Un sourire désabusé s'estompait rarement au coin de ses lèvres¹. » Ces lignes me font supposer que la photographie de Duveyrier dont le livre de Pottier s'orne en page de garde date de cette époque. Son regard y est clair, juvénile, non dépourvu de candeur, un regard de grand enfant qui commence à grisonner; il est assurément profond, dévoilant comme en 1862 un abîme qui ne s'était pas comblé, mais, plutôt que ferme, je le dirais figé.

Il eut tout de même l'occasion de rendre un ultime service à la Société de Géographie, où il avait encore quelques responsabilités. Au début de 1892, l'honorable institution fit savoir à Élisée Reclus qu'elle comptait saluer sa *Géographie universelle* en lui attribuant la grande médaille d'or de l'année. Pour cet anarchiste à qui sa participation à la Commune avait valu dix ans de bannissement, c'était un honneur un peu embarrassant; il songea d'abord à se dérober² :

Fuir [...], raconta-t-il plus tard à sa sœur, fut mon premier cri. Mais ce n'est pas tout de fuir, il faut aussi que la fuite soit justifiée. [...] Que faire? Je me suis donc rendu chez mon voisin Duveyrier dont les idées doivent différer beaucoup des miennes; Duveyrier qui est du nombre des coupables médaillés [Duveyrier faisait encore partie de la commission

1. Malo 1945 : 132.

2. Reclus 2005 : 57.

chargée d'attribuer les prix de la Société¹] m'a parlé en ami, et son discours revient à ceci : « Nous avons voulu être justes envers le géographe, et sans en avoir l'air, nous payer, nous, conservateurs, le plaisir délicat de sympathiser avec l'anarchiste. Ne serait-ce de votre part une véritable injustice de nous offenser ? »

Quand on a été henriquiniste, sympathiser avec une victime de monsieur Thiers est effectivement un plaisir qu'on ne se refuse pas. Cette élégance bien qu'amère désarma Reclus ; il accepta sa médaille, qui lui fut remise le 22 avril. Je ne sais pas si Duveyrier a assisté à la cérémonie, mais, vu la date, je ne le pense pas.

Peu de temps auparavant, il avait reçu de Foucauld une lettre qui prend après coup une sombre résonance :

[Foucauld à Duveyrier, 4 décembre 1891] Je vous souhaite une bonne année, cher Monsieur et si cher ami ! Puisse 1892 vous apporter tout le bien que je puis imaginer, ou plutôt beaucoup plus de bien encore que tout ce que je puis rêver ! Puisse 1892 se passer pour vous dans la paix de l'âme, dans la santé, au milieu de tout ce qui est vraie consolation et vrai bien. Mon cœur forme pour vous d'ardents souhaits, vous n'en doutez pas. Souvent il va auprès de vous, souvent il se repose auprès de votre chère amitié.

Le 21 février 1892, Foucauld a écrit une dernière fois, probablement en réponse à une lettre où Duveyrier lui avait redit son incompréhension² :

Combien je vous remercie, combien je suis touché de votre excellente lettre du 28 décembre ! Vous n'approuvez pas, vous redoutez les vœux de religion et vous me dites à ce sujet tout ce que suggère l'affection la plus tendre : l'affection m'est très-douce et me remplit d'émotion et de reconnaissance, la désapprobation ne peut m'étonner. Il y a six ans, j'étais aussi éloigné de la religion catholique que vous pouvez l'être...

Apparemment, pas plus alors qu'en 1859, Duveyrier n'était homme à s'attacher à un credo, si consolateur qu'il fût. Lui n'a pas la ressource de donner à ses misères une couleur qui puisse les enchanter. Il lui faut

1. Le « Rapport sur le concours au prix annuel fait à la Société de Géographie » (Huber 1892 : 161) mentionne cependant que « M. Duveyrier s'est récusé pour cause de santé ». Je ne sais s'il faut comprendre qu'il n'a pas assisté à la séance où l'on a décidé de couronner l'œuvre d'Élisée Reclus, ou s'il n'a pas assisté à la remise de la médaille.

2. Cité in Chatelard 2000 : 304.

les vivre, dans une détresse sans recours, dans la solitude où il s'enferme peu à peu à force de défiance et d'anxiété. Foucauld lui adresse ses vœux pour l'année qui vient, lui ne pense plus qu'aux années enfuies. Car j'ai l'impression qu'il n'était plus guère attaché qu'à des souvenirs. L'une des dernières lettres qu'on ait de lui est adressée à un instituteur connu à Biskra en 1859, ce « Monsieur Colombo » que nous avons déjà rencontré¹ :

Sèvres, le 25 mars 1892

Cher Monsieur Colombo [...]

Voilà le printemps qui doit battre son plein dans votre chaude oasis, mais vous ne devez pas encore avoir trop chaud. Peut-on jamais avoir trop chaud ? Demandez cela aux pauvres humains qui viennent de passer l'hiver sous ce climat-ci. Le 25 mars les bourgeons vont s'ouvrir et il y a quelques fleurs à demi épanouies, sur un pêcher en espalier faisant face au sud-est. Voilà où nous sommes.

Vous là-bas devez avoir des roses et d'autres fleurs et surtout les délicieuses fleurs d'oranger. Je ne vous envie pas mais je vous félicite d'avoir ce que vous méritez.

De mon côté je viens de passer le plus mauvais hiver dont je me souviens avec une diarrhée inguérissable... »

Je ne sais pas si Monsieur Colombo a répondu. De toute façon la réponse sera sans doute arrivée trop tard.

1. Аом, 6 X 20.

Épilogue

L'hiver avait été long à finir. Une grande lassitude s'était emparée de lui. Il avait maintenant cinquante-deux ans. Sa carrière d'explorateur était close, il fallait bien qu'il se l'avoue. Quand par improbable il surmonterait les obstacles qui sans cesse s'élevaient devant lui, sa santé lui laisserait-elle encore la force de renouer avec les longues marches à la boussole, à dos de mulet ou de chameau ? Il resterait comme l'auteur des *Touareg du Nord*, et continuerait à en porter la lourde gloire, lui qui savait ne l'avoir qu'à demi méritée. *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Ali Es-Senoûsi* était bien de lui, mais ce n'était qu'un requiem pour le Sahara qu'il avait aimé. Et que dire de *L'Afrique nécrologique*, cet obituaire lugubre et halluciné. Ses jeunes émules, oublieux de ses conseils de prudence, allaient l'un après l'autre à une mort dont il s'accusait, au point de croire entendre des reproches dans la bouche même de ses amis. Foucauld, ce frère en mélancolie, ne répondait plus à ses questions que par des homélies ; était-il en marche vers la lumière comme l'affirmaient ses lettres dont l'exaltation sonnait creux ? N'était-ce pas plutôt un mirage ? Mais quelle importance ? Lui au moins s'était ménagé dans la paix de la Trappe un remède au mal qui les rongeaient l'un et l'autre et l'avait laissé sur la rive. Maunoir, le vieux complice, l'ami toujours jovial malgré son infirmité, l'entourait plus que jamais de sa sollicitude mais ce n'était jamais assez pour ce cœur inquiet. Il y avait maintenant près de neuf ans que Félicie était morte. Il s'attardait parfois devant son buste en marbre sur la cheminée du salon¹, songeant à cet amour insensé qu'il n'avait pas renié, à cette nuit de mai 1859 où elle lui fit des promesses qu'elle ne tint pas ; la vie aussi lui faisait alors des promesses qu'elle ne tiendrait pas. De tout cela, il ne restait plus rien, sinon les médisances dont le fils de la morte continuait à l'accabler, et que je crois être la principale cause des chagrins qu'il avait confiés à Foucauld. Songeait-il à son frère Pierre, dont la mort en 1888 l'avait

1. Wolff a parlé de ce buste (1898 : 494). Une des brus de Félicie l'a réclamé après la mort de Duveyrier (Lettre de L. Guillaume à Maunoir du 9 mai 1892, fonds Martin de Clausonne).

laissé comme hébété¹ et contraint à prendre pension quelque temps chez Maunoir²? à sa sœur Marie, qu'il n'avait pas vue depuis bien des années? à Tekiddout, sa coquette institutrice de Ghadamès? à Mala, qui lui avait peut-être finalement joué de la vièle? à 'Aischa, la jolie Mozabite qui l'avait aimé à la française? Entendait-il encore en lui la voix d'Ikhenoukhen, mort en 1886? Peut-être plus, mais les odeurs, Proust le savait bien, persistent encore longtemps quand du passé tout a sombré. Il n'avait pas oublié le parfum des orangers de Biskra...

Alors, le 25 avril 1892, il rédigea en double exemplaire une nouvelle version de son testament³; il instituait Charles Maunoir pour légataire universel; les petits-enfants de Félicie devaient recevoir les rentes et les actions qu'elle-même lui avait léguées; les portraits de famille revenaient à sa sœur Marie; il laissait des meubles, du linge et une somme de vingt mille francs à sa « brave bonne Mademoiselle Rose Félix », une autre partie de ses meubles et une somme de mille francs à son jardinier Frémin. Il s'était rendu la veille chez Louise Filhos, la fille de feu sa cousine Laure Van der Vliet, et avait demandé à partager le repas de famille. Une enfant de douze ans était assise à côté de lui : Henriette, la fille de Louise; elle devait confier plus tard à René Pottier, qui rapporterait la scène en taisant son nom, que la « figure triste et sévère » du visiteur l'avait tellement impressionnée « qu'elle n'avait jamais osé lui demander à boire pendant le repas⁴ ». Il écrivit aussi au commissaire de police de Sèvres pour annoncer le projet qu'il avait arrêté, mais qu'il ne voulait pas exécuter dans la maison qu'avaient « bien connue tous ses amis et tous ceux qui [avaient] fait appel à son obligeance et à sa grande expérience des choses d'Afrique⁵ ». Dans la soirée, il se dirigea vers le bois des Bruyères, un revolver à la main. C'est là qu'un brigadier des gardiens de la paix retrouva son corps. « Un coup de feu avait laissé des traces à la tempe droite. À côté du corps se trouvait un revolver, un

1. Pottier 1938 : 209.

2. C'est ce qu'apprend une lettre de Marie Duveyrier à Maunoir du 29 avril 1892 qu'on citera plus loin (fonds Martin de Clausonne).

3. Fonds Martin de Clausonne.

4. Pottier 1938 : 239. La tradition familiale a gardé le souvenir de l'épisode, que je connais par monsieur Bruno de La Fournière, le petit-fils d'Henriette.

5. Anonyme 1892a : 21 (il s'agit d'un obituaire; Masqueray en a publié un autre dans la même revue deux mois plus tard : voir Masqueray 1892).

chapeau et une rosette d'officier de la Légion d'honneur¹. » Le fils du poète de Dieu avait quitté le siècle. Et le monde.

Foucauld était en Syrie quand il apprit la mort de son ami. « Loin de moi de juger sévèrement celui que j'ai si tendrement aimé ! je n'en ai pas le droit ; "Ne jugez pas pour n'être pas jugé," a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ² » écrivit-il à Maunoir, en homme qui décidément s'était désormais interdit de rien éprouver par lui-même. Car Maunoir avait écrit aux parents et aux amis. Des lettres qu'il reçut en retour, je ne citerai que celle de Marie Duveyrier, depuis 1870 madame Arlès-Dufour³ :

[29 avril 1892] Monsieur, Je viens vous remercier de votre excellente lettre qui jette un peu de baume sur les émotions par lesquelles nous venons de passer.

Votre amitié a dû soutenir mon pauvre frère bien qu'il n'ait pu prendre sur lui de confier son chagrin.

Je sais que vous êtes son meilleur ami, que vous l'accueilliez chez vous et que c'est là qu'il est allé au moment de la mort de mon autre frère.

Henri m'écrivait de temps en temps me demandant de mes nouvelles mais en donnant très peu les siennes en sorte que nous ne sommes pas au courant de la manière dont il avait organisé sa vie ; j'ai toujours regretté et je lui ai quelquefois écrit qu'il n'ait jamais songé à se marier.

Je ne doute pas qu'il n'ait éventuellement souffert des difficultés dont vous parlez et que j'ignorais ; Henri était avant tout un honnête homme et je crois que personne ne mettra jamais la question en doute...

Le dernier paragraphe est à la fois capital et mystérieux. De quelles « difficultés » Maunoir a-t-il parlé à Marie ? Si, comme on croit le comprendre, elles sont liées à une possible mise en doute de l'honnêteté de Duveyrier, je ne vois dans toute ma documentation qu'une réponse à cette question : Auguste Guillaume n'avait pas lâché prise. Le fils de Félicie n'avait pas pardonné à l'enfant.

Maunoir mit en ordre les papiers du défunt, ses lettres, ses manuscrits, ses livres ; il publierait en 1893 la relation du voyage avorté dans le Rif et en 1900 le journal du voyage à Laghouat. Il perpétuerait sa mémoire en instituant à la Société de Géographie le prix Henri Duveyrier. Sa mort, survenue le 22 décembre 1901 ne lui permettrait

1. Anonyme 1892a : 21.

2. Lettre à Maunoir du 30 janvier 1893, in Pottier 1938 : 240.

3. Fonds Martin de Clausonne.

pas d'achever l'édition du journal de voyage en pays azdjer, qui fut publié par Schirmer, œuvre doublement posthume dont j'ai assez dit qu'elle n'était que fragmentaire.

Quant à Charles de Foucauld, il ne savait pas encore que la narquoise Providence lui ferait quitter bientôt le pays où il croyait devoir finir ses jours. En février 1904, il entamerait une première tournée dans ce Hoggar que Duveyrier n'avait pas pu pénétrer, et l'année suivante y établirait un petit ermitage. Là, écrit Jean-Louis Triaud, l'ami de Duveyrier serait « d'une certaine manière, son disciple et son continuateur, par ses travaux et ses engagements dans le monde touareg¹ ». « Disciple » est un peu excessif, « continuateur » est le mot juste : les *Poésies touarègues* et le *Dictionnaire touareg-français*² sont un magnifique prolongement des *Touareg du Nord*.

Les choses ne s'étaient pas passées comme Duveyrier l'avait prévu. Les Français avaient poursuivi leur marche inexorable vers le Sud. Mais, échaudés par l'affaire Flatters, ils avaient jugé prudent, avant de se risquer à nouveau dans le Hoggar, de priver ses habitants de leurs débouchés commerciaux en s'emparant des oasis septentrionales. En 1900, toutes les oasis du Tidikelt étaient occupées. C'est à cette époque que mourut Ahitaghel. Sa succession ouvrit pour le Hoggar une période de crise et d'anarchie que les Français surent exploiter en faisant des ouvertures à certains des partis qui s'y affrontaient. En 1902, le lieutenant Cottenest osa marcher sur le Hoggar à la tête d'une colonne d'auxiliaires cha'anba. Le 7 mai, il se heurta aux Touaregs, dont plusieurs dizaines tombèrent sous le feu de ses tirailleurs. C'en était fini de l'invincibilité des Kel-Ahaggar. En octobre, une seconde colonne parcourut le Hoggar sous la direction du lieutenant Guillot-Lohan, brûlant les villages et terrorisant la population³. Le sursis de vingt ans qu'Ahitaghel avait ménagé aux siens venait de s'achever; c'était leur tour de faire connaissance avec les méthodes de l'armée française.

En 1904, Moussa agg Amastan, le chef d'un des partis qui s'opposaient depuis la mort d'Ahitaghel, décida de prendre langue avec les militaires français. Le 14 février, deux jours avant que Foucauld

1. Triaud 1995, II : 804.

2. Foucauld 1925-1930 & 1951-1952.

3. Pandolfi 2005.

n'atteigne In-Salah, il y signa avec le capitaine Métois un document définissant les « conditions dans lesquelles le Gouvernement français accept[ait] sa collaboration¹ ». À la lettre, c'était un accord de puissance à puissance, mais les choses avaient bien changé depuis le traité de Ghadamès, et ni Moussa ni Métois n'étaient dupes. Il s'agissait bel et bien d'une soumission, dont Moussa s'efforça comme il put d'atténuer les effets. Foucauld s'installait donc dans un pays soumis, où il arrivait sous la protection des militaires². La pénétration française fut plus longue et plus difficile dans l'Azdjer, en particulier parce que la délimitation des zones respectivement dévolues aux Français et aux Turcs était délicate³. En 1908, l'occupation était cependant effective, sans qu'il y ait eu de véritable affrontement entre Français et Kel-Azdjer.

Entre-temps, la Sanûsiyya était devenue l'organisation militaire que Duveyrier avait à tort cru voir en elle. À partir de la fin de 1916, elle déclencha dans tout le Sahara une insurrection qui faillit bien en chasser les Français. Quand le général Laperrine arriva à son poste au début de 1917 après avoir été précipitamment retiré du front de la Somme pour prendre le commandement suprême des troupes sahariennes, il trouva une situation militaire si compromise qu'il pensa ordonner l'évacuation d'un Sahara que ses hommes ne parvenaient plus à tenir. Si les Français vinrent à bout de l'insurrection, au prix d'une répression terrible qui ne fut ni la première ni la dernière à ensanglanter leur empire, c'est sans doute parce qu'ils trouvèrent sur place un allié touareg en la personne de Moussa agg Amastan. Dans ce moment critique, les Touaregs du Hoggar, que Duveyrier et ses contemporains avaient considérés durant tant d'années comme des ennemis irréductibles, auront donc prêté main forte à l'armée française⁴. Par contre, les Kel-Azdjer firent jusqu'au bout cause commune avec les rebelles senoussistes, et les troupes françaises mirent plusieurs années à reprendre pied sur leurs terres. Entre Français et Kel-Azdjer, l'affrontement avait finalement eu lieu. Il y avait alors près de trente ans que Duveyrier s'était donné la mort.

1. SHAT, 1 H 1086. Voir aussi Pandolfi 1998a : 85 *sqq.* & 1998c; Métois 1906.

2. Pandolfi 1998b, Casajus 1999.

3. Voir Gardel 1961, Dubief 1956.

4. Triaud 1985, II : 909 *sqq.*

Bibliographie

Archives publiques

1) Archives nationales (AN), fonds Duveyrier-Maunoir. Cartons dépouillés : 47 AP 1 à 47 AP 25. Les documents cités figurent dans les cartons :

47 AP 1, dossier 3 : notes autobiographiques.

47 AP 2, dossier 1 : journal de Lautrach.

47 AP 3 : voyage dans la Province d'Alger, de février à avril 1857. Dossier 1 : correspondance avec Charles Duveyrier. Dossier 2 : manuscrits du journal de voyage.

47 AP 4, dossier 2 : lettres à Charles Duveyrier de 1859 à 1861.

47 AP 5 : carnets de voyage 1859-1861.

47 AP 7 : lettres à Charles Duveyrier 1862 et manuscrits divers de la période 1861-1863.

47 AP 8 : correspondance 1863-1874.

47 AP 9 : missions des Chotts 1874-1875.

47 AP 10 : correspondance 1876-1871.

47 AP 11 : activité scientifique 1876-1891.

47 AP 14 : écrits sur le Sahara, l'Islam et les confréries religieuses musulmanes.

47 AP 18 : correspondance de Maunoir au sujet de Duveyrier; papiers de Maunoir autour des travaux de Duveyrier.

2) Archives nationales, ministère des Travaux publics. Dossiers relatifs au transsaharien.

3) Archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence (AOM), fonds du Gouvernement général de l'Algérie. Dossiers relatifs au voyage d'Henri Duveyrier.

4) Archives de la bibliothèque de l'Arsenal (Ars), fonds Prosper Enfantin. Lettres d'Henri Duveyrier à Prosper Enfantin, à Charles Lambert, à Ismaïl Urbain.

Lettres de Prosper Enfantin à Henri Duveyrier, à Charles Duveyrier, à Barthélemy Arlès-Dufour, à Arthur Enfantin.

Lettres de Charles Duveyrier à Prosper Enfantin.

Lettres d'Auguste Warnier à Charles Duveyrier et à Prosper Enfantin.

Lettres d'Ismaïl Urbain à Henri Duveyrier.

Lettres de correspondants divers à Félicité Cassé, dite Madame Guillaume.

Lettres de Barthélemy Arlès-Dufour à Prosper Enfantin.

5) Archives de la Société de Géographie (Bibliothèque nationale).

Carton Du-Ey : Lettres de Madame Laure Martin.

6) Archives du Services historiques de l'armée de terre (SHAT).

Documents relatifs à la soumission des Touaregs du Hoggar.

Archives privées

1) Fonds La Fournière.

Journal et testament d'Aglaé Saint-Hilaire.

Lettres diverses.

2) Fonds Lander

Lettres d'Henri Duveyrier à Charles Maunoir (1867-1891).

Lettres de Charles Maunoir à Duveyrier.

Lettres de Marie Duveyrier à Henri Duveyrier

Copies de lettres de Barthélemy Arlès-Dufour à Henri Duveyrier.

Lettres de Pierre Duveyrier à Henri Duveyrier.

Lettres de Balthazar Duveyrier à Henri Duveyrier.

Documents familiaux d'Henry de Lander.

3) Fonds Martin de Clausonne

Lettres de Charles de Foucauld à Henri Duveyrier.

Lettres diverses d'Henri Duveyrier et à Henri Duveyrier.

Testament d'Henri Duveyrier.

Testament et lettres de Félicité Cassé, dite Madame Guillaume.

Lettres d'Alexandre Dumas fils à Félicie Guillaume.

Sources publiées

- Abadie, F. 1882. *Lettres sur le trans-saharien. Deuxième édition, augmentée de quatre lettres sur le Trans-saharien et de quatre sur la Sécurité*, Constantine, Imprimerie L. Marle.
- Ageron, Ch.-R. 1968. *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Paris, Presses universitaires de France.
- Aicard, J., 1888. *Au bord du désert*, Paris, Paul Ollendorf.
- Alem, J.-P., 1963. *Enfantin, le prophète au sept visages*, Paris, Jean-Jacques Pauvert.
- Alleaume G., 1989. Linant de Bellefonds et le saint-simonisme en Égypte, in M. Morsi (dir.), *Les Saint-Simoniens et l'Orient. Vers la modernité*, Aix-en-Provence, Édisud : 113-132.
- Alleaume, G., 2002. L'économie politique saint-simonienne et les élites techniques de l'Égypte moderne, in Philippe Régnier (dir.), *Études saint-simoniennes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon : 305-332.
- Anonyme 1869. Détails donnés dans le *Times*, sur l'assassinat de Mlle Tinné, *Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie* 4 : 103-105.
- Anonyme 1874. Exploration et mort de M. Dournaux-Dupéré dans le Sahara, *Revue politique et littéraire*, 25 juillet 1874 : 90-93.
- Anonyme, 1884. *Les deux missions du colonel Flatters en Afrique, par un membre de la première mission*, Paris, Maurice Dreyfous.
- Anonyme, 1892a. Henri Duveyrier, *Bulletin du comité de l'Afrique française*, mai 1892 : 21-22.
- Anonyme, 1892b. La mission Gaston Méry, *Revue française de l'étranger et des colonies* xvi, 2nd semestre 1892 : 224-226.
- Attanoux, B. d', 1897. Ce qu'il faut penser des Touareg, *Questions diplomatiques et coloniales*, août 1897 : 33-39.
- Aucapitaine, Baron H. 1857. *Le pays et la société kabyle (expédition de 1857)*, Paris, Arthus Bertrand.
- Aucapitaine, Baron H. 1861, Les Touareg. Renseignements géographiques et itinéraires, *Nouvelles annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie* 4 : 257-273.
- Baillat, J.-M.-J., s. d. Mlle Tinné, Voyageuse (1835-1869), *Les contemporains*, fasc. 725, s. l., s. é.

- Barbier, J.-V. 1884. *À travers le Sahara. Les missions du colonel Flatters d'après des documents absolument inédits*, Paris, Librairie de la Société bibliographique.
- Barth, H., 1857-1858. *Reisen und Entdeckungen in Nord- und Zentralafrika in den Jahren 1849 bis 1855*, Goth, J. Perthes, 5 t.
- Bary, E. de, 1898. *Dernier rapport d'un européen sur ghât et les touareg de l'Air. (Journal de voyage d'Erwin de Bary, 1876-1877)*, trad. H. Schirmer, Paris, Librairie Fischbacher.
- Baunard, Mgr, 1912. *Le cardinal Lavignerie*, Paris, J. de Gigord, 2 tomes.
- Bazin, R., 1921. *Charles de Foucauld. Explorateur du Maroc, ermite au Sahara*, Paris, Plon.
- Bédier, G.-D. 1888. *Le Sahara-Niger ou Transsaharien*, Paris, Challamel et Cie.
- Benhazera, M. 1908. *Six mois chez les Touareg du Ahaggar*, Alger, Adolphe Jourdan.
- Bénichou, P., 1977. *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard.
- Bénichou, P., 1992. *L'école du désenchantement. Sainte-Beuve, Nodier, Musset, Nerval, Gautier*, Paris, Gallimard.
- Bernard A. & Lacroix N., 1993 [1906], *La pénétration saharienne (1830-1906)*. Calvisson, Éditions Jacques Gandini.
- Bissuel, Lieutenant. 1888. *Les Touaregs de l'Ouest*, Alger, Adolphe Jourdan.
- Bissuel, Lieutenant, 1891. *Le Sahara français*, Alger, Adolphe Jourdan.
- Bonnemain, Capitaine 1859. Voyage à R'Adamès, *Revue algérienne et coloniale*, décembre 1859 : 116-132.
- Bouderba, Ismaël, Voyage à R'at, 1859. *Revue algérienne et coloniale*, décembre 1859 : 241-305.
- Bourde, P., 1881. La France au Soudan. II. Le chemin de fer transsaharien, *Revue des deux mondes*, vol. 43, janvier-février 1881 : 689-709.
- Broc. N. 1987. Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881), *Annales de Géographie* 535 : 302-338.
- Brosselard, H., 1889. *Les deux missions Flatters au pays des Touareg Azdjer et Hoggar*, Paris, Jouvot et Cie, Éditeurs.
- Canton-Débat, J., 2000. *Un homme d'affaire lyonnais : Arlès-Dufour (1797-1872)*, Thèse de l'Université Lyon II.

- Canton-Débat, J., 2003. Armand Arlès-Dufour : un colon parmi d'autres. Kandouri, la propriété du docteur Warnier, *L'algérieniste - Revue du Cercle algérieniste* 102.
- Capot-Rey, R. 1848. L'exploration du Fezzân, *Cahiers Charles de Foucauld* 10 : 214-233.
- Carette, A.-E. H., 1848, *Études sur la Kabylie proprement dite*, Paris, Imprimerie nationale, 2 tomes.
- Carette, A.-E. H., 1853. *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale et particulièrement de l'Algérie*, Paris, Imprimerie impériale, 2 tomes.
- Casajus, D., 1999. La vie saharienne et les « vies » de Charles de Foucauld, in L. Galand (dir.) *Lettres au Marabout. Messages touaregs au Père de Foucauld*, Paris, Belin : 47-100.
- Casajus, D., 2000a. *Gens de parole. Langage, poésie et politique en pays touareg*, Paris, La Découverte.
- Casajus, D. 2000b. René Bazin et Charles de Foucauld : un rendez-vous manqué?, *Impacts* 2-4 : 139-153 (republié dans <http://halshs.ccsd.cnrs.fr/halshs-00004496>).
- Cassou, M., 2004. *Le transsaharien. L'échec sanglant de la mission Flatters*, Paris, L'Harmattan.
- Castries, H. de, 1902. *Questions sahariennes et transsahariennes*, Paris, Librairie africaine et coloniale.
- Champion, R., 2004. Emily Keene, cherifa d'Ouezzane, *Qantara* 52 : 10-11.
- Charley, S., 1964 [1931], *Histoire du saint-simonisme (1825-1864)*. Paris : Éditions Gonthier.
- Chateaubriand, F.-R. de, 1964. *Atala-René*, Paris, Garnier-Flammarion.
- Chateaubriand, F.-R. de. 1997. *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Gallimard, 2 tomes.
- Chatelard A., 2002, *Charles de Foucauld. Le chemin vers Tamanrasset*. Paris : Karthala.
- Chevalier, M., 1832a. Système de la Méditerranée, in *Politique industrielle et système de la Méditerranée*, Paris, s. é : 101-109 [*Le Globe*, 20 janvier 1832].
- Chevalier, M., 1832b. Exposition du système de la Méditerranée, in *Politique industrielle et système de la Méditerranée*, Paris, s. é. : 129-150 [*Le Globe*, 20 avril 1832].

- Clercq, H. de, 1880. *Recueil des traités de la France*, tome huitième 1860-1863, Paris, Durand et Pedone-Lauriel.
- Cortambert, R., 1874. Extrait des procès-verbaux des séances. Séance du 5 décembre 1873, *Bulletin de la Société de Géographie*, 6^e série, VII, 1^{er} semestre 1874 : 103-107.
- Cortambert, R., 1866. *Les illustres voyageuses*, Paris, E. Maillet.
- Cuoq J., 1985. *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VII^e au XVI^e siècle*, CNRS, Paris.
- D'Allemagne, H.-R., 1935, *Prosper Enfantin et les grandes entreprises industrielles du XIX^e siècle*, Paris, Gründ.
- Daumas, E. 1846. Les Touareg du Sahara, *Revue de l'Orient. Bulletin de la Société orientale* IX : 167-171.
- Daumas, Général E., 1853. *Mœurs et coutumes de l'Algérie : Tell, Kabylie, Sahara*, Paris, Hachette.
- Daumas, Colonel E. & Capitaine M. Fabar, 1847. *La Grande Kabylie. Études historiques*, Paris, Hachette.
- Delord, T., 1869-1870. *Histoire du second Empire*, Paris, Germer Baillière, 2 tomes.
- Demanche, G. 1893. Au Sahara algérien. La France et les Touareg, *Revue française de l'étranger et des colonies* XVIII, 2nd semestre 1893 : 342-347.
- Denham, D., H. Clapperton & W. Oudney, 1826. *Narrative and Discoveries in Northern and Central Africa in the years 1822, 1823 and 1824*, Londres, John Murray, 2 tomes.
- Derregagaix, V., 1882. *Exploration du Sahara. Les deux missions du lieutenant-colonel Flatters*, Paris, Société de Géographie.
- Désiré-Vuillemin, G., 1977. Les premiers projets du transsaharien et l'Afrique du Nord 1878-1881, *Revue d'histoire maghrébine* 7-8 : 107-121.
- Dias, N., 1998. Une science nouvelle? La géo-ethnographie de Jomard, in M.-N. Bourguet, B. Lepetit, D. Nordman & M. Sinarellis, *L'invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales : 159-183.
- Du Camp, M., 1892, *Souvenirs littéraires*, Paris : Hachette, 2 tomes.
- Dubief, J., 1956. Les Oûraghen des Kel-Ajjer. Chronologie et nomadisme. *Travaux de l'institut de recherches sahariennes*, 14 : 85-137.
- Dubief, J., 1999. *L'Ajjer. Sahara central*, Paris, Karthala.
- Duveyrier, Ch., 1832. La Ville Nouvelle ou le Paris des Saint-Simoniens, in *Le livre des cent-et-un*, Paris, Ladvocat : 315-344.

- Duveyrier, H., 1858. Notizen über vier berberische Völkerschaften, während einer Reiner in Algerien nach dem Hallûla-See und nach Laguât im Februar, März und April 1857 gesammelt, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 12: 176-186.
- Duveyrier, H., 1859. Coup d'œil sur le pays des Beni-Mezâb et sur celui des Chaanbâ occidentaux, *Bulletin de la Société de Géographie*, 4^e série, XVIII, 2nd semestre 1859 : 217-241.
- Duveyrier, H., 1860. Notice sur le commerce du Souf dans le Sahara algérien, *Revue algérienne et coloniale*, III, 2^e semestre 1860 : 637-659.
- Duveyrier, H., 1861. Voyage dans le pays des Beni-Mezab, *Le Tour du monde* 4 : 178-192.
- Duveyrier, H., 1863. *Note sur les Touareg et leur pays*, Paris, Imprimerie de L. Martinet.
- Duveyrier, H., 1864. *Les Touareg du Nord*, Paris, Challamel aîné.
- Duveyrier, H., 1870. Relation de la mort de Mademoiselle Alexina Tinné et voyage au Tibesti par le docteur Nachtigal (lettre à M. Henri Duveyrier), *Bulletin de la Société de Géographie*, 5^e série, XIX, 1^{er} semestre 1870 : 89-117.
- Duveyrier H., 1874a. Voyage au Sahara par Norbert Dournaux Dupéré, rédigé d'après son journal et ses lettres par Henri Duveyrier, dans *Bulletin de la Société de Géographie*, 6^e série, VIII, 2nd semestre 1874 : 113 - 170.
- Duveyrier H., 1874b. L'Afrique nécrologique, *Bulletin de la Société de Géographie*, 6^e série, VIII, 2nd semestre 1874 : 561-644.
- Duveyrier, H., 1881. Le désastre de la mission Flatters, *Bulletin de la Société de Géographie*, 7^e série, I, 1^{er} semestre 1881 : 364-374.
- Duveyrier, H., 1884. *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Ali Es-Senoûsi et son domaine géographique en l'année 1300 de l'Hégire = 1883 de notre ère*, Paris, Société de Géographie.
- Duveyrier, H., 1886. Les « chemins des ambassades » de Tanger à Fâs et Meknâs, en 1885, *Bulletin de la Société de Géographie*, 7^e série, V : 344-363.
- Duveyrier, H., 1888. La dernière partie inconnue du littoral de la Méditerranée. Le Rif, Paris, Leroux [1^{ère} publication dans le *Bulletin de la géographie historique et descriptive*, 1887]
- Duveyrier, H., 1893. De Telemsân à Melila en 1886, *Bulletin de la Société de Géographie*, 7^e série, XIV : 185-222.

- Duveyrier, H., 1900. *Journal d'un voyage dans la province d'Alger*, préface de Charles Maunoir, Paris, Augustin Challamel.
- Duveyrier, H. 1905. *Journal de route de Henri Duveyrier publié et annoté par Ch. Maunoir et H. Schirmer*, Paris, Augustin Challamel.
- Duveyrier, H. 2006. *Journal d'un voyage dans la province d'Alger*, introduction de Dominique Casajus, Paris, Éditions des Saints Calus (réédition augmentée de Duveyrier 1900).
- Duveyrier, Baron H., 1907 [1837]. *Anecdotes historiques*, Paris, Librairie Alphonse Picard & fils.
- Émerit M., 1941, *Les Saint-Simoniens en Algérie*. Paris : Publications de la Faculté des lettres d'Alger, t. XV.
- Enfantin, P., 1843. *Colonisation de l'Algérie*, Paris, P. Bertrand.
- Eydoux, H.-P., 1938, *L'exploration du Sahara*, Paris, Gallimard.
- Eydoux, H.-P., 1967. Une documentation inédite sur la tentative de traversée saharienne de Dournaux-Dupéré en 1874, *Le Saharien*, 4^e trimestre 1967 : 5-16.
- Fakkar R., 1989, Le saint-simonisme en Égypte, in M. Morsi (dir.), *Les Saint-Simoniens et l'Orient. Vers la modernité*. Aix-en-Provence, Édisud : 13-17.
- Faucon, N., 1889, *Le livre d'or de l'Algérie*, Paris, Challamel.
- Fierro, A. *La Société de Géographie*, Genève & Paris, Droz & Champion, 1983.
- Foucauld, Ch. De, 1887. Itinéraires au Maroc, *Bulletin de la Société de Géographie*, 7^e série, VIII : 118-125.
- Foucauld, Ch. de, 1925. *Écrits spirituels de Charles de Foucauld*, Paris, J. de Gigord.
- Foucauld, Ch. De, 1925-1930. *Poésies touarègues (dialecte de l'Abaggar)*, Paris, Leroux, 2 tomes.
- Foucauld, Ch. De, 1951-1952. *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Abaggar*, Imprimerie nationale, Paris 4 tomes.
- Foucauld, Ch. de, 1966. *Lettres à Mme de Bondy. De la Trappe à Tamanrasset*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Foucauld, Ch. de, 1982, *Lettres à un ami de lycée (1874-1915). Correspondance avec Gabriel Tourdes*, Paris, Nouvelle Cité.
- Foucauld, Ch. de, 1999 [1888]. *Reconnaissance au Maroc*, Clichy, Éditions du Jasmin.

- Frémeaux, J., 1991. *La France et l'Islam depuis 1789*, Paris, Presses universitaires de France.
- Frémeaux, J., 1993. *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Paris, Denoël.
- Fromentin, E., 1857. *Un été au Sahara*, Paris, Michel Lévy frères.
- Fromentin, E., 1912. *Correspondance et fragments inédits*, Paris, Plon.
- Galand, L. 1994. Les Berbères de *L'Atlantide*, in Le Bohec, Y (dir.), *L'Afrique, la Gaule, la Religion à l'époque romaine. Mélanges à la mémoire de Marcel le Glay*, Bruxelles, Latomus.
- Ganiage, J. 1994. *Histoire contemporaine du Maghreb*, Paris, Fayard.
- Gardel, 1961. *Les Touareg Ajjer*, Alger, Éditions Baconnier.
- Gautier, F., 1922. *La conquête du Sahara*, Paris, Librairie Armand Colin.
- Geertz, G. 1996. *Ici et Là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié (version anglaise 1988).
- Grévoz, D., 1989. *Sahara 1830-1881. Les mirages français et la tragédie Flatters*, Paris, l'Harmattan.
- Heffernan M., 1989. The limits of utopia : Henri Duveyrier and the exploration of the Sahara in the nineteenth century, *The Geographical Journal* 155 (3) : 349-352.
- Hornemann, F. 1803. *Voyage de F. Hornemann dans l'Afrique septentrionale*, Paris, Dentu, 2 tomes.
- Hourst, L^t de vaisseau, 1898. *Sur le Niger et au pays des Touaregs*, Paris, Plon.
- Huber, M. W. 1892. Rapport sur le concours au prix annuel fait à la Société de Géographie, *Bulletin de la Société de Géographie*, 7^e série, XIII : 161-164.
- Jamous, R., 1981. *Honneur et Baraka*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme/Cambridge, Cambridge University Press.
- Jean, C. 1909. *Les Touareg du Sud-Est : l'Air*, Paris, Larose.
- Keene, E. 2001 [1911]. *Histoire de ma vie*, Tétouan, Publications du Gremenord.
- Kilian, C., 1938. Préface, in Pottier, René, *Un prince saharien méconnu. Henri Duveyrier*, Paris, Plon : 1-v.
- Lafitau, 1724. *Mœurs des sauvages américains comparés aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l'aîné et Charles Estienne Hochereau, 2 tomes.

- Lander, L. de, 1989. Mme Guillaume était-elle la fille du Père Enfantin, *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 39 (462) : 952.
- Le Fèvre, G. et P. Mannoni, 1956. *Notre Sahara. Une terre morte qui ressuscite*, Paris, Éditions Denoël.
- Lejeune, D, 1993. *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel.
- Lemaire, S. 1991-1992. *Gustave d'Eichthal, une ethnologie saint-simonienne*, Thèse de l'Université de Reims.
- Lemaire, S., 2002. Gustave d'Eichthal, ou les ambiguïtés d'une ethnologies saint-simonienne : du racialisme ambiant à l'utopie d'un mélange universel, in Ph. Régnier (dir.), *Études saint-simoniennes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon : 153-175
- Lenclud, G. 1995. Quand voir, c'est reconnaître. Les récits de voyage et le regard anthropologique, *Enquête* 1 : 113-129.
- Lepénies, W. 2002 [1997]. *Sainte-Beuve. Au seuil de la modernité*, Paris, Gallimard.
- Leroy-Beaulieu, P., 1904. *Le Sahara, le Soudan et les chemins de fer transsahariens*, Paris, Guillaumin.
- Levallois M., 1989, Ismaïl Urbain : éléments pour une biographie, in M. Morsi (dir.), *Les Saint-Simoniens et l'Orient. Vers la modernité*. Aix-en-Provence : Édisud : 53-82.
- Levallois, M., 2001. *Ismaïl Urbain, une autre conquête de l'Algérie*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Lhote, H., 1944. *Les Touaregs du Hoggar*, Paris, Payot.
- Lhote, H., 1968, Compléments documentaires sur le voyage de l'explorateur Dournaux-Dupéré, assassiné au Sahara en 1874, *Le Saharien*, 2^e trimestre 1968 : 9-18.
- Longobardi, C., 1938. *L'agonie d'une mission. Deuxième mission Flatters. Récit saharien*, Paris, Plon.
- Lorcin, P., 2005. *Kabyles, Arabes, Français : identités coloniales*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- Loyer, Ch. 1863. *Les Touaregs*, Paris, Benjamin Duprat.
- Lyon, Captain G. F., 1821. *Narrative of Travels in Northern Africa in the years 1818-19. Accompanied by Geographical Notices of Soudan and of the Course of Niger*, Londres, John Murray.
- Maître-Devallon, C., 1942. Le Méditerranée-Niger, *Travaux de l'Institut de recherches sahariennes* 1: 171-175

- Malo, H., 1945. *À l'enseigne de la Petite Vache. Souvenirs, gestes et figures d'explorateurs*, Paris, Les Éditions de la Nouvelle France.
- Malte-Brun, V.-A., 1865. Exploration du Sahara. *Les Touareg du Nord* par Henri Duveyrier, *Nouvelles annales des voyages, de la géographie et de l'histoire* 1 : 95-98.
- Mambré É., 1991-1992. *Henri Duveyrier, explorateur du Sahara (1840-1892)*. Mémoire de maîtrise, Université de Provence, Institut d'Histoire des pays d'outre-mer.
- Marçot J.-L., 2003. *Une mer au Sahara. Mirages de la colonisation : Algérie et Tunisie (1869-1887)*. Paris : Éditions de la Différence.
- Marrus M. R. & R. O. Paxton, 1981. *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, Paris.
- Masqueray, É., 1892. Henri Duveyrier, *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, juillet 1892 : 17-19.
- Massignon, L., 1963. Foucauld au désert devant le Dieu d'Abraham, Agar et Ismael, *Opera minora*, t. 3 : 772-784.
- Mattelart, A., 1997. *L'invention de la communication*, Paris, La Découverte.
- Maunoir, Ch., 1887. Rapport sur les travaux de la Société de Géographie et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1886, *Bulletin de la Société de Géographie*, 7^e série, VIII : 5-117.
- Maunoir, Ch., 1900. Préface à Henri Duveyrier, *Journal d'un voyage dans la province d'Alger*, Paris, Augustin Challamel : v-vii.
- Maunoir, Ch., 1905. Biographie, in H. Duveyrier, *Journal de route*, Paris : Challamel : IX-XXIII.
- Maupassant, G. de, 1991 *Contes et nouvelles*, Paris, Robert Laffont, 2 tomes.
- Mazas, A., 1860. *Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis depuis son institution en 1695 jusqu'en 1850*, Paris, Firmin-Didot/ Dentu.
- Mélia, J., 1942. *Les pionniers du Méditerranée-Niger. Le drame de la mission Flatters*, Paris, Mercure de France.
- Mercier, E., 1889. *La France dans le Sahara et au Soudan*, Paris, Ernest Leroux.
- Méry, G., 1893. Une mission chez les Touareg Azdjer, *Revue scientifique* 51 (23) : 704-711.
- Meynier, Général O., 1930. *La pacification du Sahara et la pénétration saharienne (1852-1930)*, Alger, Publications du Comité national métropolitain du centenaire de l'Algérie, (« Cahiers du centenaire de l'Algérie, n° II).

- Mircher, C^{dt} de, 1863. *Mission de Ghadamès (septembre, octobre, novembre & décembre 1862). Rapports officiels et documents à l'appui*, Alger, Duclaux.
- Monod, Th., 1977. *De Tripoli à Tombouctou, le dernier voyage de Laing 1825-1826*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer / Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- Musset, P. de, 1888. *Biographie d'Alfred de Musset. Sa vie, ses œuvres*, Paris, Éditions Charpentier.
- Nerval, G. de, 1978. *Œuvres complètes*, tome 2, Paris, Gallimard.
- Nordman, D., 1998. L'exploration scientifique de l'Algérie : le terrain et les textes, in M.-N. Bourguet, B. Lepetit, D. Nordman & M. Sinarellis, *L'invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales : 71-95.
- Norris, H.T., 1972. *Saharan Myth and Saga*, Oxford, Clarendon Press.
- Oliel, Jacob, 1995. *De Jérusalem à Tombouctou. L'odyssée saharienne du rabbin Mardochee 1826-1886*, Paris, Éditions Olbia.
- Paluel-Marmont, 1956. *Conquérants des sables*, Paris, Éditions G. P. (Bibliothèque Rouge et Or).
- Pandolfi, Paul, 1998a. *Les Touaregs de l'Ahaggar. Sahara algérien*, Paris, Karthala.
- Pandolfi, P., 1998b, « Sauront-ils séparer entre les soldats et les prêtres ? », sur l'installation du Père de Foucauld dans l'Ahaggar, *Journal des Africanistes* 67 (2) : 49-71.
- Pandolfi, Paul, 1998c, In Salah 1904 – Tamanrasset 1905 : la double soumission des Touaregs Kel-Ahaggar, *Cahiers d'études africaines* 38 (1), n° 149 : 41-83.
- Pandolfi, P., 2001. Les Touaregs et nous : une relation triangulaire?, *Ethnologues comparées* 2, [<http://alor.univ-montp3.fr/cerce/r2/p.p.htm>].
- Pandolfi, P. 2002. Imaginaire colonial et littérature. Jules Verne chez les Touaregs, *Ethnologues comparées*, 5 [<http://alor.univ-montp3.fr/cerce/r5/p.p.htm>].
- Pandolfi, P., 2004. La construction du mythe touareg. Quelques remarques et hypothèses, *Ethnologues comparées*, 7 [<http://www.ethno-comp.net/r7/pl.p.htm>].
- Pandolfi, P., 2005. *Une correspondance saharienne. Lettres inédites du général Laperrine au commandant Cauvet (1902-1920)*, Paris, Karthala.
- Peyré, J., 1957a. *Proie des ombres*, Lausanne, La Guilde du Livre.
- Peyré, J., 1957b. *De sable et d'or*, Paris, Flammarion.

- Philebert, Ch. & G. Rolland, 1890. *La France en Afrique et le transsaharien*, Paris, Augustin Challamel.
- Picon, A., 2002. *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin.
- Pottier R., 1938, *Un prince saharien méconnu. Henri Duveyrier*. Paris, Plon.
- Pottier R., 1939, *La vocation saharienne du Père de Foucauld*. Paris, Plon.
- Pottier, R., 1946, « Henri Duveyrier et Charles de Foucauld », *Cahiers Charles de Foucauld*, 1 : 41-56.
- Pottier, R., 1947. *Le cardinal Lavignerie, apôtre et civilisateur*, Paris, Les publications techniques et artistiques.
- Pottier, R. 1948. *Flatters*, Paris, Éditions de l'empire français.
- Prax, J., 1850. Carte de la régence de Tripoli et des principales routes commerciales de l'intérieur de l'Afrique, *Bulletin de la Société de Géographie*, 3^e série, xiv, 2^e semestre 1850 : 81-103.
- Quella-Villéger, A., 1999. *René Caillé, Une vie pour Tombouctou*, Poitiers, Éditions de l'actualité scientifique Poitou-Charentes.
- Reclus, É., 2005. *L'homme et la terre*, Paris, La Découverte.
- Régner Ph., 1989. *Les Saint-Simoniens en Égypte (1833-1851)*. Giza-Le Caire, Banque de l'Union Européenne.
- Régner Ph., 2000. Les saint-simoniens au désert : désir d'arabité et quête d'un espace prophétique au lendemain de 1830, *Revue des sciences humaines*, 258 : 247-265.
- Renan, E., 1862. *De la part des peuples sémitiques dans l'histoire des civilisations. Discours d'ouverture du cours de langue hébraïque, chaldaïque et syriaque au Collège de France*, Paris, Michel Lévi frères.
- Richardson, J. 1848. *Travels in the Great Desert of Sahara in the Years of 1845 and 1846*, Londres, Richard Bentley, 2 tomes.
- Rinn, L., 1886., *Nos frontières sahariennes*, Alger, Adolphe Jourdan.
- Rodd, F. Rennel. 1926. *People of the Veil*, Londres, Macmillan.
- Roussane, A., 1991. *L'homme suiveur de nuages. Camille Douls, saharien (1864-1889)*, Rodez, Éditions du Rouergue.
- Rousseau, J.-J., 1959a. *Confessions*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1 : 1-656.
- Rousseau, J.-J., 1959b. *Les rêveries du promeneur solitaire*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1 : 993-1100.

- Sabatier, C., 1891. *Touat, Sahara etc. : étude géographique, politique, économique et militaire*, Paris, Société d'éditions scientifiques.
- Sainte-Beuve, C.-A. s. d. Volney. Étude sur sa vie et ses œuvres, par Étienne Berger. 1852, in *Causeries du Lundi*, Paris, Garnier frères, t. 7 : 389-433.
- Sainte-Beuve, C.-A. 1884. *Les Touareg du Nord* par M. Henri Duveyrier, in *Nouveaux Lundis*, Paris, Calmann-Lévy, t. 9 : 111-134.
- Sainte-Beuve, C.-A. 1886. La civilisation et la démocratie française. Deux conférences par M. Ch. Duveyrier, in *Nouveaux lundis*, Paris, Calmann-Lévy, t. 10 : 237-255.
- Saint-Simon, Cl.-H. de 1866 [1825]. *Nouveau Christianisme*, Paris, Anthropos.
- Sand, G., 1985. *Correspondance*, Paris, Éditions Garnier, tome xx.
- Sand, G., 1987. *Correspondance*, Paris, Éditions Garnier, tome xxii.
- Schirmer, H. 1896. Pourquoi Flatters et ses compagnons sont morts, *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon* 13 : 571-599.
- Schirmer, H., 1905, « Avant-Propos », in H. Duveyrier, *Journal de route*, Paris, Challamel : v-vii.
- Tellier Ch., 1890. *La conquête pacifique de l'Afrique occidentale par le soleil*, Paris, J. Michelet éditeur.
- Thiry, J., 1995. *Le Sahara libyen dans l'Afrique du Nord médiévale*, Louvain, Peeters.
- Tocqueville, A. de , 1942. *Souvenirs*, Paris, NRF.
- Tournafond, P., 1882. Le massacre des pères d'Alger par les Touareg, *L'exploration*, XIII (263) : 329-332.
- Tourneux, M., 1907. Introduction, in Duveyrier, Baron Honoré, *Anecdotes historiques*, Paris, Librairie Alphonse Picard & fils : i-xxv.
- Triaud, J.-L., 1995. *La légende noire de la Sanûsiyya. Une confrérie musulmane sous le regard français (1840-1930)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2 tomes.
- Urbain, I., 1992 [1856]. « De la tolérance de l'islamisme », in Ismaïl Urbain et Ahmed Riza, *Tolérance de l'islam*, Saint-Ouen, Centre Abaad : 17-46.
- Urbain, I., 2000 [1860]. *L'Algérie pour les Algériens*, Paris, Séguier.
- Urbain, I., 2002 [1862]. *L'Algérie française. Indigènes et immigrants*, Paris, Séguier.

- Valette, J. 1973. Quelques aspects nouveaux de l'expédition Flatters, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 15-16 : 375-390.
- Vischer, H., 1910. *Across the Sahara*, Londres, Edward Arnold.
- Vivien de Saint-Martin, L., 1864. Rapport sur le prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie, *Bulletin de la Société de Géographie*, 5^e série, VII, 1^{er} semestre 1864 : 338-355.
- Volney, M. C.-F. 1787. *Voyage en Syrie et en Égypte, pendant les années 1783, 1784 et 1785*, Paris, Volland et Desenne, 2 tomes.
- Vuillot, P., 1895. *L'exploration du Sahara. Étude historique et géographique*, Paris, Augustin Challamel.
- Warnier, A. 1863. *L'Algérie devant le Sénat*, Paris, Imprimerie de Dubuisson.
- Warnier, A. 1865. *L'Algérie devant l'Empereur*, Paris, Challamel aîné.
- Weiss, Colonel P., 1942. *Le secret du Sud*, Paris, Éd. Berger-Levrault.
- Wolff, H. 1899. « Henri Duveyrier, son dernier projet de voyage dans le Sahara, *Congrès national des sociétés françaises de géographie XIX^e session – Marseille – 1898*, Marseille : Société de Géographie de Marseille : 490-505.

Index

A

Abadie, François 195, 196, 202, 210, 273
Abd-el-Krim 247
Abd el-Kader 58, 60, 91, 111
Aberdjüch 162, 182, 233, 234
Adghar. Voir Adrar
Adrar 89
Agadir 178
Ageron, Charles-Robert 128-130, 273
Ahaggar 185, 193, 222
Aheer. Voir Aïr
Ahitaghel 13, 139, 208, 209, 222, 235, 268
Ahmed ben-Touati 187
Ahmed ben Zerma 183, 184
Ahmed Brahim 198, 204
Aïr. Voir Aïr
Ahitârhen. Voir Ahitaghel
Aicard, Jean 201, 273
Aïr 4, 134, 193, 212, 222
'Aïscha 98, 266
Aïtaghel. Voir Ahitaghel
Aix-en-Provence 10, 15
Ajjer. Voir Azdjer
Al-Idrisi 2
Al-Qaïda 232
Alexandre Dumas fils 70, 118, 143, 146, 272
Alexandrie 19, 230
Alger 5, 33, 34, 37, 38, 46, 47, 59, 71, 84, 85, 90, 93, 105, 107-109, 111, 113, 114, 132, 149, 150, 169, 177, 186, 187, 193, 202, 229, 245, 259, 271, 283, 284
Amadghor 193, 194, 195, 196, 213
Amadghôr. Voir Amadghor
Ameur El-Hadji 94
Aoueliminden. Voir Ioullimmedan
Aouélimmiden. Voir Ioullimmedan
Arabes 37, 38-41, 53, 57, 74, 86, 95, 98, 121, 122, 130-132, 155, 157, 158, 160, 161, 163, 167, 170, 173, 187, 204, 212, 223
Arlès-Dufour, François Barthélemy 10, 22, 23, 48-50, 52, 54, 55, 57, 61, 62, 64, 66, 69, 71, 72, 118, 143, 145, 147, 169, 267, 272
Asben. Voir Aïr
Atissi 209
Attanoux, Bernard d' 139, 273

Aucapitaine, baron H. 3, 129, 130, 134, 273
Aumale, duc d' 58, 60
Azben. Voir Aïr
Azdjer 2, 14, 76, 184, 185, 193, 205, 212, 222, 223, 269
Azguer. Voir Kel-Azdjer

B

Bahr el-Ghazal 154
Barbier, J.-V. 205, 274
Barth, Heinrich 1, 3, 50, 51, 76, 85, 95, 96, 98, 156, 173, 176, 203, 204, 274
Bary, Erwin de 186, 197, 216, 221, 274
Batna 66
Bazard, Saint-Amand 18, 61
Ben-Ghâzi 231, 233
Bénin 178
Benî-Ouriâghel 247, 249
Benoit, P. 232
Berbères 131-133, 158, 161
Berbrugger, Adrien 45, 46, 148, 154
Bernard, Frédéric 204, 205, 210, 223, 234
Biskra 51, 54, 56, 57, 64, 112, 212, 264, 266
Blachère, Lt 210
Bokhâri 36, 37
Bonaparte. Voir Napoléon
Bonaparte, prince Roland 152
Bonnemain, Cne de 3, 52, 72, 274
Bornou 3, 72, 154, 182, 252
Bou-Choûcha 184
Bouchard, Père 137, 187, 226, 234
Bouderba, Ismaël 3, 52, 72, 78, 79, 80, 90, 274
Bourde, Paul 195
Brosselard, C^{ne} H. 197, 199, 201, 209, 274
Bugeaud, G^{al} 199

C

Caillé, René 51, 189
Canaries 259
Canton-Débat, Jacques 10, 145, 274, 275
Carette, Ernest 51, 75, 111, 130, 152, 275
Cayenne 22, 57
Cendrier, François-Alexis 144

Cha'anba 56, 67, 161, 184, 185, 196, 201, 259, 268
Châffao 76, 77
Chaddy 103, 221
Charles X 16
Charlety, Sébastien. 16, 17, 22, 54, 61, 62, 275
Chasseloup-Laubat, Comte de 117
Chateaubriand, François-René 21, 32, 46, 104, 152, 275
Chevalier, Michel 17-20, 191
Clapperton, Lt de vaisseau H. 2
Clemenceau, Georges 174
Clerc, A. 38
Colombo, Mr 112, 264
Combours 46
Comte de Chambord 145
Constantine 54, 60, 62, 66, 195
Constantinople 19, 207, 208, 235, 240
Cottenest, Lt 268
Crampel, Paul. 137, 258, 259, 261
Cyrénaïque 127, 156, 181, 229, 231

D

D'Alembert, Jean Le Rond 23
D'Allemagne, Henri-René 62, 69, 118, 119, 276
Darqawiyya 243
Dassin 208
Daumas, G^{al} E. 3, 111, 128, 160, 161, 229, 276
David, Félicien 22
Davillier, Charles 225
Davillier, M^m 225
Denham, D. 2, 3
Denie, Edward 26
Derkâwa (membres de la Darqawiyya) 235
Derregagaix, Lt V. 196, 201, 276
Desjobert, M^{lle} 54, 55
Desvaux, G^{al} 91
Diderot, Denis 23
Douls, Camille 137, 140, 141, 258, 283
Dournaux-Dupéré, Norbert 137, 140, 183-189, 192, 204, 209, 216, 223, 224, 233, 234
Dubief, Jean 208, 209, 269, 276
Du Camp, Maxime 54, 57, 276
Duméril, Auguste 55
Duponchel, Paul 191, 192, 195
Duveyrier, Balthazar 10, 272

Duveyrier, Charles 5, 11, 16, 18, 19, 23, 24, 27, 46-48, 52, 55, 61, 74, 91, 93, 96, 97, 106, 112, 113, 115, 118, 119, 121, 144, 145, 168, 271, 272
Duveyrier, Gaspard 15, 16
Duveyrier, Honoré-Nicolas 15
Duveyrier, Honoré-Nicolas Marie 15, 16, 19
Duveyrier, Marie 11, 62, 63, 109, 145, 147, 169, 266, 267, 272
Duveyrier, Paul 144
Duveyrier, Pierre 26, 27, 35, 36, 49, 56, 62, 109, 168, 242, 255, 265, 272

E

Ebn-Khaldûn. Voir Ibn Khaldoun
Edwards William Frederic 75
Egypte 1, 21, 52, 54, 57, 58, 75, 78, 194, 229, 237
Eichthal, Gustave d' 53, 75
El-Goléa 56, 90, 125, 138, 140, 199, 205, 230, 258
El-Hâdj Ahmed Boû-Selâh 182
El-Hâdj ech-Cheïkh 182
El-Hâdj-Ahmed-boû-Selah. Voir El-Hâdj Ahmed Boû-Selah
El-Hadj-ech-Cheïkh. Voir El-Hâdj ech-Cheïkh
El hadj Tahar Basidi 207
Emerit, Marcel 24, 50, 52, 53, 62, 191, 278
Enfantin, Arthur 68, 272
Enfantin, Prosper 4, 9, 18-23, 31, 48, 49, 51-55, 57, 60-63, 68, 69, 105-107, 111, 112, 117-119, 143, 144, 146, 148, 154, 168, 175, 227, 271, 272, 278
Es-Souk 89
Eydoux, Henri-Paul 183, 184, 227, 278

F

Fabar, C^m 128, 276
Fagnan, F. 238
Faidherbe, G^{al} 165
Fàs. Voir Fès
Félicie, Hortense Félicité Cassé, dite Félicie Guillaume 66-71, 118, 119, 121, 142-144, 146-148, 175, 180, 224-228, 265-267, 272
Féraud, Charles 198, 199, 207, 208, 212, 219, 220, 229, 231, 235, 239, 241, 243, 251, 252
Ferhat Abbas 239

Ferry, Jules 174, 214, 237
 Fès 241, 243, 244, 245, 247
 Fezzân. Voir Fezzan
 Fezzan 2, 72, 105, 137, 155, 157-160, 165, 201
 Flatters, Paul 6, 137, 139-141, 191, 192,
 196-202, 204, 206-210, 212-214, 221,
 222, 224, 234, 235, 238, 260, 268, 275,
 280
 Flaubert, Gustave 24, 54
 Fontainebleau 62, 64, 65, 66
 Foucauld, Charles de 6, 10, 12, 32, 43, 135, 178,
 192, 239, 253-258, 261, 263-265, 267-269,
 272, 275, 278, 283
 Freycinet, Charles de 191, 192, 193
 Fromentin, Eugène 32, 44, 279

G

Gabès 194, 216, 217
 Galand, Lionel 92, 275, 279
 Gallifet, G^{al} de 199, 210
 Gambetta, Léon 174
 Garamantes 2
 Geertz, Clifford 135, 279
 Genève 25, 27, 28, 151
 Géryville 179, 210
 Ghadâmès. Voir Ghadamès
 Ghadâmsia. Voir Ghadamsiens
 Ghadamès 2, 3, 13, 39, 52, 78, 80, 82, 83,
 89-91, 93, 96, 97, 98, 104, 115, 125,
 132, 137, 138, 140, 156, 160, 183-188,
 198, 200, 203, 204, 218, 222, 229, 245,
 266, 269
 Ghadamsiens (habitants de Ghadamès)
 124, 220
 Ghardaïa 53, 71, 98
 Ghat 2, 13, 39, 52, 72-74, 78, 79, 80, 81,
 85-88, 90, 137, 138, 155, 162, 183, 186,
 188, 196, 216, 219
 Ghatiens (habitants de Ghat) 72, 81, 86, 87,
 125, 138
 Gondokoro 154
 Grévoz, Daniel 40, 191, 192, 195, 279
 Guela'aya 247-250
 Guillaume, Emile 69, 143
 Guillaume, Auguste 69, 143, 147, 226, 267
 Guillot-Lohan, Lt 268

H

Hâdj-el-Bekri 89
 Haroûn El-Rachid 173

Heffernan, Michael 246, 279
 Hippone 128
 Hoggar. Voir Ahaggar
 Hoggars. Voir Kel-Ahaggar
 Hornemann, Friedrich 2, 279
 Hourst, Lt de vaisseau 40, 139, 141, 210, 279
 Humboldt, Alexander von 152
 Huvelin, Abbé 254

I

Ibn Battouta 100, 102, 124, 126
 Ibn Hawqal 2
 Ibn Khaldoun 133, 137
 Iferdjân 187
 Ifôghas 89, 95, 132, 221
 Ihemma 104
 Ikhenoukhen 13, 39, 42, 73, 74, 76, -79,
 81-90, 92-95, 97, 98, 105, 137, 138, 155,
 157, 158, 162, 163, 182-186, 189, 196,
 197, 205, 210-214, 216, 220-223, 234-
 236, 244, 245, 249, 259, 266
 Ikhenoukhen. Voir Ikhenoukhen
 Illereichen 29, 31
 Imanân 75, 184
 Imanghâsatan. Voir Imanghasâten
 Imanghasâten 75, 184, 185, 186, 196, 199,
 201, 204, 209, 222, 223, 234
 Imanghassaten. Voir Imanghasâten
 Imusufan 101
 In-Çâlah. Voir In-Salah
 In-Salah 13, 81, 90, 137, 195, 209, 258, 269
 In Guedazen 199, 200, 204
 Ioullimmedan 201
 Iwâlâtan 100, 101

J

Jamous, Raymond 247, 279
 Jaurès, Jean 174
 Jerhboûb 230, 231
 Jomard, Edme François 75
 Joubert, Eugène 140, 183, 184, 185, 187,
 209, 233

K

Kabyles 128, 129, 130, 135, 179
 Kabylie 38, 128, 178
 Kandouri 45, 145
 Keene, Emily 248, 249, 250, 251, 275, 279

Kel-Ahaggar 53, 72, 75, 88, 194, 197, 204, 205, 206, 209, 210, 211, 215, 222, 223, 234, 235, 259, 268, 282
 Kel-Ajjer. Voir Kel-Azdjer
 Kel-Azdjer 2, 13, 53, 72, 73, 75, 88, 94, 139, 149, 157, 165, 185, 194, 196, 197, 199, 201, 204, 206, 211, 212, 214, 216, 223, 229, 233, 234, 240, 259, 269
 Kel-Azgar. Voir Kel-Azdjer
 Kel-Azger. Voir Kel-Azdjer
 Kel-Oui 216
 Kellmitz 29, 31
 Khanouhen. Voir Ikhenoukhen
 Kharedjites 166
 Kilian, Conrad 68, 279
 Koufara. Voir Koufra
 Koufra 178

L

Lâlla Maghniyya 248, 253
 Lafitau 134, 279
 La Fournière, Bruno de 11, 144, 266
 Lagailarde, Pierre 177
 Laghouât. Voir Laghouat
 Laghouat 32, 39, 41, 43, 44, 47, 49, 52, 55, 71, 118, 124, 133, 147, 191, 197, 267
 La Goulette 215, 218, 219
 Laing, Gordon 3, 90, 95
 Lambert, Alexandre 179
 Lambert, Charles 51, 53, 55-57, 62, 63, 91, 271
 La Mecque 89, 93, 113, 173, 228, 241
 La Mekke. Voir La Mecque
 Lander, Henry de 10, 11, 15, 16, 69, 144, 272
 Lander, Lionel de 69, 280
 Laurent, Pierre-Matthieu, dit Laurent de l'Ardèche 143
 Lautrach 25, 27, 28, 30, 32, 33, 36, 38, 44, 46, 99, 103, 218, 271
 Lavigerie, M^{sr} 6, 46, 59, 129, 135
 Le Caire 54, 241
 Le Chatelier, Alfred 238
 Leipzig 25, 32
 Lenclud, Gérard 135, 280
 Lesseps, Ferdinand de 20, 152, 192-195
 Londres 34, 38, 43, 45, 46, 285
 Louis-Philippe 20, 77
 Loyer, Abbé Charles 3, 133-135, 280
 Lyon, C^{nc} G F 2, 41

M

Mac-Mahon, M^{al} 149
 Mac Carthy, Oscar 32, 38, 42, 45-47, 149, 150, 229
 Madaniyya 215, 216, 230
 Mahdiyya 216
 Maintenon, M^m de 70, 146
 Mala 97, 104, 221, 266
 Mali 201, 208
 Malinowski, Bronislaw 75
 Malo, Henri 151, 152, 262
 Malte-Brun, Victor-Adolphe 1, 150, 159, 281
 Mambré, Emmanuelle 7, 9, 72, 110, 114, 281
 Marçot, Jean-Louis 52, 195, 281
 Mardochée Aby Serour 253
 Margueritte, Ct J.-A. 41, 42
 Marly 27, 145, 224
 Maroc 32, 51, 52, 94, 150, 208, 214, 228, 236, 240, 242, 244, 245, 247, 249, 253
 Martimprey, G^{al} de 84, 106, 114, 121
 Martin, Laure 9, 272
 Martin de Clausonne, Denis 9
 Masûfa 100, 101
 Masqueray, Emile 93, 259, 266, 281
 Mathilde, Princesse 149
 Maunoir, Charles 8-11, 15, 23, 33-35, 37, 67, 68, 93, 103, 111, 120, 142, 145, 147, 148, 151-153, 161, 166, 179, 180, 184, 190, 192-194, 215, 219, 220, 224, 226, 228, 231, 236-238, 241, 243, 247-256, 258-262, 265-267, 271, 272, 281
 Maupassant, Guy de 200, 281
 Maures 100, 258
 Médéa 33
 Méhémet-Ali 19, 51
 Meknès 241
 Melesville. Voir Mélesville
 Mélesville, Honoré-Joseph Duveyrier, dit 11, 16, 27, 55, 109, 144
 Melilla 249, 250
 Mendghough 196, 199
 Ménilmontant 16, 18-20, 22, 51, 53, 57, 68, 166, 176, 191
 Ménoret, Père 234
 Méry, Gaston 199, 281
 Messali Hadj 239
 Métois, C^{nc} 269
 Meynier, G^{al} 140, 281
 Mila 104
 Mircher, C^{dt} de 93, 156, 160, 282

Missergihin 169, 242
Mohammed ben 'Alî Es-Senoûsi 6, 7, 13,
140, 141, 215, 219, 240, 265
Mohammed El-Bakkai. Voir Sidi Mohammed
el-Bakkây
Moh'ammed Ah'med 39, 40, 42-44, 132
Mokhammed ag Khatita 76
Mokhammed-ben-Hatita. Voir
Mokhammed ag Khatita
Monastir 216
Montesquieu 20
Morat, Père 137, 222, 234
Morlane, Adèle 68, 70
Mossoul 228
Moula Abd es-Salâm 247, 249
Mourzouk 2, 85, 87, 88, 105, 138, 154, 162,
182, 213, 221
Moussa agg Amastan 268, 269
Mozabites 56, 133
Musset, Alfred de 19, 144
Mzab 40, 53, 67, 98

N

Naceur-ben-El-Tahar. Voir Naceur ben
el-Tahar
Naceur ben el-Tahar 187
Nachtigal, G. 155, 162, 163, 165, 169, 181,
182, 189
Napoléon 16, 19, 20, 21, 179
Napoléon III 20, 58, 111, 130, 131
Nerval, Gérard de 23, 282
Neveu, G^{al} E. de 111
Niger (le fleuve) 4, 72, 127, 173, 176, 216, 236
Niger (le pays) 208
Nil 154
Notre-Dame-des-Neiges 254-256
Noupé 2
Nuer 75, 154
Nyam-Nyam 154

O

'Omar El-Hâdj 221
'Omar el-Hâdj. Voir 'Omar el-Hâdj
Orâghen 75, 185, 220, 234
Orogen. Voir Orâghen
Oran 169, 248, 249
Orléans, duc d' 22
Ortiz, Jo 177

'Othmân (dit Si 'Othmân ou Cheikh
'Othmân) 78, 84, 89-95, 97, 98, 113,
114, 138, 186, 221
'Othman. Voir 'Othmân
Othman. Voir 'Othmân
Ouargla 90, 193, 195, 196
Oudney, W. 2, 100
Ouezzane 248, 249
Oufenaït 186, 222
Oulâd Bâ Hammou 240
Oulâd Bâ Hammou. Voir Oulâd Bâ Hammou
Oulâd Sidi Cheikh 13, 90, 125, 205, 223,
233-235
Oulâd Sidi Ech-Cheikh. Voir Oulâd Sidi
Cheikh
Oulâd Sidi Mohammed El-Kounti 95, 236
Oulad Sidi Ech Cheikh. Voir Oulâd Sidi
Cheikh
Oullins 64, 66

P

Palat, Marcel 137, 140, 258
Pandolfi, Paul 7, 92, 130, 183, 232, 268,
269, 282
Paulmier, Père 187, 234
Peggibonsi 151
Pélissier de Malakoff, M^{al} 93, 113, 199
Pereire, Isaac 23, 50, 54, 72
Philippeville 66
Pignans 15
Pline le Vieux 2
Polignac, C^{nc} de 93, 156, 160
Pottier, René 6-10, 25-27, 30, 31, 67, 114,
121, 129, 135, 140, 141, 171, 174, 191,
205, 227, 239, 241, 250, 254-259, 261,
262, 266, 267, 279, 283
Pouplard, Père 137, 222, 234
Prax, Jean 51, 53, 283
Proust, Marcel 5, 136, 266

Q

Qâdiriyya 91

R

Randon, M^{al} 3, 52, 90
R'at. Voir Ghat
Reclus, Elisée 262, 263, 283
Régnier, Philippe 10, 19, 273, 280, 283
Reischoffen 248

Renan, Ernest 175, 283
 Renou, Emilien 50, 55
 Rhat. Voir Ghat, Voir R'ât'
 Rhât. Voir Ghat
 Rhâtia. Voir Ghatiens
 Ricard, Eugène 219, 229, 231, 233
 Richard, Père 137, 234
 Richardson, James 3, 73, 76, 77, 79, 81-83,
 85, 99-102, 126, 134, 283
 R'dâmès. Voir Ghadamès
 Rif 247, 248, 250, 252, 267
 Rimbaud, Arthur 195
 Rinn, Louis-Marie 202-204, 206, 210, 238,
 283
 Robespierre, Maximilien 16
 Rodrigues, Olinde 17, 18
 Rif. Voir Rif
 Rohlf, Gerhard 178, 179, 189, 240, 253
 Roudaire, Emile 194
 Rousseau, Jean-Jacques 28, 233, 283
 Roussel, Lt 210, 211

S

Saint-Amant, M. de 159, 204
 Saint-Arnaud, G^{al} de 199
 Saint-Eugène 93, 105
 Saint-Germain 142, 145
 Saint-Hilaire, Aglaé 11, 144, 145, 169, 180,
 272
 Saint-Simon, Claude-Henry de 16-18, 20, 61,
 166, 284
 saint-simoniens 17, 19, 20, 21, 23, 48, 50,
 51, 52, 72, 116, 128, 135, 143, 145, 147,
 153, 210, 246
 Saint-Valéry-sur-Somme 117, 118
 saint Augustin 128
 Sainte-Beuve, Charles-Augustin 1, 4, 5, 8,
 23, 136, 284
 Sanûsiyya 6, 7, 14, 121, 125, 138, 140, 141,
 165, 178, 180, 181, 185, 187, 204, 215,
 219, 223, 230, 235, 238, 239, 243-246,
 262, 269
 Sand, George 24, 48
 Schirmer, Henri 68, 163, 186, 187, 197, 198,
 268, 274, 284
 Sefâgès 216
 Sénégal 53, 168, 192, 234
 Senûsiyya. Voir Senoussistes
 Senoussistes (membres de la Sanoûsiyya) 7,
 86, 140, 164, 178, 180, 223, 243, 244
 Serdelès 87, 182, 188

Sèvres 142, 215, 220, 253, 254, 258-261,
 264, 266
 Shâdhiliyya 215, 218
 Shafou. Voir Chaffão
 Sid el-Bakkây (ou Sid el Bakkay). Voir Sidi
 Mohammed el-Bakkây
 Sid El-Ghali Ben 'Azûz 243, 244
 Sidi Ahmed el-Bakkây 96, 176, 236
 Sidi Hamza 90, 138, 205, 230
 Sidi-Makhelouf 37
 Sidi Mohammed el-Bakkây 89, 95, 97, 125,
 236, 241
 Sidi Mohammed el-'Aïd 91, 244
 Si el Bakkay. Voir Sidi Mohammed el-Bakkây
 Silésie 145, 147, 179
 Snoussia. Voir Senoussistes
 Sûdân. Voir Soudan
 Sûsa 215, 218
 Somalie 228
 Sonni Ali Ber 89
 Soudân. Voir Soudan
 Soudan 52, 53, 72, 80, 94, 99, 134, 191, 192,
 207, 213, 228
 Souf 88, 187, 203
 Staël, Germaine de 16

T

Tadamakkat 89
 Tamanrasset 10, 43, 192, 282
 Tanger 193, 241, 247, 248, 251
 Tayibiyya 247
 Taylor, baron Isidore 55, 111
 Taylor, Félix 63, 111
 Tekiddout 102, 103, 104, 123, 124, 125,
 221, 245, 266
 Temâssin 91, 243, 244
 Thiers, Adolphe 146, 263
 Tidikelt 178, 268
 Tidjane (membre de la Tijâniyya) 14, 90,
 245, 247
 Tijâniyya 14, 90, 125, 222, 235, 239, 243, 245
 Tikhammalt 213
 Timbouktou. Voir Tombouctou
 Tinné. Voir Tinne
 Tinne, Alexandra 137, 139, 141, 154, 159,
 161, 162, 165, 181, 182, 184, 185, 189,
 192, 204, 209, 210, 222-224, 226, 234,
 258
 Tin Tarabin 209
 Tipasa 45, 46
 Tocqueville, Alexis de 77, 284

Tombouctou 3, 40, 51, 86, 90, 95, 96, 139, 173, 183, 193, 195
Tombouktou. Voir Tombouctou
Touaregs 2, 4, 6-8, 39, 40, 43, 46, 53, 75, 78, 79, 89, 92, 94, 95, 100, 101, 103, 124-128, 130, 131, 133-139, 141, 155-163, 165, 169, 184, 187, 189, 191, 193, 195, 196, 198, 199, 201-204, 206, 208, 212, 216, 223, 226, 233, 245, 246, 259, 261, 268, 269, 272, 282
Touat 52, 53, 72, 86, 87, 92, 141, 184, 209, 259
Touatiens (habitants du Touat) 72
Touggourt 51, 90, 91, 183, 184
Triaud, Jean-Louis 6, 7, 14, 50, 111, 121, 122, 125, 139-141, 165, 171, 178, 203, 219, 220, 223, 228-230, 232, 236, 238, 246, 268, 269, 284
Tripoli 52, 72, 79, 81, 83-86, 90, 94, 96, 104, 105, 138, 159, 193, 197-199, 206-208, 213-217, 219, 221, 224, 228, 230-233, 235, 236, 243, 252
Tunis 79, 150, 215, 217, 218, 243
Tunisie 199, 219, 230, 234, 260
Turcs 39, 81, 82, 87, 88, 91, 193, 197, 214, 216, 222, 231, 269

U

Urbain, Ismaïl 57-60, 62, 120, 142, 148, 150, 165-169, 171, 175-180, 202, 238, 246, 271, 272, 284

V

Van Der Vliet, Laure 11, 109, 144, 145, 266
Vemale, Dr 239
Verne, Jules 231, 282
Vernet, Horace 60
Villarceau, Yvon 50
Vischer, Hans 141, 285
Vivien de Saint-Martin, L. 1, 154, 285
Volney, M. C.-F. 1, 4, 285
Voltaire 24, 91

W

Wādāi. Voir Wadāi
Wadāi 228
Warnier, Auguste 5, 7, 44, 105-107, 109-121, 124, 125, 128, 130-133, 136, 139, 145, 158, 229, 246, 272, 285
Wolff, Lt H. 210, 211, 212, 214, 215, 220, 222, 224, 236, 265, 285

Y

Yusuf, G^d 199